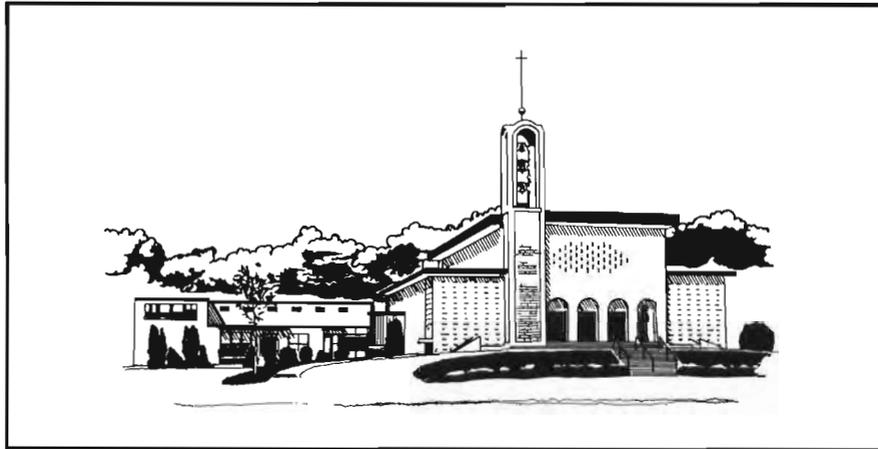




Photo : Serge LaBerge



Mémoires
de la
Communauté Chrétienne
Saint-Paul Apôtre
de
Beauharnois
1960-1985

**Mémoires de la
communauté
chrétienne
Saint-Paul
Apôtre de
Beauharnois
1960 – 1985**

Hector Besner, prêtre, curé

Conception et réalisation graphique
Graphco Arts Graphiques Inc.
Montréal (Québec)

Dépôt légal — 4^e Trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

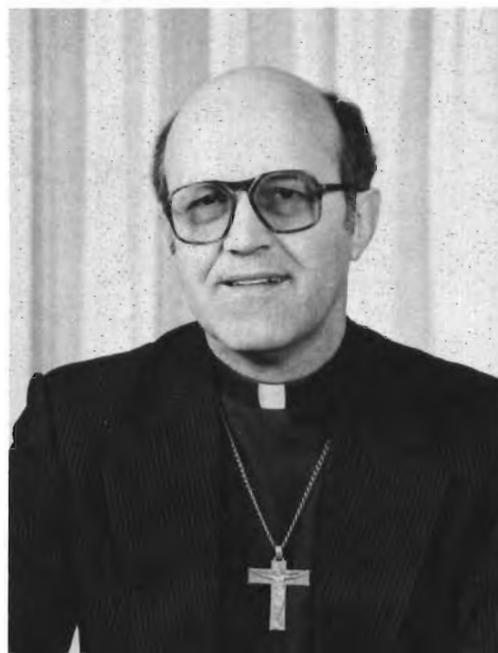
Préface	1
Mot du maire de Beauharnois	3
Présentation	5
Les collaborateurs	7
Première partie	
Au commencement	
Chapitre I	
Contexte religieux et social québécois autour de 1960	
La «Révolution tranquille»	13
Le contexte politique	
Le contexte religieux	
La religion d'avant 1960	16
La pratique religieuse	
La liturgie et les dévotions	
La structure administrative des paroisses	
L'Église catholique à Beauharnois en 1960	
Témoignage d'un paroissien qui a fait le passage (Paul Barrette)	23
Chapitre II	
Un essaimage	
Une pétition à l'évêque de Valleyfield	35
Les procédures entourant le décret de fondation	35
L'ordonnance de l'Ordinaire érigeant la desserte	36
Une analyse postérieure de la réalité	38
Les personnages en autorité lors de la fondation	40
Notre patron, Saint-Paul Apôtre	41
Sa biographie	
Motivation de son choix	
Les relations paroisse-mère et paroisse-fille	42
Chapitre III	
La nidification	
Le lieu de culte temporaire	47
Le garage, «une épopée»!	
Le premier sacristain	
Le premier pasteur	
Les premières familles	
Notre «pied à terre»	56
Dès 1949	
Un peu plus grand en 1958	
La filière des titres de propriété de nos terrains	
On s'assure «de l'air»	
Dernier rapatriement historique	

L'architecte et l'architecture	59
L'homme choisi: Pierre Dionne	
Les procédures à suivre	
La Commission diocésaine d'Art Sacré	
Les lignes maîtresses de l'oeuvre	
Témoignage d'un bâtisseur (Mathieu Dorais)	
Un jugement sur la valeur artistique de nos édifices	
Les soumissions en vue de la construction	63
Demande de soumissions publiques	
Étude des soumissions et choix	
Une surprise	
Deuxième partie	
Une petite église dans la prairie	
Chapitre IV	
Un grand chantier	
Construction de l'église et du presbytère	69
Le site	
Inauguration des travaux	
La vie sur le chantier	
On entrevoit la fin à Noël 1959	
Aménagement du terrain encore libre	71
Le stationnement	
Aménagement paysager	
Le talus de la façade	
Ameublement du sous-sol et du presbytère	73
Le sous-sol de l'église	
Le presbytère	
Le couronnement de la construction	77
Acceptation finale des travaux	
Inauguration du culte	
Bénédiction de la pierre angulaire et de l'église	
Les premiers baptêmes, mariages et sépultures	
Usure et maintenance de nos édifices	81
Formulation de griefs envers les constructeurs	
Le chauffage et l'isolation	
Les toitures et les hauts-murs	
La maintenance	
Chapitre V	
Notre patrimoine artistique	
Les boiseries de l'église	91
Les bancs	
Les confessionnaux	
Le vestiaire de la sacristie	
La chaire	
La table de communion	
Les accessoires du culte	92
La lampe du sanctuaire	
L'autel principal	
Le tabernacle	
Les chandeliers	
Les fonts baptismaux	
Le chemin de la Croix	
Les statues	
Ornements sacerdotaux	
Autres objets reliés au culte	

Les cloches et l'orgue	98
Le rôle des cloches dans une église	
Leur fabrication	
L'histoire de notre première cloche	
L'orgue	
Enfin un rêve réalisé	
Reconnaissance au bienfaiteur M. J.-F. Gustave Gendron	
Chapitre VI	
Les péripéties de nos finances	
L'étape de la foi aveugle	111
Les obligations garanties par l'Evêché	
Contribution de la Fabrique Saint-Clément	
La multiplication des piastres	
La «Part de Dieu»	
Les tombolas (Témoignage de M. Roger Miron)	
L'agrandissement des limites de la paroisse	
La campagne d'expansion des revenus paroissiaux	
Lutte victorieuse contre la dette	126
Prêt et don de l'Oeuvre des vocations de Beauharnois	
Les pensionnaires et les locataires	
Le bingo paroissial hebdomadaire	
Les prêts volontaires à 3%	
Les tirages, soupers, soirées dansantes, etc.	
L'Evêché aide les paroisses en difficulté	
L'Entraide Saint-Paul	
Dieu et l'argent	133
Les prêtres et les questions matérielles	
Les marguilliers	
Les financements paroissiaux de l'avenir	
Troisième partie	
Des pierres vivantes	
Chapitre VII	
Les jalons d'une vie communautaire	
De desserte à paroisse	143
Des signes manifestant une certaine maturité	
Des événements développant le sentiment d'appartenance	
Des moyens privilégiés de communication	
La pastorale «ordinaire»	152
Les éléments de base d'une paroisse-type	
Liturgie et paraliturgie	
Les exigences du renouveau dans l'Église	
La pastorale extra-liturgique	160
L'oecuménisme	
L'implication sociale	
Chapitre VIII	
Les relais de l'action pastorale	
Nos forces vives	169
Les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie	169
Les groupes sociaux chrétiens	174
Les zouaves	
Le Mouvement des Scouts et des Guides	
La section Saint-Paul de la Société Saint-Jean-Baptiste	

Au service direct de la paroisse	186
The Catholic Women's League	
Le Mouvement des femmes chrétiennes	
La chorale	
La coresponsabilité dans notre communauté chrétienne	200
Le Conseil paroissial de pastorale	
La consultation populaire de 1979	
État actuel et avenir de notre paroisse	206
La visite pastorale de l'évêque en 1981	
Le recensement de 1981	
Le témoignage d'un paroissien	
Chapitre IX	
Les personnes de l'avant-scène	
Les pasteurs	215
Georges Quenneville, prêtre, curé	
Ubald Leduc, prêtre, curé	
Germain Vachon, prêtre, curé	
Hector Besner, prêtre, curé	
Gilles Laplante, prêtre	
Gérard Théoret, prêtre	
Henri Lavigne, prêtre, vicaire	
Tous les autres membres du clergé	
Les employés laïcs	234
Les sacristains	
Les ménagères au presbytère	
Le photographe Jean-Paul Laberge	
L'abbé Jean-René Ménard	
À l'honneur	245
Quatrième partie	
Un tremplin vers l'avenir	
Chapitre X	
Le Jubilé d'argent	
De la planification, de l'organisation, du matériel	253
Le Comité des Fêtes du 25e	
Illumination de la façade de l'église par un gros 25	
Notre macaron souvenir	
Les cadeaux d'anniversaire	
On s'est fait une beauté cette année	
L'aménagement paysager	
L'inauguration des Fêtes	259
La Fête patronale	
La messe du 20 janvier 1985	
Le brunch au sous-sol	
La Fête du bénévolat	264
L'appel à servir	
Les célébrations eucharistiques du 4 et 5 mai 1985	
L'open house	
La cloture des Fêtes	267
La préparation spirituelle à la consécration de l'église	
La cérémonie grandiose de la consécration de notre église	
Les Retrouvailles	
Appendice	285

Ce livre est dédié à tous les membres anciens et actuels de la communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre de Beauharnois.



Préface

Voici toute une brique pour raconter une histoire qui dépasse à peine le quart de siècle. Pourtant on n'est pas sorti des événements qui ont fait la vie de la paroisse Saint-Paul de Beauharnois ni du contexte où ils se sont déroulés. Même il ne serait presque pas prétentieux de conclure comme l'Évangile de saint Jean qui évoque bien d'autres choses qui n'ont pas été racontées (Jean 21,25).

Car voici l'histoire d'une population qui s'est unie, qui a ramassé ses forces pour construire une église et bâtir d'elle-même une communauté chrétienne; l'histoire d'une population et non pas seulement des personnes qui ont occupé l'avant-scène et méritaient quand même qu'on garde le souvenir de leur présence et de leur travail (chapitre IX). C'est la communauté qui occupe l'espace avec tous les rôles, toutes les contributions, tous les dévouements qui construisent l'Église dans la vie concrète du quotidien, sur le terrain. Pour les auteurs de cette chronique, l'Église, c'est la communauté.

C'est aussi une histoire qui ne se contente pas de relater des événements plus importants, qui marquent des étapes ou dans lesquels on a pris les tournants qui ont engagé l'avenir. On y trouve des informations sur les institutions, les regroupements, les orientations à travers lesquels la vie communautaire se fait et qui sont le cadre concret de l'évangélisation.

C'est une belle histoire, comme toutes celles qui racontent les commencements, les grands rêves qui prennent forme à cause du courage, de l'espérance, du dévouement et de la tenacité des pionniers. Mais ce n'est pas non plus une histoire idéalisée où tout est parfait, où personne ne fait d'erreurs, où l'harmonie des coeurs n'a d'égale que la pureté parfaite des intentions. L'histoire de l'Église ressemble à celle du Peuple de Dieu dans la Bible: c'est une histoire sainte parce que la sainteté de Dieu réalise son projet de salut en mobilisant des pécheurs pour les transformer à sa ressemblance. L'histoire des paroisses ne peut pas être différente de celle de la grande Église.

Mais on doit quand même savoir y découvrir le merveilleux dans tout le dévouement, la générosité inépuisable, le talent, l'ingéniosité, la foi, la piété, la solidarité, qui sont les outils choisis avec lesquels on bâtit une communauté chrétienne. Cette histoire est un hommage à tous ceux et celles qui ont fait qu'entre la passivité et l'engagement, le refus et la collaboration, l'individualisme et la solidarité, l'esprit de clocher et l'ouverture, le bilan a été largement positif et a permis de réaliser ce qu'on voit aujourd'hui.

Les personnes qui ont pris part aux décisions de fonder la paroisse Saint-Paul se sont embarquées dans des engagements financiers où d'autres auraient pu être taxées de téméraires, exagérément optimistes. Répétons-nous le geste aujourd'hui? Je trouve la question inutile. Aujourd'hui n'est pas hier. Les problèmes dont nous devons nous occuper sont ceux d'aujourd'hui. Aujourd'hui, grâce à la générosité persévérante des paroissiens et à l'habileté des administrateurs, l'église de la paroisse Saint-Paul est toute payée, en bon état et consacrée. La responsabilité d'aujourd'hui et de demain, c'est de l'entretenir, de la remplir de monde régulièrement pour qu'elle demeure le lieu de rassemblement d'une communauté unie, fervente et missionnaire.

La construction la plus vraie et la plus durable, c'est la communauté chrétienne, la maison spirituelle faite de «pierres vivantes» (1 Pierre 2,5).

Rien n'est sans importance s'il s'agit d'un moyen qui favorise la construction et la croissance de la communauté chrétienne. De bons et beaux édifices, de saines finances sont de cet ordre-là. Mais du monde impliqué avec toute leur foi, leur talent, leur sens communautaire, c'est encore plus important; des organismes qui regroupent les gens et leur donnent des moyens d'action, c'est essentiel; des instruments d'évangélisation et des ouvriers sur le terrain pour évangéliser, animer, regrouper, c'est ce qui amène tous les efforts à leur aboutissement.

Sans jeux de mots, notre grosse brique se présente comme l'histoire de la construction de l'édifice spirituel qu'est la communauté chrétienne de Saint-Paul de Beauharnois. Que tous les moments qu'on y prendra à se rappeler le passé, à savourer de beaux souvenirs, soient aussi des temps d'action de grâces: car, à travers nos efforts et notre dévouement, c'est Dieu qui fait tout. Notre histoire devient en même temps celle de Dieu. N'est-ce pas merveilleux? Avec de la foi, de l'espérance et de la solidarité dans l'amour, nous pouvons poursuivre dans la réalité présente cette histoire merveilleuse et continuer à fournir du matériel pour une future brique aussi intéressante.

+ Robert Lebel

Robert Lebel,
Évêque de Valleyfield



BEAUHARNOIS



Mot du maire de Beauharnois

Il y a 25 ans, vous procédez à la construction de cette église symbole de la nouvelle paroisse Saint-Paul et symbole en même temps du dynamisme et de la foi en l'avenir des citoyens de Beauharnois.

L'histoire du Québec démontre que son développement a toujours été étroitement relié à celui des paroisses et Beauharnois ne fait pas exception à cette règle. C'est en effet autour de cette nouvelle église que s'est construit ce quartier qui est devenu au fil des ans non seulement une fierté pour les gens de Beauharnois mais également une composante essentielle de notre ville.

À tous ceux qui ont travaillé à bâtir cette paroisse, à tous ceux qui travaillent toujours à maintenir son dynamisme et sa foi en l'avenir, j'apporte aujourd'hui les salutations de tous vos concitoyens et nos félicitations pour le travail communautaire que vous avez accompli au cours de ces 25 dernières années et que vous continuerez à accomplir nous en sommes certains pour les générations à venir.

La qualité d'une ville se mesure à la qualité de ses citoyens. À l'aube d'une nouvelle étape de développement, en cette période de rajeunissement, notre ville se doit de s'inspirer de vos qualités de bâtisseurs, de votre détermination et de votre fierté. Les valeurs chrétiennes et communautaires que symbolisent cette église s'imprègnent dans la tradition de Beauharnois et sont gages d'avenir et de succès.

Félicitations! pour les 25 années écoulées et bonne chance pour l'avenir.

Claude Haineault,
maire

Présentation

Au cours de 1985, la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois a célébré son 25e anniversaire d'existence. Parmi les réalisations de ce jubilé, il y eut la mise en marche de la composition d'un album souvenir relatant l'histoire de cette communauté chrétienne locale.

La Fabrique Saint-Paul sollicita et obtint l'aide du gouvernement du Québec via le ministère des Affaires culturelles dans le cadre d'un programme de création d'emplois. À des moments différents et pour des durées variées totalisant 2 120 heures de travail, quatre chercheurs-dactylos travaillèrent au projet de mars 1985 à février 1986.

Dans une première étape, ils réalisèrent des entrevues auprès d'une quarantaine de pionniers des années 60. Ils sollicitèrent aussi des témoignages écrits de la part d'une douzaine d'autres. Ils collectionnèrent des photographies illustrant l'histoire du quartier et classèrent les archives de la paroisse pertinentes au projet, (tels les minutes des assemblées des marguilliers, les factures originales des achats primitifs, la correspondance officielle de la Fabrique, le Livre d'or, les feuillets paroissiaux, etc.).

Dans une deuxième étape, toutes ces pièces furent emmagasinées sur des disquettes d'ordinateur IBM à traitement de texte (loué grâce à la subvention gouvernementale), pendant que l'auteur rédigeait le texte définitif. Ce dernier intégra toutes ces pièces de sorte que le manuscrit final comportait 470 feuilles 8 1/2 X 11 de textes dactylographiés à double interligne.

Une troisième et dernière étape consista à choisir 390 photos (parmi une collecte d'environ 600) pour illustrer ce long texte; après quoi, il ne restait qu'à demander des soumissions auprès d'imprimeries spécialisées dans ce genre de travail.

Ce que nous vous présentons a ceci d'original que nous ne ferons que l'histoire religieuse de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois.

Dans les textes de lois de la province de Québec, le mot paroisse a généralement, une connotation civile. C'est une entité administrative à la tête de laquelle il y a un maire et des conseillers. Le mot paroisse désigne aussi, dans les vieux textes, un territoire qui a été divisé en lots, en terrains. On appelait ça le cadastre de la paroisse. Il nous importe ici de distinguer la paroisse civile de la paroisse religieuse. Nous parlerons donc de communauté chrétienne plutôt que de paroisse (communauté: groupe de gens qui ont des intérêts communs, selon Larousse).

Pour raconter l'histoire de leur paroisse, certains auteurs ont dû colliger plus d'un siècle de faits divers, de constructions, de déceptions mais aussi d'espoirs comblés. À titre d'exemple, rappelons le livre intitulé «Châteauguay» rédigé par l'abbé Élie Auclair en 1935 qui raconte 200 ans d'histoire; celui du père Augustin Leduc qui en 1920 écrivait l'histoire de Beauharnois pour célébrer le 100e anniversaire de la paroisse Saint-Clément; celui relatant les 150 ans d'histoire de la paroisse de Saint-Timothée écrit en 1979 par Mme Alice Roussel; enfin celui racontant l'histoire de Saint-Stanislas-de-Kostka écrit en 1984 par une équipe sous l'habile direction de Mme Marcelle Girouard Montpetit pour le 125e anniversaire de la paroisse. La tâche des rédacteurs a toujours été rendue plus difficile par la disparition d'archives; ces dernières disparues, l'histoire est difficile à raconter.

Heureusement l'histoire de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois est facile et courte. Les constructions n'ont pas plus de 25 ans. Une voûte solide à l'épreuve du feu, de l'humidité et de la chaleur conserve la plupart des archives. Alors tout est frais et bien conservé. Nous n'avons que 25 ans; nous sommes une paroisse jeune, pour ainsi dire, dans la fleur de l'âge, et tous les espoirs nous sont permis.

En terminant, nous voulons expliquer le choix du titre du présent ouvrage: Mémoires de la communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre de Beauharnois.

Mémoires: «souvenirs écrits par une personne sur sa vie publique ou privée» (Larousse).

Nous avons voulu que notre communauté chrétienne actuelle comprenne son passé afin de mieux vivre son présent. Les faits en plus d'être exposés sont ici analysés.

Nous avons voulu aussi que notre communauté chrétienne ait de la mémoire. Le contenu de cet ouvrage peut procurer une fierté légitime aux membres de cette communauté.

En ce jour de l'Ascension de notre Seigneur, le 11 mai 1986.



Hector Besner,
prêtre, curé
coordonnateur et auteur principal

Les collaborateurs

**Grand merci pour leur collaboration
aux:**

**- travailleurs du programme de
création d'emplois**

Cardinal, Richard
Leduc, Mireille
Prud'Homme, Jeannine
St-Onge, Carole

**- personnes ayant accordé des
entrevues**

Chouinard, Jacques et Lise
Daigneault, Jean
Daoust, Raymond et Richard
Daoust, Reina
Dionne, Pierre
Dorais, Mathieu
Dubuc, Esméralda
Gagnon, Roger
Gendron, Bernard
Gendron, J.-F. Gustave
Laurin, Sr Cécile
Leduc, Curé Ubald
Lévesque, Sylvia
Loiselle, Réjean
Mackey, Thérèse
Mc Murray, Jean
Miron, Roger
Paiement, Paul-Émile et André
Pouliot, André
Quenneville, Curé Georges
Roy, Mignonne (Sr Jeanne-Alice)
Sauvé, Aimé
Sincennes, Aldège
Tremblay, Rachel Hébert
Vachon, Curé Germain

**- personnes ayant fourni des textes
écrits**

Barrette, Paul
Dubuc, Thérèse
Émard, Dr Jean Claude
Gendron, Mme Léopold
Laberge, Anne-Marie
Martin, Aubert
Pouliot, Mme Lucie
Tardif, Florian

**- personnes ayant contribué aux
recherches**

Dorais, Georgette
Gendron, Denis
Julien, Yvon
Laberge, Marie-Ange



*M. Richard Cardinal, un des travailleurs du projet de l'album
souvenir; il fut aussi coordonnateur des travaux durant le projet.*

Lemieux, André
Mackey, Mme Thérèse
Roy, Sr Gisèle, c.n.d.
Sauvé, Yvon

**- personnes ayant travaillé le texte
final**

Byette, Robert
Dubuc, Thérèse
Gagnon, Roger
Lessard, Danielle G.
Lessard, Yves
Lévesque, Clément
Lévesque, Marielle
Lévesque, Renée
Sauvé, Paul

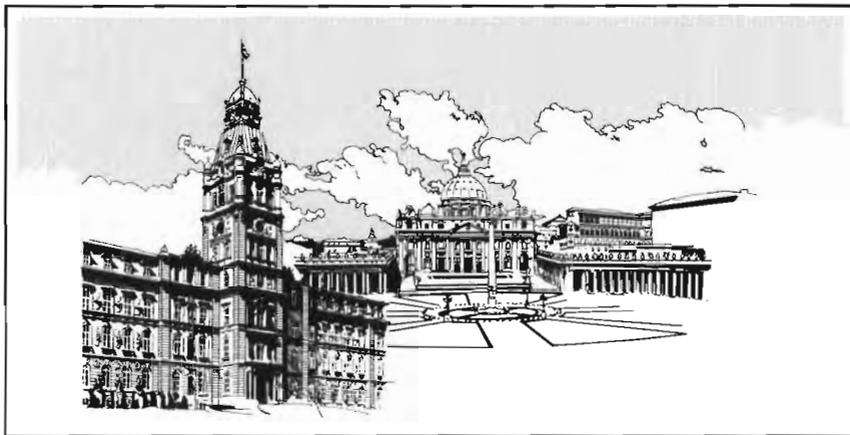
Première partie

*«Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain les maçons
peinent...» Ps. 127, 1*



u commencement

Chapitre I



**Contexte religieux et social
québécois autour de 1960**

La révolution tranquille

C'est un millésime aux chiffres magiques que fut l'année 1960. Les mois et les années qui la précédèrent et ceux qui la suivirent ont été témoins d'événements marquants dans l'histoire du Québec. La population y a connu des bouleversements et une évolution rapide de ses croyances religieuses et de tout ce qui avait marqué jusque-là son histoire. On a qualifié cette époque de Révolution tranquille. Une révolution, c'est un changement brusque dans la structure d'une société; notre révolution socio-culturelle, quoique tranquille, n'a épargné personne.



M. Maurice Duplessis, premier Ministre du Québec de 1936 à 1958

Le contexte politique

À l'automne 1958 Maurice Duplessis. Il avait été pendant de nombreuses années Premier ministre de la province de Québec. Il était responsable d'une société où toute la question religieuse et les questions politiques ne faisaient qu'un. La mort de cet homme va provoquer un changement dramatique en l'espace de deux ans. Ce qui caractérisait la province à ce moment-là, c'était que tous croyaient que la Providence était dans le ciel uniquement. Les gens ne

comptaient que sur elle, incarnée chez-nous par l'Église catholique romaine.

Les structures scolaires étaient chapeautées, contrôlées, pour ne pas dire dominées, par l'Église catholique officielle. Il n'y avait pas encore de ministère de l'Éducation: cela s'appelait le Département de l'instruction publique. De droit tous les évêques du Québec pouvaient siéger et faire des règlements pour le département. Les collèges, (qui s'appelaient séminaires) et les universités étaient presque tous

Le «cœur de Beauharnois» vue à vol d'oiseau; cette photo date de 1956.





privés, gérés par des prêtres instruits, et ce pour la simple raison que les gouvernements, n'ayant que peu de pouvoir de taxation, ne pouvaient rendre ces institutions plus accessibles. Collèges et universités avaient été bâtis grâce à la générosité des fidèles catholiques de la province qui fournissaient les fonds nécessaires à leur édification lors de campagnes de souscription qui se succédaient les unes aux autres.

Sur le plan social, les hôpitaux étaient propriété à 90% d'institutions ou de communautés religieuses de frères et de soeurs. Il en était de même des jardins d'enfance où on préparait les enfants qui seraient bientôt admis à l'école. Il y avait des asiles pour les malades mentaux, des hospices pour les vieillards, des crèches pour les enfants abandonnés ou nés hors mariage (désignés comme enfants illégitimes). Il y avait les orphelinats pour les enfants dont les parents étaient morts alors qu'ils étaient en bas âge. Il y avait les écoles de réforme pour la jeunesse délinquante. Tout de ce qui est aujourd'hui sous la direction du ministère

des Affaires sociales de la province était confié aux bons soins des religieux, des religieuses, de congrégations de toutes les couleurs, de tous les costumes et toujours de l'Église catholique. Il n'y avait pas à s'en plaindre, il faut bien l'avouer, car tout était en de très bonnes mains.

L'Église catholique avait donc énormément de pouvoir. Elle avait même fondé ses syndicats: c'est l'origine de ce qui est devenu aujourd'hui la CSN. La plupart des diocèses avaient leurs propres journaux; le journal catholique faisait le contrepoint du journal laïc considéré comme trop neutre. Les clubs sociaux dit neutres, étaient interdits par la plupart des évêques parce que, prétendait-on, lorsqu'on est neutre (ni pour, ni contre), on est nécessairement contre l'Église catholique; c'était donc dangereux pour un catholique de fréquenter ces clubs comme les Rotary, les Optimistes, les Lions parce que ces clubs acceptaient dans leurs rangs des gens de toute allégeance religieuse, ou même n'en ayant aucune.

Le «coeur» de Beauharnois des années 60. L'église St-Clément et son centre des loisirs. Le Foyer St-Joseph des Sœurs Grises de Montréal. Le collège St-Viateur des Clercs du même nom. L'école et la résidence Jésus Marie des Sœurs du même nom.

a Le Foyer Saint-Joseph, tenu par les Soeurs Grises de Montréal.



b Le Collège de Beauharnois, tenu par les Clercs de Saint-Viateur.



c Le Couvent de Beauharnois, tenu par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; cette dernière photo date d'avant l'incendie qui a détruit cette institution en 1952.



On vient de décrire une population sous contrôle religieux. Eh bien! en l'espace de 10 ans, le transfert à l'État de la responsabilité de ces institutions va tout changer, tout chambarder dans la manière de vivre des québécois. Non seulement la Providence n'était plus au ciel, non seulement elle n'était plus entre les mains des évêques, des prêtres et des religieux et des religieuses, mais la Providence était devenue l'État. L'État-Providence venait de naître.

L'équipe du tonnerre de Jean Lesage prit le pouvoir en 1960 après des tentatives timides des successeurs de Maurice Duplessis dont un avait annoncé des réformes: M. Paul Sauvé. Mais la mort le frappe après quelques mois de pouvoir. L'équipe de Jean Lesage mit sur pied en l'espace de dix ans la machine qui contrôlerait nos institutions en lieu et place de la religion et de l'Église. L'État pouvait maintenant fournir l'instruction gratuite aux fils du travailleur qui autrement n'en n'auraient pas eu les moyens. Providence que l'assurance-santé:

ceux qui connurent l'époque où l'on devait payer pour se faire soigner se rappellent les déchirements qu'ont vécu plusieurs familles; certains soins coûtaient si chers, que beaucoup ont dû dépenser toutes leurs économies pour recouvrer la santé. Puis vint l'assurance-récolte, l'assurance-automobile et, plus récemment, les loteries nationales du Québec. Enfin les québécois peuvent compter sur l'État pour assurer leurs vieux jours grâce à la Régie des Rentes.

d Le pape Pie XII, glorieusement régnant de 1939 à 1958.



e Mgr J.-A. Langlois, 3e évêque de Valleyfield, «comte romain»; il apparaît ici dans toute sa pompe en 1958.



L'Église, d'un certain point de vue, a perdu du panache: l'État l'a remplacée. De là à conclure, pour des chrétiens plus ou moins instruits de l'essentiel de leur foi, qu'ils n'avaient plus besoin de Dieu, que l'État le remplaçait, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi par plusieurs.

Le contexte religieux

Septembre 1958, le pape régnant, Pie XII, meurt. Ce pape fut un grand savant, un des grands papes de l'époque contemporaine; un pape polyglotte, au discours savant; il donnait son avis sur à peu près tous les sujets, qu'ils soient scientifiques, historiques ou théologiques.

Il était très écouté. La population du Québec vouait au pape un culte incroyable: c'était le vicaire du Christ! À bien y voir, c'était à se demander si ce n'était pas le Christ lui-même.

À la mort de Pie XII, les cardinaux ont élu un pape tout à fait différent: celui qu'on a appelé plus tard le bon pape Jean, Jean XXIII. Ce bon et gros bonhomme âgé a entraîné des changements profonds par son attitude avant tout pastorale et simple. D'abord dans la conception qu'on pouvait avoir de l'autorité dans l'Église; ce n'était déjà plus la même religion. Une autre Révolution tranquille s'amorçait dans l'Église catholique cette fois.

En convoquant le concile Vatican II, le but de Jean XXIII était de réviser la manière d'agir en pastorale et la formulation du contenu de la foi. Transformation de l'Église parallèlement à transformation de l'État: ces deux phénomènes concomitants sont arrivés dans la tête et dans le cœur de toute une population québécoise qui n'était peut-être pas prête à digérer ces changements qui venaient brusquer et transformer le cours de son histoire.

Il importe de se rappeler ce contexte pour éviter d'imputer à l'Église la responsabilité du mouvement qui a fait fuir les pratiquants du dimanche hors des églises. C'est plutôt lorsque l'Église a vu ses temples se vider qu'elle a cherché à s'adapter; mais ses gestes n'ont pas toujours été heureux (bien sûr nous



Les cardinaux McGuigan de Toronto et Léger de Montréal, en prière devant Saint-Joseph en 1955.

pensons aux messes de jeunes dites «messes à gogo»), mais l'Église cherchait d'autres solutions pour répondre aux besoins des gens, pour trouver des terrains d'entente où elle pourrait jouer un rôle nouveau.



Hommes d'Église et Église d'hommes...tous gens de robe...en 1960.

La religion d'avant 1960

La pratique religieuse

L'expression concrète de la foi des catholiques québécois, avant les années 60, mérite d'être décrite quelque peu. La province de Québec était catholique à plus de 90% et l'assistance à la messe dominicale reflétait bien ce pourcentage.

Le premier curé de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois dans son rapport de 1960 sur l'état de sa paroisse répondait à un questionnaire demandant: combien il y avait de non-pratiquants? «Hélas! il y en a deux». Inutile de dire que ces deux là devaient être pointés du doigt comme des exceptions.

Une religieuse des Soeurs des Saints
Noms de Jésus et de Marie



La première messe dans «le garage»
en octobre 1959; le rituel suivi était
celui dit de «St-Pie V», datant du
concile de Trente.

La liturgie et les dévotions

La liturgie était toute en latin. Elle était contenue dans le gros missel paroissien que les gens apportaient avec eux à l'église. D'année en année, le même culte et la même liturgie se répétaient. Il y avait bien le pape Pie XII qui autour de 1952 avait ordonné la réforme de la vigile pascale, c'est-à-dire l'office du samedi saint, précédant la fête de Pâques. Or, cette liturgie se déroulait depuis plusieurs années, le samedi saint très tôt presqu'avant le lever du soleil. Pie XII avait ordonné que cet office devait maintenant se faire dans la nuit du samedi saint au dimanche de Pâques: cela constituait déjà tout un changement, toute une réforme, presqu'une révolution.

Il serait intéressant d'évoquer certaines cérémonies ou certaines pratiques religieuses et dévotions qui marquaient au jour le jour, la vie des catholiques du Québec. D'autres pays dans le monde pouvaient être aussi pratiquants mais il faut se rappeler notre façon de vivre chez nous.

Les vêpres

Il y avait, en plus de la messe du dimanche, les vêpres. Chaque dimanche et ce jusque dans les années 60, en paroisse, la chorale chantait l'office divin que les moines dans les monastères, de par leur vocation, célèbrent encore aujourd'hui en chantant des psaumes.

Saluts au saint sacrement

Cela consistait à exposer dans un ostensor une grande hostie pour que les fidèles la vénèrent en chantant des louanges dont la principale était le «Tamtum Ergo». C'est un extrait d'un hymne au saint sacrement composé par saint Thomas D'Aquin au 13e siècle.

Le chapelet

Les dévotions ne se résument pas au dimanche, puisqu'à chaque jour les catholiques étaient invités fortement à réciter leur chapelet. Cette dévotion, saint Dominique l'avait popularisée au 12e siècle. Peu à peu les gens de l'Église l'avaient appelée «le bréviaire des pauvres»: elle était orientée vers la Vierge

Les livres liturgiques des années 60.



Marie; on récitait cinq dizaines de «Je vous salue Marie» entrecoupés de «Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit», le tout introduit par le symbole des apôtres et la prière du Seigneur. Les catholiques étaient encouragés à dire le chapelet en privé ou en famille, de préférence avec le cardinal Léger qui depuis les années 50 le disait à la radio de CKAC à 19 heures. Aussi dans les paroisses, le mois de Marie était célébré d'une façon solennelle; les paroissiens se retrouvaient à l'église tous les soirs du mois de mai pour réciter le chapelet avec leur pasteur. Ici, à la paroisse Saint-Paul, dès les origines, il y avait même des excursions où certains soirs du mois de mai, on allait réciter le chapelet chez des paroissiens qui accueillaient alors ce pèlerinage comme un honneur qui leur était fait.

Les fêtes d'obligation

Il y avait au cours de l'année des fêtes d'obligation, c'est-à-dire des journées qui étaient considérées comme des dimanches. On devait, de façon tout aussi solennelle, s'abstenir du travail, assister à la messe et pratiquer toutes les dévotions



sacrement du Pardon à ce moment-là semblait résider dans le fait de confesser en privé ses péchés au prêtre, de préférence dans un confessionnal. On était invité à le faire fréquemment, à tel point que les gens avaient peu à peu interprété qu'ils n'avaient pas le droit ou n'étaient pas dignes de communier sans d'abord être passés par le confessionnal. Tous les samedis soirs on voyait les gens s'acheminer à l'église pour aller se confesser. Les prêtres tenaient de longues séances où les gens faisaient la queue aux portes des confessionnaux pour recevoir la

Décor monté pour la récitation du chapelet à l'extérieur de la maison d'un paroissien.



précédemment mentionnées. De ces fêtes d'obligation, il ne nous reste que le Jour de l'An et Noël. Il fallait y ajouter la Toussaint qui était célébrée le 1er novembre; le 6 janvier était la fête des Rois; le 8 décembre l'Immaculée Conception; et l'Ascension, un jeudi, 40 jours après Pâques.

Les confessions

Autour de l'obligation du dimanche il y avait toujours une très forte invitation à célébrer le sacrement du Pardon. On était invité à aller à confesse. L'essentiel du

remise de leurs péchés par l'intermédiaire d'un prêtre qui le faisait au nom de Dieu.

Les quatre-temps

Au cours de l'année, il y avait d'autres moments très solennels qui, sans être des fêtes d'obligation, étaient considérés comme des jours sacrés. C'était les quatre-temps, quatre fois par année, au changement de chaque saison, trois jours; le mercredi, le vendredi et le samedi, consacrés à la prière, au jeûne et aux dévotions afin de consacrer cette nouvelle saison.

Foule rassemblée sur le porcherie d'un paroissien le 16 mai 1960, pour la récitation du chapelet.



Station du mois de Marie, le 25 mai 1964, chez M. Philippe Dubuc dans le chemin de la Beauce, avec le concours de nombreux jeunes de l'école et tout le Mouvement des Scouts et des Guides.

Reposoir de la Fête-Dieu, dressé sur la façade de l'École Saint-Paul, en 1962.

Les rogations

S'ajoutait à ces changements de saison, pour le printemps, le temps des rogations. C'étaient des journées de prières afin d'implorer les bénédictions du ciel sur les semences et sur la vie profane.

Les retraites paroissiales

C'était une tradition solidement établie que de tenir dans chaque paroisse et annuellement une mission paroissiale: c'est là le terme qu'on utilisait dans les temps lointains. Il s'agissait en fait d'un temps fort d'enseignement et de prière, animé par un ou deux spécialistes en la matière, durant quatre ou cinq jours. Selon le nombre de participants, on pouvait spécialiser le contenu soit à l'intention des femmes, soit à l'intention des hommes, soit encore à l'intention des jeunes gens, et chaque groupe avait sa semaine. C'était une formule appréciée de ceux qui ne pouvaient se payer le luxe d'une retraite fermée dans un monastère durant trois jours de pensionnat et de réclusion totale. On relève qu'à Saint-Paul il y eut des retraites paroissiales données aux dates suivantes:

- 1962 Au début avril, par l'abbé Henri Cloutier, curé de Hudson.
- 1963 Du 7 au 14 avril, Hubert Thérien, jésuite.
- 1964 Le père Eugène Nadeau, Oblat de Marie-Immaculée.
- 1965 Un jésuite.

- 1966 Du 27 mars au 3 avril, père Michel Halbecq, jésuite.
- 1967 4e semaine du carême, semaine du 5 mars, père A.-M. Beaulac, s.j.
- 1968 Du 24 au 31 mars, père Pamphile Couture, rédemptoriste.
- 1969 Semaine du 16 mars, père Jules Nadeau, montfortain.

Il y en a eu d'autres par la suite, mais nous avons perdu la documentation nous permettant de les identifier.

Les quarante heures et la Fête-Dieu

Un autre temps fort de l'année et de la vie d'une paroisse était constitué par les quarante heures. C'était une dévotion toute centrée sur l'hommage à rendre à Jésus présent dans l'hostie. On exposait le saint sacrement durant environ quarante heures et, jour et nuit, des fidèles se succédaient à l'église pour chanter les louanges de Jésus au saint sacrement. On y avait coutume de faire prêcher un curé d'une paroisse voisine. C'était aussi l'occasion d'inviter d'autres prêtres de la région; chaque paroisse réalisait ses



quarante heures dans un mouvement de rotation. Ceci offrait aux fidèles la possibilité d'avoir des confesseurs autres que le prêtre de leur paroisse. Quand arrivait la Fête-Dieu cette même dévotion au très saint sacrement se déployait au cours d'une procession très solennelle qui avait lieu généralement le dimanche suivant la fête (qui elle, était toujours un jeudi). La procession se déroulait dans les rues avec le saint sacrement toujours dans son ostensor. On se rendait à un endroit prédéterminé, différent chaque année; on y décorait un reposoir où on faisait une

station et y chantait des cantiques au saint sacrement. En revenant à l'église on terminait le tout par une bénédiction ou un salut au saint sacrement.

Les premiers vendredis et samedis du mois

Dans la piété populaire, on accordait une grande place aux premiers vendredis de chaque mois, dédiés à la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus. À ceux qui, fidèlement pendant neuf mois de suite, se confessaient et communiaient en ce jour, le salut éternel était pratiquement assuré. C'est du moins ce qu'on avait retenu de révélations privées qu'avait reçu une religieuse Visitandine morte en 1690 en France, sainte Marguerite Marie Alacoque. En conséquence, au Québec, lors des premiers vendredis du mois, les églises connaissaient une grande affluence.

Pour ne pas être en reste, les dévots de la Vierge Marie publicisèrent dans une intention semblable, les premiers samedis du mois, on faisait remonter l'invitation aux apparitions de la Vierge à Fatima en 1917. Ils connurent cependant moins de popularité.

Toutes ces dévotions occupaient bien sûr plusieurs moments dans la vie d'un bon catholique comme on qualifiait ceux qui les pratiquaient.

Le jeûne et l'abstinence

Une des contraintes un peu moins agréable pour un catholique fervent était l'obligation qu'il avait de jeûner durant tout le carême. Le carême commençait le mercredi des Cendres et se terminait le samedi saint au midi; la loi du jeûne, même pour les travailleurs, était très sévère. Le jeûne portait sur la quantité des aliments à absorber. Les évêques d'une région ou d'une partie du pays, avaient le pouvoir de décréter qu'elle serait la sévérité du jeûne à observer. Les catholiques étaient invités à jeûner pour expier leurs péchés et ceux des autres, ceux du monde entier.

L'abstinence, elle, concernait une autre obligation celle de s'abstenir de manger de la viande le vendredi, mais durant le carême, en plus, on devait s'abstenir de viandes le mercredi. On pouvait y manger du poisson et du canard sauvage mais non pas de viandes.

Le jeûne eucharistique

Les bons catholiques pouvaient avoir de la difficulté à observer le jeûne eucharistique qui était loin de favoriser la communion fréquente. Ainsi celui qui voulait communier à la messe du dimanche devait être à jeun de toute nourriture et de tout liquide, y compris de l'eau, depuis la veille de sa communion à minuit. C'était également valide pour le



Procession de la Fête-Dieu dans les rues de Beauharnois en 1966.

prêtre; il devait suivre le même jeûne. C'est pourquoi, très peu de gens communiaient aux messes plus tardives. Il y avait ce que l'on appelait la basse messe ou les messes de communion; les autres étaient des grand-messes dites solennelles où tout le monde, ayant le ventre bien plein, pouvait accepter plus facilement les chants très élaborés d'une chorale et les discours non moins élaborés des curés qui exerçaient leur éloquence.

La structure administrative des paroisses

Le curé

Du point de vue administratif une paroisse était dirigée avant tout par un curé. On rapporte une anecdote un peu osée d'un curé qu'on disait en difficulté de

La dîme

Le curé était payé non pas sur un salaire prédéterminé d'avance, comme c'est le cas aujourd'hui dans la plupart des diocèses, mais il était payé à même ce qu'on appelle la dîme: d'un vieux mot qui vient de l'Ancien Testament de la Bible et qui équivalait le don du dixième du revenu brut d'un fidèle.

On a conservé le mot dîme pour désigner la part du prêtre ou la part de Dieu. Il y a 25 ans la dîme était règlementée par l'évêque qui déterminait un pourcentage de l'évaluation des propriétaires résidents de la paroisse. Il faut dire que les évaluations étaient alors moins hautes, moins réelles, moins correspondantes à la réalité de leur valeur réelle qu'aujourd'hui. Par exemple, au cours des années 60, dans le diocèse de Valleyfield, la dîme était fixée à 30 cents du 100 dollars d'évaluation de la propriété d'une famille. Exemple: quelqu'un dont la maison valait 15 000 \$ devait payer 45 \$ de dîme; le voisin qui avait une maison de 10 000 \$ payait 30 \$ de dîme. Les locataires, eux, avaient une dîme à ce moment-là fixée à 5 \$ par personne; 5 \$ pour l'époux, 5 \$ pour l'épouse et 5 \$ pour chaque autre personne habitant la maison et gagnant un revenu.

Le casuel

En plus de la dîme, le revenu du curé était constitué d'un casuel, c'est-à-dire que le curé était payé un peu à l'acte: il touchait un pourcentage sur les revenus des actes de culte qu'il accomplissait. Exemple: le curé touchait la moitié des tarifs de mariages, la moitié des frais versés pour des funérailles moins les dépenses encourues pour ces funérailles ou ces mariages. Plus le curé avait un grand nombre de paroissiens propriétaires, plus le curé avait de funérailles et de mariages au cours d'une année, alors plus son revenu était élevé. De sorte que les paroisses considérables, «les grosses paroisses», comme on les appelait, suscitaient l'ambition des curés les plus brillants et des meilleurs administrateurs. On jouait du coude pour en obtenir la charge.



Mgr J.-A. Langlois, au Cap-de-la-Madeleine autour de 1950, préside la bénédiction des malades avec le très saint sacrement; celui qui l'accompagne est l'abbé Jean-Paul Patenaude.

relation avec son évêque et qui répliquait aux remarques de son évêque: «Un curé est évêque dans sa paroisse». Ce n'était pas loin de la réalité. Le curé avait beaucoup de pouvoirs, surtout sur le plan religieux. Il recevait aussi un très grand respect de ses paroissiens qui se rendaient le consulter pour beaucoup de questions d'ordre profane; l'avis du curé était sage la plupart du temps, au point qu'il valait l'avis de professionnels normalement concernés par les questions soumises.

Généralement, ces prêtres à revenus plus considérables étaient reconnus pour leur générosité; c'est important de le dire ici et de situer ce fait dans un contexte historique, social et religieux précis. Il est non moins important de mentionner que cette manière de faire de la part des hommes d'Église, qui n'étaient pas des anges, peut avoir été perçue comme trop mercantile et discréditait souvent d'autres qualités remarquables chez eux.

L'Église catholique à Beauharnois en 1960

Voilà le contexte social et religieux dans lequel vivait la population autour des années 60 lorsque la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois fut fondée.

Beauharnois était à ce moment-là une ville plus peuplée qu'elle ne l'est actuellement. La population de Beauharnois en 1960 se situait dans les environs de 9 000 personnes alors qu'aujourd'hui elle dépasse à peine 7 000. Il n'y avait qu'une seule paroisse et c'était Saint-Clément.

Beaucoup de grandes paroisses à Montréal et d'ailleurs célébraient des messes additionnelles dans leur sous-sol. Plusieurs de ces sous-sols étaient convertis en deuxième église durant les fins de semaine. Mais à Saint-Clément, n'ayant pas de sous-sol, on était obligé de célébrer dans d'autres locaux qu'à l'église. C'est ainsi qu'en 1960, il y avait des messes célébrées le dimanche à l'École Notre-Dame, située sur la rue Saint-André: il y avait là une messe au cours de l'avant-midi et un vicaire et, de temps en temps, le curé allait assurer cette messe. Il y eut des messes célébrées au Centre des loisirs qui était propriété de la Fabrique et était situé là où se trouve aujourd'hui les Résidences Saint-Louis, sur le chemin Saint-Louis. Il y avait un gymnase au Centre des loisirs et dans ce gymnase il y avait messe l'avant-midi. Lorsque les activités de loisirs accaparèrent trop les samedis soirs et que les gens travaillant au centre ne pouvaient plus assurer que le gymnase serait converti en église pour les messes du dimanche, on se mit à célébrer la messe dans la grande salle de l'École

Jésus-Marie voisine. Parfois deux messes étaient célébrées au Centre des loisirs ou à l'École Jésus-Marie en plus de celle de l'École Notre-Dame. Tout cela s'additionnait aux 7 ou 8 messes qui avaient lieu au cours du dimanche à l'église Saint-Clément même. On n'était pas encore à célébrer la messe le samedi soir et qui satisferait au précepte dominical.

Nous concluons que les catholiques d'alors étaient très fervents malgré les exigences qui leur étaient imposées. Nous avons retrouvé dans nos archives un mot griffonné par Mgr Julien en 1953, alors curé de Saint-Clément, donc de tout Beauharnois; il y notait la quantité d'hosties commandées au cours de l'année 1953 auprès des Soeurs Clarisses de Valleyfield. Il y avait eu 205 200 petites hosties et 3 700 grandes hosties, coûtant la somme de 640 \$ pour l'année. Dans le contexte du temps cela voulait dire qu'il se distribuait environ 3 500 petites hosties par semaine et 70 grandes. Vous pouvez en conclure que 3 500 personnes chaque semaine communiaient (il était interdit formellement de communier plus qu'une fois le même jour). Il y avait des prêtres en quantité nécessaire: trois vicaires à Saint-Clément, en plus du curé, assuraient le service. Pour faire des comparaisons, sachons qu'en 1985, à la paroisse Saint-Paul 2 000 hosties sont suffisantes, non pour une semaine, mais pour un mois.

Voilà quelques faits, concernant l'environnement social et religieux du temps. Il est important de se les rappeler, ne serait-ce que pour bien comprendre la nécessité de fonder une nouvelle paroisse à Beauharnois.

M. Paul Barrette, un paroissien, est l'auteur du témoignage contenu dans ces pages.

Témoignage d'un paroissien qui a fait le passage

(Paul Barrette)

Présentation

Il y a un bon nombre de paroissiens qui sont tout à fait enthousiastes à l'égard de l'orientation pastorale qui caractérise actuellement notre paroisse. D'autres sont plutôt perplexes, voire dérangés face à des manières de faire et à un agir qu'ils ont du mal à saisir. Enfin, il y a ceux et celles qui ont bien connu l'Église d'avant Vatican II, et qui sont demeurés profondément attachés à un style d'Église qui fut marqué par la stabilité d'une pastorale beaucoup moins dérangeante. Je tiens à dire, dès le départ, que je m'identifie davantage à la première tendance parce qu'elle correspond à mon présent cheminement spirituel ainsi qu'à ma compréhension de la mission de l'Église.

Je veux essayer d'abord de brosser un portrait, forcément partiel et subjectif, que m'a laissé mon église paroissiale d'avant Vatican II, c'est-à-dire celle qui marqua mon enfance et une partie de mon adolescence. Dans les propos qui vont suivre, je ferai référence à une époque qui remonte au début des années 50 et qui se situe dans le cadre de la paroisse-mère, la paroisse Saint-Clément. Toutefois, il faudrait bien retenir que c'est l'époque qui est importante et non le lieu. Ce que j'ai vécu aurait pu se situer dans ma paroisse actuelle si celle-ci avait été fondée une décennie plus tôt.

Si je trouve un intérêt à faire une lecture d'un passé encore récent, c'est d'une part pour dire comment j'ai accueilli et assumé les changements profonds qu'on a tous vécus autour des années 60. Et c'est d'autre part, pour questionner une certaine nostalgie à l'égard d'une époque où, entre autres choses, les églises étaient toujours bien remplies. Voilà les



motivations qui m'ont fait accepter l'invitation d'écrire ce texte.

L'Église d'hier

La perception que je conserve encore de mon église paroissiale d'hier est un peu à l'image de ses pierres ancestrales. Des pierres imposantes posées les unes sur les autres comme pour défier le temps. À ce moment-là, elles signifiaient pour moi une stabilité et une solidité capables de me sécuriser et de me protéger. Lorsqu'on est jeune, tout ce qui est solide et peut servir d'appui n'a rien de banal: c'est qu'il nous faut à cet âge une plus grande sécurité pour croître normalement. Toutefois, je ne savais pas alors qu'elles pouvaient aussi représenter une certaine forme de dépendance, ou encore, servir à exorciser certaines peurs de vivre... Mais depuis ce temps, j'ai surtout compris que l'Évangile n'avait rien de très sécurisant en soi, quand on nous y parle de perdre sa vie, de suivre Jésus, et même de laisser famille et boulot, de tout rendre, ou plutôt de tout donner.

Cette église construite au sommet d'une petite colline, ce qui ajoutait à sa hauteur déjà imposante, dominait toute la région immédiate. J'étais fortement impressionné par l'espace physique qu'elle occupait dans mon environnement. Cette seule description peut nous faire voir la place

centrale que l'Église de ce temps occupait dans ma vie familiale. De façon spontanée, le chapelet en famille avait le pouvoir de tous nous réunir autour de notre vieux radio de bois. Nous vivions au temps, non pas de l'affirmation de soi, de l'autonomie personnelle, mais d'une bienheureuse unanimité et d'une obéissance docile. Une obéissance qu'on confondait souvent en ce temps avec la soumission. Il faut dire qu'on était encore assez loin du pluralisme actuel. Moi, j'allais à la messe avec mon père, et je

vous dis qu'il fallait partir tôt pour se trouver une place dans le jubé. Les nombreux retardataires devaient suivre la messe dans le portique ou même sur le perron. L'Eucharistie était-elle devenue pour ces derniers un rituel vide de sens?

C'était le temps où les familles devaient être nombreuses. Peut-être était-ce là une façon de se déculpabiliser? De toute façon, si de surcroît elles devaient donner un fils ou une fille à l'Église, alors là c'était pratiquement le ciel assuré! La vraie

L'église Saint-Clément sur son piédestal naturel.

L'architecture de cette église reflète une époque et sa mentalité religieuse.



vie existait bien sûr, mais elle venait d'ailleurs et se vivait ailleurs... En somme l'essentiel c'était le ciel! Quant à la morale, celle-ci était indissolublement liée au domaine de la religion: pour être honnête, il fallait être une personne religieuse. Le monde était voulu par Dieu et tous y trouvaient une justification divine.

Je crois bien qu'à cette époque on voyait le changement en terme de rupture et de menace pour les valeurs traditionnelles. Il s'agissait alors de conserver et de préserver plus que d'innover et de construire. Le changement était souvent vu comme une infidélité, plutôt qu'annonciateur de croissance. C'est ainsi que l'obéissance devait prendre le pas sur une recherche d'autonomie, alors

perçue comme une revendication orgueilleuse; et que la fidélité au passé était plus précieuse que l'adaptation aux exigences du temps présent. Dans ce contexte on peut s'imaginer l'impact que Vatican II a pu créer sur les mentalités du temps. C'est qu'il annonçait en quelque sorte que: «la véritable fidélité n'est pas crispée, mais toujours en éveil, confiante en Dieu et en l'homme, elle accompagne allègrement l'imprévisible déploiement spirituel d'un monde en devenir».

Avant les années 60, la messe était une affaire privée.



Une affaire individuelle

J'étais fort fasciné par la beauté architecturale de mon église. Déjà porté à la distraction par mon âge, je dois dire que les célébrations liturgiques en latin me rejoignaient beaucoup moins que les fresques du plafond, qui, elles, avaient la capacité de créer une atmosphère propice au recueillement et à l'adoration. C'est sans doute une question de sensibilité religieuse, mais je demeure encore aujourd'hui attaché à cette atmosphère empreinte de mysticisme. Aussi, je

reconnais qu'elle a joué un certain rôle dans l'enrichissement de mon intériorité.

Mais c'était aussi l'ère où la foi se confinait au domaine du privé. Chacun faisait sa petite affaire sans trop se soucier des autres. Gagner son ciel, ou ne pas aller en enfer, voilà l'objectif individuel de chacun! Les confessions individuelles massives, la popularité des indulgences et du chapelet, la diversité des missels, etc. illustrent assez bien cette privatisation de la foi. Attardons-nous un peu aux

confessionnaires: on allait s'y confesser en file, tête basse, en prenant bien soin d'éviter les regards, et de choisir le prêtre le moins sévère...et pressé d'en finir, on allait y porter son sac de péchés comme on va porter son sac vert au chemin; un peu à l'exemple de la publicité, ce n'était pas l'envie qui nous manquait de donner un bon coup de pied dedans: après tout, ce n'était que de vulgaires péchés du corps... Ensuite, en pécheur repentant et pardonné, on pouvait aller remplir un autre sac, et refaire le même rituel, mais toujours privé de sa dimension communautaire. Car nous n'avions pas encore compris profondément que la rémission des péchés, c'est, tout particulièrement et en premier, la réconciliation entre frères (voir Matt. 6,14). En outre, moi, je n'avais à peu près pas conscience des péchés à caractère collectif. Et en cela j'ai appris très jeune à m'en déculpabiliser à bas prix, en achetant des petits chinois à 25 cents chacun... Faut-il ajouter par ailleurs, que l'époque ne favorisait pas particulièrement l'emprise significative des laïcs sur les affaires pastorales de l'Église.

Laïcs et prêtres

Quand je m'approchais d'un prêtre j'avais toujours l'impression d'être en présence d'un saint homme. Je le voyais un peu comme un surhomme de la contenance avec un pied dans l'antichambre du paradis...appelé d'une manière miraculeuse pour incarner, rien de moins, le Christ sur terre. Je vous laisse imaginer l'impression que j'avais devant un évêque...on dit que mettre quelqu'un sur un piédestal, c'est lui vouer une grande admiration. Sauf que, plus on élève quelqu'un, et plus la blessure risque d'être grave pour lui et pour nous lorsque celui-ci a le malheur de tomber subitement. Évidemment, le sacerdoce fait du prêtre un médiateur entre le Christ et les humains; donc, une personne mise à part, bien sûr; mais qui ne devrait pas en faire un étranger, un séparé, car s'il est un témoin du ciel, il est quand même appelé à exercer son ministère au sein du monde, au coeur des enjeux quotidiens. Cependant, en raison de la conception qu'on avait alors de son rôle de pasteur, il en résultait que le prêtre entretenait avec

les laïcs des rapports interpersonnels généralement distants, voire froids pour certains. Comme s'il craignait qu'on eusse pu le dépouiller d'un mystère dont il était le propriétaire... Pourtant, l'Évangile nous disait, même avant Vatican II, qu'on se rapproche du Christ en se faisant proche des autres, en les laissant entrer dans sa vie, en soi... Par ailleurs, en formant le prêtre pour qu'il ait réponse à tout, ou presque, comment pouvait-il s'engager à fond dans des rapports relationnels significatifs, capables de relativiser un bon nombre de vérités dogmatiques, théologiques, et donc forcément compromettants pour une formation marquée par les absolus du temps?

Confusion

En associant comme une seule et même réalité à la fois l'Église et l'édifice, et l'église et le Peuple de Dieu; cela avait pour conséquence de confondre également foi et religion. De fait, dans ma tête tout cela ne faisait qu'une seule réalité. Beaucoup plus tard, j'ai compris que c'est la foi qui est première, et qui s'inscrit ensuite dans une démarche communautaire, où on retrouve les rites. Aussi, je crois que la foi devrait toujours être en mesure de questionner la religion sur sa fidélité à l'Évangile (voir l'attitude de Jésus à l'égard de sa religion). À la limite faudrait-il aller jusqu'à s'en dissocier au nom même de cet Évangile s'il le fallait. Pourtant, faut-il se souvenir que critiquer la religion c'était à ce moment-là immédiatement associé à de l'anticléricalisme, sinon au communisme.

Le passage

Le passage de l'Église d'hier à l'Église d'aujourd'hui fut marqué par Vatican II. Bien sûr que cet événement déterminant dans l'histoire contemporaine de l'Église ne fut pas l'expression du hasard ou d'une croissance spontanée. De fait, les vieilles outres craquaient depuis déjà quelques temps. L'Esprit y était à l'étroit depuis un bon moment... Pensons au geste symbolique du pape Jean XXIII ouvrant la fenêtre afin de laisser entrer l'air frais. Et ce n'est pas fortuit que cet événement de Vatican II coïncidât avec un bouillonnement social sans précédent sous l'égide de la Révolution tranquille. La



Les évêques du monde réunis lors du concile Vatican II.

soudaineté ainsi que la brutalité des changements provoquèrent une crise des valeurs traditionnelles encore plus importante ici au Québec qu'ailleurs dans le monde: c'est que nous vivions dans une société d'unanimité, de stabilité et de certitudes tranquilles, alors que nous devons passer en dix ans à une société pluraliste (plurielle) et en continuel changement. Une société marquée par le pluralisme de la pensée, des valeurs et des comportements, d'une part, et par l'idéologie de la société de consommation et par les effets du matérialisme d'autre part. Une société qui promet des rapports humains caractérisés par l'efficacité et la compétition individuelle, et qui se construit sans faire référence aux valeurs chrétiennes.

Mon cheminement pastoral

Compte tenu que ces propos se présentent avant tout sous une forme de témoignage, je crois qu'il serait utile, avant d'aller plus loin, que vous puissiez connaître davantage mon cheminement en Église: la source de ma motivation profonde se situe dans ma soif de respect

et d'acceptation inconditionnelle à l'égard de la personne humaine. Aussi, je peux dire que le mystère de l'autre, sa singularité, me passionne autant que celle qui m'habite. Et c'est sans doute cela qui me dispose à me rendre disponible spontanément à son égard, pour dépasser la superficialité des rapports impersonnels. Or, en raison de cette disponibilité, je me suis toujours considéré comme engagé dans l'Église sorteuse, celle qui se vit en plein quotidien... Donc, faire Église, signifie pour moi surtout de promouvoir et de vivre dans la croissance et l'humanisation de ceux et celles qui font partie de mon quotidien. Même si c'est avec les plus proches que ce défi chrétien s'avère le plus exigeant, voire impossible à relever parfois...

En vivant un célibat qui s'imposait bien au-delà de ce que j'avais souhaité vivre, j'ai éprouvé à un moment donné de ma vie le besoin de m'engager d'une façon plus formelle et plus compromettante. J'ai compris également que la fécondité spirituelle n'avait rien à envier à la fécondité du couple, et que finalement

c'était la première qui donnait du sens à la seconde...

Or, voici qu'en 1978 je me suis engagé avec d'autres dans la fondation d'un conseil paroissial de pastorale à Saint-Paul Apôtre. Je dois dire ici que ce fut un tournant significatif dans mon existence. Cet engagement s'inscrivait alors comme une continuité dans mon cheminement personnel et spirituel; il répondait à deux besoins: l'un, de mettre mes talents au service de ma communauté paroissiale, et puis l'autre, d'approfondir, à la lumière de ma foi, l'intelligence des réalités pastorales (religieuses), humaines et spirituelles. Voilà pourquoi j'en suis à ma cinquième année en formation pastorale (une formation donnée par le Centre de formation pastorale (Cefop) du diocèse de Valleyfield). En ce début de chapitre j'ai parlé de respect; bien sûr qu'il y a diverses façons d'exprimer ce respect, dont celui, je crois, de se préparer sérieusement à servir les autres avec compétence.

L'Église d'aujourd'hui

Dans les propos qui vont suivre je vais surtout soulever les aspects qui caractérisent l'Église d'aujourd'hui, non pas pour l'idéaliser par rapport à celle d'hier, car elle porte elle aussi sa part de pauvreté et de limites... Elle porte d'abord les miennes, en dépit de mes bonnes

intentions et de ma soif de fidélité. D'ailleurs, je vais terminer mon témoignage en soulignant quelques-uns des défis majeurs qui la confrontent quotidiennement. Si je veux davantage insister sur ses forces, c'est qu'elles sont porteuses d'un dynamisme pastoral fort déterminant pour la croissance spirituelle de toute personne vivant dans nos communautés de foi. Des forces également déterminantes pour une Église qui a pour mission de révéler et de faire rencontrer Jésus-Christ (sa fonction médiatrice), et pour sa mission de dire une parole de vérité sur Dieu toujours actuelle et vivante (sa fonction d'authentification).

On a écrit des milliers de pages sur l'Église depuis Vatican II. Aussi, je ne relèverai que quelques aspects qui m'ont le plus marqué.

L'Église, pyramide inversée

Si je crois à l'Église, c'est avant tout parce que j'ai foi que c'est l'Esprit qui l'anime et qui la met en marche. Ceci dit, je crois bien que du temps où elle se

^a Mgr Percival Caza, 4^e évêque de Valleyfield, pose ici avec le «bon pape Jean XXIII» lors de la première session de Vatican II à l'automne 1962.

^b Mgr Robert Lebel, 6^e évêque de Valleyfield, avec le pape Jean-Paul II à l'automne 1983 lors du synode sur la famille auquel il participait.

^c Mgr Guy Bélanger, 5^e évêque de Valleyfield, remet au pape Paul VI son rapport diocésain lors d'une rencontre des évêques de l'Inter-Montréal à Rome en 1972.



croyait arrivée (l'Église triomphante), on peut dire que la marche était loin d'être évidente... Mais indépendamment de sa vulnérabilité légendaire, nous savons que l'Esprit ne l'a jamais lâchée. Je serais plutôt porté à croire que c'est la tête qui l'a lâchée par moment...! De toute façon, l'Esprit-Saint ne travaille pas seulement, ni surtout, la tête de son Église, mais tout le corps. Un corps qui déborde de loin les cadres que les hommes voudraient bien lui donner... C'est sans doute cette constatation prophétique qui nous a valu le renversement de la pyramide ecclésiale. Nous devons reconnaître qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir mais le mouvement est enclenché et je crois qu'il est irréversible. Si on doute du chemin parcouru on a seulement à se rappeler ce texte de Vatican II (*Dignitatis Humanae* no 3) «La vérité doit être cherchée (...) par une libre recherche, avec l'aide du magistère, c'est-à-dire de l'enseignement, de l'échange et du dialogue par lesquels les uns exposent aux autres la vérité qu'ils ont trouvée ou pensent avoir trouvée, afin de s'aider mutuellement dans la quête de la vérité; la vérité une fois connue, c'est par un assentiment personnel qu'il faut y adhérer fermement».

Une pyramide qui tient en équilibre sur sa pointe ce n'est pas particulièrement facile en soi. Cependant, à partir de ce texte on peut réaliser que l'Église d'aujourd'hui, en dehors de la vérité révélée par l'Évangile, ne se croit plus en possession de toute la vérité sur toutes les questions concernant l'existence humaine. Donc, ne l'ayant que partiellement, elle s'inscrit dans la dynamique d'une recherche de vérité encore plus grande. Cette attitude, faut-il le répéter, témoigne d'un tournant décisif dans sa longue histoire.

Une Église incarnée

J'ai longtemps entendu et cru que nous devions accepter de nous résigner à notre sort: «Né pour un petit pain ou pour pas de pain du tout, tu le resteras car c'est là la volonté divine». Et que de toute façon nos misères allaient, en quelque sorte, nous paver la voie vers une meilleure place au ciel... Nous n'étions sans doute pas les plus pauvres chez nous, mais

ayant vécu dans une famille où le père ne travaillait que six mois par année, je dois dire qu'un tel discours n'avait rien pour me rejoindre. Non, ça me questionnait plutôt sur la crédibilité d'un Dieu qui récompensait les misères vécues par les gens, comme si elles avaient le pouvoir d'acheter le ciel...

Aussi, j'ai compris plus tard qu'il n'était pas question de sacrifier la misère dans les béatitudes. Mieux comprises, elles avaient pour mission de proclamer que les misères humaines étaient condamnées à perdre leur sinistre combat de mort... Et que les souffrances n'avaient pas tant la faculté de nous conduire au ciel, que de conduire Dieu là où il y avait de la souffrance, là où il y avait des êtres en devenir.

Maintenant l'Église ne nous appelle plus à la résignation passive, elle nous dit essentiellement que la souffrance, la misère et le mal, sont des réalités qui concernent d'abord les humains. Si le tiers-monde manque de pain, ça concerne sûrement Dieu, mais c'est par mes mains ou mes moyens qu'il peut leur en donner. On a enfin compris que Dieu n'était pas un magicien qui nous impose d'avoir du cœur...ou qui multiplie les pains pour nous épargner d'en donner par nous-mêmes. En cela il voulait avant tout nous apprendre à partager le pain disponible.

Ainsi, l'Église d'aujourd'hui se sent nettement plus concernée par la condition humaine, par la transformation du monde actuel, afin de favoriser et soutenir l'avènement d'une plus grande justice entre les humains. Car c'est ce monde qui doit devenir tout autre s'il veut être en mesure d'accueillir le Royaume de Dieu en plénitude. Aussi, l'Église se sent moins en contradiction entre son culte à Dieu et sa participation à la construction d'un monde meilleur. Maintenant elle voit plutôt une contradiction entre le fait de prétendre croire dans le Dieu de Jésus-Christ, puis, le fait de se tenir à l'écart ou en marge du monde. On doit reconnaître qu'elle est radicalement plus soucieuse de son incarnation en pleine pâte humaine, et de sa mission de la faire lever jusqu'à sa pleine et entière réalisation. Donc elle sait

qu'elle n'a d'autre avenir que de se constituer comme un peuple en croissance vers une véritable communion fraternelle et universelle autour d'un même Père en marche vers notre complète libération et notre Salut.

Conclusion

Mon expérience de la paroisse m'a vite fait constater que son originalité et sa richesse lui venaient d'abord de la diversité des personnes qui la constituaient. Mais je reconnais facilement que c'est loin d'être une mince affaire que d'accueillir dans la tolérance toute une variété de besoins et d'attentes souvent plus contradictoires que complémentaires. Aussi, ce pluralisme interne tend à l'amener à se situer entre un conservatisme et un modernisme excessifs.

Oui je crois à la communauté paroissiale et j'y suis fortement attaché. Sans doute parce qu'elle n'a rien de la secte et qu'elle se veut un lieu de rassemblement ouvert et accueillant pour toutes les personnes, sans discrimination préalable. Elle est un peu comme un relais où on va puiser un support spirituel et fraternel, afin de mieux s'engager chacun dans notre quotidienneté. J'y suis également attaché pour le défi constant qu'elle pose à ceux et celles qui s'engagent à fond dans sa pastorale. La coresponsabilité à laquelle elle nous convoque, c'est bien beau en théorie mais c'est sur son terrain qu'on révèle sa disponibilité réelle pour le service des autres. Voilà le mot clef: servir plutôt que de se servir... De fait, même si le renoncement fait partie intégrante de la dimension chrétienne, vous ne me verrez pas affirmer ici que ça va de soi dès qu'on s'engage en Église. Non, je crois que la gratuité est un autre défi qui confronte la pastorale paroissiale.

Des défis, la paroisse en porte beaucoup d'autres et de fort exigeants. En voici d'autres:

— pensons aux efforts qu'elle doit déployer pour préserver un héritage spirituel et institutionnel qui lui vient tant de l'Évangile que de la Tradition, puis à la fois se façonner un visage original, bien

incarné dans son milieu propre;

— pensons qu'elle doit promouvoir cette diversité de visages qui la compose, tout en nous rappelant constamment qu'elle a aussi pour finalité, non pas de nous fractionner en groupuscules d'affinité, mais de nous amener, dans le respect de cette diversité à reconnaître en elle un seul chemin: Jésus-Christ;

— pensons qu'elle doit ménager les sensibilités des divers groupes d'âge. Faire accepter les inévitables compromis et les limites imposées par sa pluralité, ainsi que par les lenteurs inhérentes à sa lourdeur. Mais sans pour autant trop brimer toute créativité ou empêcher tout changement devenu indispensable pour la sauvegarde de sa cohérence pastorale;

— pensons qu'à la suite de Jésus elle doit proposer et favoriser chez ses paroissiens la pleine croissance de tout leur être, sans leur donner l'image par ailleurs d'une communauté bien installée dans un statu quo ou un laisser aller pastoral. Sinon comment pourrait-elle demeurer crédible à leurs yeux?;

— pensons au phénomène des distants: Est-ce en raison d'une vie peu signifiante de notre communauté? De la nécessité de changer certaines attitudes à leur égard? D'une trop grande rigidité de l'Église envers ceux qui vivent des situations difficiles telles que le divorce, contraception, etc.? De négligence, inconséquence, ignorance pratique de ce que sont pour eux la foi chrétienne et l'Église?;

— pensons qu'elle doit éviter de devenir une patente dans les mains de quelques personnes... Qu'elle doit éviter de devenir un fast food pour clients pressés;

— pensons qu'elle doit accueillir et intégrer ses jeunes en son sein, sans toutefois les confiner dans des lieux les moins dérangeants;

— pensons enfin qu'elle doit promouvoir l'approfondissement de la foi, afin de favoriser une foi plus éclairée et donc plus responsable. Une foi porteuse de sens et alors capable de répondre aux questionnements que pose un monde devenu pluraliste.

Des défis, nous pourrions sûrement en souligner encore, car ils sont fort nombreux: les exigences que ces défis

portent sont et seront toujours à la mesure de l'Évangile que notre communauté a pour mission de proclamer. Cependant, est-il utile d'ajouter que ceux-ci ne relèvent, non pas de quelques initiatives individuelles; ils sont plutôt une tâche pour l'ensemble de notre communauté paroissiale, en étroite solidarité avec la grande communauté diocésaine. Ceci dit, considérons avant tout que nous serions impuissants à accomplir une telle tâche, sans la présence de l'Esprit qui seul peut nous engager solidairement à les relever.

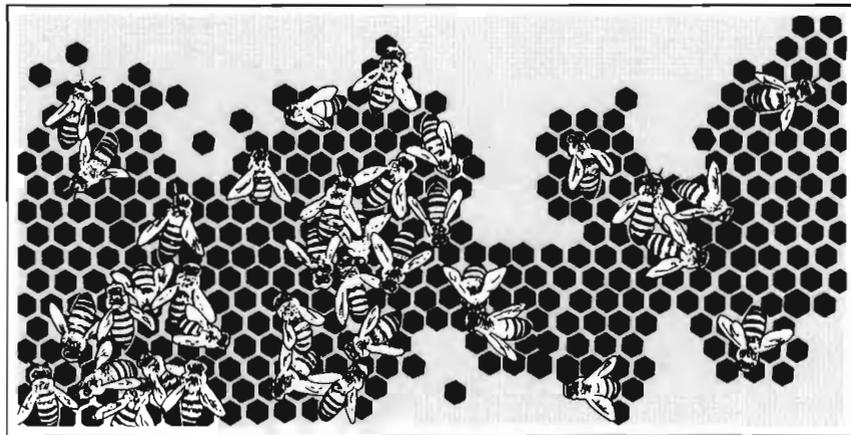
Il ne s'agit pas non plus de rêver à une communauté parfaite que nous pourrions alors aimer sans effort. Non, c'est aujourd'hui que j'y crois, malgré ses faiblesses. Aimer cette Église malgré sa vulnérabilité, ça veut dire concrètement d'être en mesure de me laisser aimer en dépit de mes propres faiblesses. Croire à cette communauté, c'est aussi synonyme d'être capable de remettre en question les motivations qui suscitent mon engagement. Cette adhésion à l'Église de Jésus-Christ implique également la recherche d'une foi plus adulte capable de lucidité et de discernement... Car nous avons tous la mission comme baptisés, de nous humaniser mutuellement dans la vérité et dans la fidélité du message évangélique.

Comment ne pas avoir du respect et de l'attachement pour cette Église paroissiale qui est l'Église du Christ, et de personne d'autre! Qu'elle ait comme titulaire Saint-Paul ou Saint-Clément... Sans elle, sans la grande Église qui puise sa source dans les premières communautés de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean, je n'aurais sans doute jamais rencontré Jésus. Aussi, il serait demeuré un étranger, un héros original peut-être, mais un héros mort enfermé dans un lointain passé. Or, grâce à elle, car il a voulu avoir besoin des humains, Jésus-Christ se laisse rencontrer, ou plutôt il prend l'initiative de la rencontre pour ceux et celles qui le cherchent dans leur coeur. (Voir les disciples d'Emmaüs: Luc 24,13-33; voir également la conversion de Paul: Actes 9,1-19). Et ainsi il se révèle comme étant toujours vivant et agissant ici et

maintenant.

Enfin, je laisse le mot de la fin à Petru Dumitriu qui écrit dans son livre l'Évangile de Marc: «C'est très curieux d'être chrétien. Plus, très intéressant d'être chrétien. C'est passionnant, fascinant, on ne peut plus cesser de l'être. Mais c'est terriblement difficile, incroyable, improbable, paradoxal. À vrai dire, c'est impossible: et en même temps la chose la plus facile du monde: on ne peut pas s'en empêcher. Il suffit d'aimer le Christ. Et une fois rencontré dans l'Évangile, comment ne pas l'aimer?»

Chapitre II



Un essaimage

Dans le dictionnaire Petit Larousse on définit ainsi un essaimage: «Multiplication des colonies d'abeilles consistant dans l'émigration d'une partie de la population d'une ruche». En ce sens, la fondation de la paroisse Saint-Paul est un essaimage. Une partie de la population pratiquante, alors de Saint-Clément, manifeste en 1958, le besoin d'essaimer, de fonder une autre paroisse, pour les raisons suivantes:

- la surpopulation pratiquante de la paroisse Saint-Clément;
- puis l'éloignement de la paroisse-mère pour les paroissiens de la partie sud-est de Saint-Clément, ceux du rang de la Beauce, du rang Saint-Zéphirin et;
- un très important développement domiciliaire projeté en 1958 pour la partie nord-est de la paroisse Saint-Clément.

Une pétition à l'évêque de Valleyfield

Il y eut alors une première démarche sous forme d'une pétition. Des quelques 200 familles résidant alors sur le territoire de la future paroisse et désireuses d'avoir une église en leur centre tel qu'indiqué sur la pétition, 163 signèrent (104

propriétaires et 59 locataires). Cette pétition datée du 24 octobre 1958 fut présentée à l'évêque de Valleyfield par trois représentants dont l'identité n'est pas connue.

Les procédures entourant le décret de fondation

Suite à cette pétition, Mgr Joseph-Alfred Langlois, alors évêque de Valleyfield, amorce les procédures normales pour donner suite à pareille requête. Il demande évidemment l'avis du curé de Saint-Clément, Mgr Dominique Julien, (lettre du 3 novembre 1958) sur la possibilité d'ériger une nouvelle paroisse en la détachant du territoire et de la population appartenant jusque-là à Saint-Clément de Beauharnois. Dans une lettre datée du 15 novembre 1958, Mgr Julien répond que non seulement il y est favorable mais qu'il prévoit même la fondation de deux autres paroisses à part celle-ci déjà projetée. Il engage, par la même lettre, la paroisse dont il est curé, à contribuer 10 000 \$ pour la future paroisse. On trouve un complément

Vue à vol d'oiseau de Beauharnois regardant vers le nord en haut, l'ouest à gauche et l'est à droite.



d'information au sujet de la planification à long terme de la paroisse-mère Saint-Clément. Au livre des minutes d'une assemblée des marguilliers tenue le 20 mai 1958, il y est mentionné que le curé Julien leur fait part de sa volonté de prévoir et d'implanter trois autres paroisses issues de Saint-Clément. (Il y avait eu Melocheville en 1943 et Maple Grove en 1955).

— une dont l'église serait érigée sur la rue Trudeau;

— une dont l'église serait érigée sur la rue Saint-Paul (actuellement Hébert) sur le terrain acquis à cette fin par le curé Bissonnette en 1949;

— une autre dont l'église serait érigée sur la rue Saint-André (près de l'École Notre-Dame).

Mgr Langlois consulte aussi son chapitre. Le code de Droit Canon et la coutume veulent que, pour l'érection d'une nouvelle paroisse ou toute autre décision importante, l'évêque consulte le chapitre. Cette institution existe encore aujourd'hui: elle est constituée de «chanoines titulaires» véritables conseillers de l'évêque.

Quant aux «chanoines honoraires» c'était un titre purement honorifique, accordé en reconnaissance des mérites particuliers, de la dignité ou de la fonction d'un prêtre dans l'Église. Le titre de Monseigneur était également honorifique et désignait un «prélat d'honneur» ou «prélat domestique».

Donc, après consultation du chapitre, et sans aucun doute (nous le savons par des proches de Mgr Langlois) après consultation de certains paroissiens de Saint-Clément, signataires de la pétition, Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, émet en date du 1er mars 1959, un «décret ordonnant l'érection de la desserte Saint-Paul Apôtre de Beauharnois avec Fête patronale le 25 janvier».

L'ordonnance de l'ordinaire érigeant la desserte

Ordinaire: «expression désignant l'autorité suprême dans un diocèse».

Ordonnance: «acte légal qui émane d'une autorité souveraine».

Érection: «synonyme d'établissement».

Sans publier intégralement le texte légal qui a permis à Saint-Paul de naître, nous vous en présentons de larges extraits, les commentant au besoin.

Dans cette ordonnance, l'Ordinaire de Valleyfield commence par invoquer la requête d'un grand nombre de paroissiens de Saint-Clément habitant la partie sud-est de la ville de Beauharnois.



Il invoque aussi la distance qui sépare cette partie de la paroisse de l'église-mère et surtout l'insuffisance de l'unique église Saint-Clément par suite de l'accroissement de la population. Il invoque aussi le nombre imposant de citoyens habitant cette partie de la paroisse, et la possibilité de ces paroissiens de faire face aux obligations résultant de l'érection au moins d'une chapelle de secours, il invoque le fait aussi de la possession d'un terrain convenable déjà acquis en vue de la construction d'une église. Il invoque l'opportunité de procéder le plus tôt

Mgr J.-A. Langlois pose avec son «chapitre» des années 1955-1960.

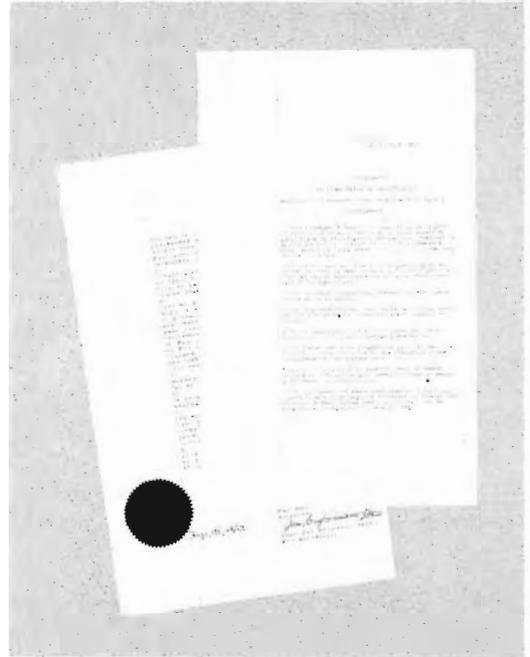
possible à la réalisation de ce projet par l'érection d'une corporation ecclésiastique en ce lieu: terme légal équivalent de «Fabrique». Il indique qu'il ne peut être question pour le moment de paroisse définitive avec prêtre résidant et corps traditionnel de marguilliers; (c'est déjà, par la négative, une définition de ce qu'est une desserte de secours).

Il invoque les formalités canoniques remplies à date, soit l'avis favorable du chapitre diocésain donné le 2 février 1959, et l'avis favorable de Mgr Dominique Julien en date du 15 novembre 1958. Et c'est après avoir invoqué le nom de Dieu et n'ayant en vue que le salut des âmes dont il a la charge que Mgr Langlois décide d'ériger, pour le 1er mars 1959, une desserte régulière ou mission de secours de Saint-Clément, pour fins religieuses exclusivement.

Et en voici les limites: «Cette nouvelle desserte sera bornée au nord, en partie vers l'est, par la voie ferrée du New-York Central jusqu'à la rue Sainte-Catherine et en partie, par la rue Saint-Clément, incluse dans cette nouvelle paroisse jusqu'au chemin de fer du Canadien National; à l'est, par la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, au sud, par la paroisse Sainte-Martine et à l'ouest, par le chemin de fer du Canadien National jusqu'au New-York Central!»

«Il est entendu que tous les fidèles établis ou à établir dans lesdites limites demeurent au civil ce qu'ils sont actuellement à l'égard de la ville de Beauharnois en particulier en ce qui concerne l'administration municipale et scolaire». Voilà une distinction que nous avons expliquée dans l'introduction de ce livre. Le seul prêtre chargé de la direction spirituelle de la nouvelle desserte est le curé de Beauharnois «pro-tempore», c'est-à-dire jusqu'à nouvel ordre, qui s'acquittera par lui-même ou par un des prêtres approuvés à cette fin, des fonctions de desservant ou administrateur.

«Pour tous les services d'ordre religieux, visites des malades, baptêmes, mariages, sépultures, les fidèles s'adresseront au presbytère et à l'église Saint-Clément en attendant qu'une église soit mise à la disposition du culte dans cette partie est de la municipalité de Beauharnois et les fidèles continueront de se réunir à Saint-Clément comme



de coutume. L'administration temporelle jusqu'à nouvel ordre, se fera en fidéicommiss par un comité local composé du curé susnommé, celui de Saint-Clément ou de son représentant et de cinq syndics nommés par nous-mêmes».

«Nous nommons par les présentes comme syndics de la nouvelle desserte, révocable à notre volonté, MM. Edmour Daoust, J.-F. Gustave Gendron, Léopold Gendron, Antoine Lévesque et Aimé Sauvé. Comme président ce sera M. J.-F. Gustave Gendron et comme secrétaire M. Aimé Sauvé. Selon le droit paroissial toutes les résolutions des syndics seront discutées en assemblée régulière présidée par le curé de Saint-Clément et soumis à l'approbation de l'Ordinaire de Valleyfield».

Dans les archives de l'Évêché de Valleyfield, concernant la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois, nous avons trouvé une lettre où Mgr Julien suggère nommément les cinq personnes que Mgr Langlois dans l'ordonnance de fondation désigne comme syndics. Le mot syndic dans le cas signifie «administrateur désigné».

«Les chèques seront signés par le curé de Beauharnois et par un syndic délégué par le Comité des syndics; advenant le cas de la disparition de l'un ou l'autre des syndics pour cause de maladie, de décès, d'absence définitive de la desserte, de démission légitimement offerte et acceptée par l'évêque, le ou les successeurs devront être nommés par l'Ordinaire».



Dans une classe de l'externat classique de Beauharnois s'est tenue le 9 mars 1959, la première réunion de nos fondateurs de Saint-Paul; de gauche à droite: M. Léopold Gendron, M. Edmour Daoust, M. J.-F. Gustave Gendron, Mgr Dominique Julieu, M. Aimé Sauvé, M. Antoine Lévesque.

«La caisse de la desserte sera formée des dons et des contributions volontaires des fidèles et des collectes de la taxe des bancs. Et, une fois l'église construite, selon l'usage en cours à Beauharnois, du casuel résultant des actes religieux ordinaires accomplis dans ladite chapelle de secours et de la dime support ou capitation en vigueur dans ce diocèse». (Le casuel, c'était le revenu qu'on tirait dans chaque cas de baptême, de sépulture et de mariage). «Le Comité local des syndicats avec le curé de Saint-Clément ne pourra créer aucune obligation contre la paroisse-mère, ni contre aucun particulier fréquentant la desserte, autrement que par résolution formelle et approuvée par qui de droit».

«La desserte, une fois l'église construite, constituant une corporation canonique distincte, dorénavant, de celle de Saint-Clément, supportera sa part de contribution aux collectes diocésaines commandées, la taxe diocésaine et les frais du prêtre desservant. Les honoraires du desservant, jusqu'à nouvel ordre, seront de dix dollars par dimanche et fête d'obligation».

«La reddition des comptes de la nouvelle desserte devra être faite chaque année et transmise à l'Évêché en même temps que le rapport paroissial de Saint-Clément. La propriété meuble et immeuble de la desserte une fois organisée sera propriété de la paroisse qui pourra être érigée sur place ou sera passée en bonne et due forme par le comité, soit la Fabrique de la paroisse Saint-Clément si celle-ci accepte, soit la Corporation épiscopale de Valleyfield qui pourra l'accepter sans autre obligation que

d'assurer le service religieux dans la mesure du possible au dit lieu».

«Sera la présente ordonnance lue au prône de Saint-Clément de Beauharnois au moins dans ses parties principales et fondamentales, le premier dimanche après sa réception».

Une analyse postérieure de la réalité

Devant les motifs de fondation de la desserte Saint-Paul Apôtre de Beauharnois nous devons constater que l'importance de ces motifs a été gonflée, exagérée. Deux cents familles, c'était vraiment peu pour fonder une paroisse. Plus d'espoir et d'optimisme que de réalisme dans cette grande décision.

Les moyens financiers d'organiser une paroisse, de bâtir une église, eux aussi, étaient fondés plus sur des espoirs que sur des faits réels. En 1958, à l'automne, rien ne laissait présager la désaffection de l'assistance aux messes dominicales, ni, encore à ce moment-là, l'abandon des pratiques religieuses populaires.



Deux églises assez rapprochées physiquement pour une population qui n'a jamais «explosé» selon les attentes.

De sorte qu'en 1968, le vicaire général du diocèse, Mgr Hozael Aganier a rédigé un projet de texte, à être approuvé par les paroisses et par différentes instances diocésaines, visant à établir les étapes à suivre dans l'organisation de futures paroisses. Après toutes ces difficultés, on voulait prévenir pour le futur. Encore ici, sans publier tout ce texte en voici de larges extraits avec commentaires et applications à Saint-Paul au besoin.

Un premier point dans ce projet de texte pour l'organisation de futures paroisses porte le titre: «Risque de l'imprévision au plan religieux». On y lit: «L'inorganisation religieuse des communautés chrétiennes assez importantes accentue le mouvement de déchristianisation et d'indifférence à l'égard de l'Église et de la pratique religieuse».

Dans le même texte on parlait aussi de risque d'imprévision au plan matériel. «Si l'endroit des immeubles paroissiaux n'a pas été situé à l'avance nous courons le risque de ne pouvoir avoir le terrain et de devoir payer un prix excessif». Le deuxième point de ce projet de texte servant de ligne directrice pour l'érection de nouvelles paroisses s'intitulait: «Nécessité de prévenir les risques de l'improvisation et de l'imprévision». «Un prêtre, attaché de préférence à la paroisse-mère, reçoit la responsabilité d'un groupe qui pourrait devenir une paroisse. La célébration eucharistique dominicale est assurée d'abord dans une salle, une école élémentaire par exemple. Le prêtre doit faire la visite paroissiale; cette communauté chrétienne se réunissant dans une salle reçoit son autonomie financière. Un capital ainsi peut s'accumuler. Si cette communauté chrétienne est trop éloignée de la paroisse-mère, le prêtre responsable pourrait louer un sous-sol de maison privée afin d'être à la disposition des gens

deux ou trois après-midi et soirs par semaine». D'autres prévisions étaient mises en place: prévision d'un emplacement pour les immeubles paroissiaux et parmi ces prévisions on demandait d'acheter un terrain. À Saint-Paul cela avait été prévu. Une autre prévision: «Attendre d'avoir environ 500 familles avant de commencer une construction». Saint-Paul n'aurait jamais existé si ce texte avait été publié dix ans plus tôt, soit en 1958. «Quand il y a un groupe assez nombreux, nous pouvons prévoir plus facilement où se situera le reste des familles qui viendront compléter cette paroisse. Prévoir une paroisse d'environ 800 à 1 200 familles». En 1985, 25 ans après sa fondation, Saint-Paul n'a pas tout à fait 700 familles.

Continuons: «Exiger que cette communauté chrétienne puisse payer comptant 40 à 50 % de la construction de l'église et des édifices paroissiaux. Ceci est possible, à condition qu'elle ait été regroupée, cette paroisse à construire, depuis cinq ou dix ans». Dans le cas de Saint-Paul, la construction a commencé, nous le verrons au chapitre suivant, dans l'année même de la pétition; les conditions économiques à ce moment-là ont été catastrophiques, le coût de la construction a été absolument, complètement absorbé, en forme de dette et non pas comme il était suggéré en 1968, à 40 ou 50% d'avance.

Tout cela était un projet de texte mais le vicaire général de ce temps-là se basait sur les faits passés pour décréter ainsi ou se proposer de faire des règles de cet ordre-là. Si nous avons mis sous nos yeux ce texte et l'avons commenté c'est pour constater que la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois a bien failli ne jamais naître. Si on avait été plus

prévoyant, elle n'aurait jamais existé!

Les autorités religieuses et les syndics de 1959 à 1960 sont nos fondateurs et les pères de notre communauté chrétienne. Ils ont accepté d'exaucer un désir d'une partie de la population; ils y ont travaillé du mieux qu'ils pouvaient et nous les en remercions sincèrement.

Les personnages en autorité lors de la fondation

Nous présentons maintenant deux personnages en fonction d'autorité en 1958 et 1959, souvent mentionnés dans l'histoire de la fondation de la desserte de secours à Beauharnois.

En premier lieu, Mgr Joseph-Alfred Langlois. Né en 1876, originaire de Sainte-Claire de Dorchester, à l'est de la Beauce, diocèse de Québec; évêque auxiliaire de Québec avant de devenir en 1926, le troisième évêque du diocèse de Valleyfield, successeur de Mgr Raymond-Marie Rouleau, dominicain, appelé au siège archiepiscopal de Québec.

Mgr Langlois a toujours eu la nostalgie de son coin de pays et a vécu retiré. Homme pieux, d'une dignité presque inégalée; les photos des années 1958 et 1959, nous révèlent un noble vieillard; son éloquence rare était un enchantement pour le coeur et l'esprit. Il a profondément marqué l'Église de son temps. Décédé en 1966, il a laissé le souvenir d'un évêque remarquable. De 48 paroisses et dessertes en 1926, le diocèse de Valleyfield en comptait 65 en 1966.

Mgr Dominique Julien, prélat d'honneur, était originaire de Saint-Timothée, membre d'une nombreuse famille terrienne. Il était un homme de grande spiritualité; un passionné de saint Paul, et de ses lettres du Nouveau Testament. Il a fait carrière pendant vingt-cinq ans comme professeur, puis supérieur, au Séminaire de Valleyfield; il

était un éducateur né.

Il a consacré beaucoup de temps à l'éducation de la foi des adultes et à l'éducation tout court. Pour favoriser l'instruction des jeunes de Beauharnois désireux d'entreprendre leurs études, il y fonda en 1958 un externat classique rattaché au Séminaire de Valleyfield. On y enseignait les deux premières années du cours classique. Il y alla beaucoup de ses propres deniers pour le fonctionnement de cette institution. Mgr Julien était presque



obsédé par le souci de noyauter des vocations sacerdotales et religieuses; il était d'un grand zèle auprès de la jeunesse et auprès de ses paroissiens en général. La paroisse de Saint-Clément de Beauharnois l'a connu comme curé pendant de nombreuses années de 1952 à 1967; au moment de la fondation de Saint-Paul Apôtre en 1958, Mgr Julien était dans la force de l'âge, au sommet de sa forme.

Visite officielle de l'église toute neuve, le 17 juillet 1960. De gauche à droite: l'abbé Lucien Beauchamp, le curé Quenneville, Mgr Langlois, Mgr Dominique Julien, l'abbé François Laurin.

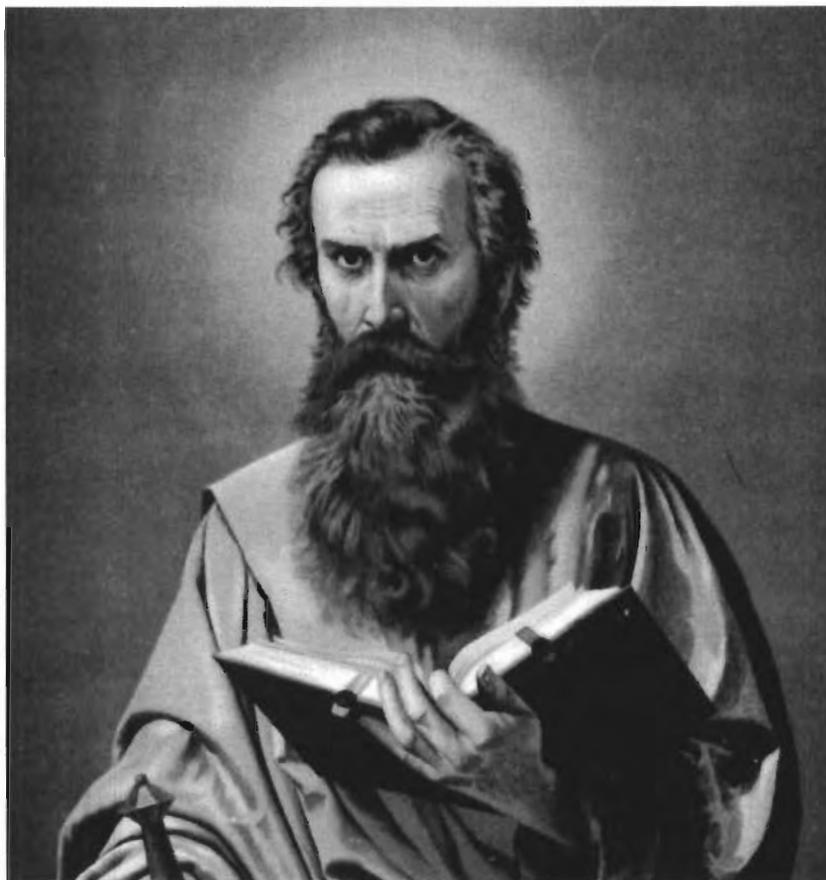
Notre patron, Saint-Paul Apôtre

Le journal diocésain «Le Salaberry», patronné par l'Église catholique du diocèse de Valleyfield, dans son édition du 5 mars 1959, mentionne simplement le choix, par Mgr Langlois, de Saint-Paul Apôtre comme patron de la future paroisse. Suggestion de Mgr Julien? ...nous n'avons rien découvert pour appuyer cette hypothèse.

Sa biographie

Près du tiers de notre Nouveau Testament parle ou fait parler Paul, un juif qui s'appelait aussi Saoul. Né de parents riches à Tarse, en Turquie actuelle; considéré comme citoyen romain, instruit dans la religion juive en ce qu'elle avait de plus pieux et de plus exigeant: le pharisaïsme. Il parlait sûrement l'hébreu, l'araméen, le grec et le latin, phénomène

Une peinture ancienne représentant notre saint patron.



rare en son temps et qui dénotait un homme ouvert et universel. Ce Paul de Tarse a marqué l'Église chrétienne au point qu'elle ne serait pas ce qu'elle est s'il n'eut point été là....

Puisque Jésus est mort vers l'an 33 de notre ère, l'histoire est sûre que Paul n'a pas connu le fondateur du Christianisme, et n'a pas été non plus l'un des douze apôtres. Cependant, il s'est lui-même proclamé apôtre autant que les autres, grâce à l'expérience mystique qu'il a eu du Christ. Ne disait-il pas que «pour lui, vivre c'est le Christ».

Il en avait pas toujours été ainsi... En bon juif fervent il a d'abord combattu et persécuté la nouvelle religion de Jésus... On le rencontre pour la première fois à Jérusalem en 36 pendant que les juifs lapident Étienne, faisant ainsi le premier martyr du Christianisme: Paul est là qui garde les vêtements de ceux qui lancent des pierres meurtrières... (Actes 7, 58). Quelques jours plus tard il part pour Damas, alors et encore capitale de la Syrie, muni d'un mandat du grand prêtre, autorité suprême du judaïsme, pour aller y démanteler la communauté naissante des chrétiens qui se sont réfugiés là. C'est dire la confiance dont Saoul jouissait auprès des autorités religieuses, et aussi les convictions qui l'animaient.

C'est en route pour Damas qu'il est mystérieusement terrassé, chaviré, reviré, au physique et au psychologique...et que s'ensuit le bouleversement de sa vie. Saoul de Tarse, le juif pharisien, devient Paul, apôtre; le persécuteur s'apprête à devenir le plus grand missionnaire de la nouvelle voie: il a «été saisi, empoigné, par le Christ». (1 Cor 15, 8-9; Ph 3, 6.12; Gal. 1, 15-23).

Il se passe treize ans de retraite, de méditation, de préparation, avant qu'il ne soit reconnu apte à répandre la bonne nouvelle du Salut de Jésus. Personne ne l'a jamais fait comme lui, avec autant de sacrifices, autant de passion, par la parole et l'écrit, en autant de lieux différents, auprès de classes sociales si diversifiées. Ses anciens coreligionnaires juifs lui en veulent et le persécutent à leur tour. De

49 à 58 il s'en tire assez bien. Mais de 58 à 63 il est soumis à un long procès, à moitié prisonnier. En 66, c'est à Rome qu'il succombe au glaive, décapité, sous la persécution de Néron.

Motivation de son choix

Une hypothèse sur la motivation de Mgr Langlois à donner Saint-Paul Apôtre comme patron à la nouvelle paroisse serait l'événement historique marquant du 25 janvier 1959, où, dans l'église Saint-Paul-hors-les-murs, une des grandes basiliques de Rome, Jean XXIII, élu pape à peine un an auparavant, a déclaré, pour la première fois, son intention de convoquer un concile oecuménique. Le pape Jean XXIII avait célébré la messe à Saint-Paul-hors-les-murs et fait un sermon dans l'abbaye des bénédictins qui jouxte cette basilique; c'était la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, clôturée, comme chaque année, le 25 janvier, fête de la conversion de Saint-Paul.

Tous les évêques du monde entier étaient donc déjà convoqués à participer à ce premier grand concile oecuménique depuis le concile de Vatican I de 1870 définissant l'infaillibilité pontificale. (Le concile oecuménique précédant celui de Vatican I avait été le concile de Trente terminé en 1563).

La vénération de Mgr Julien pour Saint-Paul et l'invitation de Jean XXIII à Saint-Paul-hors-les-murs à un prochain concile oecuménique; voilà deux motivations possibles justifiant le patronage de Saint-Paul Apôtre pour la nouvelle paroisse.

Les relations paroisse-mère et paroisse-fille

Un autre point important à traiter dans ce chapitre sur l'essaimage de la paroisse Saint-Paul Apôtre, ce sont les relations mère-fille surtout dans les origines, puis au cours des 25 premières années. Déjà le décret d'érection de la desserte mentionnait nommément que Saint-Paul

Apôtre devait être dans le sillage et se considérer comme une «chapelle, une mission de secours» de la paroisse Saint-Clément, et pour fins religieuses exclusivement.

Paroisse-mère et paroisse-fille, ce sont simplement les termes convenus dans une telle circonstance. Voilà des entités abstraites; il s'agit en fait de paroissiens de la paroisse-mère d'une part, de paroissiens de la paroisse-fille d'autre part. Les relations de la paroisse-mère et de la paroisse-fille s'établissent en fait par les responsables et les membres de la paroisse-mère et par les responsables et les membres de la paroisse-fille.

Donc, ces relations ont été tendues, surtout suite à la diminution de la ferveur religieuse des années 1965 à 1975. Il semble que la paroisse-mère en fait appauvrie en nombre et en qualité par la division des ressources humaines et des ressources financières, s'en soit voulue d'avoir permis cet essaimage loin de Saint-Clément.

Lorsqu'on taille dans un arbre sain une branche un peu trop grosse afin de la greffer ailleurs, le tronc principal risque d'être abîmé et la nouvelle pousse risque d'être fragile, d'avoir de la difficulté à survivre. Tout au long des 25 ans de l'histoire que nous écrivons, a toujours



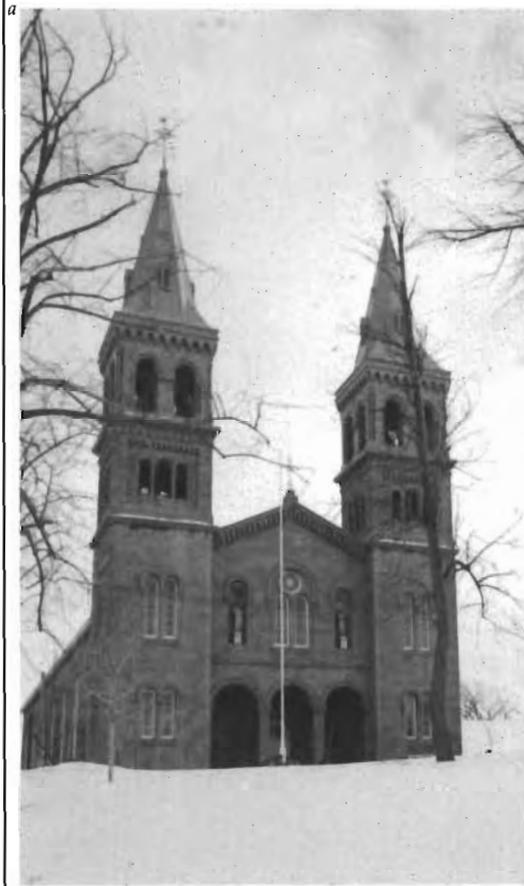
La Basilique Saint-Paul-hors-les-murs à Rome; la statue géante représente saint Paul avec son glaive et sa Bible.

existé de la part de la paroisse-mère (paroissiens et responsables) face à la paroisse-fille, une certaine tension, pour ne pas dire une certaine rivalité, décelable dans des textes conservés aux archives, dans la correspondance ou des extraits de feuillets paroissiaux. Une tendance à considérer Saint-Paul toujours comme une chapelle de secours de la paroisse-mère. C'est tout le contraire pourtant pour deux autres paroisses-filles issues de la paroisse-mère Saint-Clément: Notre-Dame-de-la-Paix de Melocheville et

Saints-Martyrs-Canadiens de Maple Grove.

L'ordonnance de l'érection d'une desserte à Saint-Paul mentionne d'ailleurs «il est entendu que tous les fidèles établis où à établir dans lesdites limites demeurent au civil, ce qu'ils sont actuellement à l'égard de la ville de Beauharnois en particulier en ce qui concerne l'administration municipale et scolaire». Ce statut a favorisé ces tensions, ces tiraillements; c'est un peu le problème

a L'église-mère Saint-Clément de Beauharnois. Les essaimages de Saint-Clément.



b Saint-Étienne essaima en 1869.



c Melocheville essaima en 1943.



d Maple Grove essaima en 1955.



e Saint-Paul essaima en 1960.



historique rencontré dans la plupart des petites municipalités. On y souffre mal une division autre que l'unité constituée par le territoire civil. C'est toujours le même dilemme depuis les débuts de l'histoire du Québec; nous y faisons allusion dans l'introduction: le temporel et le spirituel chez nous ont longtemps marché main dans la main.

Une certaine confusion dans les relations entre la paroisse-mère et la paroisse-fille, entre Saint-Clément et Saint-Paul s'explique par le fait du cadastre municipal. Dans le cadastre de la ville de Beauharnois, il n'y a toujours eu, jusqu'en 1959, qu'une seule paroisse, au civil comme au religieux: la paroisse Saint-Clément. La fondation de la nouvelle paroisse Saint-Paul en 1959, n'a pas changé le cadastre... Quant un nouvel arrivant s'achète un terrain dans la municipalité de Beauharnois actuellement, où qu'il soit en Saint-Paul ou en Saint-Clément, l'acte notarié de son achat de terrain mentionne «le numéro de lot (125-233 par exemple) du cadastre (ou du plan et livre de renvoi) de la paroisse Saint-Clément»: c'est une référence à une évaluation foncière, à une détermination d'un titre de propriété sur ce terrain, bien antérieure à l'existence de la paroisse Saint-Paul. Ainsi lorsque ce nouveau paroissien de Saint-Paul reçoit un feuillet paroissial ou un avis de paroisse pour payer sa dîme, il téléphone au presbytère Saint-Paul pour dire: «on ne fait pas partie de la paroisse Saint-Paul, on appartient à la paroisse Saint-Clément, c'est indiqué sur mon titre d'achat de propriété». Confusion assez grave qui n'aide pas à améliorer les relations mère-fille dans la tête des gens.

De plus une autre constatation: les gens natifs de Beauharnois, ceux qui ont des vieilles racines ici dans Beauharnois, disaient qu'ils allaient à la messe à Beauharnois. Les gens de Sainte-Martine disaient un tel a eu ses funérailles à Beauharnois. Mais Beauharnois jusqu'en 1959, c'était uniquement Saint-Clément de Beauharnois. Beaucoup de paroissiens de Saint-Clément connaissaient confusément le nom de leur saint patron parce que, pour eux, c'était l'église de Beauharnois

avant d'être l'église Saint-Clément. La fondation d'une nouvelle paroisse dans Beauharnois a forcé les gens à distinguer paroisse Saint-Clément et paroisse de Beauharnois. Mais, fait cocasse, dans le quotidien du vécu de la vieille population de Beauharnois, en conversation, on dit très facilement «à Beauharnois cela se passe de telle façon, à Saint-Paul cela se passe de telle autre façon», au lieu de dire Saint-Clément d'une part, Saint-Paul de l'autre. Cette confusion, manifeste que dans la population il y a toujours eu un petit peu ce rejet d'un fait accompli pour la population autant de Saint-Paul que de Saint-Clément.

L'essaimage de Saint-Paul a fait mal! D'une part, les vieux paroissiens fondateurs de Saint-Paul peuvent avoir été très ou trop fiers d'avoir obtenu le morceau et ils ont manifesté un attachement quasi indéfectible à leur nouvelle paroisse.

Mais d'autre part, on a pu dénoter chez la vieille population, une douleur de cette séparation, de cette division même si c'est toujours plus positif de parler d'un essaimage. Question de fait, c'est accompli, c'est bâti, cela a eu lieu et on n'est pas pour mettre le feu dans une des paroisses!

L'histoire de nos 25 ans montrera de nombreux avantages d'avoir deux entités religieuses, deux styles de pastorale complémentaires, deux populations diversifiées dans cette ville où nous sommes tous appelés ensemble à réaliser le règne de Dieu.

Chapitre III



La nidification

Le lieu de culte temporaire

Témoignage de Mme Léopold Gendron

Ma famille fut mêlée de près aux événements importants qui ont contribué à nous offrir la paroisse tant désirée dans notre nouveau développement résidentiel. Entreprendre de bâtir une église, sans trop de finances, demandait beaucoup de confiance en Dieu et la coopération de tous et chacun.

La première réunion des syndics, afin de discuter de ce sérieux projet, eut lieu le 9 mars 1959. C'est plus tard, vers le 7 septembre, qu'eut lieu sur le site choisi, la bénédiction de l'entreprise et la levée de la première pelletée de terre par Mgr Langlois, évêque de Valleyfield. Cela s'est passé dans l'harmonie au milieu des anciens propriétaires de ce terrain, de M. Pierre Dionne, architecte, de M. Percival Hébert, contracteur, des syndics et de nombreux paroissiens. Les démarches nécessaires furent faites et la construction de l'église et du presbytère put commencer.

C'est vers ce temps, mi-septembre, suite à un appel et à une visite de Mgr Dominique Julien, qu'on nous demanda de nous engager davantage. Mgr Julien

demanda à mon mari s'il pouvait coopérer en offrant notre usine de blocs et tuyaux de ciment afin qu'elle serve de lieu temporaire pour les offices religieux, les dimanches et les jours de fête. Il accepta avec joie et en toute humilité et pour toute la durée de la construction de notre nouvelle église. Comme l'abbé Georges Quenneville, désigné premier desservant résidant, devait arriver vers le 1er octobre, il fallut faire un grand ménage. Ce furent les premiers gestes bénévoles des paroissiens, jeunes et vieux, pour recevoir notre futur curé dans la manufacture de blocs de ciment. Les uns ont apporté des grandes toiles servant de murs temporaires pour camoufler la machinerie et l'outillage durant les fins de semaine; d'autres sont venus peindre les murs et le plancher. Le local était devenu propre mais était sans décors. Cela faisait un peu froid mais le coeur des paroissiens était là, chaud et heureux.

Le soir de l'arrivée de notre futur curé, tous étaient venus en grand nombre pour lui souhaiter la bienvenue. On lui offrit une petite bourse en signe d'accueil et d'amitié. Nous avions déjà eu le bonheur de le connaître et de l'aimer en tant que vicaire à Saint-Clément; il avait la réputation d'être très près des jeunes et nous en étions fiers. Nous étions donc contents et heureux de le recevoir à nouveau. Ce même soir, un groupe d'amis

Sortie de messe un dimanche au "garage".



de Hudson étaient venus le reconduire; ils perdaient un bon ami et avaient le coeur bien gros. Parmi eux se trouvait un grand monsieur qui se promenait dehors et qui pleurait. L'ayant aperçu, je l'invitai à traverser chez moi à la maison. Je comprenais sa peine. Ici-bas, qui connaît l'avenir? À Hudson, l'abbé était heureux au milieu de ses amis. Du jour au lendemain, il fut nommé curé de Saint-Paul et est devenu chambreur au presbytère de Saint-Clément. Telle est la vie des religieux et religieuses, de ceux qui s'engagent au service de l'Église. Mais Mgr Dominique Julien était un bon père. C'est ainsi que je le nommais quand j'allais lui quêter du vin, des hosties, des ornements, des linges sacrés et tout ce qu'il fallait pour notre chapelle temporaire.

Dans notre boutique, le curé n'avait même pas de sacristie, c'était un peu la vie de camping. Heureusement, au presbytère Saint-Clément, les vicaires étaient là, joueurs de tours, et les neuf mois que l'abbé Quenneville a vécu avec eux furent très agréables.

Les syndics avaient acheté 300 chaises que nous devions épousseter deux à trois fois le samedi. C'était le travail de nos jeunes. Pour l'assemblée religieuse du dimanche, durant l'hiver, il fallait chauffer plus fort dans le local. Je veux rappeler, en particulier, que M. Donat Pivin avait installé une grosse fournaise à l'huile et un long tuyau préparé par M. Jean-Baptiste Mathieu. M. J.-F. Gustave Gendron apportait un surplus de bois pour la petite fournaise de chantier que nous chauffions; personne n'a eu à se plaindre du froid. Mais je me rappelle un incident. Un beau samedi soir, le curé et Léopold virent tomber le grand tuyau qui traversait la salle... Vous voyez la suie sur la nappe, sur le plancher et les chaises! Puis, eux de courir chez le plombier Mathieu faire fabriquer des nouvelles feuilles de tuyau et moi, de faire le grand ménage avec les enfants.

À chaque samedi, il fallait installer un autel mobile pour la messe. Le dimanche, on ouvrait la porte coulissante et les gens pouvaient assister à la messe dans la grande boutique et le petit garage. En



Arrivée du curé Quenneville le 1er octobre 1959, accueilli par le maire Réal Demers et le président des syndics M. J.-F. Gustave Gendron.



Une délégation de Hudson venue nous donner notre nouveau curé qui était leur vicaire. L'autre prêtre est l'abbé Villeneuve qui fut par la suite, un certain temps, vicaire dominical à Saint-Paul.

semaine, on amenait l'autel dans le petit garage pour les messes du matin où l'assistance était environ de 15 à 30 personnes. Quant au dimanche, le local était toujours rempli de paroissiens et de visiteurs.

Les premiers temps, nous avions une balustrade très modeste séparant l'autel des chaises. Par la suite, nous avons installé une jolie sainte table et acquis un confessionnal. Le tout était agrémenté de belles fleurs naturelles.

peu inquiets. Alors ce soir là, le curé dit à mon mari: «Tu sais Léopold, il faut avoir confiance». Il dit comme ça, tout en indiquant le crucifix accroché au mur au-dessus de la porte coulissante: «Vois, ici le bon Dieu est sur la »track«, comme ça, tout va bien aller». Et les deux badinaient. Il fallait bien s'encourager et rire un peu.

Les semaines et les mois passaient et durant ce temps, la construction de l'église progressait. Le sous-sol était terminé et il n'y avait pourtant presque plus d'argent en caisse. Après avoir appelé l'évêque à Valleyfield pour lui faire part de l'état des finances, sa réponse fut: «Continuez, la Providence est là. Ayez confiance». C'était donc vrai!

Je vois encore le curé et mon mari regardant un magnifique coucher de soleil, tous les deux appuyés à la fenêtre quand, une demie heure plus tard, un monsieur de Montréal s'amena, ayant un gros montant d'argent à prêter à notre nouvelle paroisse. Ce qui était inattendu et redonnait du courage pour continuer la



a À l'arrivée du curé Quenneville, le 1er octobre 1959. De gauche à droite: M. Paul Topping, Mgr Julien, M. Lorenzo Côté, le curé Quenneville, M. Gilles Leblanc, M. Réal Demers, M. Rolland Thibault, M. J.-F. Gustave Gendron, l'abbé Gérard Cholette, M. Edmour Daoust. On aperçoit au plafond le «tuyau de poêle» qui devait un jour causer des problèmes.

À même le petit garage, il y avait un endroit où le curé faisait du bureau et recevait ses paroissiens et visiteurs. C'est dans ce bureau qu'eut lieu le premier baptême. Vous pouvez voir, sur la photo souvenir, le manteau et le chapeau accrochés en arrière de la porte et les livres entassés le long du mur. C'était modeste, n'est-ce pas?

Il me revient un souvenir très spécial de la nuit précédant la première messe. Mon mari n'avait pas fermé l'oeil de la nuit de peur de voir très peu de monde. Et quelle ne fut pas sa surprise, le lendemain matin, de voir une si belle assemblée qui, dès le départ, se montra généreuse et de bon coeur.

Voici un autre souvenir particulier qui pourrait s'intituler: «Petite histoire de confiance». Un soir que l'abbé Quenneville attendait ses paroissiens pour la confession, Léopold traversa lui tenir compagnie. Ensemble, comme ils en avaient pris l'habitude, ils causaient de bien des choses, étant souvent quelque



b construction de l'église et du presbytère durant cet hiver-là.

Les syndics se réunissaient souvent pour discuter affaires. Et nous, leurs épouses, étions du groupe. Un soir, la réunion se faisait chez un syndic et l'autre soir chez un autre, ce qui nous donnait l'occasion de mieux nous connaître. Les syndics, dans un appartement, discutaient affaires et nous, les femmes, dans un autre appartement, nous nous préparions pour coudre les rideaux du presbytère, pour préparer les nappes d'autel et les

b Au lieu de culte temporaire, un aperçu de l'aménagement du «choeur» avec «le bon Dieu sur la track».

linges sacrés, pour prendre les mesures des jeunes pour leur fabriquer des aubes afin que chaque enfant de chœur ait son aube. Les religieuses de Saint-Clément nous aidèrent beaucoup, car nous étions vraiment des novices à ces préparatifs.

C'est en regardant les photos souvenirs faites par M. Jean-Paul Laberge que j'ai pu me rappeler les diverses étapes de la naissance et du développement de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois. Il a eu la bonne idée de prendre des photos de ce passé agréable. Il les a réunies en albums de couleurs différentes: brun, vert, or, et les a vendues à des prix différents. Cela permettait à tous les paroissiens de s'en procurer et de revivre ces souvenirs. Ces albums offerts au curé étaient une manière très discrète d'aider au financement de la nouvelle paroisse. Et combien de fois, avons-nous vu M. Laberge photographe, par exemple, les décors de Noël et ceux de l'Action de grâces.

Je veux dire Bravo! à ceux et celles qui, dès le début, ont contribué à toutes les humbles tâches d'organisation de la paroisse. Par exemple, moi, j'allais régulièrement visiter les jardiniers et jardinières des parterres fleuris de la paroisse ou de celle de Saint-Clément, jusqu'à Melocheville et jusqu'aux extrémités de la Beauce chez M. Pouliot. En automne, je rapportais des feuilles d'érable et de chêne de diverses couleurs et même des petits nids d'oiseaux. Les gens étaient très généreux.

Quand la construction de l'église et du presbytère fut terminée, cela signifiait le départ du garage. Ce fut très difficile pour notre famille. Ce matin-là, dans cette chapelle improvisée, mon mari pleurait en compagnie du curé. Moi, je n'avais pas été assez courageuse pour assister à la messe d'adieu, j'étais allée à la messe à Saint-Clément. Entre deux messes, l'abbé Quenneville traversa à la maison et dit en me voyant pleurer: «Je viens de consoler Léopold. Ce matin, il faudrait nous consoler les uns les autres».

C'était la fin de neuf mois passés ensemble et de la présence de Jésus hostie

chez nous (chaque fois que nous passions par le bureau nous faisons la génuflexion pour aller à la boutique). L'expérience fut extraordinaire pour notre famille. Que de fois après son départ, le curé arrêtait après un avant-midi de bureau; il entrait dans la «shop» à blocs et disait: «Léopold on était bien ici, on aurait dû rester plus longtemps chez toi, c'était la belle vie, pas de comptes à payer». Voilà de bons souvenirs quand, avec nos jeunes, nous revivons ce cher passé.

Le garage, «une épopée»!

Témoignage de M. Bernard Gendron

Je me rappelle le tout début de la paroisse, avant qu'on ait l'église neuve. C'était le curé Julien qui conduisait la fondation et mon père était parmi les premiers syndics. Il m'arrivait de penser et de dire que la ville de Beauharnois n'était pas assez grande pour se payer deux paroisses. Mais les aînés me répondaient que notre coin se développerait et qu'il n'y aurait pas trop de deux églises avant longtemps.

J'avais dix-neuf ans cette année-là. Le soir, j'aidais mon père à son travail. Nous faisons marcher une manufacture de blocs et de tuyaux de ciment. C'était ce local, qu'on appelait «le garage», que mon père fournit gratuitement pendant presque un an pour servir d'église les fins de semaine. Toute la famille a investi dans cette aventure.

Ma mère était sacristine et s'occupait des choses et du linge servant au culte. Je veux vous dire la part que mon frère et moi, aidés de quelques amis, avons fourni pendant ces mois. Chaque samedi après dîner, il fallait convertir la manufacture en chapelle pour que le prêtre y entende les confessions le samedi soir et y dise les messes le dimanche avant-midi.

Pour vous imaginer la corvée que cela représentait, sachez qu'il s'agissait de déplacer une vingtaine de tonnes de sable, autant de pierres concassées et près de 300 poches de ciment pesant chacune 87 livres et demie. On abritait tout cela en cas de pluie. Ensuite, c'était le nettoyage en règle du plancher et il fallait disposer

M. André Pouliot, nommé syndic en remplacement de M. Léopold Gendron devenu sacristain. Il servit bien sa paroisse durant de nombreuses années. Il devint président diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1983.

les chaises, la balustrade, l'autel, tout!

Puis, quand les messes étaient finies le dimanche, il fallait tout refaire à l'envers afin que le travail du lundi matin reprenne dans la «shop». Je dois avouer, que nous ne voyions pas toujours cela d'un bon oeil, parce qu'à 18-20 ans nous aurions souvent préféré nous amuser autrement.

Je voudrais maintenant rappeler quelques souvenirs particuliers et personnels reliés à ce temps-là. Tout d'abord l'aventure de la pierre d'autel... Vous savez que pour dire la messe, il fallait cette pierre spéciale contenant des reliques sacrées. Eh bien, à la dernière journée, le curé Quenneville se rendit compte qu'il avait oublié de s'en procurer une! Il me confia son auto pour aller en emprunter une à l'Évêché de Valleyfield (j'avais emmené avec moi mon ami Pierre Vranderick, actuellement échevin de Beauharnois); nous étions revenus à la toute dernière minute avant l'heure de la messe, inquiétant tous les gens qui attendaient notre retour.

J'ai de bien bons souvenirs de ces messes dans notre garage, elles étaient «ben le fun». Je me rappelle un pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph que le curé Quenneville avait organisé. Je me rappelle le mois de Marie: chaque soir nous allions chez différents voisins et nous nous réunissions sur les parterres pour y réciter le chapelet. Je me rappelle la grande amitié entre mon père et le curé Quenneville. Je me rappelle aussi tout le bénévolat effectué au début et qui a fait que notre paroisse n'était pas comme les autres. Voilà un peu de ma participation à la nouvelle paroisse, en 1959.

Le premier sacristain

Devenu premier sacristain à la paroisse, M. Léopold Gendron a dû renoncer à sa fonction de syndic-administrateur; il fut remplacé par M. André Pouliot. La tâche d'un sacristain, communément appelé «bedeau», consistait d'abord en travaux de maintenance, de conciergerie et de service de coordination lors des divers offices religieux (préparation du matériel et contribution au bon déroulement des



événements).

Mais M. Léopold Gendron a laissé ses traces dans l'église actuelle grâce à ses travaux de menuiserie. Il faut s'imaginer que, lors de l'inauguration, l'église était passablement nue; peu d'accessoires s'ajoutaient au strict nécessaire. C'est ainsi que, bénévolement, pour économiser des sous à la communauté, M. Léopold Gendron allait se quêter du bois chez McMurray (souvent, c'était du chêne) et bricolait des choses. Nous lui devons d'abord l'actuel autel de service à l'entrée du chœur; même s'il fut restauré, il est toujours resté le même qu'au moment de sa création.

Nous devons aussi à M. Gendron un magnifique lutrin qu'il avait conçu et réalisé. C'est un autre bricoleur émérite, M. Gérard Patenaude, qui réussit à créer un deuxième lutrin identique au premier. On doit encore à M. Léopold Gendron un contenant décoratif, tout en baguettes de chêne, pour y loger la réserve d'eau bénite à l'arrière de l'église.

Enfin, dernier souvenir laissé par M. Léopold Gendron, une oeuvre de sculpture! En effet, un paroissien, M. Médard Frappier, avait donné à la paroisse naissante un magnifique crucifix, sculpté dans le tilleul, le «corpus» mesurant à lui seul 18 pouces par 13 pouces. Et il était signé: «Médard Bourgault, 1941». Malheureusement, suite à un incident, il manquait un bras à ce crucifix. M. Gendron l'a merveilleusement restauré sans y laisser de traces: une réparation réussie. Si, en 1941, un Médard Bourgault ne valait que l'oeuvre d'un

artisan amateur, en 1985, il a la valeur d'oeuvre de maître. Ce crucifix a longtemps été celui qui ornait le maître-autel. Depuis juin 1985, il est maintenant converti en croix de procession et constitue un des plus précieux objets de notre patrimoine.



Le premier pasteur

Témoignage de l'abbé Georges Quenneville

Ma nomination s'est faite au mois de septembre 1959. Mgr Langlois, l'évêque de l'époque, m'a fait demander et m'a expliqué qu'une paroisse nouvelle serait construite à Beauharnois sous le titre de Saint-Paul. De fait, la construction était déjà commencée. J'ai accepté d'y être le fondateur à titre de desservant. Je suis arrivé là le premier octobre suivant.

Quand je suis arrivé à Saint-Paul, il faut dire que nous n'avions aucun local à nous. Le lieu de rassemblement était dans une bâtisse qui appartenait à M. Léopold Gendron. Ce bâtiment servait pour faire des blocs de ciment sur la rue Saint-

Clément. Le premier soir, il pleuvait comme dans le temps de Noé, il pleuvait beaucoup. C'est là que j'ai été reçu par Mgr Dominique Julien, le curé Ubald Leduc qui était curé à Maple Grove, le maire Réal Demers, les paroissiens, les zouaves et beaucoup d'autres gens. Comme je n'avais pas de gîte, je suis demeuré chez Mgr Julien à Saint-Clément pendant neuf mois. Il m'a donné un logement et de la nourriture gratuitement.

J'avais été vicaire à Saint-Clément de 1951 à 1955. Lorsque j'avais été nommé là, j'avais cru que c'était un désastre. Je n'avais jamais pensé être vicaire à Beauharnois. C'était contre toutes mes ambitions et mes désirs. Je suis venu ici quasiment à reculons. Quand je suis arrivé, dès le début, j'ai beaucoup aimé Beauharnois, et je l'aime encore. Au bout de quelques semaines, je connaissais autant de fidèles que d'autres personnes qui travaillaient là depuis plusieurs années. Comme tous les vicaires de ce temps-là, j'étais occupé du matin au soir. En 1951, c'était le chanoine Oscar Bissonnette qui était curé, (il est mort en 1952) puis ce fut Mgr Julien. J'ai fondé «l'Oeuvre des terrains de jeux de Beauharnois»: il y avait alors 1 110 enfants qui venaient y jouer, ce fut un grand succès. Ensuite, je me suis également occupé des écoles, surtout de l'École Marie-Rose et parfois de l'école

M. Léopold Gendron, propriétaire du «garage», notre premier lieu de culte du 1er octobre 1959 au 2 juillet 1960.



Crucifix signé «Médard Bourgault 1941».

secondaire.

La paroisse Saint-Paul a été dessinée contre toutes sciences mathématiques humaines possibles. Il y avait à peine 222 familles et on a bâti une église qui coûtait 300 000 \$. Il y avait les gens de la rue Saint-Clément, du boulevard Hébert, de la rue Jeanne D'Arc, du chemin de la Beauce et du rang Saint-Zéphirin. En 1959, quelques mois après ma nomination, je suis allé voir l'évêque Mgr Langlois et je lui ai dit que j'avais 222 familles et que j'avais ramassé seulement une dime de



Le premier curé de Saint-Paul dans le «bureau paroissial» au «garage» de la rue Saint-Clément.

1 110 \$. Les difficultés financières ont commencé dès le début. Nous n'avions pas d'argent pour payer un contracteur. Mais des fidèles de Beauharnois et de Saint-Louis-de-Gonzague nous ont beaucoup fait confiance en nous prêtant de l'argent.

Je peux dire que j'ai laissé mon coeur ici à Beauharnois, puisque j'y ai été vicaire quatre ans et curé près de sept ans. J'ai laissé beaucoup ici. J'ai beaucoup aimé Beauharnois, autant j'avais peur de venir ici en 1951, autant j'étais peiné de le quitter ensuite à deux reprises. Il n'y a pas longtemps, dans une réunion, quelqu'un demandait le nom et l'adresse de tous les participants. Moi, d'un élan, j'ai répondu: «Georges Quenneville de Beauharnois». Les gens avec qui j'étais m'ont dit: «Depuis quand demeurez-vous à Beauharnois?»... J'ai aimé Beauharnois parce que les gens de Beauharnois sont bien aimables et j'ai toujours senti, étant moi-même membre du clergé, de grandes sympathies, de grandes amitiés pour les prêtres, je n'ai jamais vu ça ailleurs. Moi-même, je me suis senti accepté dès le

début et jusqu'à la fin. Quand on met tout son coeur dans quelque chose, ayant mis ma santé dans Saint-Paul de Beauharnois, quand on a payé bien cher pour quelque chose et qu'on ne l'a pas vu au complet, on y devient très attaché.

Les premières familles

Voici maintenant une liste dressée en février 1960 qui mentionne tous les chefs de foyers de la nouvelle paroisse:

Audet, Norman
Audy, Marcel
Audy, Robert
Auger, Béatrice
Baril, Germain
Beauchemin, Bernard
Bélanger, Armand
Belzile, Bruno
Benoit, Paul-Émile
Bergeron, Edmond
Bissonnette, Jean-Paul
Boisclair, Lucien
Boisvert, Alfred
Boisvert, Roland
Bolduc, Philippe
Bourque, Charlemagne
Brault, Adélar
Brazeau, Gérard
Brazeau, Honoré
Brière, Gaétan
Byette, Fernand
Byette, Léopold
Cadorette, Léonide
Caron, Bernard
Cartier, René
Charland, Simon
Charlebois, Eugène
Chasle, Joseph
Cloutier, Guisolphe
Corriveau, Jean B.
Corriveau, Patrick
Côté, Claude
Côté, Richard
Couillard, Claver
Cyr, Maurille
Daigneault, Pierre
Daoust, Edmour
Daoust, Isaïe
Daoust, Jean-Baptiste
Daoust, Jean-Paul
Daoust, Léopold
Daoust, Maurice
Daoust, Richard
Demers, Michel
Demers, Roger

De Roy, Adrien
 Deschesnes, J.-G.
 Dorais, Mathieu
 Dubuc, Albert
 Dubuc, Jean-Louis
 Dubuc, Philippe
 Dubuc, René
 Dubuc, Roméo
 Dubuc, Ubald
 Dugas, Wallace
 Dupuis, Antoine
 Dupuis, Gilles
 Dusseault, Jean-Louis
 Faubert, Fernand
 Fortier, Rolland
 Frappier, Léopold
 Frappier, Marcel
 Frappier, Médard
 Gadoury, Paul-Émile
 Gagné, Bertrand
 Gagnon, André
 Gariépy, Richard
 Gasse, Alfred
 Gauthier, Willie
 Gendron, Dessylva
 Gendron, Gérard
 Gendron, J.-F. Gustave
 Gendron, Léopold
 Gendron, Lucien
 Gendron, Marcel
 Gendron, René
 Genest, Rosaire
 Giroux, Roger
 Gougeon, Claude
 Goulet, Marcel
 Hébert, Aldéric
 Heney, Vincent
 Houle, Osias
 Humby, William-Ronald
 Huneault, Jean
 Jolin, Paul
 Julien, Charles-Auguste
 Laberge, Agna
 Laberge, Gérard
 Laberge, Jean-Paul
 Laberge, Joseph
 Laberge, Léo
 Laberge, Maurice
 Lacoste, Maurice
 Lafleur, Georges
 Lafleur, Wilfrid
 Lamoureux, Maurice
 Langlois, Lucien
 Langlois, Rolland
 Laurin, Laurent
 Leblanc, René

Leboeuf, Siméon
 Leclair, Lévis
 Lécuyer, Réal
 Leduc, Aimé
 Leduc, Armand
 Leduc, Émile
 Leduc, Florent
 Leduc, Jean-Raymond
 Leduc, Lucien
 Leduc, Paul-Émile
 Leduc, René
 Leduc, Urbain
 Leduc, Viateur
 Legris, Léo
 Leroux, René
 Levasseur, Gilbert
 Levasseur, Normand
 Lévesque, Antoine
 Lévesque, Maurice
 Maheu, Claude
 Malenfant, Louis-Cyrille
 Mallette, Guy
 March, John
 Marchand, Philippe
 Marchioni, Évangéliste
 Marchioni, Gulielmo
 Marleau, Jean-Paul
 Masse, Aldéric
 McLaughlin, Edmond
 Meloche, Léo
 Ménard, Jean-Guy
 Ménard, Réal
 Mercier, Albert
 Mercier, Gaston
 Mercier, Jacques

Mercier, Rolland
 Miron, Roger
 Montpetit, Anicet
 Montpetit, Eucher
 Montpetit, Hector
 Montpetit, Marcel
 Montpetit, Maurice
 Montpetit, Sévérin
 Murphy, Georges
 Myre, Jean-Paul
 Myre, Robert
 Myre, Rolland
 Nolet, Maurice
 Paiement, Paul-Émile
 Panneton, Grégoire
 Paquette, Alexandre
 Paradis, Jean-Paul
 Paré, André
 Péladeau, Palma
 Pelletier, Lucien
 Pépin, Germain
 Pilon, Fernand
 Plourde, Rolland
 Poissant, Clément
 Poissant, Florian
 Poissant, Raoul
 Proulx, Léopold
 Potvin, Jean-Louis
 Pouliot, André
 Pouliot, Benoit
 Pouliot, Émilien
 Pouliot, Jean-Paul
 Pouliot, Mme Josephat
 Pouliot, Marcel
 Pouliot, Roger



La première maison familiale à se bâtir sur la rue Saint-Clément fut celle de la famille Gaston Mercier, c'était en 1948. On voit sur la photo trois des «petits» Mercier. De gauche à droite: Pierre 5 ans, Yoon (dans le trou) 14 ans et Louise 4 ans.

Rancourt, Grégoire
 Reid, Sidney
 Riendeau, Conrad
 Rosa, Adélar
 Roy, André
 Sambo, Alcide
 Sauvageau, Paul
 Sauvé, Aimé
 Sauvé, Laurent
 Simard, Willie
 St-Louis, Robert
 Thibault, Denis
 Thibault, Hector

Thibault, Maurice
 Thibault, René
 Thibault, Robert
 Thibert, Marcel
 Thiffault, Dosithée
 Tisseur, Émile
 Tisseur, Georges
 Tremblay, Jean-Claude
 Tremblay, Georges
 Vallières, Gilles
 Viau, Arthur
 Viau, Donat
 Viau, Fernand

Viau, Gaston
 Viau, Georges
 Vrandrick, Nick

*Un échantillonnage des premiers
 fidèles de la communauté chrétienne
 Saint-Paul Àpôtre de Beauharnois.*



Notre pied à terre

Dès 1949

Au chapitre précédent, il était question d'une politique de «prévision» des futures paroisses. En fait, les grandes paroisses étaient invitées par l'évêque à acquérir des terrains sur les limites de leur territoire (là où se développaient de nouveaux quartiers résidentiels) en prévision d'y bâtir d'éventuels ensembles paroissiaux détachés de la paroisse-mère.

C'est ainsi qu'en faisant des recherches au Bureau d'enregistrement, division de Beauharnois, nous avons retracé que l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse Saint-Clément, représentée par le chanoine Oscar Bissonette, prêtre, curé, et par M. Eugène Mallette, marguillier, s'était portée acquéreur d'un terrain vacant. Ce terrain, mesurant 150 pieds par 230 pieds, était situé dans la ville de Beauharnois et était désigné sous le numéro 125-90 des plan et livre de renvoi officiels. Le 18 décembre 1949, la transaction fut acceptée par l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers de Saint-Clément et elle fut approuvée le 17 janvier 1950 par Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, après consentement du chapitre. Le 3 juin 1950, le contrat fut signé chez Me Roger Mc

Gowan moyennant un versement de 3 000 \$ à M. Edmour Daoust, cultivateur. Ce terrain était situé au coin des actuelles rues Hébert, Sainte-Catherine et Jeanne d'Arc.

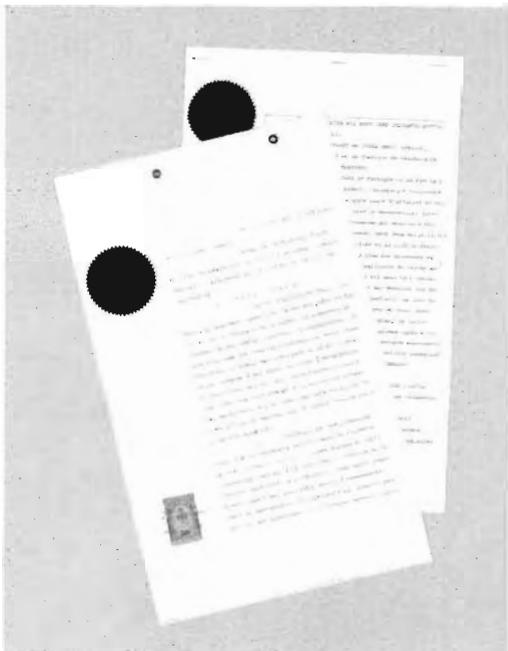
Un peu plus grand en 1958

Le 7 août 1958, l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Clément passa un nouveau contrat avec M. Edmour Daoust mais cette fois-ci devant Me Claude Bergevin. Le but de ce contrat était d'échanger le premier terrain acquis en 1950 pour un autre plus grand, désigné par le numéro 125-251, et situé aux coins des rues actuelles Sainte-Catherine, Salaberry et Saint-Paul. Cela donnait suite à une résolution de la Fabrique datée du 29 juin 1958 et approuvée par Mgr Langlois le 8 juillet 1958. Les signataires pour Saint-Clément furent cette fois Mgr Dominique Julien, curé, et M. Arthur Pouliot, marguillier. La soulte (somme d'argent qui dans un échange compense l'inégalité de valeur des lots) fut de 3 000 \$. Ce lot 125-251 mesurait 230 pieds par 270 pieds. Voilà donc le terrain définitif où se dressent actuellement l'église Saint-Paul et son presbytère.

La filière des titres de propriété de nos terrains

C'est également sur cette ancienne terre que se dessinèrent les premières rues et s'établirent les premiers habitants de la future paroisse Saint-Paul de Beauharnois. C'est à Beauharnois, le 21 mars 1944, que M. Edmour Daoust avait acquis cette terre de M. Hector Montpetit et ce, devant le notaire Roger Mc Gowan. Pour les amateurs d'histoire, M. Hector Montpetit avait acquis cette même terre de M. Darcy Poissant le 18 mars 1932, et ce dernier l'avait reçue en exécution du testament de M. Omère Poissant le 29 juillet 1920. Quand on regarde les photos, on remarque parmi les personnes présentes lors de la levée de la première pelletée de terre de la construction, deux demoiselles Brisebois. C'était par respect pour leur mère qui était née Poissant: une église serait construite sur la terre de leurs aïeux. Pour la même raison, sur la photo, apparaît M. Hector Montpetit, ancien propriétaire de ce lot.

Nos titres de propriété.



Les anciens propriétaires de nos terrains: M. Edmour Daoust, Mlle Brisebois, M. Hector Montpetit, Mme Edmour Daoust, Mlle Brisebois, M. Zéphirin Montpetit. Photo prise à la levée de la première pelletée de terre.



Ledit M. Edmour Daoust, en collaboration avec la ville de Beauharnois, choisit lui-même les noms à donner à ces nouvelles rues qui s'ouvraient ou allaient s'ouvrir. Le choix fut facile, ce furent les noms de ses enfants: Richard, Raymond, Marie-Paule et Jean-Paul. Quant à la rue Saint-Clément, ce fut en l'honneur du patron de la paroisse à cette époque et du patron qu'il avait lui-même donné à la ferme qu'il cultivait alors.

On s'assure «de l'air»

Cependant, les bâtiments et le stationnement occupaient presque tout l'espace disponible. C'est pourquoi l'équipe des marguilliers de 1962 jugea opportun de se porter acquéreur d'un autre lot adjacent à celui ci-haut mentionné dans le but d'aérer la propriété,

et ce, avant qu'il ne soit acquis et bâti par d'éventuels voisins. Cette nouvelle acquisition fut le lot 125-306. Ce lot mesurant 58 pieds par 230 pieds ayant front sur la rue Salaberry, fut acquis de Beauce Construction inc., représentée au contrat par Mme Gisèle Gendron vice-présidente (qui l'avait acquis avec plus grande étendue de M. Edmour Daoust). Les syndics avaient résolu l'achat de ce terrain le 12 août 1962, et ce fut réalisé devant le notaire Charlemagne Turcot le 2 octobre 1962 pour la somme de 3 200 \$. Georges Quenneville, prêtre, curé, signa avec M. J.-F. Gustave Gendron, président des syndics, pour la desserte Saint-Paul Apôtre de Beauharnois.

C'est le 19 avril 1974, devant le notaire Denis Huot, que ce dernier terrain fut

Vue aérienne de la paroisse prise le 15 juillet 1960.



partiellement revendu (soit 115 pieds de profondeur par 58 pieds de largeur donnant sur la rue Saint-Paul), pour la somme de 1 800 \$. Cette vente eut lieu après une résolution des marguilliers datée du 22 février 1974 et approuvée par Mgr Guy Bélanger, évêque de Valleyfield, le 9 décembre 1971. Cette vente est consentie à M. Gaston Chouinard époux de Ghislaine Dubuc, et les marguilliers représentant l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois sont MM. Gérard Patenaude et Marcel Pouliot.

Dernier rapatriement historique

Un accident de parcours dans l'histoire de notre droit de propriété sur le terrain 125-251 s'est présenté en écrivant ce livre. La façon la plus brève d'en faire part aux lecteurs est de publier la lettre qui suit:

*«La Fabrique Saint-Clément
À l'attention du chanoine Georges H. Cartier, curé*

La paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois a célébré cette année son 25e anniversaire. À cette occasion, un projet nommé «Travaux communautaires» financé par le ministère des Affaires culturelles du Québec, nous a permis de classer nos archives et d'élaborer un livre racontant notre brève histoire.

C'est en faisant des recherches au Bureau d'enregistrement, division de Beauharnois, que nous avons constaté que le terrain sur lequel l'église et le presbytère Saint-Paul sont bâtis, ne nous a jamais été légalement cédé par acte notarié. C'est-à-dire que l'Oeuvre et Fabrique Saint-Clément de Beauharnois en détient toujours le titre de propriété qu'elle avait acquis de M. Edmour Daoust devant le notaire Bergevin en date du 7 août 1958 (acte 100 098).

Suite à une conversation téléphonique du curé de Saint-Paul avec le curé de Saint-Clément, ce dernier a accepté gentiment de revoir au livre des minutes des assemblées de paroisse et des marguilliers de Saint-Clément, tout ce qui pouvait concerner la paroisse-mère face à la fondation de Saint-Paul entre les années 1958 et 1962... Or, le curé de Saint-Clément a trouvé une résolution du Conseil de la Fabrique de Saint-Clément en date du 24 janvier 1961 votant «la vente du terrain 125-251 pour une valeur nominale à la nouvelle paroisse Saint-Paul».



Le «jardin» du presbytère, devenu un peu «communautaire»; quatre voisins le cultivent et y entretiennent des fleurs annuelles pour décorer l'église.

Cette résolution entérinée par une assemblée de paroissiens de Saint-Clément en date du 10 novembre 1963 n'ayant jamais eu d'exécution légale...

...et depuis les origines, la Fabrique Saint-Paul ayant toujours été considérée «de facto» comme propriétaire de ce terrain...

...l'actuel Conseil de la Fabrique de la paroisse Saint-Paul de Beauharnois en réunion le 12 novembre 1985 demande officiellement au Conseil de la Fabrique Saint-Clément de Beauharnois de faire le nécessaire pour «rapatrier» ce titre de propriété...

...à savoir, refaire résolution semblable à celle du 24 janvier 1961.

...y désigner deux représentants pour agir au nom de la Fabrique Saint-Clément.

...soumettre cette résolution à l'évêque et son chapitre.

...nous communiquer en temps voulu le résultat de ces démarches et convenir d'un rendez-vous chez le notaire Denis Huot pour signer l'acte de cession.

Merci de votre collaboration dans cette affaire. Toute information ou documentation supplémentaire requise de votre part, ou d'ailleurs, recevra une réponse rapide...étant donné que nous aimerions voir le tout réglé à l'intérieur de l'année 1985, année de notre jubilé.

Bien vôtre au nom de la Fabrique de la paroisse Saint-Paul de Beauharnois

Yvon Sauvé, marguillier, secrétaire»

L'architecte et l'architecture

L'homme choisi: Pierre Dionne

Dès la première réunion officielle des syndics, soit le 9 mars 1959, le choix d'un architecte se porta sur M. Pierre Dionne de Valleyfield.

L'architecte Eugène Perron, qui avait fait ses études classiques au Séminaire de Valleyfield, avait aussi envoyé une lettre de présentation. Ce dernier avait été le concepteur des églises de Maple Grove et de Melocheville. Cependant, il demeurait à Montréal. Tandis que le jeune et prometteur Pierre Dionne, lui aussi ancien étudiant du Séminaire de Valleyfield, venait tout juste de s'établir dans la ville où il était né en 1925: Valleyfield.

En 1959, il n'y avait pas encore de Faculté d'architecture de niveau universitaire au Québec. Les futurs architectes devaient faire leurs études à l'École d'architecture de Montréal laquelle n'était pas une institution autonome, car elle relevait de l'École des Beaux Arts de Montréal. Cette dernière institution ne dépendait pas, elle non plus, de l'université, mais relevait directement du gouvernement du Québec. M. Pierre Dionne y avait fait ses études d'architecture.

Le jeune architecte avait trente-cinq ans, seulement huit ans d'expérience en architecture et une seule église à son palmarès: celle du Saint-Esprit à Valleyfield. Ce qui, déjà, révélait son talent novateur quant aux formes, aux couleurs et aux matériaux. Le Québec n'ayant pas de réalisations modernes en architecture religieuse, M. Dionne se délectait de l'audace exprimée en ce domaine, notamment en Europe. Une revue, «Art Sacré», publiait avec beaucoup de soins et d'éloges des photos et des plans de jeunes architectes. Le père Couturier, un dominicain français, les encourageait très fortement en sollicitant «des commandes» pour eux auprès des évêques et des responsables de communautés, notamment en France et en

L'ART SACRÉ



PROPOSITIONS CONCRÈTES pour l'aménagement du baptistère

Suisse. C'est en ces années 50 que l'architecte Le Corbusier put construire à Ronchamp, au sud de la France, son étonnante chapelle de béton moulé...et le peintre Matisse l'église de Vence toute aussi originale...

Au départ, ce qui favorisa le choix de M. Pierre Dionne, c'est que deux des syndics, contracteurs de métier, le connaissaient et l'appréciaient car ils avaient déjà travaillé avec lui. Il s'agissait de MM. Antoine Lévesque et Aimé Sauvé. Les syndics ne se doutaient peut-être pas de l'aventure, somme toute intéressante, dans laquelle ils s'engageaient... En fait, le jeune architecte produisit très vite, car le contrat de construction fut donné le premier septembre, suite à la déposition des soumissions, à la réalisation d'une maquette et à l'adoption des plans par le Conseil des syndics.

Il y avait un protocole à suivre avant de construire une église dans le diocèse de Valleyfield en 1959. Voici le texte officiel de cette démarche.

«Les procédures à suivre

La paroisse qui désire construire ou réparer l'église ou le presbytère doit se présenter devant le Comité d'expertise et exposer à l'aide d'un document

écrit: la nécessité de la construction ou de la réparation, le coût approximatif et les moyens de financement envisagés. Le comité étudie ce rapport et fait lui-même son propre rapport, par écrit, au chapitre diocésain. Le chapitre autorise ou refuse, par écrit, le projet présenté. Si la réponse est favorable, le chapitre autorise la paroisse à faire préparer des plans à l'intérieur d'un montant fixé d'après les besoins et les possibilités financières de la paroisse. La paroisse, si nécessité il y a, peut alors engager un architecte pour la préparation de ces plans.

Dans le cas des constructions ou réparations d'églises, les plans sont soumis au Comité d'Art Sacré. Nous suggérons à l'architecte de rencontrer ce comité au cours de l'élaboration des plans, et non à la fin seulement. Dans le cas des presbytères, les plans sont soumis au Comité d'expertise.

Soumissions données aux contracteurs.
Présentation des soumissions au Comité d'expertise. Le comité étudie ces soumissions et donne un rapport écrit au chapitre diocésain. Étude du rapport par le chapitre diocésain qui fait ses recommandations à l'évêque. Le permis ou le refus de construire ou de réparer est alors donné, par écrit, par l'évêque. Les plans définitifs, dans le cas des églises, sont à nouveau présentés au Comité d'Art Sacré.

Cette procédure ne dispense nullement de l'aspect légal de la question. Cet aspect relève de la Loi des Fabriques qui doit être suivi en tous points. Une réparation majeure signifie une réparation de 5 000 \$ et plus. Tous les projets d'achat ou de réparations dont le coût approximatif est inférieur à 5 000 \$ sont soumis au Comité d'expertise, comme auparavant. Cependant, le comité n'est pas tenu de suivre toute la procédure précédente. Toutes les demandes qui concernent l'administration doivent être adressées à M. Adrien Lacombe, administrateur diocésain, qui les communique aux différents comités concernés.»

La Commission diocésaine d'Art Sacré

Le rôle de cette commission consiste à évaluer toute modification et réparation relative aux églises et à faire des recommandations aux autorités. En 1959 cette commission se nommait: «Commission d'administration et d'expertise». Elle s'est réunie à l'Évêché le



Les plans ayant servi à la construction.

9 mai 1959, à 10 h A.M., vraisemblablement pour évaluer les plans soumis par M. Pierre Dionne pour Saint-Paul de Beauharnois. Étaient présents, outre Mgr J.-A. Langlois, (l'évêque qui prend lui-même les notes...), Mgr Jean-Denis Cadieux, Mgr Damien Saint-Aubin, les chanoines Lucien Ulric Bélanger, Omer Séguin et Médard Montpetit puis les abbés Gérard Théoret et Jean-Baptiste Séguin.

Voici la lettre de l'évêque de Valleyfield annonçant les résultats de cette réunion à Mgr Julien, encore le seul responsable, avec les syndics, de la future construction.

«Cher Monseigneur,

Je vous adresse les notes prises à la séance de la Commission d'expertise et d'administration. Vous pourrez en prendre connaissance vous-même et communiquer avec votre architecte qui a été lui-même mis au courant des remarques des intéressés. Les membres de la commission ont examiné le plan proposé par l'architecte Pierre Dionne, pour l'église de la nouvelle paroisse Saint-Paul de Beauharnois. De l'ensemble des remarques faites à cette occasion il appert: que le plan soumis à l'étude paraît répondre aux desiderata des intéressés; on remarque quelques formes un peu trop modernes à la façade de l'église et on se demande quel effet produira le clocher assis sur le cône au mur de façade; si l'on met des «commodités» à la partie postérieure de l'église, il faudra les mettre à l'abri de désordre toujours possible; que le soubassement soit rendu utilisable mais sans finition coûteuse; au presbytère, les appartements du curé doivent être agrandis, particulièrement le bureau, et les commodités du premier étage ne doivent pas empiéter sur celles du curé. Il faudra pour cela supprimer la chambre des visiteurs de cet étage. Faire aussi que le vicaire ait

son installation à lui, qu'il y ait une chambre de bain commune au 2e étage avec au moins deux chambres de visiteurs.

On trouve un peu élevé le coût des édifices au moins pour la capacité de la population actuelle, et il faudrait, si possible, faire accepter le principe de la répartition, pour le tout ou pour une partie, pour le cas où les revenus ordinaires seraient insuffisants. Si les courtiers ne l'exigent pas pour le moment, on doit au moins prévoir le cas où cette condition pourrait s'imposer; la construction en briques, pour l'église, est signe de pauvreté mais ici on croit compenser par le fait que la future église sera pratiquement à l'épreuve du feu.»

Les recommandations ci-haut énumérées, contiennent des appréciations qui nous font aujourd'hui sourire... Nous soulignerons la plus incongrue concernant «les commodités à la partie postérieure de l'église»... Il faut en effet consulter les plans en notre possession pour constater qu'il s'agit là du mot employé par l'architecte pour désigner des endroits «fourre-tout» ou débarras, dans des espaces inutilisés comme sous les escaliers et certains recoins. Or, la vénérable commission laisse entendre que ce serait des «toilettes» ou quelques «caches» à mal faire!

Toujours est-il que tout finit bien et que les plans suivirent leur chemin, amendés mais acceptés. Le jeune architecte dut se sentir un peu «morigéné»! Dire qu'actuellement, en 1985, c'est cet homme qui préside la même Commission diocésaine d'Art Sacré. Les fonctions et les cadres demeurent...ceux qui les animent changent. Puisse cet exemple servir de leçon aux gens en responsabilité afin qu'ils soient magnanimes face à des projets, les évaluant en fonction de l'avenir plus que du passé...

Les lignes maîtresses de l'oeuvre

Tout compte fait, ce fut un choix heureux que celui de l'architecte Pierre Dionne pour construire Saint-Paul. Les lignes maîtresses qui le guidèrent dans l'élaboration de ses plans peuvent se résumer à ce qui suit.

Il voulait bâtir «moderne»

D'où des lignes et une disposition inspirées plus précisément des plans et des photos parues dans un exemplaire de la Revue «Art Sacré» et qui proposait à l'admiration de tous une église récemment bâtie en Suisse Romande (en 1959). Les dessins de ces églises «modernes» remettaient en honneur certains éléments des églises primitives: portique d'accueil, baptistère, baldaquin au-dessus de l'autel, sobriété des décors et des lignes, toutes choses que nos traditions architecturales canadiennes avaient remplacées pour être conformes à d'autres époques.

Il voulait faire «durable»

D'où le choix des matériaux à l'épreuve du feu: béton, blocs de ciment, etc.

Il voulait faire «économique»

D'où la prévision d'un entretien minimal à long terme et des techniques de construction qu'un paroissien, artisan menuisier en ces années-là, va nous décrire...

Témoignage d'un bâtisseur (Mathieu Dorais)

Quand j'étais jeune étudiant, j'ai rêvé d'être un bâtisseur d'églises. Je crois que la construction de l'église Saint-Paul a été la réalisation de ce rêve.

L'église Saint-Paul possède un portique à la façade, ce que l'on retrouve dans les églises d'autrefois. Elle a une nef peu profonde et très large: cela permet aux fidèles un plus grand rapprochement avec l'officiant. Le chœur est assez vaste et surmonté d'un baldaquin.

La construction même de l'église est une construction de béton. Les murs sont composés de modules qui ont été préfabriqués et posés sur place. La fabrication de ces modules s'est effectuée sur le stationnement actuel. Un immense plancher en contre-plaqué a été construit pour servir de fond pour les formes des modules, lesquels étaient composés de fer et de béton.

Après 25 jours de mûrissement, au moment où le béton devient suffisamment dur, nous levions les modules avec l'aide

d'une grue pour la mise en place à la verticale. Une fois installés sur la dalle de béton, les modules étaient retenus ensemble par des soudures parce qu'on avait prévu des plaques d'aciers intégrées dans le béton et elles disparaissaient en surface pour permettre de faire la liaison. Ensuite quand tous les modules étaient ensemble, on coulait du béton frais dans des encoches prévues pour devenir une clé en béton. Telle était la structure des murs latéraux. Ensuite, l'arrière et le devant furent montés en blocs de ciment puis revêtus de briques. Les poutres centrales étaient en béton précontraint; elles soutenaient le toit et cela excluait la nécessité de colonnes. Le toit central était aussi constitué de dalles de béton précontraint et les toits des allées latérales étaient en «ciporex». C'est un matériau composé de ciment et de broche pour que cela tienne: c'est ce qui permet d'avoir un toit plus léger. Le tout était supporté par la poutre de chaque côté.

La finition intérieure était faite de blocs de ciment colorés. L'ensemble des éléments donne un toit bien moderne et des lignes sobres.

Un jugement sur la valeur artistique de nos édifices

Pour clore ce chapitre consacré à l'architecte Pierre Dionne, il nous faut savoir quel couronnement son oeuvre architecturale a connu, il y a quelques années.

Il existe à Montréal un «Centre canadien d'architecture». C'est Mme Phyllis Lambert, architecte, (fille de la riche famille Bronfman) qui a fondé ce centre dans le but de constituer une anthologie du patrimoine architectural du Québec. Cette collection sert éventuellement aux étudiants ou aux chercheurs en architecture. Les plans d'architecte qui sont déposés là sont choisis par un comité d'experts. L'oeuvre complète d'architecture de M. Pierre Dionne a été choisie et est déposée à ce centre. Il est le seul architecte encore vivant parmi les 4 ou 5 architectes canadiens français ayant été retenus par le



Photo de l'architecte Pierre Dionne.



jury. C'est donc dire que tous les plans et devis de l'église et du presbytère Saint-Paul dessinés par M. Pierre Dionne en 1959, sont intégralement à ce «Centre canadien d'architecture».

Si nous en voulions des copies, c'est là qu'il faudrait s'adresser. Cette récente découverte honore grandement notre communauté chrétienne: les édifices qui sont à notre service ont une valeur artistique reconnue.

La maquette de l'ensemble paroissial conçu par l'architecte Pierre Dionne. Nous la possédons encore et la conservons.

Les soumissions en vue de la construction

Demande de soumissions publiques

Chose sérieuse qu'un contrat de près de 300 000 \$. C'est pourquoi les syndicats suivirent les conseils de l'architecte Pierre Dionne qui avait une expérience utile dans ce domaine. Le projet de construction d'une église et d'un presbytère à Beauharnois fut rendu public et des soumissionnaires furent invités à remplir la «formule-type» de soumission pour construction en vigueur à ce moment-là et proposé par l'Institut royal d'architecture du Canada.

Les soumissions devaient être adressées à l'architecte à son bureau de Valleyfield et être accompagnées d'un chèque visé, au montant de 20 000 \$, à l'ordre de la desserte Saint-Paul Apôtre de Beauharnois. Chaque soumissionnaire devait, en plus, fournir des détails concernant les travaux que son entreprise assurait et les noms des sous-entrepreneurs pour le reste.

Étude des soumissions et choix

C'est à une assemblée des syndicats tenue le 1er septembre 1959 qu'on ouvrit et étudia les soumissions.

Voici les soumissionnaires et leur prix:

M. Adrien De Roy: 357 924 \$
M. Antoine Lévesque: 288 800 \$
M. Conrad Noreau: 286 160 \$
M. Aimé Sauvé: 285 876 \$
M. Percival Hébert: 261 850 \$

On avait demandé des prix séparés pour l'église, d'une part, et pour le presbytère, d'autre part; il fut décidé ce soir là de bâtir les deux du même coup. Dans un premier temps, on avait envisagé ne bâtir que le sous-sol le temps d'accumuler un capital pour bâtir le reste, mais on opta pour la construction intégrale.

On choisit donc la plus basse soumission, celle de M. Percival Hébert, qui se chiffrait au départ au montant de 257 950 \$. En fin de soirée, on se rendit compte d'un oubli d'une addition de 3 900 \$ pour «luminaires électriques de l'église».

Une surprise

Deux des cinq syndicats, MM. Antoine Lévesque et Aimé Sauvé, étaient de métier des contracteurs en bâtiment. Selon le témoignage de l'un d'entre eux, comme il s'agissait de leur «gagne-pain» et que cette construction représentait un intérêt certain, ils décidèrent d'étudier les plans ainsi que le cahier des charges et devis préparés par l'architecte Pierre Dionne et ils présentèrent chacun une soumission.

L'autorité diocésaine leur rappela qu'ils se plaçaient en conflit d'intérêts et qu'ils devaient choisir entre être soumissionnaires et démissionner comme syndicats, ou demeurer syndicats et s'abstenir de soumissionner. Ils écrivirent chacun une lettre de démission de leur poste de syndic et confièrent cette lettre à Mgr Julien pour qu'il la remette à l'évêque.

Le soir de l'ouverture des soumissions, ils furent exclus de l'assemblée qui devait choisir le contracteur éventuel. L'évêque ne leur avait pas encore donné de successeurs, ce qui aurait dû être fait. Étaient donc présents à cette importante assemblée du 1er septembre 1959, outre Mgr Julien et l'architecte Pierre Dionne, MM. J.-F. Gustave Gendron, Léopold Gendron et Edmour Daoust, syndicats: le quorum était assuré! Quand la décision fut prise, on rappela les deux soumissionnaires-syndicats pour leur en faire part.

Aucun d'eux n'ayant obtenu le contrat, Mgr Julien leur annonça du même coup: «Venez chercher vos lettres de démission, elles sont à mon bureau de Saint-Clément» Quelle situation! M. Sauvé en fut profondément choqué et marqua ses distances face aux réunions des syndicats pour toute la durée de la construction. Toutefois, grâce aux bonnes relations qu'il entretenait avec le curé Quenneville et M. Léopold Gendron, son voisin, il se

réconcilia au point d'assister à la
bénédition de l'église et, par la suite,
continua son engagement paroissial
comme syndic, puis marguillier, et dans
plusieurs autres domaines de la vie
paroissiale.

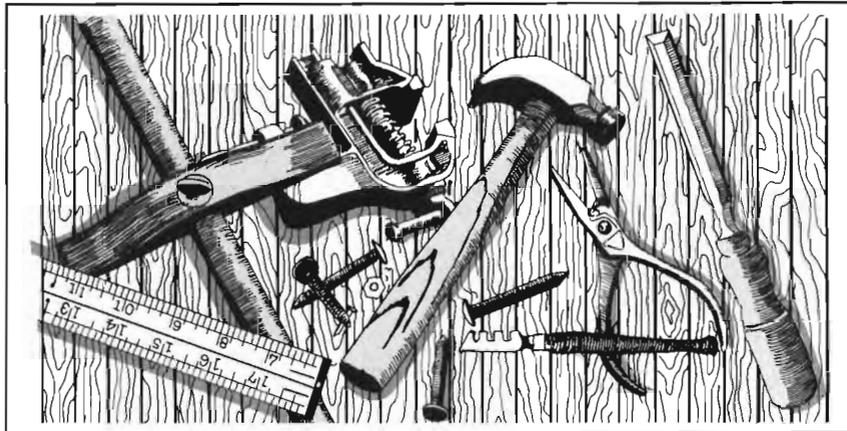
Deuxième partie

«Qui de vous, en effet, s'il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout?...» Luc 15,28



Une petite église dans la prairie

Chapitre IV



Un grand chantier

Construction de l'église et du presbytère

Le site

Nous avons une photo aérienne qui nous fait voir le site où fut construite la nouvelle église... C'était vraiment «dans le champ...». À cause des prévisions d'un développement domiciliaire vers le sud, on voulait que l'église soit un jour «centrale» par rapport à la population qu'elle desservirait... Or, vingt-cinq ans plus tard, à 500 pieds de l'église, le zonage agricole fixe un rivage au développement qui n'est jamais venu.

Le premier curé nous a rappelé comment il s'était ennuyé durant l'hiver 1960-1961...les rues Terrasse Laurin et Saint-Paul n'existaient pas, Jeanne D'Arc comptait peu de maisons et Salaberry encore moins. Oui, «vraiment les voisins étaient loin».

Inauguration des travaux

En prévision de la construction, la convention entre M. Percival Hébert, entrepreneur général, d'une part, et les syndics de la desserte Saint-Paul Apôtre, représentés par Mgr Julien et M. J.-F.

Gustave Gendron, d'autre part, fut signée le 7 septembre 1959. Le même jour, en après-midi, eut lieu la bénédiction du terrain où s'érigera le futur complexe paroissial Saint-Paul Apôtre. Mgr J.-A. Langlois nous honorait de sa présence. Le curé de Saint-Clément, Mgr Dominique Julien, à l'occasion responsable du projet avec les syndics, récita les prières d'usage devant une simple croix de bois plantée en terre.

Il y eut aussi levée symbolique d'une «première pelletée de terre» avec séance de photos pour la postérité. On y dénote la présence de certaines personnalités civiles dont MM. les députés Edgar Hébert au provincial et Gérard Bruchési au fédéral ainsi que le maire de Beauharnois M. Réal Demers. Les travaux d'excavation commencèrent sans plus tarder. Le contracteur Percival Hébert voulait devancer le plus possible les grands froids afin de pouvoir travailler à l'intérieur durant l'hiver.

La vie sur le chantier

Le chantier de construction de l'église Saint-Paul constituait une attraction pour les gens de la ville et de la région. D'autant plus que les techniques employées n'étaient pas traditionnelles et que l'apparence finale de cette église s'annonçait «moderne» et s'éloignait

Photo aérienne prise le 3 septembre 1958 de ce qui devait devenir la paroisse Saint-Paul.





Personnalités présentes à la levée de la première pelletée de terre, le 7 septembre 1959: M. Monnière, M. Gérard Larose, M. Léopold Gendron, Mme Gendron, Mgr Julien, M. Edgar Hébert, M. Edmour Daoust, M. Antoine Dupuis, M. J.-F. Gustave Gendron, M. J.-P. Myre, M. Zéphirin Montpetit, Mgr Langlois, M. E. Julien, M. Percival Hébert, M. E. Dagenais, M. Mc Murray, M. Gérard Bruchési, M. Mathieu Dorais et M. Pierre Dionne, architecte.



Le chantier de construction de l'église et du presbytère entre le 14 septembre et le 26 décembre 1959.



sérieusement de ce qu'on pouvait concevoir comme architecture pour une église!

Nous avons retracé d'excellentes photos de M. Jean-Paul Laberge prises hebdomadairement durant les travaux. Nous avons aussi un film de 16mm tourné en diverses séquences pendant la même période par l'abbé Rosaire Belley, un vicaire à Saint-Clément, à qui M. J.-F. Gustave Gendron avait commandé ce travail (l'original est toujours en possession de la famille Gendron). Nous avons fait copier le film en cassettes vidéo que nous conservons à la paroisse. Ces témoins visuels nous montrent le squelette de notre église un peu à la manière des rayons X.

Les travailleurs embauchés par M. Percival Hébert venaient pour la plupart de notre région. Plusieurs d'entre eux se rappellent d'avoir travaillé sur ce chantier exceptionnel et tous en sont fiers.

Nous connaissons la réputation de mauvais langage des canadiens français... Les gars de la construction sont considérés comme champions à ce chapitre. Pourtant, nous nous sommes fait raconter que durant la construction de Saint-Paul à Beauharnois, une consigne non-officielle cloua le bec de ces démons habituels de la «sacure».

Première messe de minuit dans le sous-sol inachevé, le 25 décembre 1959.



On doit à l'un deux le rappel d'un accident survenu au début de l'hiver. Heureusement, il n'y eut que des dégâts matériels et le progrès des travaux en fut ralenti. Dans un chapitre précédent, M. Mathieu Dorais nous rappelait la technique particulière de construction des murs en modules coulés sur place... Or, en érigeant un de ces modules pour le fixer aux autres pièces un peu comme un puzzle, la grue qui servait à le maintenir lâcha prise. Conséquence: chute et bris du module. Il fallut mouler un autre module et observer la période d'attente prescrite.

On entrevoit la fin à Noël 1959

Enfin, la construction de l'église fut assez avancée pour qu'on y célèbre au sous-sol la messe de minuit de 1959. On nous a dit que ce n'était pas la Floride, que la neige fondante venant de l'étage supérieur suintait par le plafond et que les fournaises d'occasion alimentées de débris de matériaux ou à l'huile à chauffage puaien et fumaient. Plusieurs personnes de la chorale eurent la voix enrouée, d'autres dans l'assistance furent enrhumés pour finir l'année. Toutefois, tous étaient heureux de cette première dans leur église.

Aménagement du terrain encore libre

Le stationnement

Voilà un service essentiel de nos jours que celui «du parking». Certains commerces périssent par faute d'en avoir dans leur voisinage. Une église et son sous-sol attirent de grandes quantités de personnes qui s'amènent en automobiles, sans compter qu'on présume les gens plus paresseux pour se rendre accomplir un devoir que pour aller se divertir.

L'édifice «église» était bien debout au printemps 1960, mais le terrain l'entourant était encore sur la terre. Le 27 juin, les syndicats donnent un contrat à Laberge et Frères de Sainte-Martine pour vendre du gravier à la Fabrique, l'étendre et le niveler. Une quantité impressionnante



Notre stationnement «avant et après».

d'environ 900 à 1 000 tonnes était nécessaire, et ce, moyennant 0,75 \$ la tonne.

On restera sur le gravier pendant plus de deux ans. Décidément, il aura eu le temps de bien se tasser! Ce n'est qu'à l'automne 1962 qu'on y pose une couche d'asphalte. Les syndic votent le 13 décembre un remerciement au député provincial Gérard Cadieux qui nous a obtenu ce cadeau du ministère provincial de la Voirie.

Entre ces deux étapes, il fallut décider le 13 septembre 1961 de demander à M. Donat Viau de rénover le terrain de stationnement en face de l'église. Soulignons que le niveau du terrain fut déterminé par l'ingénieur de la Cité de Beauharnois.

Puis on demande à la ville, qui y consent, de voir à illuminer ces terrains de stationnement. Le bon éclairage de l'extérieur des bâtiments publics est une des meilleures protections qui existent pour prévenir le vol et le vandalisme. C'est pourquoi, il y eut toujours progrès sur ce point-là au cours de notre courte existence; on voulut obtenir un meilleur éclairage à bon compte grâce aux techniques nouvelles nous permettant d'utiliser des lumières consommant peu d'énergie, munies de photocellules les

allumant et éteignant automatiquement.

Aménagement paysager

Dès le 17 octobre 1960, les syndic votent 275,70 \$ pour commander de H.C. Downham Nursery Co. Ltd des arbustes et des plantes décoratives. Parmi ce qui en reste, il faut sûrement compter les magnifiques conifères élancés qui verdissent le mur nord de notre église. À l'arrière de la sacristie, il y a bien un pommier qui attire les enfants d'aujourd'hui comme ceux d'hier avant que ses fruits ne mûrissent, un lilas et un gros érable argenté. Il y avait également trois saules pleureurs. Il ne reste que ceux du bord de la rue Saint-Paul, l'autre ayant dû être coupé car il fendillait le solage de la salle des fournaies. Enfin autour des années 70, des érables furent plantés sur toute la rue Saint-Paul. C'était dans le cadre d'une campagne d'embellissement et de reboisement de Beauharnois. Les arbres de la région avaient été victimes en grand nombre de la pollution atmosphérique causée par les usines.

Lorsqu'on regarde le dénuement de l'environnement dont témoignent des photos de 1960 et que l'on compare avec l'aspect aujourd'hui, on peut être fier du progrès accompli en ce domaine. Il reste encore place pour l'embellissement, surtout par la plantation et l'entretien de plantes florales vivaces qui coloreraient

Le talus de la façade de l'église.



notre milieu durant toute la belle saison. C'est commencé, et il faudra des bénévoles pour continuer ce travail. Après tout, pourquoi les terrains de la Fabrique ne deviendraient-ils pas le seul parc de notre quartier?

Le talus de la façade

En assemblée le 9 août 1960, les syndicots votent une résolution à l'effet que: «M. Martella pose un mur de pierres sur chacun des bas côtés et pose de la tourbe sur les talus dont la pente est trop raide».

Ce fameux talus est composé essentiellement de terre et glaise provenant de l'excavation opérée afin d'asseoir les fondations de l'église. S'il se révèle une bonne invention à l'usage de ceux qui détestent les escaliers, il s'est aussi révélé au cours des ans une source de tracas pour les préposés à la maintenance. Les pierres posées par M. Martella n'ont pas résisté à l'érosion et à l'alpinisme amateur des enfants. Il a fallu couler des murs de béton. Il faudra attendre le 25e anniversaire de la paroisse pour trouver une solution à «l'alpinisme».

Le grand sous-sol de l'église un soir de bingo durant le temps des fêtes.



Ameublement du sous-sol et du presbytère

Il semble bien d'après les décisions prises par les syndicots dès le début, qu'on ait voulu que le sous-sol serve le plus possible pour favoriser la vie sociale dans la paroisse tant que pour développer une source de revenus importante. Les investissements faits au sous-sol ont toujours été rentables à cause de ces deux fins.

Le sous-sol de l'église

Dès les temps héroïques du «garage», on avait acheté quatre cent chaises en métal par l'entremise de la Maison Laurin de Beauharnois au montant de 5,35 \$ la chaise. On était au 12 novembre 1959. Puis le 17 octobre 1960, on vote 200 \$ pour acheter du bois en vue de confectionner des bancs et le 7 novembre de la même année, on affecte un autre montant de 350 \$ pour la confection de tables. En janvier 1962, Roy et Brière, plombiers, installent gratuitement un évier dans la cuisine de ce sous-sol.

Cet ameublement a été bien utilisé en plus d'être loué souvent à d'autres groupes, puis on a demandé à M. Robert Barrette d'installer un système de haut-parleurs pour la somme de 500 \$.

Toujours pour améliorer l'accessibilité de la salle à une clientèle exigeante, un groupe de bénévoles décida de créer le

coin de la toilette des femmes. Il fallut creuser dans le béton et y acheminer de la plomberie. Les maîtres d'oeuvre de cette entreprise furent MM. Laurent Leduc, marguillier, et André Roy, paroissien. C'était en 1974.

Au fil des années, les besoins ont amené les responsables à ériger des cloisons pour fermer certains locaux utilitaires tels le restaurant, la cuisine, un vestiaire et un bureau d'affaires.

En 1981, on résolut de faire monter un plafond suspendu en vue d'améliorer l'acoustique. Depuis ce temps, la salle se loue mieux et plus souvent. On lui a donné un nom et une adresse: «L'Arc-en-ciel» 570, rue Salaberry.

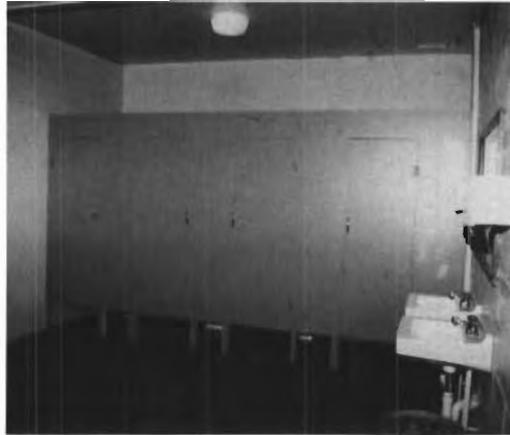
En 1983, en collaboration avec un locataire à long terme, on investit largement dans l'amélioration de la cuisine. Cela bénéficie à tout le monde et constitue un atout de plus pour mousser les locations.

On sut profiter aussi de certaines dispositions de la loi permettant dans certains cas à des coupables de payer leur dette envers la société par des «travaux communautaires compensatoires». C'est ainsi que, ne fournissant que la peinture, un tas de recoins pratiquement jamais peints du sous-sol l'ont été. C'est plus propre et ça sent meilleur.

Le presbytère

Pendant que l'église se trouvait en phase de parachèvement, le presbytère lui aussi, avec un peu de retard, prenait corps et devint vite habité sinon habitable. Cette dernière remarque tient compte de certains pionniers qui ont témoigné du climat d'austérité et de dénuement dans lequel le premier curé dut se contenter de vivre.

Un presbytère, c'est une maison, mais une maison pour prêtres. Déjà à l'étape de la soumission des plans, l'évêque avait son mot à dire, et le faisait, concernant l'aménagement des locaux où devaient vivre ses prêtres. Il leur fallait des «commodités» personnelles (toilettes) et des appartements où ils puissent se retirer



Les toilettes des femmes, une amélioration datant de 1974.

en toute intimité et recueillement. Les locaux prévus pour les ménagères ont été planifiés pour loger un jour trois religieuses au service des prêtres. Cela revenait à dire qu'à l'intérieur du presbytère bâti pour un curé et un vicaire, il y avait aussi un couvent avec chapelle privée, salle commune, petit réfectoire à part, en plus de trois chambrettes avec une toilette commune. Tout ce saint monde devait se sanctifier dans le silence et la prière; d'où ces corridors froids bordés d'une multitude de portes toutes appelées à être fermées la plupart du temps. Oui, parlons-en des portes! C'est à croire qu'en posant des portes aux moindres appartements on aurait réussi à empêcher les murs d'avoir des oreilles!

Une commodité, propre au presbytère, c'est qu'il jouxtait l'église au niveau de la sacristie. De plus, un haut-parleur relié à ceux de l'église permettait de savoir au même moment ce qui se passait là.

Ceux qui se bâtissent une maison à partir de rien comprendront qu'inaugurer la vie au presbytère Saint-Paul n'a pas été facile. Il fallait meubler au minimum. Voici la liste d'une commande en bloc à la Maison Laurin de Beauharnois. Ce qui intéressera le plus sera peut-être le prix de chaque item...

Beauharnois, le 15 mars 1960.

Aperçu des marchandises concernant la visite des syndics au magasin Maison Laurin, le 14 mars 1960.

4 lits bibliothèques fini noyer 4'0	72 \$
4 matelas à ressorts Serta Knight, surface lisse, lames d'acier à l'intérieur et amortisseurs aux côtés 4'0	220
4 sommiers à lames Simmons Slumber King 4'0	92
1 sommier à lames Simmons Slumber King 3'3	23
1 matelas à ressorts de même qualité que le 4', 3'3	55
4 chiffonniers 4 tiroirs merisier fini noyer	116
3 pupitres 42 X 28 no 56 merisier fini miel	117
3 chaises droites sans bras merisier fini miel	30
3 chaises droites sans bras merisier «non fini»	30
1 chaise basculante avec bras merisier «non fini»	28
3 lampes de pupitre	18
2 cendriers de plancher	15
2 chaises berçantes sur plate-forme avec dossier haut	118
4 chaises «fauteuil»	200
2 lampes «Bridge»	62
1 réfrigérateur Magnificent Roy 13 p.c. avec 2 zones complètement automatiques	325
1 lessiveuse Maytag automatique pouvant faire tout à l'eau froide, mécanisme garantie pour 5 ans	288
1 sècheuse Maytag automatique	225
1 ventilateur pour sècheuse	10
1 fer à repasser G.E. F84	10
1 bouilloire G.E. K42	12
1 grille-pain automatique G.E. T31	23
1 ameublement de cuisine 5 morceaux légèrement défraîchi en spécial	75
	2 164 \$

Le 23 mai, on lit aux minutes d'assemblée des syndics qu'on se procure une batterie de cuisine de marque «Aristocrat» de Jean Hébert, et des oreillers de la Maison Laurin. Nous en concluons que le curé Quenneville ne fit pas son entrée avant cette date dans le nouveau presbytère.

Il fut un temps où les curés de paroisse étaient pratiquement inamovibles, c'est-à-dire que leur vie durant ils habitaient le même presbytère et avaient «charge d'âme» dans la même paroisse. Ils tenaient alors ménage. Ce n'est qu'à l'époque de

notre fondation que l'évêque se mit à inviter les nouvelles paroisses à se porter acquéreur de tout ce qu'il fallait pour loger convenablement leur curé. Mais un reste de la vieille coutume faisait que le curé devait fournir la vaisselle et la lingerie pour toute la maisonnée. C'est ainsi qu'il nous reste des napperons personnalisés au nom de Georges Quenneville... Quant il quitta Beauharnois la coutume avait évolué au point que les Fabriques rachetaient aux prêtres à leur départ tout ce qui pouvait servir aux successeurs. Lors d'un changement d'obédience un curé arrive maintenant ailleurs dans un «logement complètement meublé». Cela aide un prêtre à se considérer comme un locataire plus qu'un propriétaire et contribue à le soulager d'un tas de soucis tout en le plaçant davantage dans une mentalité de service à l'égard de la population où il exerce son ministère.

Pendant vingt-cinq ans, le presbytère a lui aussi connu une évolution et une adaptation. On a trouvé moyen d'utiliser tous les locaux vacants en aménageant des appartements pour trois pensionnaires en plus du curé. On a reçu certains meubles en cadeau dont le plus précieux est un mobilier complet de salle à dîner en bois ouvré (du noyer) vieux d'une centaine d'années, don de la famille Brisebois, au temps du curé Vachon.

Le sous-sol du presbytère fut divisé en multiples petits locaux. En plus, il y a une salle commune plus grande pour loger les divers groupes dont les plus fidèles au cours des ans furent les Scouts et les Guides. Il y a toujours eu au moins une unité de ce mouvement à se réunir hebdomadairement sous les pieds des habitants du premier. D'avoir ainsi cris et chansons dans le coin évite un vieillissement précoce et désinstalle celui qui autrement deviendrait «vieux garçon» solitaire.



a



b



c



d



e



f

a Local aménagé au presbytère pour réunions de petits groupes.

b-d Ensemble de salle à manger du presbytère.

c Salon du presbytère.

e Salle «Le Goéland» au sous-sol du presbytère.

f Encore au sous-sol du presbytère, neuf petits locaux servant de coins aux diverses unités du Mouvement des Scouts et des Guides.

Le couronnement de la construction

Acceptation finale des travaux

C'est lors de l'assemblée des syndics tenue le 7 novembre 1960 qu'il est proposé et accepté à l'unanimité que: *«la desserte Saint-Paul Apôtre accepte les travaux de construction de l'église et du presbytère exécutés par M. Percival Hébert, contracteur général, conformément aux plans et devis de M. Pierre Dionne, architecte...»* Voilà une formalité normale. C'est l'approbation du client à l'égard de son fournisseur. Cet acte dégage aussi le contracteur de toute responsabilité, au point qu'on peut dire que sans cette acceptation, il est jusque-là considéré en quelque sorte comme le propriétaire de tout. L'acceptation des travaux est la dernière étape de la réalisation d'un contrat de construction. À partir de cette acceptation, le contracteur n'a plus besoin de se payer des assurances. De plus, le client retient jusqu'à 10% du coût total de l'ouvrage jusqu'à ce qu'intervienne cette acceptation finale des travaux. Autre considération, la garantie fournie par un contracteur général est de cinq ans suivant cette acceptation finale et cela explique peut-être dans certains cas la hâte du contracteur d'obtenir cette «bonne note sur son travail». La même résolution contient un détail éclairant ces dernières remarques: *«...ladite acceptation étant rétroactive au 23 septembre 1960...»* La même résolution contient un autre détail qui nous pose des questions laissées sans réponse quant elle mentionne une restriction à l'acceptation finale des travaux. *«...avec les réserves énumérées dans la lettre de l'architecte en date du 26 septembre 1960...»*

À défaut d'avoir en main cette lettre et son contenu, nous allons essayer d'interpréter cette restriction. L'architecte joue en effet un rôle de conseiller auprès de son client tout au long de l'avancement

des travaux, surtout lorsque l'architecte est engagé simultanément comme surveillant des travaux en plus d'être le concepteur de l'immeuble, et ce fut le cas de M. Pierre Dionne. Il arrive qu'à certaines occasions, on l'engage pour opérer telle surveillance pour des travaux non compris dans son contrat initial d'architecte, et ses honoraires sont alors de 2.5% du coût total du travail accompli par un entrepreneur (un exemple de telle situation ressort d'une résolution d'assemblée des syndics datant du 23 août 1960). Quelles furent les réserves? On ne le saura jamais. Tout au plus pouvons-nous deviner qu'il s'agissait probablement de détails inachevés encore, ou de réalisations non conformes en tous points aux plans et devis.

Malgré toutes les remarques antérieures, il semble toutefois que les relations avec le contracteur furent en général marquées du sceau de la confiance. Tous ces gens se connaissaient, vivaient dans le même coin de pays et n'avaient aucun avantage à faire des accrocs sérieux aux bonnes manières et à l'administration honnête. Pour preuve, un remerciement des syndics adressé à M. Percival Hébert lors de leur réunion du 7 décembre 1960...*«pour son ouvrage fait sans charge durant la construction au montant de 2 133,91 \$»*.

Inauguration du culte

Décidément le curé Quenneville avait tout prévu à l'avantage de ceux qui écriraient l'histoire de la paroisse dont il était le curé fondateur. Grâce à un «Livre d'or» qu'il inaugura dès le début et dont nous n'avons pas fini de remplir les pages, nous savons que c'est le samedi matin 2 juillet 1960 à 8 heures que fut célébrée la première messe dans l'église toute neuve. Elle fut célébrée par le chanoine Aurèle Ouellet du diocèse de Québec, à l'occasion du campement annuel du Régiment canadien des zouaves pontificaux. En cet été 1960, ce ralliement avait eu lieu ici en l'honneur de la Compagnie de zouaves de Beauharnois. Le campement s'était installé dans les champs qui longent l'actuel boulevard Cadieux au coin de Sainte-Catherine. C'est donc dire que la finition de l'église était pratiquement complétée.

Bénédition de la pierre angulaire et de l'église

Selon une coutume très vénérable, les édifices importants sont dotés d'une «pierre angulaire». Aux origines, cette pierre était fonctionnelle dans un édifice; puis avec le perfectionnement des techniques de construction elle est devenue purement symbolique. Comme autrefois, on y scelle des documents qui témoignent du moment de l'histoire où l'édifice qu'elle orne fut érigé. L'architecte Pierre Dionne avait soumis aux syndics un plan pour notre pierre angulaire qui l'acceptèrent le 2 février 1960.

Voici intégralement le texte qui fut déposé dans la pierre angulaire scellée la même journée que la bénédiction de notre église par Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield, soit le onze septembre 1960 à 4 h 30 de l'après-midi.

«L'an du Seigneur mil neuf cent soixante, le onzième jour du mois de septembre, le quatorzième dimanche après la Pentecôte, en la fête des saints Prote et Hyacinthe, martyrs.

Dans la seconde année du pontificat de Sa Sainteté le pape Jean XXIII, glorieusement régnant; Son Éminence la cardinal Paul-Émile Léger étant archevêque de Montréal; Son Excellence Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield; l'abbé Georges Quenneville, prêtre, desservant de la desserte Saint-Paul, en la Cité de Beauharnois.

Pendant le règne de Sa Majesté Élisabeth II, reine du Canada; vice-royauté du très honorable Georges Vanier, Gouverneur général du Canada; le gouvernement du très honorable John Diefenbaker, Premier ministre du Canada; l'administration de l'honorable Onésime Gagnon, Lieutenant-gouverneur de la province de Québec; le gouvernement de l'honorable Jean Lesage; les fonctions de député à la Chambre des Communes, pour le comté de Beauharnois-Salaberry de Gérard Bruchési; les fonctions de député à l'Assemblée législative, pour le comté de Beauharnois, d'Edgar Hébert; l'administration municipale à la Cité de Beauharnois, de son honneur le maire Réal Demers et de Ubald Dubuc, Antoine Dupuis, Édouard Julien, Jean-Paul Nareau, Olier Primeau, Walter Renaud, Azade Robichaud, Florent Tisseur, échevins, et Lucien Primeau, secrétaire-trésorier,



La pierre angulaire de l'église.

Isaïe Daoust, greffier, Joseph Robert, chef de police; et l'administration de la municipalité scolaire catholique de Beauharnois, d'Émile Lemay, président, Noël Deschamps, Roger Faubert, Louis-Philippe Laplante, Jean-Paul Myre, commissaires, et Marie-Alice Dupuis, secrétaire-trésorière.

Alors que MM. Gustave Gendron, président, Edmour Daoust, Léopold Gendron, Antoine Lévesque, Aimé Sauvé sont syndics de la desserte Saint-Paul, en la Cité de Beauharnois; M. Jean Daigneault est le directeur de la chorale Saint-Paul; Mlle Marie-Marthe Ménard est organiste.

Vu l'ordonnance de l'Ordinaire de Valleyfield au sujet de l'érection d'une desserte de secours à Beauharnois, sous le vocable de Saint-Paul Apôtre, dont la fête se célébrera le vingt-cinq de janvier, en date du premier mars mil neuf cent cinquante-neuf, nommant Mgr Dominique Julien, curé de Saint-Clément de Beauharnois, comme desservant de ladite desserte; vu la convention, passée le sept de septembre mil neuf cent cinquante-neuf entre M. Percival Hébert, entrepreneur général, et les syndics de la desserte Saint-Paul, représentés par Mgr Dominique Julien, curé de Saint-Clément de Beauharnois et desservant de Saint-Paul et M. Gustave Gendron, président des syndics, passée au sujet de la construction d'une église avec presbytère au montant de deux cent soixante et un mille, huit cent cinquante dollars, d'après les plans et devis de M. Pierre Dionne, architecte de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, de M. Hector Asselin, ingénieur-conseil en mécanique, de la Cité de Montréal, de Bourgeois & Martineau, ingénieurs-conseils en béton, de la Cité de Montréal; les travaux étant confiés en sous-contrats à Georges Lecompte Incorporé, électriciens; Bouchard & Frères, plombiers; Potvin & Cadorette, briqueteurs; Rolland Blouin, plâtrier; Noël Routier, peintre; Marcel Tremblay, marchand de tuiles; Lucien Langlois, artisan de fer forgé; Jean Mc Murray, ébéniste;

Bénédition de la pierre angulaire, le même jour que la bénédiction de l'église.



Murphy Enregistré, manufacturier de portes et châssis; Roger Pouliot et Valleyfield Ready Mix, fournisseurs de béton; Canadian Terrazo; Léonard Veilleux, Roch Labrecque; Dominion Sound; Joseph Charlebois & Cie; Creswell Pomeroy; Alfred Bissonnette, tailleur de pierres; Desmarais & Robitaille, fournisseurs de l'autel et des fonts baptismaux; Châteauguay Roofers; Pressure Pipe; le contremaître des travaux étant M. Gaston Leduc de Beauharnois; vu les amendements et modifications à ladite ordonnance, en date du vingt septembre mil neuf cent cinquante-neuf, nommant l'abbé Georges Quenneville, administrateur ou desservant de ladite desserte;

La pierre angulaire de l'église Saint-Paul a été bénite, ce jour, à quatre heures et trente de l'après-midi par Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield, en présence de plusieurs personnalités religieuses et civiles, et d'une foule de fidèles dont quelques-uns ont signé le présent acte

qui sera déposé dans ladite pierre.

Nous avons déposé également, dans la pierre angulaire, des pièces de monnaie de la valeur suivante: un dollar, cinquante cents, vingt-cinq cents, dix cents, cinq cents et un cent à l'effigie de la reine du Canada, et une copie des journaux *Le Salaberry*, *La Gazette de Valleyfield*, *le Progrès de Valleyfield*, *l'Information de Beauharnois* et des photos prises à la présente cérémonie, par Jean-Paul Laberge, paroissien.

Les travaux de construction de l'église, commencés en septembre dernier, sont maintenant terminés. Immédiatement après cette cérémonie, a lieu la bénédiction de l'église. Pour clore la journée, un buffet froid est servi au sous-sol.

Fait et signé à Beauharnois, province de Québec, Canada, aux dits jour et an indiqués ci-dessus.

Percival Caza, coadjuteur, G. Quenneville, prêtre, desservant, J.-F. Gustave Gendron, président des syndics, Léopold Gendron, Antoine Lévesque, Edmour Daoust, Aimé Sauvé.»

Les premiers baptêmes, mariages et sépultures

Les premiers registres paroissiaux, présentés par le desservant Georges Quenneville ont été authentifiés le 24 septembre 1959 par M. Hubert Lauzon, député protonotaire de la Cour supérieure à Salaberry-de-Valleyfield.



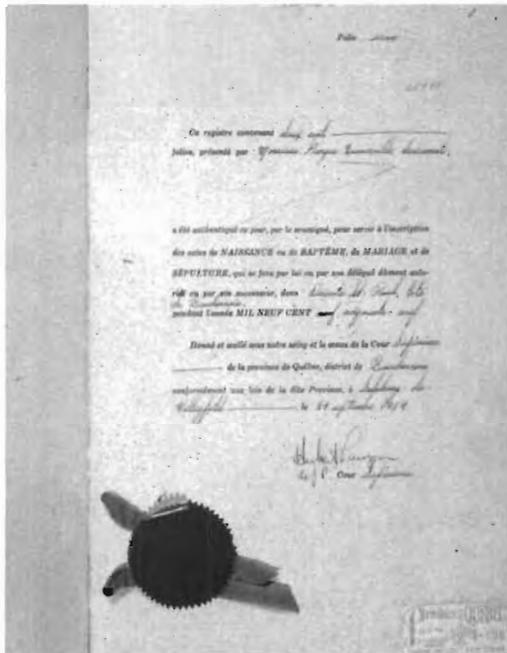
De l'inauguration du lieu de culte temporaire le 1er octobre 1959 à l'inauguration du culte dans la nouvelle église le 2 juillet 1960, nos registres ne révèlent qu'un total de 21 baptêmes; nous y trouvons deux actes de sépultures, un d'enfant et un d'adulte, mais les funérailles eurent probablement lieu à l'église Saint-Clément. Aucun mariage n'est signalé.

Le premier baptême au garage fut celui de Denise Dubuc, fille de René Dubuc et de Jeannine Legault. C'était le 8 octobre 1959. Curieux hasard, le même couple fait baptiser un autre de ses enfants lors d'un événement mémorable l'année suivante, le 2 octobre, la même journée que le baptême de la première cloche. Il s'agit de Micheline.

Le 2 juillet 1960, journée des premières messes, il y eut deux mariages: celui de Jean-Guy Cloutier avec Micheline Beaulieu, puis celui de Jean-Paul Huot avec Lise Couillard.

Le premier baptême dans l'église neuve est celui de Michel Ménard, fils de Réal Ménard et de Pauline Thibault; il épousa Odette LaRose, ici, le 17 septembre 1983 et il est actuellement un jeune pharmacien avantageusement connu dans Beauharnois et encore résident et membre actif de notre paroisse.

Ce n'est que le 13 décembre 1960 qu'eurent lieu les premières funérailles d'adulte à l'église neuve. Il s'agissait de Mme Osias Houle, née Rose Alma Daoust, âgée de soixante-dix-neuf ans.



a Personnalités réunies lors de la bénédiction de la pierre angulaire et de l'église, le 11 septembre 1960.

b La première page du premier registre des baptêmes, mariages et sépultures.

c Le premier baptême au «garage»: Marie Thérèse Denise Dubuc, fille de René Dubuc a été baptisée le 8 octobre 1959. Le parrain a été Jean-Louis Dubuc et la marraine a été Jeannette Dumas et la porteuse a été Mme Routhier.

d Le premier baptême dans l'église neuve, le 3 juillet 1960, fut Michel Ménard, aujourd'hui pharmacien chez nous.



Les premiers mariés dans la nouvelle église: Jean-Guy Cloutier et Micheline Beaulieu, le 2 juillet 1960.

Les lampadaires de l'intérieur de l'église.

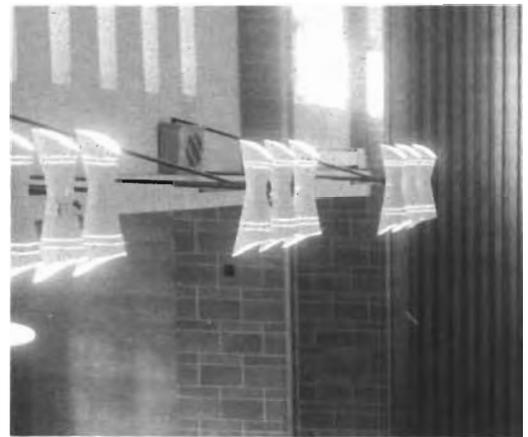
Usure et maintenance de nos édifices

Formulation de griefs envers les constructeurs

Le premier grief adressé à M. Percival Hébert, par lettre enregistrée et datée du 11 juillet 1961, concerne les «*lampes de notre église lesquelles ne gardent pas la peinture qui les recouvre*». Il s'agit des mêmes lampadaires qui ornent encore la nef centrale en haut des poutres longitudinales de la partie haute de l'église. Ils sont d'un design original très joli. Ils sont de plus légers et conviennent à l'ensemble architectural. Le défaut qu'on leur reconnut en 1961 s'est perpétué par la suite. L'enveloppe métallique constituant l'abat-jour de chaque lumière étant d'aluminium, d'une part, et étant en trop grande proximité des ampoules électriques, d'autre part, créait une incompatibilité avec l'adhérence d'une peinture ordinaire. On semble n'avoir découvert qu'en 1982 une peinture à l'émail très résistante à la chaleur et adhérant bien à l'aluminium (cette peinture se trouve en contenant hermétique équipé d'un mécanisme à l'aérosol).

On se plaint assez tôt du chauffage. À l'assemblée des syndics du 10 janvier 1963 on passe une résolution à l'effet qu'une lettre enregistrée soit adressée à M. Pierre Dionne, architecte, pour le renseigner au sujet d'une défektivité dans le chauffage au presbytère, et autres défektivités dans

l'ensemble. Voici le texte intégral de cette lettre révélant un peu l'impatience du curé Quenneville. Ce dernier, lors de l'entrevue qu'il nous a accordée en marge des Fêtes du 25e et du projet de ce livre, a commenté avec encore un peu d'amertume l'inconfort du presbytère au point de vue chaleur. Il comparait alors l'église à un thermos qui garde la chaleur tandis que le presbytère était semblable à un panier percé. Il rappelle que lors d'un grand verglas, survenu en janvier 1962 alors que l'électricité avait défailli, l'église a gardé la chaleur toute une journée tandis que le presbytère s'est refroidi en une demie heure au point que ses occupants sont allés coucher chez M. Gustave Gendron.



«Cher Monsieur Dionne,

Les syndics de la desserte Saint-Paul de Beauharnois, à leur réunion du 10 janvier 1963, m'ont autorisé à vous écrire pour vous mettre au courant de certaines défektivités qui se trouvent dans l'église Saint-Paul et dans le presbytère qui y est attaché. Voici ce dont il s'agit:

– chauffage du presbytère;

– lorsqu'il vente, il est impossible de maintenir la température dans le presbytère. Il me semble que c'est pire cette année que par le passé;

– le 31 décembre 1962, dans le bureau public, le thermomètre indiquait 52 et 54 degrés F de chaleur, quand le thermostat était monté au plus haut degré de commande; la même température, et même plus basse, était enregistrée à l'étage supérieur;

– le 31 décembre 1962, six conduits d'eau chaude et froide étaient gelés et ont dû être dégelés par M. Gaétan Brière, plombier de Beauharnois;

– les tuiles sur les planchers retirent démesurément à plusieurs endroits;

– il n'y a pas de joint d'expansion entre l'église et le presbytère, il est très désagréable de voir les dégâts qui se produisent à cet endroit; ce n'est pas à l'honneur de ceux qui ont construit;

– il y a plusieurs de ces fissures dans le béton des planchers et des murs des différents sous-sols;

– les joints des blocs de verre, sur les murs supérieurs de l'église, laissent infiltrer l'eau jusqu'à l'intérieur, à chaque fois qu'il pleut;

– il y a une fissure, du haut en bas, sur le mur extérieur de la devanture, côté sud. Le ciment roulé se désagrège. Ceci n'est pas à l'honneur de ceux qui ont construit;

– les pierres du perron de la devanture de l'église sont toutes disloquées. Ceci, également, n'est pas à l'honneur de...;

– les escaliers et les trottoirs de la devanture sont baissés démesurément.

Il y a certainement d'autres défauts. Nous nous réservons le droit d'y revenir. Nous tenons à vous faire remarquer que nous attendons votre expertise au sujet de la fissure sur le mur extérieur de la devanture. Cette expertise nous a été promise par vous-même, le seize juillet dernier lors de votre visite au sujet de la question du surplus dû à Georges Lecompte inc. Nous vous faisons remarquer aussi que M. Percival nous a déjà dit qu'il verrait à réparer certaines défauts comme: joints des blocs de verre, pierres du perron sur la devanture, etc.

Le Bureau des syndicats de la desserte Saint-Paul de Beauharnois exige que vous preniez cette lettre comme un avis officiel et que vous entrepreniez les démarches nécessaires à la réparation des défauts mentionnés dans cette lettre. Nous attendons de vos nouvelles dans les huit jours.»

Dès le 19 janvier M. Dionne répond au curé Quenneville.

«J'accuse réception de votre lettre recommandée en date du 11 janvier 1963.

Comme le font foi les copies de lettres ci-incluses, des démarches sont actuellement entreprises soit par les ingénieurs, soit par l'entrepreneur général, pour remédier, dans le plus court délai possible, aux défauts signalés.

Vous pouvez être assurés messieurs les syndicats de mon entière collaboration et qu'ils seront tenus au courant des démarches entreprises, de même que les retouches exécutées.»

L'architecte joignit à cette lettre copies de celles qu'il adressa. À M. Percival Hébert il mentionne: «Comme vous pouvez le constater, il s'agit de certaines défauts auxquelles vous devez remédier dans le plus court délai possible.»

À l'ingénieur Hector Asselin, il spécifie ce qui le concerne: «Comme vous pouvez le constater, il s'agit de défauts relatifs au chauffage.»

Enfin au Bureau d'ingénieurs Bourgeois et Martineau, il donne sommation d'agir dans les plus brefs délais: «Comme vous pouvez le constater, en ce qui vous concerne, il s'agit de défauts relatifs à la charpente.»

Ce n'est que par une autre résolution d'une autre assemblée des syndicats, datant du 25 février 1965, qu'on apprend les résultats des démarches antérieures surtout concernant le chauffage au presbytère: «qu'un avis soit adressé à l'architecte Pierre Dionne de Valleyfield au sujet du chauffage insuffisant du presbytère et qu'il lui soit rappelé que deux plaintes précédentes sur le même sujet n'ont apporté aucun résultat... qu'une copie de cet avis soit adressé à M. Hector Asselin, ingénieur-conseil.»



Le «coq» couronnant la croix du clocher jusqu'en 1972. Il est en aluminium et mesure environ 40" X 50" pesant 75 livres. Il détériorait la croix et risquait de tomber. Il fut recommandé de l'enlever.

Le chauffage et l'isolation

Par tout ce qui précède nous croyons constater que «le talon d'Achille» de notre complexe paroissial c'était le chauffage. À diverses reprises, par la suite, on confie à la «Plomberie Beauharnois» puis à «Mathieu et Fils» des mandats pour isoler les fournaies ou encore pour améliorer la tuyauterie. Pour ceux qui l'ignorent, il est bon de savoir qu'il n'y a qu'un système de chauffage commun pour l'église et le presbytère. De plus, il n'y a en tout que trois circuits commandés par thermostat soit un pour l'église, un pour le grand sous-sol de l'église et un seul pour tout le presbytère.

Une explication additionnelle veut clarifier la difficulté d'équilibrer le chauffage de nos édifices. Nous avons deux types de calorifères à eau chaude, les uns en fonte et les autres par principe de radiation de chaleur, chaque type requérant un degré différent de la chaleur de l'eau. Nous savons que ce problème de chauffage a fait la quasi damnation de tous les curés résidant ici depuis 25 ans et la quasi fortune des divers plombiers et spécialistes en chauffage qui se présentaient avec des solutions meilleures, les unes que les autres, au fil des années.

À mesure que les coûts du pétrole ont augmenté, la recherche d'une économie d'énergie s'est accentuée. Il s'est mis à pousser comme des champignons des spécialistes en isolation et en économie d'énergie, puis les gouvernements eux-mêmes ont encouragé ces entreprises et leurs clients éventuels en les subventionnant. C'est ainsi que le curé Vachon fit évaluer par la firme Technitrol Canada ltée (laboratoire d'analyses), les endroits où la chaleur s'échappait du presbytère. Quand la firme présenta son rapport et sa facture le 5 février 1980, on en conclut que le problème du chauffage du presbytère était en grande partie un problème de mauvaise isolation. On y crevait l'été et on y gelait dès l'automne au moindre vent! «Le Centre d'Isolation Gill inc.» présente un projet le 15 septembre 1980 et il est accepté par les marguilliers à l'assemblée tenue le même jour. Les travaux furent terminés tout près de Noël. Voici le texte du projet:

«Messieurs les marguilliers,

Il me fait plaisir de vous soumettre mes recommandations et prix pour réisoler le presbytère Saint-Paul.

Lors de mes visites sur les lieux avec le laboratoire de thermographie, il a été déterminé que les endroits froids étaient les appartements de la ménagère au-dessus du garage, le bureau du curé ainsi que les appartements de M. Théoret au deuxième.

Pour remédier à cette situation, nous devons augmenter la résistance thermique des murs et sceller ces derniers contre toute intrusion d'air. Avec le type de construction de murs du presbytère, nous vous suggérons d'injecter les murs de brique avec du polyuréthane. Cette technique requiert de percer le joint de ciment entre les briques et, en utilisant un système de polyuréthane à réaction lente, nous remplissons la cavité située à l'arrière de la brique.

Les murs à injecter sont ceux des appartements de la bonne et du garage, ainsi que ceux des appartements du curé et de M. Théoret tel qu'indiqué au croquis annexé.

De plus, le corridor du 2^e étage est très froid, à cause d'intrusion d'air froid. Le parement de stucco extérieur ne nous permet pas d'utiliser un système d'injection. Pour isoler ce mur, nous suggérons de gicler 2« de polyuréthane sur le mur et recouvrir ce dernier d'une membrane protectrice chem-elast 5226 blanc. Cette membrane protégera l'isolant contre les rayons ultra-violet du soleil et confère une résistance à l'incendie. Cette membrane pourra être peinte de la couleur désirée.

Les parties de murs ayant comme parement extérieur des panneaux de contre-plaqué devront être également isolés. Pour ce faire, ces panneaux devront être enlevés et du polyuréthane y sera giclé, après quoi les panneaux seront remis en place et calfeutrés.

Le plafond du garage devra être isolé avec de la fibre de cellulose soufflée pour isoler le plancher des appartements de la ménagère, du garage. Une trappe d'accès dans l'entre-plafond du garage devra être pratiquée.

Les travaux d'injection de polyuréthane devront être faits avant la saison froide.

La préparation des travaux, tels le masquage des portes et fenêtres, l'enlèvement et la pose des panneaux de contre-plaqué, le nettoyage, le trimage, la peinture et les trappes d'accès, devront être faits par un entrepreneur menuisier. La coordination des travaux sera faite par un de nos représentants.

Nos prix pour injecter les murs au polyuréthane, pour gicler le mur du corridor et l'arrière des panneaux de contre-plaqué, de souffler de l'isolant au plafond du garage, tel qu'indiqué au croquis et dans le texte précédent, et ce comprenant matériel, main-d'oeuvre, transport, échafaudage, et taxe, est de 8 300 \$.

Cinq ans de garantie sur le matériel et la main-d'oeuvre vous sera donnée sur les travaux de polyuréthane et d'isolant soufflé, et une garantie de deux ans sur la membrane giclée sur le mur du corridor au 2e étage.»

Ces travaux entraînent d'autres dépenses. Il fallait remplacer les surfaces brisées qui étaient en bardeau d'amiante par des panneaux d'aluminium et cela engagea donc un autre 4 100 \$. L'amélioration de confort en terme de chaleur fut fort apprécié par la ménagère et les deux prêtres pensionnaires qui avaient connu le régime froid. Quant au curé Vachon et ses prédécesseurs, ils n'en ont point bénéficié. À l'automne 1984 on vota un complément d'isolation par la même firme et avec le même matériel. Cette fois, ce fut du côté ouest du presbytère, à partir du salon en gagnant le coin de l'église. On gelait encore dans le bureau public et la petite salle de réunion. Ce nouvel ajout coûta 1 300 \$ supplémentaire.

Le Conseil de la Fabrique, en date du 14 avril 1981, commande une étude plus complète sur les possibilités d'économie d'énergie. C'est la firme Chalifour, Marcotte et Ass. inc. qui produit un volumineux rapport à l'automne 1981, les frais de l'étude coûtent 1 602,45 \$ et dresse une liste de recommandations. Les plus simples étaient des évidences; le fait de payer, pour se les faire rappeler, hâta leur réalisation; poser des coupe-froid et des coupe-vent, mieux utiliser les vestibules et les portes existantes, améliorer l'étanchéité des fenêtres (depuis ce moment-là, nous remplaçons une ou

deux fenêtres par année, en commençant par les plus pourries), réduire la température la nuit ou aux heures de non utilisation de l'église et du grand sous-sol.

À court terme, les consultants nous suggéraient d'améliorer les foyers des fournaies existantes. Ce fut fait un an plus tard par Berthiaume et Frères d'Ormstown. À long terme, on nous conseillait de convertir notre système de chauffage à l'huile pour un au gaz naturel s'il advenait à être accessible. Ce qui fut fait à l'hiver 1985 suite à une décision prise en juin 1984. Les nouvelles installations coûtèrent 8 705,66 \$ moins des subventions gouvernementales et de Gaz Métropolitain totalisant 4 100 \$. L'investissement a été pratiquement récupéré grâce aux économies réalisées en 1985 au chapitre des dépenses de combustibles à chauffage. Enfin la pose progressive de valves thermostatiques à certains endroits du presbytère contribue à mieux équilibrer le chauffage de celui-ci.

Chauffer des édifices comporte des risques de feu... Au cours de notre



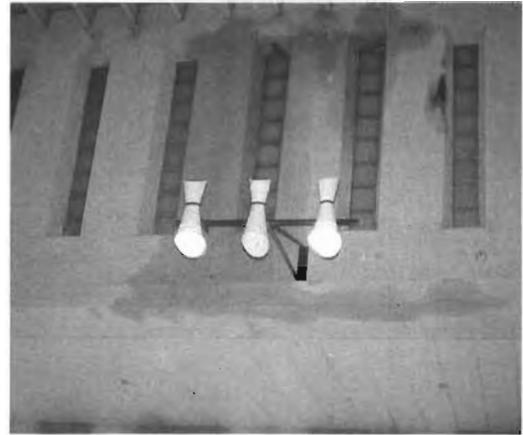
Reliques du feu de 1982, dans la chaufferie.



histoire, il y eut trois incidents impliquant les fournaises. Heureusement que l'appartement des fournaises est bien isolé et que la porte coupe-feu est en bon état et qu'à chaque fois il y eut des paroissiens rapidement rendus sur place. Dans les années 70, une explosion interne ouvrit les portes des fournaises et les dommages causés résultèrent surtout de la suie. Le 9 décembre 1982, à la suite d'un bris d'un tuyau d'adduction de carburant, de l'huile se répand dans la salle des fournaises et provoque un court circuit dans l'électricité et met le feu. La réparation des dommages s'élève à 2 288,41 \$, somme payée par l'assurance. Le 22 janvier 1985, un autre feu éclate au même endroit; cette fois cela provient d'un oubli en cours de conversion au gaz naturel. Les dommages sont plus élevés, 4 640 \$ dont le règlement a tardé. Non! Il ne faut pas jouer avec le feu!

Les toitures et les hauts murs

Une autre faiblesse de nos édifices sont ses toitures plates. Elles sont belles sur dessins et en maquettes, mais nos hivers canadiens leur causent bien des dommages. À titre d'exemple, les gens de Beauharnois savent que la réfection des toitures de leur école polyvalente a coûté plus cher que la construction de l'édifice lui-même quinze ans auparavant. Le presbytère et l'église Saint-Paul ne furent pas exempts de ces problèmes. Des coulées précises furent maintes fois colmatées, mais toujours après avoir causé des dégâts à l'intérieur des édifices. Alors, le 30 août 1976, on s'attaque au mal à partir de sa racine. On refait à neuf les toitures de l'église et du presbytère au coût total de 9 200 \$ soumis par la firme «C-B-H. Couvreur enr.» de Saint-Zotique. On croyait vivre de longues années avec cette réparation majeure. Déception! Il faut demander des réparations partielles à l'entreprise Aimé Sauvé Construction ltée. La facture s'élèvera à 5 500 \$. Il s'était à peine écoulé cinq ans depuis la réfection totale précédente, puisque cela fut décidé le 12 octobre 1981!



«Monsieur Jacques Reid,

Pour faire suite à votre demande, il nous fait plaisir de vous confirmer nos prix pour les travaux de toitures telle que la description ci-jointe.

Presbytère: Réparer la toiture aux endroits faibles et recoller le gravier avec de l'asphalte chaude...sept cent cinquante dollars (750 \$)

Refaire la toiture incluant la sacristie. Enlever le gravier et les solins. Refaire la toiture 4 plis avec nouveaux drains et solins garantie de cinq (5) ans...cinq mille cinq cent dollars (5 500 \$)

Église: Parties basses: enlever les solins existants, refaire l'étanchéité environ 18" de large, reposer de nouveaux solins. Solin neuf au pied du clocher et à la place de la cheminée

Parties hautes et basses: réparer les parties faibles, refaire l'étanchéité autour du clocher, cheminée etc., replacer le gravier au besoins...quatre mille huit cent dollars (4 800 \$)

Note: Il en coûterait environ quarante cinq mille dollars (45 000 \$) pour refaire en entier la toiture de l'église (parties hautes et basses). Les travaux

tels que décrits auparavant pour l'église porteront sans nul doute la vie de la toiture de 5 à 10 ans encore, avec une maintenance préventive à tous les deux ans.»

Le problème n'était pas définitivement réglé! À l'occasion de réparations majeures faites par la Cité de Beauharnois à la toiture de l'aréna municipal, certains marguilliers suggèrent à l'automne 1983 qu'on rencontre l'architecte Jean F. Morin qui a conçu une solution intéressante à ce genre de problème. Ce fut fait, le dénommé Morin nous présenta des plans et devis qu'on étudia. La totalité des travaux représentait une telle somme qu'on coupa la poire en deux. Dès l'automne, on commença par demander des soumissions pour la réfection des murs hauts de l'église. Par les blocs de verre, l'eau s'infiltrait du grand toit et coulait jusque dans l'église. L'architecte Morin recommandait qu'on ferme par l'extérieur cette ouverture, qu'on y applique de l'isolant et un recouvrement d'aluminium. Le contrat fut accordé à Aluminium Daoust & Frères inc. de Saint-Louis-de-Gonzague pour la somme de 9 855 \$ et ce, le 14 novembre 1983.

Dans un deuxième temps, on s'attaqua à réaliser les plans de l'architecte Jean F. Morin de Lachine pour la rénovation de la grande toiture de l'église. Son projet ressemblait plus à une construction qu'à une rénovation; voici son propre estimé.

«Nous vous incluons une copie de notre estimé budgétaire pour la réfection des toitures de votre église, incluant la fabrication d'un entretoit ventilé et isolé, et le revêtement métallique de la corniche et nous avons rajouté en surplus le recouvrement des soffites en aluminium, tel que suggéré par les marguilliers. Nous avons indexé nos prix pour tenir compte de la période des travaux et croyons pouvoir rencontrer le prix budgétaire fixé à 46 672 \$ dollars.

Les travaux cédulés sur une période de travail de deux (2) mois environ feront appel à un effectif de 31 semaines de travail dont au moins cinq (5) emplois créés pour la période de construction.

Estimé budgétaire

Surface de 5 241 pieds carrés: démolition 3 144 \$; coupe-vapeur 524 \$; construction de

l'entretoit 15 723 \$; laine minérale en nattes 4 891 \$; membrane 5 plis 9 172 \$; solins métalliques 316 pieds carrés 738 \$; 1 membrane étanche du clocher 100 pieds carrés 250 \$; trappe d'accès 280 \$; ventilateurs statiques 3 unités 450 \$; parement de métal 7 386 \$; réparation des toitures basses 3 114 \$; total: 46 672 \$.»

Si nous avions l'audace d'entreprendre de telles dépenses c'est que, d'une part, le gouvernement du Canada était disposé, dans le cadre d'une campagne de développement de l'emploi, (par l'intermédiaire du député fédéral du comté de Beauharnois M. Gérald Laniel) à nous accorder une subvention allant jusqu'à 30 000 \$, et d'autre part, nous étions assurés du succès d'un tirage peu banal dont il sera question plus loin. La publication de certains textes de correspondance entre l'Évêché, le gouvernement et les marguilliers, nous apprendra des détails et des descriptions de ce projet.

«À Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, de Hector Besner, prêtre, curé, le 2 mai 1984.

Monseigneur,

Je viens solliciter votre approbation pour réaliser une autre phase des améliorations-réparations entreprises à notre édifice église Saint-Paul Apôtre à Beauharnois.

Nous vous adressions une demande dans ce sens, en date du 5 octobre 1983, mais devant la trop forte dépense qu'avait révélé l'unique soumissionnaire d'alors, nous avons décidé de faire ces réparations par étapes et selon nos moyens. C'est ainsi que le chapitre et vous, nous autorisiez à réparer nos hauts murs (votre lettre N.Prot. 290/83 en date du 29 décembre 1983). Les travaux sont complétés et payés.

La phase suivante, consiste à bâtir un second toit par-dessus notre toit plat actuel. Ce nouveau toit serait légèrement incliné, comprendrait un entretoit avec circulation d'air et isolation supplémentaire, de même qu'un recouvrement-isolation des corniches dépassantes pour éviter les dégâts annuels des gels et dégels. Tous ces détails sont ici joints, fruit du travail de l'architecte Jean F. Morin de Lachine qui a toute notre confiance dans ce domaine. L'estimé des coûts est le sien, de sorte que nous n'avons pas ouvert encore de soumissions, pour la

bonne raison que le gouvernement du Canada à qui nous avons demandé une subvention nous interdisait de le faire avant que notre demande soit acceptée. Maintenant les événements se précipitent, car notre demande a été acceptée par Subventions et Contributions à la création d'emplois projet no Qué-1769 pour la somme de 30 000 \$ (texte ci-joint).

On nous demande de produire des documents (liste ci-jointe) et photocopies de ceux que nous avons déjà produits.

Je termine en vous annonçant le succès total de notre souscription tirage: il nous rapporte 30 000 \$ nets. Nous l'avons organisé en prévision de cette dépense extraordinaire et les paroissiens ont été très généreux. Nous sommes donc équipés financièrement pour faire face à la musique.

Le chapitre voudra bien voir et approuver nos projets concrets, mais l'agent de projet pour le Canada veut immédiatement approbation de l'Évêché sur nos intentions et approbation des deux résolutions ci-jointes par une simple lettre.»

Extrait du livre des minutes du Conseil de la Fabrique de la paroisse Saint-Paul de Beauharnois, de l'assemblée tenue au presbytère Saint-Paul, 566, rue Salaberry, Beauharnois, province de Québec, à vingt heures, et à laquelle assistaient cinq des six marguilliers, formant quorum (Mme Jeannine Mallette, MM. Roger Giroux, Normand Nolet, Marcel Brault et Hubert LaRose), sous la présidence de l'abbé Hector Besner, curé. «Il est proposé par M. Hubert LaRose, appuyé par Mme Jeannine Mallette, et approuvé unanimement, que étant donné l'écart entre le montant de 30 000 \$ que le gouvernement du Canada se propose de nous offrir, d'une part, et d'autre part, l'estimation de l'architecte Jean F. Morin au montant de 46 672 \$ pour l'exécution de ce même projet, que la Fabrique s'engage formellement envers le gouvernement du Canada à payer la somme différente, soit 16 672 \$ avec, en sus, les frais de l'architecte s'ils n'y sont pas inclus.»

Avec l'approbation de l'Évêché, le contrat avec le gouvernement fut signé par M. Marcel Brault, marguillier et Hector Besner, curé, le 4 juin 1984, et il s'intitulait: «Subventions et Contributions à la création d'emplois du gouvernement du Canada, projet Qué-1769». Entre

temps, le plus bas soumissionnaire, Les Constructions Tardif et Fils inc. de Ville Mercier, qui avait fixé la commande à 65 000 \$, négocia avec le Conseil de Fabrique des coupures au projet initial et le coût final se chiffrait à 47 500 \$. C'était le 20 juin 1984.

«Suite à notre discussion d'hier, il nous fait plaisir de vous offrir des options pour diminuer le prix des travaux de réfection des toitures à l'église citée en titre. D'abord, si vous éliminez les travaux des toitures basses, vous aurez droit à un crédit de 17 500 \$ et notre prix sera ramené à 47 500 \$.»

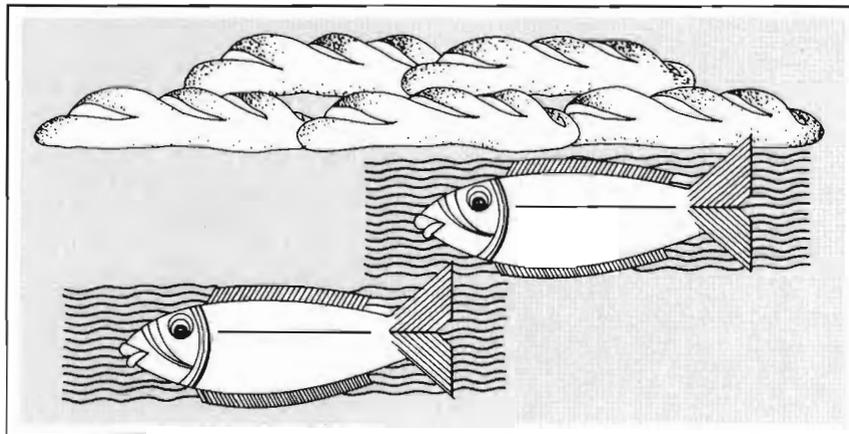
Il faut savoir qu'un jour il faudra compléter ce qui était suggéré et qui a dû être remis à plus tard. Mais, croyons-nous, le problème des toitures est en grande partie réglé. De plus, le travail accompli sur ce point contribue à une plus grande isolation et économie d'énergie.

La maintenance

Vraiment nos édifices paroissiaux forment un vaste chantier où il y a toujours quelque chose à faire. Les boiseries extérieures s'abîment, la peinture s'amincit, les ciments craquèlent, les stucco s'effritent, les tôles rouillent, etc. En plus de tous les petits travaux réguliers d'entretien effectués par les sacristains, il est arrivé à certaines occasions qu'il fallut donner des contrats plus importants. Le plus sérieux de ceux-là fut accordé à M. Laurent Lemyre de Valleyfield le 9 juin 1976 pour la somme de 17 000 \$. Il comprenait des travaux de réparation générale un peu partout sur nos édifices paroissiaux, et le plus visible consista à refaire les surfaces de stucco et la peinture des fenêtres à l'extérieur. C'était une grosse somme à l'époque, alors que la dette globale de la paroisse n'était pas encore éteinte, mais cela s'imposait. On aura beau dire que l'apparence n'est pas importante, il demeure vrai que c'est difficile d'entretenir de la fierté pour un bien qui en est dépourvu.

Il s'est beaucoup fait sur notre grand chantier. Il en restera toujours encore pour les générations à venir. Puissent-elles avoir le courage et la générosité des paroissiens de ce premier quart de siècle.

Chapitre V



Notre patrimoine artistique

Il est important de savoir qu'une église, c'est considérée comme une oeuvre d'art. En conséquence, ce qui entre dans sa construction, et surtout ce qui en constitue le décor, n'est pas laissé au hasard. L'architecte a la main haute sur tous les détails, depuis la fondation jusqu'à la finition de la construction. Toutes les pièces du mobilier de notre église que nous allons maintenant énumérer ont été d'abord conçues, dessinées et planifiées par l'architecte Pierre Dionne.

Pour les items où plusieurs artisans pouvaient exécuter les plans, on demandait des soumissions. Pour les pièces plus spécialisées, l'architecte négociait avec des fournisseurs réputés dans le domaine concerné.

Les boiseries de l'église

Les bancs

Les bancs de notre église sont très beaux. Sur ses plans, l'architecte mentionne qu'ils devront être réalisés en chêne de la meilleure qualité et conformes aux plans. Il était prévu 619 places détaillées comme suit: 495 dans la nef, 76 au jubé et 48 dans le chœur. Parmi quatre soumissions, le Conseil des syndics choisit celle de Jean Mc Murray et Fils de Beauharnois au montant de 8 990 \$, c'était le 26 avril 1960. On dut en être satisfait puisque le 2 juin suivant, on commande à la même firme quatre chaises pour les mariages, avec prie-Dieu, plus un ensemble chaise et prie-Dieu pour le curé. C'était en effet la coutume pour le curé qui ne présidait pas un office d'y assister de façon solennelle.

Les confessionnaux

Les confessionnaux furent aussi conçus de façon très innovatrice. Ils étaient discrets, invitants, confortables et équipés de ventilateurs. Les agenouilloirs devaient être montés sur charnières et munis d'un interrupteur à poussoir agissant sur la lampe extérieure côté pénitent. Tout le bois fourni pour cet ouvrage devait être



encore du chêne de premier choix. On demanda aussi des soumissions, et cette fois ce fut celle de Pierre Langlois enr. de Ville de Léry qui fut retenue pour la somme de 2 142 \$, c'était le 23 mai 1960.

Une copie de lettre de l'architecte adressée au contracteur et portant la date du 11 août nous apprend que depuis un certain temps, ce dernier négligeait de parachever ses travaux. Il était menacé de devoir payer un autre contracteur à ses frais si, dans les dix jours, il ne s'expliquait pas de sa négligence.



Le vestiaire de la sacristie

C'est le 27 juillet 1960 qu'on octroie à la firme Murphy enr. le contrat pour bâtir un meuble toujours impressionnant qu'on découvre dans les sacristies de toutes nos églises. Son nom l'indique, il servait à abriter les vêtements liturgiques (nombreux et souvent précieux à l'époque). C'était un ouvrage plein de détails: beaucoup de tiroirs de diverses grandeurs et des armoires murales au-dessus de vastes comptoirs. Le contrat coûta 1 450 \$.

La chaire

La chaire fut plus simple. Elle se limitait à une élévation de 8 pouces du plancher du chœur et devait être entourée sur trois côtés d'une rampe ajourée de planchettes de chêne dans le style de la façade des confessionnaux. Elle coûta seulement 150 \$ et c'est M. Jean Mc Murray qui en obtint la fabrication le 23 août 1960.

La table de communion

La table de communion que nous pouvons encore admirer aujourd'hui est l'oeuvre de M. Lucien Langlois, ferronnier d'art, paroissien de Saint-Paul au moment où on lui donne la commande le 15 juin 1960 pour la somme de 1 400 \$. Le dessin de l'architecte y exige du métal ouvré et un épais dessus en chêne, comme tout le reste des boiseries de l'église.

Les accessoires du culte

La lampe du sanctuaire

La lampe du sanctuaire est une autre pièce d'art que les visiteurs remarquent dans notre église. M. Lucien Langlois, le paroissien ferronnier d'art, s'était engagé par lettre (le 12 novembre 1959) à la fabriquer gratuitement selon le modèle choisi par le curé. L'architecte lui dessine ces tiges de fer forgé et de cuivre qui évoquent des mains priantes au sein desquelles brûle l'huile qui atteste de la présence de Jésus au saint sacrement.

L'autel principal

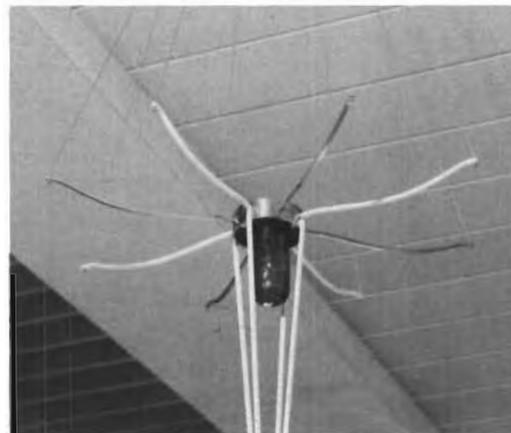
L'autel principal est un autre élément précieux de l'aménagement de l'église. Il fut conçu à un moment où on ne célébrait pas encore la messe face à l'assemblée. L'architecte innova en planifiant assez d'espace entre l'arrière de l'autel et le mur, de sorte qu'elle peut servir aujourd'hui à une messe célébrée selon le rituel innové par le concile Vatican II. On contacta des firmes spécialisées «Desmarais et Robitaille», «Les Studios d'Art Religieux», «J. Guardo Statuaire enr.», «La Cie Canadienne de carrelage limitée», tous de Montréal.



La chaire, le lutrin, les chaises et le prie-Dieu de mariage.



La table de communion.



La lampe du sanctuaire.

On s'informe pour avoir un autel conforme au dessin exigé mais en marbre canadien. La maison Desmarais et Robitaille de Montréal répond alors que: «depuis la fin de la guerre (1945), on a cessé d'utiliser des marbres canadiens parce qu'ils sont beaucoup plus dispendieux tout en étant de qualité inférieure». L'architecte avait suggéré du marbre «Calcata» avec une mosaïque à dominante d'or illustrant les «cinq pains et deux poissons» du récit évangélique de la multiplication des pains en saint Jean (chapitre 6 versets 1-14). Il fallait importer

a M. Lucien Langlois, un paroissien artisan qui a contribué à faire du beau dans notre temple paroissial.

b L'autel principal en marbre et mosaïque d'or.



le marbre d'Italie, plus précisément de Carrare, ce haut lieu mondialement réputé en matière de marbre (les grands chefs-d'oeuvre de l'art de la Renaissance ont été sculptés dans ce marbre).

Desmarais et Robitaille obtint le contrat. Parti du port de Leghorn en Italie le 29 août 1960, le marbre arriva au port de Montréal sur le bateau de transport «Maria Térésa G» dans trois caisses de bois d'une pesanceur totale de 1 500 kilos probablement une semaine plus tard. Il y avait du retard dans la planification, de sorte que le tout ne fut pas installé à temps pour la bénédiction le 11 septembre 1960. La facture au montant de 1 675 \$ est datée du 3 octobre. C'est un des syndics, M. Edmour Daoust qui l'offrit en cadeau à sa paroisse. La consécration solennelle de cet autel fut présidée par Mgr Percival Caza, le dimanche 20 décembre 1960, à la messe de 5 heures.

Au temps du curé Ubald Leduc, en juillet 1967, on demande à la maison Petrucci et Carli de Montréal de soumettre un plan et un prix pour réaménager l'ameublement de marbre du sanctuaire à Saint-Paul Apôtre de Beauharnois pour le rendre conforme aux exigences de la nouvelle liturgie. Il en aurait coûté 1 725 \$ pour «défaire et enlever le maître-autel existant, couper la table à 8 pieds de

largeur par 2 pieds et 10 pouces de profondeur, réduire le tombeau (la base de la table) en proportion, reconstruire l'autel et le réinstaller à sa nouvelle location en finissant l'arrière du tombeau avec du marbre neuf de couleur et qualité semblable à celui existant. Faire un nouveau palier en terrazzo en avant de celui qui est là afin de pouvoir installer le maître-autel reconstruit».

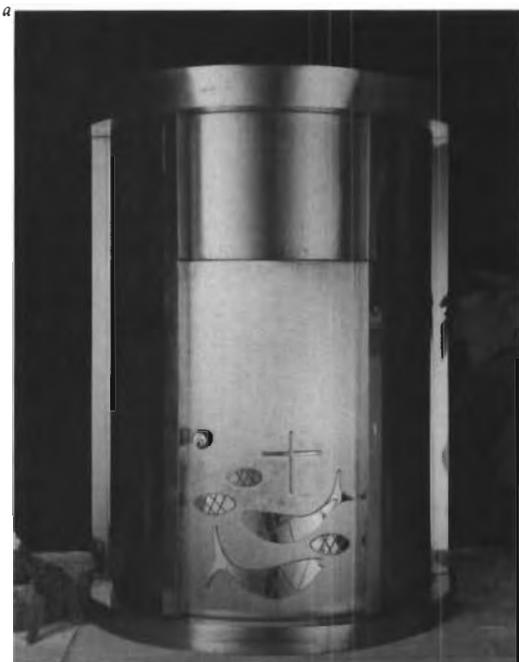
On a perdu le plan joint à ce projet. On peut imaginer cependant que l'autel aurait pris place là où se trouve actuellement l'autel mobile de service à l'entrée du chœur. Le projet fut abandonné et on s'accommode bien actuellement de l'ancien et du nouvel autel.

Le tabernacle

Le tabernacle lui aussi obéit au dessin de l'architecte Pierre Dionne. Il est en laiton verni or avec porte en arrière. La porte avant est décorée de gravures représentant des poissons et des pains. Il coûta 811,75 \$ chez Desmarais et Robitaille. Au début, conformément à l'usage, il prenait place au milieu du maître-autel. Avec le renouveau, il déménagea à l'autel secondaire vers la gauche du chœur. On le doit, tout comme l'autel principal, à la générosité de M. et Mme Edmour Daoust.

Les chandeliers

Les chandeliers qui ornent encore l'autel principal sont de fer forgé, capables de porter chacun trois cierges de 2 pouces reposant sur des bobèches de laiton verni or. Des protège-flammes de verre contrôlent la combustion des chandelles. Ils valaient 150 \$ et leur coût fût payé par les Loisirs Acadiens.



Les fonts baptismaux

Les fonts baptismaux ont eux aussi leur histoire. Qu'on ait aménagé un «baptistère» dans notre église, c'était une provision assez révolutionnaire. Il était encore courant en 1960 de baptiser les enfants au bureau du presbytère ou dans la sacristie des églises. En concevant cet espace beau et attrayant, on redonnait au sacrement du baptême la dignité qu'il n'aurait jamais dû perdre. Ici notre baptistère se situe à l'avant de l'église, dans une rotonde accrochée au mur extérieur. C'est une adaptation heureuse des manières de faire de plusieurs temples italiens où le «baptistère» était un édifice à part de l'église ou bien discrètement relié à celle-ci.

Dans un baptistère, on baptise! Et le signe du baptême, c'est l'eau. C'est le contenant de l'eau baptismale, qu'on a appelé «fonts baptismaux». Nos fonts baptismaux ont la forme d'une cruche d'eau. C'est Desmarais et Robitaille qui présente un plan le 9 août 1960. Cette cruche sera tournée toute d'une pièce dans du marbre et elle aura une hauteur de 3 pieds et sept pouces, un diamètre maximal de 2 pieds, reposant sur une base de 10 pouces de diamètre. Une cavité creusée à son sommet contiendra l'eau, et un couvercle en laiton qu'on peut fermer à clef la couronne. Elle coûta 475 \$ et fut donnée par M. Aimé Sauvé, syndic.



Le chemin de la Croix

Le chemin de la Croix orne toutes les églises catholiques dans le monde. C'est une dévotion qui consiste à méditer sur les souffrances et la mort de Jésus à l'aide de quatorze tableaux (qu'on appelait stations). Ces tableaux ont coutume d'être des oeuvres d'art, peintures, sculptures ou moulages de cuivre, etc. Les responsables de la maison Desmarais et Robitaille limitée qui s'identifie comme «importateurs et fabricants d'ornements d'église, chandelles, statues et articles

a Le tabernacle.

b Les fonts baptismaux.

c Le chemin de la Croix en terre cuite émaillée.

religieux» offrent une aubaine au curé Quenneville et aux syndics qui l'acceptent le 12 juillet 1960.

Le chemin de la Croix en question est de terre cuite émaillée. L'artiste qui l'a créé se nomme M. Bernard Monna; il résidait à Saint-Jean d'Iberville. Il est livré en même temps que le tabernacle, le 12 décembre 1960, et les deux items sont déclarés sur le certificat de livraison valoir 2 810 \$. Un graffiti au dos de ce certificat mentionne 145 x 14 ce qui signifierait que chaque station valait 145 \$. Donc, son prix total est de 2 030 \$. Chaque station sera surmontée d'une croix en chêne et chiffrée de 1 à 14 qui coûteront 70 \$.

Chacune des stations a été payée par un bienfaiteur particulier. On a découvert que le prix d'une station, la sixième, fut versé par la Beauharnois Light, Heat & Power. Suite à un appel général aux paroissiens, il s'en présenta assez pour acheter 24 stations... On se refusa cependant de placer sous chaque station le nom du bienfaiteur sur une plaquette, par discrétion, et par souci de ne pas enlaidir l'ensemble harmonieux de l'église. Ce chemin de la Croix de grande valeur fut béni lors de la même messe où fut consacré l'autel, soit le 20 décembre 1960 par Mgr Percival Caza.

a Statue de plâtre représentant saint Paul.

b Sur la façade extérieure, un saint Paul sculpté dans le granit.

Les statues

Les statues, depuis le renouveau suscité par le concile Vatican II, étaient devenues moins populaires dans les églises. Notre église dans ses plans en prévoyait peu. De vieilles églises s'en débarrassaient à la douzaine. C'est grâce à un ménage entrepris à l'église de Saint-Étienne, qu'un paroissien M. Adélard Brault, découvrit une statue de saint Paul dont le curé du temps voulait se débarrasser. Elle était de plâtre et polychrome. Récemment, on l'a remise en honneur, on a neutralisé ses couleurs blafardes et les cicatrices du plâtre en la peignant couleur chêne, en attendant d'en posséder une sculptée dans du bois...

Une deuxième statue de saint Paul Apôtre se retrouve sur la façade de l'église. Celle-là possède de la noblesse. Elle est sculptée dans un bloc de granit et mesure sept pieds de haut tout en reposant sur un bloc de 2 pieds par 2. On apprend par une résolution des marguilliers formulant un vote de remerciement à son égard (en date du 7 décembre 1960), qu'elle fut un cadeau de l'architecte lui-même.

L'ayant contacté en rapport avec ce livre pour avoir des détails à ce sujet, il nous a annoncé qu'il ne se rappelait pas d'en être le donateur, ni le prix qu'il en avait payé. Puis, suite à des recherches infructueuses, il ne trouve pas non plus le nom de l'artiste qui l'a créée. Tout ce qu'il se rappelle c'est que c'était un jeune artiste de la région de Montréal qui s'était un jour présenté à lui pour avoir du travail. M. Pierre Dionne lui avait décrit la façade de l'église en construction et indiqué quel type de statue il voyait y figurer. L'artiste s'était par la suite présenté à une réunion des syndics (où M. Pierre Dionne était présent) avec une maquette de 16 pouces de hauteur préfigurant l'oeuvre que nous possédons maintenant. Lors du briquetage de la façade en mai 1985, ayant déplacé cette statue, nous y avons cherché en vain une signature. Au témoignage de M. Pierre Dionne, elle a une valeur artistique certaine et c'est bien dommage qu'on ne





puisse pas en retracer le nom de l'auteur. Merci quand même à M. Pierre Dionne.

La statue de la Vierge Marie possède également son histoire. C'est M. Roger Gagné, paroissien et courtier d'assurances, qui en défraya le coût au montant de 27 \$ le 7 août 1962. Cette statue est en bois et polychrome. On en ignore l'auteur, mais c'est une oeuvre faite à la main par des artisans peu connus mais habiles. On trouve encore de ces statues chez les marchands d'articles religieux.

Nous possédons enfin un «Christ glorieux» qui préside nos rassemblements. C'est au cours de l'été 1981, que le curé Besner intéressa à ce projet son paroissien Hubert LaRose, pharmacien, amateur de sculpture. Depuis un certain nombre d'années, on a redécouvert que le Christ est vivant. Sans amoindrir l'importance de sa mort sur la croix le vendredi saint, il nous faut remettre en lumière que tout le Christianisme se base sur la résurrection de Jésus.

L'oeuvre qu'Hubert LaRose a été fier de créer répond au thème de mort-résurrection de Jésus. Une croix éclatée entoure un Christ en gloire. L'oeuvre fut sculptée dans une bille de noyer tendre, à temps perdu, à la manière d'un loisir et il y fut consacré plus de cent heures à sa réalisation. On installa cette oeuvre d'art



pour Pâques 1982.

Ornements sacerdotaux

C'est l'appellation convenue pour désigner les vêtements que le prêtre doit revêtir pour présider l'Eucharistie et célébrer les sacrements. Les pionniers, surtout les pionnières, de la paroisse nous ont confié en entrevue comment aux origines, on queta une partie de ces ornements à la paroisse Saint-Clément et comment elles en ont confectionné beaucoup de leurs propres mains. M. et Mme Émile Reid ont versé la somme de 100 \$ pour améliorer la garde-robe liturgique, et ce, en février 1962.

Maintenant, nous allons énumérer toute une série de noms familiers aux aînés; les plus jeunes, s'ils sont curieux, iront fouiller leur dictionnaire. Pour dire la messe, le prêtre devait revêtir par-dessus sa soutane d'abord un amict, puis l'aube fixée à la taille par un cingulon. Au bras gauche, il attachait le manipule, passait l'étole autour de son cou et revêtait enfin la chasuble.

Il entrait à l'église tenant un calice recouvert d'un purificateur, de sa patène et d'une pale. Le tout était habillé d'un voile et d'une bourse aux couleurs de la chasuble, dans laquelle il y avait le corporal. L'autel, devait être couvert de trois nappes et au cours de la messe il



a M. Hubert LaRose, le sculpteur de notre Christ de gloire.

b Statue de la Vierge Marie sculptée dans du bois mou et peinte.

c Un Christ glorieux sculpté dans du noyer tendre et chandeliers de fer forgé.

Le calice et la patène, souvenirs personnels de Mgr Percival Caza, 4e évêque de Valleyfield.

fallait un manuterge. Voilà pour la lingerie.

Multiplions chacun de ces items par le nombre de couleurs liturgiques et par le nombre de prêtres officiants durant la semaine et vous pourrez évaluer la somme de travail que représentait la confection, l'entretien et le renouvellement de cette lingerie. Pour compliquer la tâche, n'oublions pas que «la mode» liturgique a rapidement évolué au cours des vingt-cinq ans de notre histoire (ainsi les surplis sont disparus), de sorte que d'autres générations de bénévoles, souvent les mêmes qu'au début, ont dû tailler et coudre d'autres nappes, d'autres chasubles et d'autres aubes.

Merci à toutes ces couturières qui ont travaillé dans l'ombre. Merci aussi aux sacristines qui, au fil des ans, chaque semaine, ont vu à laver, empeser et repasser toute cette lingerie sacrée.

Autres objets reliés au culte

Il fallait un encensoir avec sa navette, un bénitier avec son goupillon, une clochette, un allumoir-éteignoir de cierges et des burettes. Il fallait une bonne réserve de cierges, de lampions et d'encens. Quant aux vases sacrés, il fallait un ostensor avec sa lunule, puis des ciboires en nombre suffisant pour le nombre de prêtres distribuant la communion. Le calice était à ce moment-là généralement propriété personnelle du prêtre.

Cependant, la paroisse se devait d'en avoir un à la disposition des prêtres n'en ayant pas ou des prêtres de passage. Nous avons à la sacristie un calice de valeur moyenne, en argent sterling plaqué vieil or. Il fut donné à la paroisse Saint-Paul par Mgr Percival Caza, le 3 avril 1960, selon ce qui est gravé sous son pied. Il y est également gravé que ce calice avait d'abord été un don des prêtres du Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville où l'abbé Percival Caza était supérieur et ce, à l'occasion de son Jubilé d'argent sacerdotal en 1947, soit un an avant qu'il soit nommé évêque auxiliaire du diocèse de Valleyfield.



Le feuillet paroissial du 18 décembre 1960, nous apprend que M. et Mme Léopold Gendron ont défrayé les coûts d'achat du premier bénitier et du premier ensemble d'encensoir. Le feuillet de Noël 1960 publie le don des personnages de la première crèche, une valeur de 91 \$, de la part de la Librairie Édouard Boyer de la rue Ellice.

Le Dr et Mme Alfred Boisvert font don à la paroisse d'un ciboire neuf, tout métal doré, d'une capacité de 900 hosties à l'occasion du Jour de l'An 1962. En novembre 1964, la Bijouterie Gérald Sauvé offre en cadeau un gros horloge actionné par piles et superposé à un losange de chêne massif. Le premier système de son fut donné et installé gratuitement en novembre 1961 par M. Robert Barrette;



Encensoir, navette, bénitier et goupillon.

antérieurement à ce don, c'est M. René David qui avait installé un système temporaire.

De tous les articles liturgiques désignés ci-haut, plusieurs ne sont plus requis par les rubriques et d'autres sont devenus facultatifs ou ont été remplacés par d'autres.



Les cloches et l'orgue

Le rôle des cloches dans une église

Cloche: «instrument de bronze dont on tire des sons au moyen d'un battant». C'est une tradition très ancienne qui veut que les églises soient équipées d'au moins une cloche. Au temps où la radio et encore moins la télévision n'existaient pour faire savoir «les nouvelles», les cloches des églises avaient un langage. Leur premier rôle consistait à «appeler». Appel aux offices, sonneries du quart d'heure et du cinq minutes avant, et du moment du début de l'office invitant les gens (qui n'avaient pas de montre-bracelet

ou négligeaient de l'utiliser) à se hâter pour arriver à l'église ou pour les inviter à entrer quand ils s'attardaient à jaser sur le perron.

Elles servaient aussi à indiquer aux gens, demeurés ou retenus à la maison, les moments importants de la messe. Elles sonnaient le «sanctus», les élévations puis la sortie de la messe. Les cloches donnaient l'heure en sonnant trois fois le jour «l'angélus», cette prière constituée du récit de l'annonciation à la Vierge Marie, entrecoupée «d'Ave Maria».

Les cloches annonçaient encore les décès, par la sonnerie du «glas», grâce à un déroulement particulier d'alternance de tintements et de volées révélant selon le cas qu'il s'agissait d'un homme ou d'une femme. Les cloches chantaient lors des baptêmes, des mariages et des grandes fêtes. Voilà assez de motifs pour expliquer que les catholiques sont toujours orgueilleux de leur clocher et de leurs cloches. Ne pas en avoir ou n'en avoir qu'une pouvait signifier une pauvreté ou un manque de fierté.

Leur fabrication

On ne fabrique pas des cloches d'église comme on fabrique des «cloches à vaches». Une cloche d'église se doit d'émettre une note juste. De plus, si elle a des compagnes au clocher, elle doit s'accorder avec elles, formant carillon en harmonie. D'où une technique bien particulière pour fondre une cloche. Leur poids de bronze (alliage de cuivre et d'étain) détermine la note qu'elle chantera.

D'où aussi des exigences précises sur les qualités de l'espace et des supports où sera logée la cloche afin que sa voix porte. D'où enfin des établissements très spécialisés dans ce genre de fabrication. Il reste actuellement très peu de ces maisons dans le monde, étant donné la diminution de la demande en ce domaine et la concurrence des carillons électroniques avec amplification par haut-parleurs.

La première «crèche» de Noël 1959 au sous-sol de l'église en construction.

L'histoire de notre première cloche

C'est en sachant tout ce qui précède qu'on pourra comprendre que lors de la construction de l'église Saint-Paul Apôtre de Beauharnois on eut bien soin de prévoir un clocher capable de loger trois cloches. Le curé Quenneville entretint une correspondance avec Les Établissements Cogné enr. de Montréal afin de se voir soumettre des prix et ce, dès juin 1960. Voici le projet soumis:

«Monsieur le curé,

Pour faire suite à notre entretien du 15 juin dernier, il me fait plaisir de vous faire parvenir deux soumissions. Une soumission pour deux carillons de trois cloches, et une autre pour une cloche seulement, devant plus tard, être complétée par deux autres. Les deux carillons que je vous propose sont très beaux et très répandus dans la province.

L'été passé seulement, j'ai vendu 3 accords identiques au premier soit: fa dièse, la, si à Saint-Alexis de Montcalm, Sainte-Prudentienne à Roxton Pound et Saint-Ignace de Loyola. Voilà deux mois, j'en ai installé un autre semblable à Sainte-Marthe, Rivière-des-Prairies.

Pour ce qu'il en est de la deuxième soumission, nous pourrions vous l'installer tout de suite. J'ai en effet ici, à l'atelier, un la de Taylor, Angleterre, tout neuf. Nous avons prévu dans cette dernière soumission le filage pour les trois cloches ainsi que les tableaux au complet.

Espérant que ces soumissions sauront vous être agréable, et que nous serons honorés de votre confiance, agréez Monsieur le curé, nos meilleures salutations.»

Théophile Cogné

Première soumission

«Pour un carillon de trois cloches formant le bel accord musical suivant:

Notes: fa dièse	la	si	total
Poids: 1 780	1 050	760	3 590 livres de bronze

Prix: sept mille huit cent quarante-quatre dollars

Notes: sol	la	si	total
------------	----	----	-------

Poids: 1 475 1 050 760 3 285 livres de bronze

Prix: sept mille trois cent cinquante-six dollars

Ces cloches seront coulées par la maison Jean Bollée, d'Orléans, France. Leur bronze sera composé de 78 % de cuivre et de 22 % d'étain, alliage reconnu le meilleur pour les cloches. Nous garantissons que ces cloches s'accorderont parfaitement entre elles, et nous garantissons également que chacune de ces cloches sera en parfait accord dans ses harmoniques avec la fondamentale, la nominale (une octave plus haute), le bourbon (une octave plus grave), la tierce et la quinte.

Ce prix comprend les cloches elles-mêmes avec les inscriptions en relief au choix du client, les accessoires (joug en métal, roues en acier, chevalets en acier, battants rétrolancés en acier pivotant sur roulement à billes, et marteaux à tinter frappant à l'extérieur des cloches), le transport, l'installation pour la bénédiction, la mise en place dans le clocher, prêtes à sonner à l'électricité.»

Deuxième soumission

«Pour une cloche donnant la note la, qui fera partie de votre futur carillon, proposée en date du 16 juin 1960:

Note: la poids: 1 050 livres de bronze

Cette cloche toute installée coûtera la somme de deux mille cinq cent quatre-vingt dollars. Cette cloche sera coulée par la maison Jean Bollée, d'Orléans, France.»

Troisième soumission

«Pour une cloche donnant la note la, qui fera partie de votre futur carillon:

Note: la poids: 1 000 livres de bronze

Cette cloche avec tous ses accessoires, installée dans votre clocher vous coûtera la somme de mille quatre cent cinquante dollars. La sonnerie électrique vous coûtera 750 \$ additionnels.

Ce fut cette dernière solution qui fut acceptée, solution la moins dispendieuse, étant donné l'état des finances paroissiales au 9 août 1960. En effet, on avait jusque-là rien ménagé pour mettre de la beauté dans l'ameublement de l'église. À cette assemblée toutefois, on vote le 750 \$, montant proposé pour l'électrification prévue pour trois cloches, futur carillon.»

Cette assemblée ne mentionne pourtant pas le coût de la commande de la fameuse



La bénédiction de la première cloche,
le 2 octobre 1960.

cloche Taylor qui domine au centre de notre clocher depuis septembre 1960. Ce sont des témoins qui nous apprennent que ce coût fut totalement assumé par M. J.-F. Gustave Gendron soit 1 450 \$ en plus du 750 \$ ci-haut mentionné.

Il y eut bénédiction solennelle de la nouvelle cloche dimanche soir 2 octobre 1960 à 19 h 30, par Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield. Un livret était offert aux fidèles pour suivre la cérémonie. En avant-propos, ce livret disait: «L'Église, qui est dans l'habitude de sanctifier par la prière les objets destinés au culte divin, n'a pas manqué d'instituer une cérémonie, vulgairement appelée baptême, pour bénir les cloches et les rendre dignes de répondre à leur destination.»

Les cloches nouvellement commandées pour telle église, telles que le seront en 1985 celles qui compléteront notre carillon, peuvent et sont généralement décorées de guirlandes et/ou de motifs religieux. Les fondeurs de cloches reproduisent les inscriptions spéciales à chaque paroisse ainsi que les effigies de saints selon la demande. Cependant, ces motifs et inscriptions doivent être coulés en même temps que la cloche, de sorte qu'au sortir du moule ces motifs apparaissent en relief sur la surface de la cloche.

Sur la cloche qui fut baptisée chez nous, le 2 octobre 1960, les motifs désirés ne purent qu'être gravés en lettres de un pouce de hauteur dans le bronze déjà fondu. Voici ce qu'on peut y lire:

Saint-Paul

Jean XXIII pape

Son Exc Mgr J-A Langlois, évêque

Son Exc Mgr Percival Caza, coadjuteur

Abbé G. Quenneville, curé

Parrain et Marraine:

M. et Mme J.-F. Gustave Gendron (donateurs).

Son la coulée chez Taylor, en Angleterre.

L'orgue

Le généreux donateur de notre première cloche était un fervent paroissien, souhaitant et favorisant dès le début la naissance et la croissance de Saint-Paul Apôtre à Beauharnois. Il avait toujours entretenu le désir de compléter un jour ce qu'il avait commencé: le carillon du clocher. Pour donner suite à son idée, il signe un papier devant le curé Vachon le 8 janvier 1973, et fait un don conditionnel à la Fabrique au montant de 6 000 \$ devant être déposé dans un compte spécial à la Caisse Populaire «pour l'achat et l'installation de deux autres cloches pour compléter le carillon. Ce don est fait à condition que la Fabrique continue la campagne de prêts à 3% et que nous recueillions, autant que faire se peut, la somme de 50 000 \$». Pour investir une telle



dépense pour de nouvelles cloches, il fallait l'autorisation de l'évêque et du chapitre...ce qui fut refusé parce que la paroisse avait encore une trop grosse dette: «quand on n'a pas les moyens de faire un gâteau, on n'achète pas de crème pour le décorer».

Le sujet revint sur le tapis lors d'une assemblée de marguilliers de Saint-Paul le 12 novembre 1974. «Il est proposé par M. Antonio Paquette et secondé par M. Léopold Byette, et accepté à l'unanimité que le don de M. J.-F. Gustave Gendron, au montant de 6 000 \$, soit employé à l'achat de deux cloches afin de pouvoir finir le clocher de notre église, mais sur suggestion du donateur lui-même, seulement lorsque la dette aura atteint le 150 000 \$ et, qu'en attendant, cette somme puisse être utilisée à d'autres fins; qu'advenant le cas où, au moment d'installer les cloches, le montant susdit ne soit pas suffisant ou qu'il y ait nouveau refus de l'Évêché, on devra discuter alors avec M. Gendron ou son représentant sur la manière d'utiliser cette somme».

Tout fut silencieux jusqu'en avril 1979 où, dans le procès-verbal de l'assemblée du 3, on lit: «considérant la possibilité d'usage à d'autres fins, le don de M. J.-F. Gustave Gendron tel que spécifié au procès-verbal de l'assemblée de Fabrique tenue le 12 novembre 1974: »Considérant le consentement de M. J.-F. Gustave Gendron donné verbalement durant la présente assemblée de Fabrique, il est proposé par M. René Dussault, secondé par M. Rolland Gendron et

résolu à l'unanimité d'utiliser ce don pour l'achat d'un orgue neuf, marque Baldwin C-630T, au montant total de 9 100 \$, du magasin Archambault de Montréal.»

Notre paroisse a toujours été fière d'avoir une bonne chorale et des musiciens compétents à son service. Or, jusque-là, on s'était servi d'un premier orgue acheté dans les débuts, également un Baldwin, payé alors 1 800 \$, par le même M. J.-F. Gustave Gendron. À l'usage, il se révéla de puissance insuffisante, de sorte que, jouant toujours au maximum, il coûtait régulièrement des réparations onérant le budget. Lors de l'acquisition du nouvel orgue en 1979, M. Jean Daigneault qui avait si souvent utilisé le premier, eut préséance sur d'autres et l'acquit pour 400 \$, le fit réparer et s'en sert privément chez lui encore aujourd'hui. Pour en revenir au nouvel et actuel orgue, tout le monde en est satisfait.

Enfin un rêve réalisé

Nous semblons loin du projet de M. Gendron de parachever le carillon! C'est mal connaître cet homme qui sait garder de la suite dans ses idées. À l'automne 1983 à l'occasion d'une opération de maintenance sur le toit de l'église, un ouvrier constata, pendant que le bedeau faisait sonner l'angélus, que le battant de notre unique cloche était en train de se détacher. La menace était grave, car le mécanisme de maintien du battant servait aussi d'attache de la cloche entière à son joug.

C'était un cas de spécialiste! Les Établissements Cogné avaient vendu leur commerce à «Léo Goudreau et Fils inc» de Charny qui est vite devenue la seule maison au Canada à s'occuper des cloches d'église, tant neuves qu'usagées. Après rendez-vous, M. Léo Goudreau vint avec ses employés réparer notre cloche le 31 janvier 1984. Mis au courant de cette visite, M. J.-F. Gustave Gendron demanda à le rencontrer et, en présence du curé Besner, se fit faire des estimés pour deux autres cloches possibles... On sut dès lors que cela coûterait, tout compris, au-delà de 16 000 \$. M. Gendron s'en alla, songeur,

On parlait tout au long de 1984 de fêter notre 25e au cours de l'année 1985. De fait, les célébrations s'ouvrirent par la Fête patronale annuelle le 20 janvier 1985. La veille au matin, sous prétexte d'acheter un macaron supplémentaire, M. J.-F. Gustave Gendron se présenta au presbytère et demanda au curé s'il accepterait au nom de la paroisse un cadeau du 25e: «Vous savez qui a donné la première cloche il y a vingt-cinq ans? J'ai toujours rêvé de remplir l'espace prévu au clocher pour deux autres. Trouvez-vous que ce serait une belle occasion d'annoncer cela demain à la fête? Je suis prêt à vous signer un chèque tout de suite au montant que coûtent ces deux cloches, même si elles ne viennent que plus tard...» Ce fut annoncé et les démarches commencèrent dès le 21 janvier 1985 pour réaliser le rêve de ce pionnier de notre paroisse.

Le 22 janvier, M. Gendron signait le papier qui suit en présence du curé Besner, du marguillier M. Roger Giroux et du gérant de la Caisse Populaire de Beauharnois, M. Roland Brazeau, lui-même ancien marguillier de Saint-Paul.

«Je, soussigné, J.-F. Gustave Gendron, citoyen de Beauharnois, paroissien de Saint-Paul Apôtre depuis sa fondation, ayant été l'un des premiers syndics fondateurs en 1960.

Je m'engage par les présentes à doter mon église paroissiale d'un carillon complet de trois cloches, et ce à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de cette paroisse, en action de grâces au Seigneur pour les bienfaits accordés à ma famille et à moi-même, autant que pour appeler sur cette même famille la protection du ciel pour le présent et l'avenir.

Ce jour même, je dépose à la Caisse Populaire de Beauharnois la somme de 14 000 \$ en obligations au nom de la Fabrique de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois.

Il va de soi que ce don est destiné uniquement à l'intention ci-haut exprimée, à savoir l'achat et l'installation dans les plus brefs délais de deux autres cloches dans le clocher de mon église paroissiale.

Je m'engage donc, et j'engage ma succession à fournir le nécessaire pour payer l'ouvrage commandé et ce, jusqu'à concurrence d'une somme totale ne

dépassant pas 15 000 \$. Je fais confiance au Conseil de Fabrique Saint-Paul pour prendre les mesures qui s'imposent pour réaliser mon souhait dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais.»

Le 1er février 1985, M. J.-F. Gustave Gendron retire les obligations déposées précédemment et remet plutôt un chèque personnel, au montant de 15 000 \$, en présence des mêmes témoins, qui le convertissent en certificat de dépôt à court terme de 120 jours. Après avoir fait de plus précises expertises dont la plus importante consistait à vérifier le plus précisément possible la tonalité de la cloche existante, M. Léo Goudreau écrivait le 18 février 1985.

«Nous vous faisons parvenir sous pli notre soumission en trois copies, la copie de vos inscriptions acceptées par la Compagnie Paccard, ainsi que l'estimé que nous vous retournons.

Prenez note que le montant de cette soumission est en fonction de l'estimé déjà produit en 1984. Tout les détails y sont inscrits. Veuillez nous renvoyer une copie de la soumission, une fois que celle-ci sera signée.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le curé, Messieurs les marguilliers, l'expression de nos sentiments les meilleurs.»

Ci-après suivent les inscriptions choisies en accord avec le donateur et que le fondeur avait déjà acceptées le 29 janvier 1985; c'est ce qui apparaît maintenant pour toujours en relief sur nos deux nouvelles cloches.

Inscriptions sur la première cloche sonnant do

(effigie de la 1ère face, donnant le nom de la cloche)
Saint-Paul (épée et bible)

A.D. 1985

Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield
Donateur du carillon:

M. et Mme J.-F. Gustave Gendron

Longue vie à la communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre de Beauharnois

(effigie de la 2ème face) *Saint-Pierre* (avec les clés)

Hommage à: Ubald Leduc, ptre curé, Germain Vachon ptre curé, Parrains et marraines:

Madeleine, René, Rolland, Mariette, Philippe, Maurice Gendron

(sur la lèvre) *Marque Goudreau*

Inscriptions sur la deuxième cloche sonnante mi-b

(effigie de la 1ère face, donnant le nom de la cloche)

(La Sainte Vierge) *Marie*

A.D. 1985

Souvenir et action de grâces pour nos 25 ans d'existence.

Soyons des pierres vivantes dans le temple de Dieu qu'est son Église

Consécration de l'église 8 juin 1985

(effigie de la 2ème face) *Sainte Cécile* (musicienne)

Hommage à: Hector Besner, ptre curé, Georges Quenneville, ptre curé, Parrains et marraines:

Marie-Claire, Alcide, Yvette, Jean, Jacques, Monique Gendron

que Dieu protège la famille J.-F. Gustave Gendron et ses descendants

(sur la lèvre) *Marque Goudreau*

Pendant que la fabrication de nos nouvelles cloches avançait en France, ici le Conseil de Fabrique suivait les procédures normales pour officialiser le projet. Voici la correspondance avec l'évêque à ce sujet.

Lettre du curé Besner à l'évêque, le 25 février 1985

«Monseigneur,

Ci-joint une résolution de Fabrique que nous vous demandons d'approuver en suivant les canaux ordinaires pour le faire.

Cette résolution concerne cet extraordinaire cadeau de deux cloches que nous avons reçu à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de la paroisse. Nous joignons photocopies de l'acte de donation, de la rédaction toute prête du contrat et des écritures qui figureront sur lesdites cloches.

Nous en profitons pour nous informer auprès de vous à savoir s'il conviendrait que le donateur, M. J.-F. Gustave Gendron se voie remise le 8 juin lors de la consécration de l'église, la médaille du mérite diocésain. Il faut savoir qu'il fut aussi le donateur de la première cloche et de l'orgue actuel.

Merci de votre sollicitude,»

Réponse de l'évêque, Mgr Lebel, le 2 avril 1985

«Après avoir consulté le chapitre diocésain, je vous fais part de ma décision concernant votre demande formulée en date du 25 février dernier.

J'approuve votre résolution de Fabrique et je vous autorise à compléter votre clocher en y faisant installer deux autres cloches par la Firme Léo Goudreau & Fils pour la somme de 15 873,76 \$.

J'en profite pour féliciter et remercier, en mon nom personnel, votre généreux donateur, M. J.-F. Gustave Gendron, son épouse et ses enfants, et je suis d'accord pour lui remettre la médaille du mérite diocésain lors de la consécration de votre église le 8 juin prochain.

Espérant que vous saurez mener à bonne fin tous vos projets dans le cadre du 25e anniversaire de fondation de votre paroisse, je demeure.»

Nous avons projeté faire la bénédiction des nouvelles cloches lors de la Fête du bénévolat prévue la fin de semaine du 4 et 5 mai, mais des incidents occasionnèrent une annulation de la cérémonie. Ci-après la lettre que le curé Besner écrivit le 20 avril 1985 aux enfants de la famille Gendron pour expliquer le changement de cap dans le déroulement des fêtes auxquelles ils avaient été conviés.

«À la famille J.-F. Gustave Gendron

Vos parents ont réalisé un grand désir de leur vie, soit de compléter «leur» église paroissiale en y ajoutant deux cloches formant carillon. Les démarches en vue d'exécuter ces vœux ont été faites dès janvier, et, normalement, nous devions procéder à la bénédiction de ces nouvelles cloches lors de la 2e fête de notre 25e de la paroisse, soit le 4 mai au soir...



Or, par des détails techniques incontrôlables, et peut-être providentiels, nous ne pourrons pas avoir les cloches pour le 4 mai; la cérémonie prévue devrait être reportée d'au moins une semaine...ce qui complique de beaucoup les choses...

Étant donné que maintenant il n'y a plus de forme obligatoire comme autrefois de «consécration» de cloches, après consultation de M. et Mme Gendron eux-mêmes, nous avons décidé qu'il n'y aura tout simplement pas de cérémonie spéciale telle que prévue. Quand les cloches arriveront, au milieu de mai, nous vous inviterons à venir les voir et les photographier de près. Puis elles seront montées et installées au clocher de façon définitive, sans plus d'histoire. Lors de la consécration de l'église le 8 juin, elles seront en même temps «bénites» à distance...mais le livre souvenir de l'histoire de la paroisse qui paraîtra en 1986 consacra un chapitre à ces cloches, à ce qui sera écrit sur elles, etc.

Je vous joins photocopies de la lettre de Mgr Lebel, évêque du diocèse, concernant l'approbation du projet des cloches en cours; de plus, il y annonce que le 8 juin, il remettra à M. J.-F. Gustave Gendron la médaille «du mérite diocésain». Cette récompense, le curé Vachon s'est joint à moi pour la demander à l'évêque en faveur de votre père, non seulement en reconnaissance des dons en argent qu'il a bien pu faire en faveur de l'église, mais aussi pour le dévouement qu'il a toujours manifesté dans la communauté et l'exemple modèle d'une pratique chrétienne des vertus de foi solide, de

charité pardonnante, et d'espérance inébranlable en l'avenir.

Vous serez donc tous nommément invités au souper de clôture de nos Fêtes du 25e le soir du 8 juin où votre père sera honoré. D'après le texte même de l'évêque, cet honneur englobe aussi madame et vous tous ses enfants.

Ce n'est donc qu'un au revoir. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.»

Pour justifier une telle dépense, nous estimons qu'il est profitable que nous vous communiquions le texte même du contrat de fabrication et d'installation de ces deux nouvelles cloches. C'est aussi une bonne source de renseignements additionnels concernant les aspects techniques d'une telle entreprise.

*«Monsieur le curé,
Messieurs les marguilliers,*

Vous trouverez ci-joint un devis descriptif concernant la fourniture et l'installation de deux (2) cloches neuves de marque Paccard, composées de 78% de cuivre et de 22% d'étain, do et mi bémol.

*Cloches: do: 600 livres; mi-b: 400 livres; total: 1 000 livres
Accessoires: deux (2) roues de fabrication spéciale; deux (2) battants rétrolancés; deux (2) jougs cintrés avec roulement à billes (avec mandrin spécial).*

Le soir de l'arrivée des cloches neuves, le 8 mai 1985, la famille J.-F. Gustave Gendron a répondu à l'invitation de venir les voir de près.

Les 8 et 10 mai 1985, la firme Léo Goudreau de Charny vint installer les cloches neuves. La grue de Soudure Mobile enr. et le bélière de Luc Martel furent réquisitionnés.



Le transport des cloches de la fonderie Paccard, Annecy, France jusqu'à Charny, Québec par bateau.

Fournir et installer:

Moteurs: Deux (2) moteurs de volée «monobloc» spécialement conçus; avec des relais magnétiques et inverseurs de marche; indéréglables. Deux (2) chaînes de moto; quatre (4) tendeurs de chaîne pour l'amortissement de la roue en fer au départ du moteur, tout en gardant la même tension sur la chaîne. Deux (2) condensateurs 35 M.F.D.

Tableau: Modification de deux (2) panneaux de commande, comprenant chacun trois (3) minuteries de 0 à 15 minutes de sonnerie; trois (3) indicateurs lumineux; une (1) touche de tintement.

L'équipement électrique de marque Paccard, tels que: moteurs, contrôles, etc. est de plus moderne, et de la meilleure qualité, et il est approuvé par la C.S.A. sous le numéro LR-22537.

N.B. Pour l'usage exclusif au culte. Tous les matériaux venant de France, tels que les cloches, les moteurs, le tableau de commande, les chaînes, les tendeurs, les capaciteurs, sont exempts de la taxe

fédérale et de la douane, moyennant un certificat signé à cette fin.

Détails:

– cloches: 7 000 \$

– accessoires: 1 884,80 \$

– transport des cloches par bateau

Matériaux pour mécanique: (2) moteurs, chaînes, tendeurs, capaciteurs.

Modification des (2) panneaux de commande, au montant de 3 288,96 \$.

– grue mécanique

Installation des cloches, main-d'oeuvre, frais de pension, transport et agent de douanes.

Filerie électrique: matériaux, main-d'oeuvre au montant de 3 700 \$.

Montant total: 15 873,76 \$»

Les installateurs de nos cloches profitèrent de l'échafaudage en place pour réparer la boule en aluminium qui se retrouve au pied de la croix qui couronne le clocher. Elle se compose de deux demies sphères soudées, entourant le pivot vertical de la croix. Les intempéries l'avaient un jour dessoudée, et le vent jouait de la crécelle avec elle depuis plusieurs années.

Autre détail, concernant notre clocher. La croix toute d'aluminium était aux origines couronnée par un magnifique coq, à la mode des clochers gaulois. Un jour le coq prit du jeu et menaça de tomber. Une firme spécialisée en réparation d'églises conseilla de le descendre à tout jamais, estimant que le pivot central n'était pas en état de le supporter sans se détériorer lui-même. Nous possédons encore ce coq et lui cherchons une nouvelle vocation dans notre patrimoine. Des malins suggèrent qu'on l'installe à un mur du jubé, près de la chorale...pour faire une voix de plus.

Reconnaissance au bienfaiteur M. J.-F. Gustave Gendron

Lors du souper de clôture des Fêtes de notre 25e le 8 juin, Mgr Robert Lebel remit lui-même à M. J.-F. Gustave Gendron la médaille d'or du mérite diocésain. Ce fut un geste bref, il en reste un objet minuscule, mais la signification de ce rituel consacrait et reconnaissait officiellement les mérites de la vie et de la générosité de cet homme. Son épouse et ses enfants étaient tous présents et l'honneur rejaillit sur eux tous.

«Robert Lebel

*par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique
Évêque de Valleyfield*

En témoignage de haute appréciation et de reconnaissance

pour les services insignes et la générosité au service de la communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre de Beauharnois, nous sommes heureux de proclamer Monsieur J. Félix Gustave Gendron Membre de l'Ordre du mérite diocésain et de lui conférer le titre et l'insigne.

Fait et donné à Valleyfield, sous notre seing et sceau et le contresaignement du chancelier, le huitième jour du mois de juin de l'an mil neuf cent quatre-vingt-cinq.

*Robert Lebel, évêque de Valleyfield
Gisèle Roy, C.N.D. chancelier»*

Joseph Félix Gustave Gendron est né à Beauharnois le 25 novembre 1904, de Olier Gendron et de Marie-Louise Montpetit. Il eut comme frères, Lucien et Ernest, comme soeurs Mmes Dieudonné Raymond (Lucienne), Zénophile Laberge



Ferme familiale de M. J.-F. Gustave Gendron dans les années 60.



La décoration du mérite diocésain du diocèse de Valleyfield.

(Marie Reine) et Arthur Couillard (Marguerite). Il étudia à l'École du rang de la Rivière Saint-Louis, puis obtint un diplôme de l'École d'agriculture d'Oka. Il cohabita avec ses parents pendant 22 ans, aidant aux travaux de la ferme familiale.

Il fut tantôt livreur de lait au village, ouvrier pour les travaux d'entretien des ponts de la municipalité de Beauharnois, creuseur de puits, apiculteur et, par-dessus tout, cultivateur à son compte.

Il épouse Germaine Primeau de Saint-Louis-de-Gonzague le 17 janvier 1933; elle fut une admirable compagne qui le seconda et l'accompagna dans toutes ses entreprises. Ils élevèrent une belle famille de douze enfants.

Germaine et J.-F. Gustave Gendron lors de leur jubilé d'or de mariage en 1983 avec «leurs prêtres». De gauche à droite: l'abbé Alcide Primeau, frère de madame, le chanoine Germain Vachon, le chanoine Georges Quenneville et l'abbé Hector Besner.

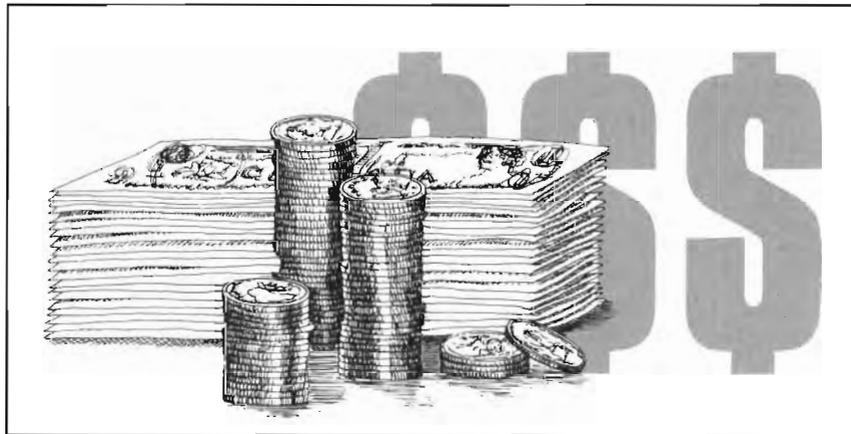


La vie de M. Gendron fut jalonnée d'engagements divers à la Coopérative Fédérée, à la Caisse Populaire, à l'Union catholique des cultivateurs. Son principal engagement, il le prit face à sa paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois comme syndic, puis marguillier à diverses reprises.

Parvenu à l'âge de la retraite, il ne se croisa pas les bras et prit des responsabilités au plan local, puis à la Fédération du Sud-Ouest des clubs de l'âge d'or.

Monsieur Gendron, la grande famille de Saint-Paul vous dit un grand «merci».

Chapitre VI



Les péripéties de nos finances

L'étape de la foi aveugle

Les obligations garanties par l'Évêché

Approuvée par l'évêque et le chapitre diocésain, l'aventure de la construction d'une nouvelle paroisse à Beauharnois se devait d'être appuyée financièrement par les mêmes autorités. Ce n'est cependant pas de l'argent sonnante que l'Évêché donnait, ni même prêtait: il s'agissait d'obligations dont le remboursement était garanti par la Corporation épiscopale; il ne restait plus aux syndics de la paroisse en fondation qu'à trouver des prêteurs.

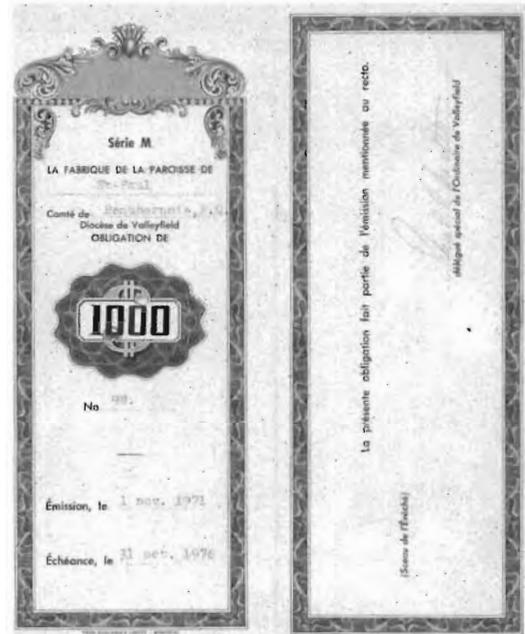
Les syndics émirent pour 255 000 \$ de ces obligations, somme dont l'emprunt a été autorisé par une résolution datée du 15 décembre 1959, approuvée par l'Ordinaire du diocèse le 30 janvier 1960. Cette émission comprenait 100 obligations de cent dollars, 5 de cinquante dollars et 240 de mille dollars. Ils requièrent ensuite l'autorisation de se rendre à 300 000 \$. Les acheteurs de telles obligations, dûment enregistrées à l'Évêché de Valleyfield, négociaient avec le curé ou les syndics le taux d'intérêt et la date d'échéance de leurs engagements. C'était généralement 6% et trois ans, renouvelables.

Cela pouvait devenir un vrai casse-tête de calculer en fonction des capacités de remboursement de la paroisse. Il arriva souvent qu'on fit appel à d'autres emprunts temporaires de l'Évêché ou des banques pour rembourser des argents dûs; il fallait même, certaines années, emprunter afin de pouvoir payer les intérêts dûs sur les obligations en vigueur. Et quand il arrivait des imprévus forçant des prêteurs à retirer leur prêt pour des raisons sérieuses, le souci de la charité prévalait sur le sens des affaires, à la plus grande gloire de Dieu, mais au détriment des plus belles planifications budgétaires. De sorte qu'au lieu de diminuer normalement, la dette augmenta par moments.

Un formulaire d'Obligation garantie par l'Évêché.

Contribution de la Fabrique Saint-Clément

Se conformant aux engagements pris lors de la consultation que l'évêque avait faite près de lui le 3 novembre 1958, Mgr Julien vit à ce que la paroisse-mère verse 10 000 \$ à la paroisse-fille. En plus d'avoir payé le terrain sur lequel l'église et le presbytère étaient construits (valeur de 6 000 \$) les marguilliers de Saint-Clément votent 5 000 \$ le 24 juin 1961, pour qu'il soit versé tout de suite à la paroisse-fille et qu'on continue durant les cinq années



suivantes à verser 1 000 \$ par année. Il ne faut pas oublier qu'avant que l'Évêché garantisse l'émission d'obligations ci-haut mentionnée, c'est encore Saint-Clément qui supporta la responsabilité financière de notre entreprise soit la durée d'un an.

La multiplication des piastres

Les syndics cherchaient par tous les moyens à trouver de l'argent liquide...car la construction de l'église avançait à l'automne 1959 et le contracteur M. Percival Hébert exigeait de l'argent pour payer ses ouvriers. À cette époque, où le fisc était moins tatillon, c'était la mode de chercher à «camoufler» des sommes d'argent dans des types d'entreprises religieuses ou paroissiales.

Un des bons chercheurs dans ce domaine n'était nul autre que M. J.-F. Gustave Gendron. Un bon matin, il interpelle un camionneur qui venait chercher le lait de la ferme, à savoir s'il connaîtrait quelqu'un qui aurait de l'argent à prêter dans les conditions ci-haut décrites. Le camionneur lui mentionne que probablement son frère aurait un 10 000 \$ à placer. C'était peu pour bâtir une église mais ce fut accepté avec joie.

Quelle surprise le lendemain, quand se présenta à la maison familiale de M. J.-F. Gustave Gendron un troisième individu, dont il faut encore taire le nom après 25 ans, qui avait été mis au courant par le camionneur et son frère. Cet homme arrivait avec un gros sac d'épicerie, pesant environ 20 livres, rempli de liasses d'argent, en coupures de 10, 20 et 50 \$, pour un total de 80 000 \$: il prêtait cette somme à 6% pour un temps indéfini: «à demande».

C'est vraiment digne des contes de fées que cette aventure; un genre de miracle quoi! Il est confirmé par le curé Quenneville lui-même et des membres des familles qui ont été témoins de l'événement. Un de ces témoins raconte l'émotion éprouvée à manipuler une telle somme et d'organiser en catastrophe des papiers officiels en plus de transférer à la banque tout ce butin, déposé avec respect dans deux valises.

Ce fut le coup de pouce «providentiel» qui conféra l'audace nécessaire aux pionniers pour aller «quémander» ailleurs ce qu'il fallait pour mener financièrement l'entreprise au but. L'aventure du 80 000 \$ se termine dans un contexte aussi féérique qu'il avait commencé. Peu de temps après que les gouvernements eurent durci leurs lois concernant les revenus de capitaux, faisant obligation même aux paroisses et aux communautés religieuses de déclarer les montants d'intérêts qu'ils versaient (et conséquemment trahir l'identité des propriétaires de ces capitaux) le «monsieur 80 000 \$» s'est présenté à la même adresse sommant M. J.-F. Gustave Gendron de voir à lui restituer son capital total et en billets de 1 000 \$: ce qui fut réalisé dès le



lendemain!

Exhibant un revolver qu'il portait toujours sur lui, cet homme mystérieux repartit avec son paquet. La paroisse venait de sauver en un peu plus de 2 ans (entre le 3 novembre 1962 jusqu'au 25 février 1965) 7 000 \$ d'intérêts, cadeau du ciel.

La «Part de Dieu»

Voilà le joli nom qu'on avait donné à une tentative en vue d'augmenter les revenus de la paroisse naissante. Elle consistait en une contribution volontaire mensuelle qui s'ajoutait aux quêtes du dimanche et aux quêtes spéciales mensuelles.

Nous retraçons dans nos archives des rapports de ces collectes mensuelles à partir de janvier 1961 jusqu'en octobre 1964. On y découvre qu'au départ on visitait 240 foyers par mois et que vingt-cinq bénévoles y laissaient des enveloppes. Au début, 66% de la population y participait. Nous n'avons pas trouvé le montant exact que cela rapportait, parce que cette «Part de Dieu» était englobée dans les rapports financiers de ces années-là parmi les autres recettes extraordinaires obtenues par divers moyens.

L'abbé Quenneville, M. Edmour Daoust, Mme Edmour Daoust, M. André Pouliot, M. J.-F. Gustave Gendron lors d'une tombola. Ce furent quelques-uns des premiers à porter la préoccupation du financement de la paroisse.

Les recettes extraordinaires se chiffraient: en 1960 à 7 161,53 \$; en 1961 à 5 007,37 \$; en 1962 à 3 176,17 \$; en 1963 à 3 292 \$; en 1964 3 172,84 \$. On peut croire que c'était, avant le temps, une espèce de «quête sous enveloppe». Pour fixer le montant qu'ils étaient invités à verser on leur suggérait un léger pourcentage de leur revenu. Vers avril 1964 on constate une baisse dans le nombre de solliciteurs-distributeurs d'enveloppes, et aussi dans le nombre de participants (chute à 50%). On semble alors avoir abandonné le système de collectes.

Les tombolas (Témoignage de M. Roger Miron)

L'emplacement

Les tombolas de la paroisse Saint-Paul ont duré je crois environ 4 ans et jusqu'en 1964. Ils se tenaient sur le terrain municipal entre le théâtre et le garage municipal (actuel poste de police). La ville mettait gratuitement à notre disposition l'emplacement et le garage qui était moins utilisé qu'aujourd'hui.

Les tombolas se tenaient à l'été, annuellement, et se déroulaient du mercredi au dimanche tous les soirs et deux semaines consécutives. MM. Grégoire Panneton, Jules David et moi-même en étions responsables. Le but ultime de cette gigantesque organisation était de faire de l'argent pour réussir, au moins, à payer les intérêts de notre dette paroissiale de 300 000 \$. Le moyen d'aller chercher ce 5 000 \$ à 6 000 \$ consistait à offrir à toute la population de Beauharnois et des environs un divertissement constitué de jeux de hasard, moins contrôlés par la loi en ce temps-là. Nous installions au centre de l'emplacement des tables et des bancs pour jouer au bingo; puis tout autour, il y avait les kiosques à «spécialités»: crown-anchor, bidons et balles; balles de neige; roues racehorse; cerceaux; carabine-chats; pêche; roues chuck luck; dards; roues de fortune; souvenirs et restaurant.

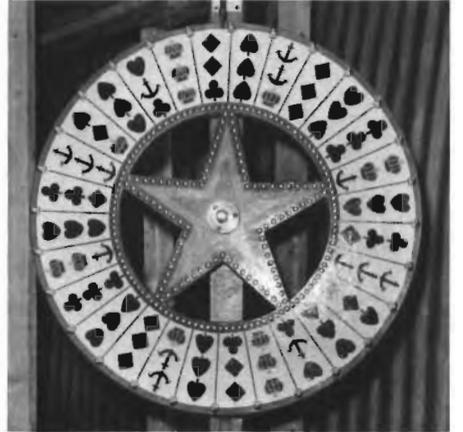
Il fallait beaucoup d'équipement et beaucoup de personnel, tous des bénévoles.

L'équipement

Au tout début, nous faisons la location de beaucoup de choses mais très tôt nous avons réussi à nous équiper nous-mêmes en construisant nos kiosques et même nos jeux de hasard, comme les roues de fortune et les palettes. Je me souviens d'avoir consacré mes deux semaines de vacances une année, pour bâtir ces affaires-là dans le grand sous-sol de l'église, avec M. Léopold Gendron. Presque tout le bois nous était donné et le peu que nous devions acheter était utilisé au maximum. Les kiosques par exemple, étaient montés en pièces détachables et identifiées; nous n'avions qu'à y fixer les vis nécessaires. Les toits étaient généralement faits de grosses toiles et ça c'était la spécialité de Mme Léopold Gendron de les coudre.

Quand arrivaient les événements, il nous fallait tout descendre le matériel en bas (au garage municipal) et installer les kiosques puis chaque soir les défaire et les remiser...avec les chaises en plus...

Il fallait penser aux récompenses: les «prix»! Je me rappelle que, la première fois, on nous avait recommandé d'aller chez un type résidant à Mercier et qui se spécialisait dans ce genre de cadeaux et d'équipement. Un problème cependant se présentait: il refusait de nous faire crédit, même si le curé Quenneville était avec nous! M. J.-F. Gustave Gendron, président des syndicats y était aussi. Le problème consistait à trouver 500 \$ liquide. M. Gendron s'est excusé, le temps d'un aller retour chez lui pour rapporter cinq beaux billets de 100 \$. Nous l'avons alors surnommé «monsieur 500 \$»! Un autre de nos fournisseurs assidus, c'était M. Beauchamp du Bazar de Valleyfield qui nous approvisionnait entre autres choses de lampes électriques qui ne nous coûtaient que 5 \$. Il ne fallait pas trop déboursier et en même temps faire dépenser les «clients». Dans notre kiosque «souvenirs», nous nous spécialisions avec une canne dont le pommeau se décorait d'un singe en peluche. Nous en avons fait un peu notre marque de commerce, en insistant gentiment auprès de tous les gens qui entraient pour qu'ils s'en procurent une, même si cela n'était pas obligatoire.



Le personnel

Il fallait beaucoup de monde pour faire tourner ce monstre annuel; au bas mot une cinquantaine d'assidus, presque à plein temps, sans compter tous les occasionnels. Annuellement, pratiquement les mêmes gens offraient leurs services ou acceptaient qu'on le leur demande. Et nous avions tous hâte à l'événement. C'était en effet un temps de fêtes, de réjouissances, mais surtout de grande fraternité. Nous en étions rendus à nous concerter, tous ceux à qui cela était possible, pour prendre nos vacances au même moment: le temps de la tombola!

Cette vie en fraternité a contribué à se faire mieux connaître et apprécier réciproquement des gens qui jusque-là, étaient plus ou moins en amitié. Nous avons vite formé un noyau qui est devenu une force pour la paroisse; de sorte que si le curé avait besoin d'aide, nous nous retrouvions tous facilement là pour répondre positivement.

Deux souvenirs

Je commencerai par un souvenir joyeux. Parmi nos bénévoles, il y en avait même de la paroisse Saint-Clément qui venaient nous aider. Un de ceux-là était le gérant de la Banque Canadienne, M. Maurice Lefebvre, qui nous soulageait de nos peurs, en collaborant à la fin de chaque soirée pour déposer nos bénéfices à ladite banque.

Un certain soir où nous avons eu en prime une grosse quantité de petits fusils de départ (à balles blanches) à donner en cadeaux voilà que Jules, Maurice et moi, en ayant chacun un en notre possession, nous nous acheminions vers la banque en tirant de ces fusils jouets. Tragique comédie: des citoyens crurent à un hold-up à la banque et alertèrent les policiers.

Un autre souvenir, celui-là nettement tragique. C'est arrivé le troisième été, un jour où tout était «monté» fin prêt pour le soir; voilà que vers 12 h 45 un ouragan s'amène et balaie notre place; des gens qui mangeaient au restaurant d'en face voyaient les morceaux de bois et les toiles voler. J'estime les dommages à 65% de la totalité du travail investi alors. Eh bien,

croiez le ou non, le soir même, le bingo eut lieu, et ce grâce à une armée d'une centaine de bénévoles qui en l'espace d'une heure avait réussi à tout «remonter» y compris mon moral et celui du curé Quenneville qui, à la vue des dégâts, s'étaient grandement affaissés! Ce soir là, l'atmosphère était extraordinaire, tout à la joie! C'était un geste concret d'approbation à l'oeuvre que le curé Quenneville avait entrepris de réaliser dans Beauharnois: une nouvelle paroisse.

Lors d'une assemblée tenue le 6 avril 1962, on mit sur pied l'Organisation paroissiale de la paroisse Saint-Paul de Beauharnois.

Président

Panneton, Grégoire

Vice-président

Courteau, J.-Jacques

Secrétaire

Laberge, Mme Gérard

Directeurs

Quenneville, l'abbé G.

Gendron, J.-F. Gustave

Miron, Roger

Boisvert, Marielle

Gendron, Léopold

Lévesque, Antoine

Cartier, Mme René

Lévesque, Mme Antoine

Bonhomme, Dr P.-Émile

Laberge, Maurice

Brière, Philippe

Brière, Gaétan

Sincennes, Aldège

Enfin voici une liste de noms de personnes bénévoles sur lesquelles ladite Organisation paroissiale pouvait compter en tout temps.

Fortier, André

Bissonnette, J.-P.

Bourque, Charlemagne

Nolet, Michel

Dorais, Mathieu

Daoust, Maurice

Nolet, Normand

Laberge, Maurice

Sauvé, Aimé

Malenfant, Yvon

Pouliot, André

Lévesque, Antoine



^a MM. Roger Demers, Émile Tisseur et Serge Primeau entre autres clients et bénévoles lors d'une tombola.

^b MM. Édouard Boyer et J.-P. Myre ainsi que d'autres clients et bénévoles lors d'une tombola.

^c Lucille et Raoul Poissant et Lucie Labrèche posent en présence du curé Quenneville et du syndic M. André Pouliot après avoir été désignés gagnants d'un prix.

^d Mmes Rachel Hébert et Diane Poirier, M. Gilles Byette et Mme Louise Byette.

^e Un intéressant regroupement de bénévoles des tombolas.

^f MM. Alfred Boisvert et J.-Jacques Courteau.

^g MM. Maurille Cyr, Charlemagne Bourque et Léopold Gendron.

^h MM. Jean-Paul Myre et Maurice Daoust.

ⁱ M. Gilles Byette, un bénévole qui ne semble pas trouver la tâche ennuyeuse.

Langlois, Yvon
Frappier, Marcel
Daoust, Edmour
Thibert, André
Thibeault, Maurice
Dupuis, Antoine
Miron, Roger
Côté, Richard
Brière, Gaétan
Thibert, Marcel
Malenfant, Céline
Tisseur, Émile
Cartier, Rosane
Boisvert, Dr Alfred
Brazeau, Roland
Couillard, Marielle
Gendron, Gérard
Dorval, Jacques

Montpetit, Monique
Gendron, Léopold
De Roy, Adrien
Gendron, Fleurette
Demers, Roger
L'Écuyer, Réal
Hébert, Ghislaine
Myre, Jean-Paul
Mathieu, Roland
Courteau, Renée
Laberge, Jean-Paul
Mercier, Gérard
Poirier, Diane
Dorais, Stanislas
Cartier, René
Courteau, Diane
Lefebvre, Jean-Maurice
Courteau, J.-Jacques

Poissant, Andréa
Audy, Marcel
Reid, Émile
Montpetit, Ginette
Bergevin, Roland
David, Jules
Laurin, Micheline
Richard, Julien
Santerre, Ghislain
Laurin, Monique
Pouliot, Marcel
Pouliot, Jean-Paul
Leduc, Odette
Byette, Louise
Santerre, Louise
Proulx, Ginette
Proulx, Jocelyne

L'agrandissement des limites de la paroisse

Vers la fin de la cinquième année d'existence de la paroisse Saint-Paul, il fallut se rendre à l'évidence: le développement domiciliaire promis n'était pas encore venu et ne viendrait pas de si tôt. On trouva un moyen pour grossir la paroisse: augmenter le nombre de familles par l'agrandissement du territoire au détriment de la paroisse Saint-Clément.

La pétition

La première étape consista à faire signer une pétition à cet effet au cours du mois de février 1965. Elle fut adressée à l'évêque de Valleyfield. En voici la teneur:

«Nous, soussignés, tous catholiques et contribuables de la Cité de Beauharnois, et demeurant sur la rue Morell, boulevard Hébert, rue Dupuis, rue Saint-Charles, rue Robillard, rue Boyer, rue Couillard, rue Sainte-Marie, rue Beauce, rue Trudeau, rue Sainte-Catherine, de la Cité de Beauharnois, soumettons respectueusement la requête suivante:

Attendu que nous vivons dans le voisinage de la paroisse Saint-Paul, attendu que ladite paroisse est en mesure d'assurer un service religieux adéquat; vu le fait que nous fréquentons assez régulièrement la paroisse Saint-Paul; vu également la proximité plus grande où se trouvent certains paroissiens de Saint-Clément par rapport à Saint-Paul, nous prions respectueusement votre Excellence, de permettre l'annexion de ces paroissiens résidant dans les

limites projetées.»

Ce territoire représentait 244 familles nouvelles, réparties comme suit: rue Morel, 14; boulevard Hébert, 26; rue Dupuis, 31; rue Saint-Clément, 21; rue Boyer, 15; rue Couillard, 12; rue Sainte-Marie, 11; rue Beauce, 36; rue Trudeau, 41; rue Saint-Charles, 29; rue Sainte-Catherine, 8;

Nous possédons, aux archives, des photocopies des listes signées de cette pétition. Nous reproduisons ici la liste des bénévoles qui ont sollicité les signataires: MM. Marcel Audy, Conrad Burgoyne, Jacques Daigneault, Edmour Daoust, Bernard Dumas, Aloysius Feeny, Léopold Gendron, Armand Legault, Antoine Lévesque, D.-J. Mackey, Robert Murphy, Émilien Pelletier, André Pouliot, Walter Renaud, Aimé Sauvé, Paul Théorêt, Jean-Vianney Veilleux, Viateur Veilleux et Gérard Yelle.

Acceptation par l'évêque

L'Ordinaire, à la date du 23 mars 1965, était Mgr Percival Caza; il accéda à la requête et émit le décret suivant:

«Vu la requête en date du 18 février 1965 d'un groupe de paroissiens de Saint-Clément de Beauharnois habitant la Cité de Beauharnois à l'effet d'obtenir leur annexion, au point de vue religieux, à la paroisse de Saint-Paul de Beauharnois;

Vu que la fréquentation de l'église Saint-Paul est déjà un fait courant par les requérants;

Vu le consentement du chapitre diocésain en date du 9 mars 1965 et celui de MM. les curés des deux paroisses intéressées;

Nous avons décrété et par les présentes décrétons que les citoyens catholiques habitant dans le territoire ci-après décrit appartiendront à l'avenir à la paroisse de Saint-Paul de Beauharnois pour fins religieuses exclusivement avec les conséquences que de droit:

Un territoire situé dans le comté de Beauharnois, Cité de Beauharnois,

borné au nord

par le centre de la rue Robillard (Saint-Clément) en allant vers l'ouest jusqu'à la rue Riendeau; par la rue 2e avenue, (actuel boulevard Cadieux) longueur qui limite le cimetière de Saint-Clément sur ladite rue; par l'arrière des terrains dont la façade est située sur la rue Sainte-Marie; par le centre d'intersection des rues Hannah et Beauce en allant vers l'est jusqu'aux limites de la municipalité de Maple Grove;

borné à l'ouest

par la rue Riendeau, partant du centre de la rue Robillard en allant vers le sud jusqu'à la 2e avenue; par la ligne séparative des lots RB-13 et IB-3 respectivement le terrain de jeux et le parc industriel, ligne se prolongeant jusqu'aux limites de Sainte-Martine; par l'arrière des terrains dont la façade est située sur le côté ouest de la rue Beauce, partant du chemin de fer du New-York Central en allant vers le nord jusqu'à l'intersection de la rue Hannah;

borné à l'est

par la ligne séparative des limites de la Cité de Beauharnois et de la municipalité de Maple Grove partant du point d'intersection de la limite nord-est en allant vers le sud jusqu'à la voie ferrée du N.Y.C.;

borné au sud

par la ligne séparative des limites de la Cité de Beauharnois et de la municipalité de Sainte-Martine, comté de Châteauguay.

*Le présent décret entre en force le premier avril 1965 et devra être publié et lecture sera faite au prône le premier dimanche après sa réception!**

Difficultés et joies de M. Quenneville

Ce fut une des dernières joies du curé Quenneville qui voyait sa santé minée par tous ces tracasseries financières et administratives. Il est en repos maladie lors de la démarche; à son retour, il exprime sa gratitude aux bénévoles de la pétition en ces termes:

«L'heureuse nouvelle de l'agrandissement de notre paroisse m'a été communiquée, il y a quelques semaines. Malheureusement, la maladie m'a empêché de vous exprimer ma joie et ma reconnaissance plus tôt.

Je m'empresse, donc, dès mon retour, de vous adresser un merci bien personnel et bien sincère pour la part active que vous avez prise dans la réalisation de ce projet.

La paroisse Saint-Paul n'oubliera pas de sitôt le travail délicat et important que vous avez accompli en sollicitant le choix des familles concernées et en faisant signer cette pétition.»

La campagne d'expansion des revenus paroissiaux

À une assemblée tenue le 4 avril 1966, les marguilliers décident qu'à partir du 1er juillet suivant la collecte du dimanche sera faite sous enveloppes. Ils basent leur décision à partir d'une directive du ministère du Revenu exigeant dorénavant des preuves justifiant tout reçu émis «pour oeuvre de charité». Le gouvernement voulait mettre un frein aux abus d'émission de reçus pour dons de charité que les prêtres rédigeaient à la demande des paroissiens.

De plus, dans une même décision, le fisc se mit à exiger de la part des institutions qui acceptaient des prêts des gens, des rapports à l'aide de la formule T-5 pour fins d'impôt, déclarant les intérêts versés à ces prêteurs. À partir de ce jour, les gens qui détenaient des obligations rapportant seulement 6% d'intérêts, réclamèrent en grand nombre le remboursement de leurs prêts, car, se disaient-ils: «quant à payer de l'impôt mieux vaut que notre argent rapporte plus!» Cela créa une situation difficile pour la paroisse. Puis le 9 mai, lors d'une assemblée spéciale, il fut résolu à l'unanimité de confier à une firme la tâche

d'organiser une campagne d'éducation auprès des paroissiens ayant pour but d'augmenter leur don à l'église et de préparer cette campagne le plus tôt possible.

Engagement d'une firme

Il existait déjà en 1966 deux ou trois entreprises au Québec spécialisées dans ce genre de promotion basée sur la motivation et un bon encadrement. Le soir du 9 mai, on avait invité un représentant de la Société Asfer enr. de Montréal qui fit un long exposé emballant tout le conseil: séance tenante, tous signent en bloc le contrat. Pour les mois à venir M. Maurice Benoît, au nom de ladite société, va être très présent dans la paroisse à titre de directeur de cette campagne d'expansion des revenus paroissiaux comprenant deux phases: celle nommée «intensive» qui aura lieu du 9 mai au 6 juin; puis celle nommée «parachèvement». La phase intensive comprenait la préparation, l'organisation paroissiale, le dîner paroissial, la sollicitation individuelle et systématique. La société exige 1 000 \$ au départ, puis 8% sur l'excédent des revenus ordinaires. Cet excédent consistait simplement dans le total des montants souscrits durant la campagne moins le total des collectes de l'année précédente. Cette promotion coûta des sous à la paroisse mais en rapporta davantage. Le 26 novembre 1966, le curé Leduc écrivit dans le Livre d'or: «Après huit ans d'existence la paroisse a pu faire sa première remise de capital sur sa dette: un montant de 10 000 \$, grâce à une campagne pour augmenter ses revenus animée par la Cie Asfer de Montréal représentée par M. Maurice Benoît». Nous jugeons utile de publier ici de larges extraits de la publicité qui a été distribuée à l'occasion de cette campagne. Elle contient des arguments et une approche encore valables.

Promotion

Dans un dépliant bien présenté et distribué dans tous les foyers de la paroisse, le curé Leduc commençait par donner le sens de cette campagne en ces termes:

«Biens chers paroissiens,

La campagne entreprise pour résoudre nos problèmes est rendue au stade des décisions.

Pour que vous soyez parfaitement au courant, nous vous faisons parvenir un résumé de tous les événements de la campagne avec les principales explications que vous devez connaître. Vous serez alors en mesure d'établir le montant de la souscription que vos revenus, tout en tenant compte de vos obligations, vous permettent de faire pour votre paroisse et que vous verserez chaque dimanche durant les trois prochaines années.

Au point de vue financier la paroisse n'est pas en bonne posture. La dette est trop élevée pour les revenus actuels; de sorte qu'à la fin de chaque année nous réussissons tout au plus à payer les intérêts et la dette reste toujours la même. De plus, il y a des réparations urgentes à faire au presbytère. Une bonne partie de la population est généreuse, mais il y en a trop qui n'ont pas compris leurs responsabilités vis-à-vis de Dieu et de l'Église. Ce n'est pas de la mauvaise foi, c'est plutôt de l'indifférence. Pourtant pour régler le problème, pour permettre de diminuer la dette, afin que votre argent ne passe pas uniquement à payer les intérêts, il faut que tous assument leurs responsabilités.

Voilà pourquoi MM. les marguilliers ont demandé à des experts en la matière de tenir cette campagne d'information et de réflexion, afin que tous, selon leurs moyens, librement, mais en la pleine compréhension de leur tâche, fassent leur part envers leur église.

Je ne doute pas du succès de cette campagne, car je connais déjà assez bien mes paroissiens pour savoir qu'ils sont aussi compréhensifs et aussi généreux que ceux d'autres paroisses.

Je n'ai pas parlé d'argent en chaire et je vous avertis que je n'en parlerai pas. Il en sera ainsi parce que vous aurez compris votre devoir envers votre Église.

Au cours de réunions qui ont été tenues depuis le début de la campagne, plusieurs paroissiens se sont dits heureux d'en savoir davantage sur la situation de la paroisse.

Désormais, grâce au concours de ceux qui aiment la paroisse Saint-Paul, ce sont tous les paroissiens qui seront invités à prendre la responsabilité des

sommes requises à une marche progressive de la paroisse, selon la mesure de leurs moyens mais avec la générosité dont je les sais capables.

Ces jours-ci vous aurez la visite d'un solliciteur, un paroissien comme vous. Il a déjà lui-même souscrit et il sera en mesure de vous donner les explications nécessaires, puisqu'il a assisté à de nombreuses assemblées.

Nous espérons que vous l'accueillerez favorablement, et nous aurons le plaisir de constater votre entière collaboration avec les autres paroissiens dans la tâche immense que nous avons entreprise pour le plus grand bien et la plus grande gloire de Dieu.»

Suivait, à l'intérieur du même dépliant, un texte qui s'avère encore d'actualité en termes de motivation et d'argumentation:

«Que sera notre campagne

Une étude attentive du programme des projets paroissiaux pour audacieux et ambitieux qu'il puisse paraître à première vue, établit que ce programme ne s'en tient qu'aux besoins dont la nécessité s'avère urgente depuis plusieurs années déjà. Remettre encore à plus tard la solution de ces problèmes serait faire preuve d'imprévoyance administrative.

Mais la tâche de recueillir les argents nécessaires à la réalisation de ces projets tient-elle compte des possibilités financières des fidèles de la paroisse? Nous n'hésitons pas à répondre oui sachant bien que chaque fidèle, face à sa conscience de catholique adulte, remplira librement, joyeusement et généreusement son obligation de donner à Dieu et à l'Église.

— Offrande à Dieu: Besoin de nature chez l'homme.

L'offrande de l'homme à Dieu est un geste qui mérite d'être repensé par la communauté chrétienne, qui, après réflexion, lui donnera sa dimension spirituelle et sa valeur liturgique.

— Offrande à l'Église: Revalorisation de l'offrande.

Dans les premiers siècles de la vie de l'Église les fidèles par leur offrande de dons en nature, avaient conscience de participer au sacrifice et de s'offrir eux-mêmes avec le prêtre. De nos jours il ne faut

pas trop s'étonner du manque de compréhension touchant cette coutume de la quête. Pour un grand nombre, la quête a perdu son sens de participation à l'offertoire du sacrifice puisque trop souvent les gens y donnent les restes. Mais un don fait après réflexion et avec sacrifice est définitivement plus méritoire devant Dieu, notre Créateur.

Notre paroisse c'est notre affaire. Pourquoi je donnerai. Parce que c'est ma responsabilité

C'est notre responsabilité de subvenir à notre paroisse. Cette même responsabilité ne peut être ignorée, ni même laissée entièrement à nos voisins. Chaque paroissien a une obligation morale de contribuer proportionnellement dans la solution des problèmes de sa paroisse.

Parce que les fonds dont nous avons besoin ne seront amassés qu'à la suite de nos propres efforts, personne ne peut négliger sa part de cette responsabilité commune. Un projet comme celui que nous entreprenons ne sera un succès que si chaque membre de la paroisse contribue par sa participation selon ses moyens.

Rappelez-vous ceci que vous, personnellement, vous êtes d'une importance vitale pour le succès de cette campagne. Si votre paroisse ne peut compter sur votre coopération parce que vous n'aurez pas fait votre part, vous ajouterez un fardeau de plus sur les épaules de vos coparoissiens, alors qu'il ont déjà leurs propres efforts à donner.

D'un autre point de vue, lorsque vous ferez votre part en déterminant votre don qui représentera un sacrifice, vous allégerez le fardeau qui repose actuellement sur les épaules de votre curé et des organisateurs de la campagne.

Nous devons chacune de nos respirations à la bienveillance de notre Créateur. Tout ce que nous possédons de santé, de joie, de sécurité, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes, sont des cadeaux de Dieu. Il nous demande maintenant, comme paroissien de son Église, de donner juste un peu de nos revenus pour aider au support et au progrès de notre Église. Il ne nous demande pas de nous priver du nécessaire, mais il demande de faire un sacrifice d'une partie des biens qu'il nous a prêtés. C'est une demande que nous ne devons pas laisser sans réponse.

Désormais, une seule offrande dominicale. À l'offertoire de la messe

Jusqu'ici les fidèles contribuaient à l'administration des finances de la paroisse en donnant à l'Église les offrandes suivantes: La quête du dimanche; dépenses courantes; dette de construction; les quêtes commandées; les quêtes spéciales etc. Désormais, ces différentes sources d'offrandes seront unifiées au moyen d'une seule offrande qui sera remise à l'offertoire de la messe du dimanche. Cette seule offrande, remise chaque dimanche, sous enveloppe, associera de plus près le sacrifice des paroissiens à celui du prêtre alors qu'il offre le pain et le vin.

Cette nouvelle manière de donner à l'Église permettra à la Fabrique de prévoir le montant des revenus qu'elle recevra des paroissiens au cours d'une année et, ainsi, contribuera à stabiliser les finances de la paroisse.

Le Comité des laïcs de la paroisse demande à tous les salariés, propriétaires, enfin à tous ceux et celles qui ont un revenu, de réfléchir sérieusement sur leurs obligations envers l'Église et de déterminer quelle part généreuse de leurs revenus ils s'efforceront d'offrir à la messe, chaque dimanche, durant les trois prochaines années.

Le Comité des laïcs de la paroisse demande donc à chaque paroissien de remplir une déclaration d'intention, afin de connaître à l'avance la somme d'argent que les paroissiens verseront à l'Église au cours des trois prochaines années.

La nouvelle manière

Chaque paroissien est appelé à nous dire, sur une carte, le montant qu'il veut donner pendant 3 ans, chaque dimanche, à la messe. Tout le monde va déclarer son intention de donner. Ce n'est pas une promesse, mais c'est une déclaration d'intention.

En se référant à la carte de déclaration d'intention, on peut, si vous le voulez bien, faire l'analyse de la résolution que nous allons prendre nous-mêmes, et examiner en même temps les différents points de la campagne.

La carte dit: «En tant que paroissien de la paroisse de Saint-Paul...»

Cela veut dire que la résolution que nous prenons nous-mêmes ne tient qu'en autant que nous sommes paroissiens de cette paroisse, autrement cette déclaration devient nulle.

«Je m'efforcerai de donner...»

S'efforcer de donner n'est pas faire une promesse, mais plutôt déclarer son intention de donner. Cette déclaration n'a aucune valeur légale, ce n'est pas un chèque, ce n'est pas une souscription en argent, ce n'est pas un billet de banque, ce n'est pas une note payable. Pour le paroissien ce n'est que dire aux autres paroissiens chargés d'assurer les revenus de la paroisse le montant qu'il veut donner.

«De donner à la messe chaque dimanche»

Cette offrande devra être faite sous enveloppe à l'offertoire de chaque messe, le dimanche. Une seule enveloppe pour l'époux et son épouse et chacun réalisera, dans la mesure où il fait un sacrifice plus grand, un étroit rapprochement à l'offrande du Christ sur l'autel. Il en deviendra de ce fait plus conscient de son sacrifice et plus fier des mérites qu'il accumule.

«De donner à la messe de chaque dimanche, un certain montant... pendant trois ans»

Pourquoi un certain montant pendant 3 ans? Pourquoi un montant fixé chaque semaine? Simplement pour permettre à la paroisse d'établir son budget et de savoir d'avance, d'année en année, ce qu'elle retirera. Elle saura de quel montant d'argent elle peut disposer pour payer sa dette. La paroisse deviendra de ce fait un corps qui pourra s'administrer aussi bien et aussi habilement que n'importe quelle entreprise commerciale.

«Et je signe...»

Pourquoi signer! Tout simplement pour ajouter le caractère sérieux de la résolution que chacun prend lui-même.

Et l'on remarque la note apparaissant au bas de la carte. «Il est entendu qu'à la demande du signataire ce montant peut-être révisé selon les circonstances, c'est-à-dire diminué, augmenté ou annulé.» Cette note est ajoutée pour faire mieux comprendre que s'efforcer de donner ne peut lier personne de façon définitive. Et puisque chaque paroissien, après mûre réflexion, aura pris sa décision de donner un certain montant, il est clair que s'il advoient un changement dans la situation financière, il saura adapter son offrande à la hausse ou à la baisse de ses revenus.

Le bienfait de l'exemple

«On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le lampadaire, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux.» (Mathieu, 5-15,16).»

Le feuillet se terminait en présentant tous ceux qui avaient accepté des responsabilités dans cet organisation, soit: Le Comité général de la campagne dont l'exécutif était composé comme suit:

Président général
Patenaude, Gérard

Comité des équipes
Boisvert, Dr Alfred

Vice-président
Heney, Vincent

Président section liminaire
Gauthier, Aurélien

Président section paroissiale
Daoust, Edmour

Président section commerciale
Mercier, Gérard

Vérificateur
Renaud, Walter

Trésorier
Sauvé, Aimé

Présidents de groupe
Julien, Ludovic
Murphy, Robert
Pouliot, André
Audy, Marcel

Chefs de division
Gendron, L.
David, Jules
Guay, Armand
Gendron, Gustave

Chefs d'équipe
Miron, Roger
Daigneault, Jean
Gagné, Roger
Leduc, René
Pronovost, M.
Panneton, Grégoire

Exécutif des dames
Présidente générale
Daoust, Mme Edmour

Présidente dîner paroissial
Boisvert, Mme Alfred

Présidente comité goûter
Laberge, Mme Gérard

Présidente comité accommodation
Cartier, Mme René

Vice-présidentes
Dubuc, Mme A.
Savard, Mme S.
Gendron, Mme G.
Gendron, Mme J.
Langlois, Mme L.
Audy, Mme M.
Poissant, Mme M.
Frappier, Mme M.
Doré, Mme J.
Burgoyne, Mme C.
Nolet, Mme M.
Pouliot, Mme R.

À l'aide du rapport final du directeur de la campagne, M. Maurice Benoît, nous pouvons apprendre des faits intéressants.

«L'objectif de la campagne, soit 100 000 \$ dollars répartis sur une période de 3 ans, fut fixé avant notre arrivée. Après avoir déterminé aussi complètement que possible vos sources de revenus identifiables, nous avons cru bon de nous en tenir officiellement à ce montant. L'objectif proposé a été dépassé et l'autorité paroissiale pourra compter sur une somme fixe pour établir le budget de la paroisse. La majorité des paroissiens a répondu généreusement à l'appel lancé par le curé et son conseil d'administration; seulement un très petit nombre s'est abstenu de signer sa carte.

Au moment de rédiger ce rapport la somme de 107 130,60 \$ avait été souscrite par 527 personnes; moyenne par famille: 1,43 \$; moyenne par souscripteur: 1,30 \$. C'est tout à l'honneur des paroissiens de Saint-Paul de Beauharnois.

Tous les membres du Comité général de la sollicitation se sont dévoués pour le succès de la campagne. Quelques-uns, en particulier, par un effort constant et un dévouement admirable, ont inspiré à leurs compagnons la tenacité nécessaire pour aller jusqu'au bout. Nous désirons remercier

tout particulièrement ceux qui nous ont permis d'accomplir un travail efficace. Ces personnes ont sacrifié une partie de leur temps et de leur argent pour le plus grand bien de la paroisse.

Nous voulons remercier le groupe des dames qui sont venues se renseigner lors de l'assemblée générale des dames.

Nous remercions de tout coeur les dames du comité des goûters qui ont préparé, pour le bien-être des solliciteurs, des collations appréciées. Nous devons un merci tout spécial à la présidente de ce comité, Mme Gérard Laberge, qui s'est dévouée sans compter. Nous savons que ces efforts ont été

récompensés par le plaisir manifesté chaque fois par ces hommes qui, à la fin d'une soirée de travail, pouvaient déguster un bon café.

J'ai appris à connaître le dévouement inlassable de l'homme sage, patient et confiant dans le bon Dieu qu'est votre curé l'abbé Ubald Leduc. Les paroissiens de Saint-Paul sont privilégiés d'avoir un prêtre rempli d'un zèle apostolique infatigable pour diriger les destinées de la paroisse.

En considérant le nombre de salariés et le montant total souscrit, il est à noter que la plupart ont souscrit généreusement suivant leur position sociale et financière.»

Liste alphabétique de tous ceux qui ont souscrit à ce plan:

Allard, Léonard	Bonhomme, Paul-Émile	Cartier, Germaine
Ampleman, Yves	Bourque, Charlemagne	Cartier, René
Arguin, Bruno	Boutin, Raymond	Cartier, Rosanne
Arseneault, Alain	Boyer, Alfred	Caza, Gérard
Arseneault, Eugène	Boyer, Diane	Chalifour, Réal
Arseneault, Léonard	Brabant, Aimé	Champagne, J.-Guy
Arseneault, Michel	Brault, Adélar	Charron, Jacques
Arseneault, Paul-Émile	Brkich, Collorina	Chartrand, Robert
Arseneault, Willie	Brkich, Mary	Chayer, Roger
Audet, Normand	Brkich, Mike	Choquette, André
Audy, Marcel	Brazeau, Gérard	Chouinard, André
Auger, Aurèle	Brazeau, Gilles	Chouinard, Gaston
Auger, J.-Guy	Brazeau, Honoré	Cloutier, Conrad
Auger, Robert	Brazeau, J.-Guy	Cormier, J.-P.
Barrette, Joseph	Brazeau, Réal	Collette, Bernard
Barrette, Maurice	Brazeau, Robert	Corriveau, Guy
Barrette, Paul	Brazeau, Rolland	Corriveau, Jean
Barrette, Robert	Brière, Denise	Corriveau, Jocelyne
Barrette, Ghislaine	Brière, Gaétan	Corriveau, Patrick
Bayard, Roger	Brière, Lise	Côté, Mme Cléophas
Beauchamp, Guy	Brind'Amour, Roger	Côté, Ginette
Beaudin, Nicholas	Brisebois, Jeanne	Côté, Marcel
Beaudry, Claude	Brisebois, C.-Édouard	Côté, Richard
Bédard, J.-Claude	Brisebois, Sarah	Côté, Yvon
Bélanger, Louis	Brunelle, Mme Adélar	Couillard, Claver
Belley, Pierre	Brunet, Adrien	Couillard, Marielle
Belzile, J.-Marc	Buonvino, Sabino	Couillard, René
Bergevin, Maurice	Burgoyne, Conrad	Courteau, J.-Jacques
Bergevin, Rolland	Byette, Fernand	Craig, André
Bernard, Denis	Byette, J.-Claude	Cyr, Damase
Bernard, Diane	Byette, Léopold	Cyr, J.-Marc
Bilton, Mme Edsel	Byette, Victor	Cyr, Laurent
Bissonnette, J.-Paul	Cairns, Robert	Daigneault, Jacques
Blais, Robert	Caron, Robert	Dallaire, Louis
Boisvert, Alfred	Cartier, Mme Albert	Daniel, Clovis
Boisvert, Léopold	Cartier, Denis	Daniel, Roch
Boisvert, Marcel	Cartier, Fernand	Daoust, Colette

Daoust, Denis	Faubert, Mme Jean-Marie	Goyette, Louise
Daoust, Gaston	Faubert, Joseph	Goyette, Mlle S.
Daoust, Gisèle	Fauteux, André	Grenier, Émile
Daoust, Isai	Feeny, Aloysius	Guay, André
Daoust, Jean-Baptiste	Feeny, Mme James	Guérin, André
Daoust, J.-Louis	Feeny, Joseph	Guérin, Lucien
Daoust, Léopold	Filion, Marcel	Hébert, Ernest
Daoust, Paul	Fizet, Marcel	Hébert, Jacques
Daoust, Raymond	Forcier, André	Hébert, Pierre-Yves
Daoust, René	Fortier, Aldéric	Hébert, Roger
Daoust, Richard	Fortier, Denis	Heney, Vincent
Darche, Jean	Fortier, Jacques	Hudon, J.-Guy
David, Jules	Fortier, Jean-Maurice	Hotte, Gilles
David, René	Fortier, Laurent	Huot, Mme Eucher
David, Yvon	Fortier, Louis-Philippe	Jazienicki, Zygmund
Delisle, Marc	Frappier, André	Jolicoeur, Fernand
Demers, Claire	Frappier, Gilles	Jolin, Paul
Demers, Jean	Frappier, Léopold	Julien, André
Demers, Roger	Frappier, Marcel	Julien, Charles-Auguste
DeRoy, Adrien	Frappier, Médard	Julien, Diane
Desaulniers, Mme Benoît	Frigon, Georges	Julien, Ludovic
Desgroseilliers, Jean	Gadoury, P.-Émile	Julien, Rodolphe
Desgroseilliers, Pierre	Gagné, Lionel	Julien, Serge
Dickner, Jean	Gagné, Roger	Kirouack, Yvon
Dion, Nicole	Gagnon, C.-René	Laberge, Gérard
Dion, Roland	Gagnon, Roger	Laberge, Philippe
Dorais, Mathieu	Gagnon, Yvon	Lacoste, Edgar
Dorval, Jacques	Gariépy, Gérald	Lacoste, Rita Ménard
Doré, Jacques	Gariépy, Richard	Lacourse, William
Dorr, J.-Pierre	Gauthier, Aurélien	Lafleur, Georges
Doucet, Denis	Gauthier, Eugène	Lafleur, Roger
Doucet, Edgar	Gasse, Alfred	Lafleur, Wilfrid
Doucet, Georges	Gasse, Michel	Lafond, Hervé
Doucet, Marcel	Gélinas, Pierre	Lafontaine, Alzire
Doyon, Gilberte	Gendron, Bernard	Lafontaine, Gaston
Doyon, Réal	Gendron, Denis	Lafontaine, Maurice
Drouin, Raynald	Gendron, Desylva	Lafontaine, Roger
Dubuc, Albert	Gendron, Gérard	Lafrance, Gérard
Dubuc, René	Gendron, Gustave	Lahaie, Denis
Dubuc, Robert	Gendron, Jacques	Lajoie, Desneiges
Dubuc, Ubald	Gendron, J.-Paul	Lajoie, Paul-André
Dufault, Pierre	Gendron, Léo	Lajoie, Roger
Dugas, Denis	Gendron, Léopold	Lalonde, Maurice
Dugas, Lise	Gendron, Lucien	Lambert, Jean
Dugas, Rosario	Gendron, Marcel	Lamothe, Aldège
Dumas, J.-Guy	Gendron, Nicole	Lamothe, Bruno
Dumas, J.-Paul	Gendron, Philippe	Lamoureux, J.-Guy
Dumont, Charles	Gendron, René	Lamoureux, Maurice
Dumouchel, J.-Pierre	Gendron, Roland	Landriault, Fernand
Duquette, Hélène	Gendron, Yvette	Langlois, André
Dussault, J.-Louis	Genest, Rosaire	Langlois, Louison
Dussault, René	Girard, Germain	Langlois, Lucien
Faille, Guy	Giroux, Roger	Langlois, Maurice
Faille, Maurice	Godin, Denis	Langlois, Roland
Faubert, Jean	Goulet, Marcel	Langlois, Yvon
Faubert, Jean-Paul	Goyette, Jean	Lanteigne, Adélar

Laplante, Georges	Marchand, Philippe	Péladeau, Lucien
Lapointe, Marcel	Marchand, Serge	Péladeau, Maurice
LaRose, Hubert	Marineau, Lucien	Péladeau, Palma
Laurin, Gilles	Martel, Gilbert	Pelletier, Bernard
Laurin, Laurent	Martineau, Robert	Pelletier, Émilien
Laurin, Micheline	Matteau, Roland	Pelletier, Lucien
Laurin, Monique	Masse, Aldéric	Pépin, Germain
Laurin, René	McLaughlin, E.-A.	Perron, Laurent
Leblanc, Donald	McTague, Clarence	Philibert, Berthélemy
Leboeuf, Roland	Meloche, Conrad	Picard, Gérard
Leboeuf, Bella	Ménard, Gilles	Pineau, Vianney
Leboeuf, Flora	Ménard, Jean-Guy	Plourde, Martial
Leclair, Lévis	Ménard, Joseph	Plourde, René
L'Écuyer, Réal	Ménard, Mme Rodrigue	Plourde, Roland
Leduc, Aimé	Mercier, Christian	Poirier, Diane
Leduc, Armand	Mercier, Gaston	Poirier, Gérald
Leduc, Florent	Mercier, Gérard	Poirier, Gérard
Leduc, Huguette	Mercier, Pierre	Poissant, Adrien
Leduc, Jean-Raymond	Miron, Roger	Poissant, Florian
Leduc, Laurent	Monnière, Aimé	Poissant, Gérald
Leduc, Lucien	Monnière, Gilles	Poissant, Raoul
Leduc, Marcel	Monnière, Isidore	Poissant, Raymond
Leduc, Nicole	Montpetit, Denis	Pouliot, André
Leduc, René	Montpetit, J.-Baptiste	Pouliot, Benoît
Lefebvre, André	Montpetit, Jules	Pouliot, Mme Delvini
Lefebvre, Claude	Montpetit, Marcel	Pouliot, Émilien
Lefebvre, Walter	Montpetit, Maurice	Pouliot, Jean-Paul
Lefrançois, Azel	Montpetit, Monique	Pouliot, Mme Joseph
Léger, Donat	Montpetit, Séverin	Pouliot, Julien
Legris, Léo	Moreau, J.-Louis	Pouliot, Marcel
Lemieux, André	Marin, Mme Alen E.	Pouliot, Roger
Lemieux, J.-Marcel	Marin, Hugues	Poupart, Gilles
Lemieux, Maurice	Murphy, Georges	Primeau, Armand
Lemire, Roger	Murphy, René	Primeau, Mme G.-H.
Lepage, Claude	Murphy, Robert	Primeau, Huguette
Leroux, Laurent	Myre, Jean-Paul	Primeau, Jean-Claude
Leroux, René	Myre, Roger	Primeau, Jean-Denis
Létourneau, Jacques	Myre, Roland	Primeau, Philippe
Levasseur, Claire	Nareau, Mme Armand	Primeau, Pierre
Levasseur, Édouard	Nolet, Maurice	Primeau, Nicole
Levasseur, Wilbert	Nolet, Michel	Primeau, Yvon
Lévesque, Yvan	O'Doherty, Donald	Pronovost, Claude
Loiselle, Roger	Paiement, Paul-Émile	Pronovost, Léo
Mackey, Douglas	Paiement, Roland	Pronovost, Marcel
Maheu, Charles	Panneton, Grégoire	Proulx, Albert
Maheu, Claude	Paré, André	Proulx, Gervais
Malenfant, Céline	Paquette, Antonio	Proulx, Jocelyne
Malenfant, L.-C.	Paradis, Pierre	Proulx, Léopold
Mallette, Aurélien	Parent, Albert P.	Proulx, Serge
Mallette, G.-Henri	Parent, Maurice	Racine, C.-Henri
Mallette, Guy	Patenaude, Gérard	Reid, Sydney
Marleau, Gilles	Patenaude, François	Renaud, François
Marleau, J.-Louis	Patenaude, L.-Philippe	Renaud, Monique
Marchioni, Maria	Patenaude, Suzanne	Renaud, Walter
Marchand, Jean	Péladeau, Gaétan	
Marchand, Monique	Péladeau, Gilles	

Riendeau, Conrad
Rioux, Auguste
Rock, Jean
Rock, Réjean
Rochon, Antoine
Rochon, Armand
Rochon, Donat
Rochon, Ovila
Rochon, Robert
Rochon, Suzanne
Rose, Yvanhoe
Rouette, Émile
Roussel, Flavien
Routhier, Camille
Roy, André
Roy, Fernand
Roy, Marcel
Santerre, Ghislain
Santerre, Réginald

Sauvageau, Paul
Sauvé, Aimé
Simard, Polycarpe
Simard, Willie
Sincennes, Aldège
Sutherland, L.-O.
Taillefer, J.-Jacques
Théorêt, Paul
Théorêt, Suzanne
Thériault, Marcel
Thibodeau, René
Thibeault, Denis
Thibeault, Ginette
Thibeault, Hector
Thibeault, Robert
Thibert, André
Tisseur, Claire
Tisseur, Émile
Tisseur, Georges

Tisseur, Gaétan
Veilleux, Jean
Veilleux, Jean-Luc
Veilleux, Vianney
Veilleux, Viateur
Verth, John
Viau, Arthur
Viau, Donat
Viau, Élie
Viau, Gaston
Viau, Mme Hubert
Viau, Paul-Émile
Vigneault, J.-Guy
Vinet, Maurice
Vinet, Yves
Walker, Gérald
Yelle, Gérard
Yelle, Robert
Yelle, Yvan

La phase «parachèvement» de la souscription ne fut pas menée comme la compagnie l'avait planifiée. Au point que le curé Leduc ajoute au Livre d'or en date du 26 novembre 1966, suite à des louanges, le blâme suivant: *«La campagne a donné de bons résultats, mais c'est dommage que la Compagnie Asfer n'a pas tenu sa parole donnée en ce sens qu'elle devait s'occuper des résultats pendant trois ans; on n'a jamais revu M. Benoît qui devait comme le dit le contrat «parachever la campagne». Ce monsieur a exigé que la Fabrique lui donne immédiatement des chèques antidatés...il en reste un, au montant de 383,29 \$, dû le 11 juin 1967... Je suggère que ce chèque soit arrêté à la banque, vu qu'il n'a rien fait pour assurer le plein succès de cette campagne».*

D'année en année le nombre d'utilisateurs d'enveloppes contrôlées pour remettre leur offrande a constamment diminué. Il y en eut 225 en 1975; en 1985 environ 75 personnes les utilisent encore; le système a ceci de bon qu'il invite les paroissiens occasionnellement absents à remettre quand même leur offrande à leur paroisse; beaucoup des 75 agissent ainsi.

Lutte victorieuse contre la dette

Le sous-chapitre qui va suivre voudrait décrire le plus possible l'ensemble et chacun des moyens qui contribuèrent à faire disparaître l'ennemi numéro un qui nuisait au bon esprit paroissial: la dette.

Prêt et don de l'Oeuvre des vocations de Beauharnois

Pendant des années les gens de Beauharnois ont pu être fiers de fournir à l'Église des prêtres en grand nombre. On se rappelle comment l'instruction de degré supérieur était rare et dispendieuse. C'était pour encourager les jeunes à faire des études avancées et les assister dans le paiement de leurs dépenses que fut fondée l'Oeuvre des vocations. Cela remonte à l'époque du curé Oscar Bissonnette et du vicaire Alfred Sauvé autour de 1950.

Sous la houlette de Mgr Dominique Julien, lui-même ancien supérieur du séminaire, cette Oeuvre des vocations de Beauharnois prit de l'ampleur et draina beaucoup de dons en argent. Quand survint la laïcisation des institutions d'enseignement, l'accessibilité de l'école pour tous à tous les niveaux, et ce gratuitement, l'Oeuvre des vocations fut

Mme Exilda Myre, pensionnaire au presbytère depuis 1983 avec «Éminence», le chat de la maison.

moins nécessaire et son capital fut moins utilisé.

On découvre en feuilletant le livre des minutes des assemblées du Conseil des marguilliers une résolution de remerciement adressée à la Fabrique Saint-Clément «pour le montant de 25 000 \$ prêté sans intérêt pour une période de cinq ans à la paroisse Saint-Paul» et la résolution ajoute: «ce montant de 25 000 \$ provient de l'Oeuvre des vocations sacerdotales de Saint-Clément». Ce prêt est en effet déposé le 18 juillet 1969 à la banque et est inscrit à nos livres comptables comme «emprunt sur billet». Nos archives ont conservé la lettre de remerciement en question qui est signée par le secrétaire des marguilliers de ce moment, M. Robert Murphy, et adressée nommément à l'Oeuvre des vocations sacerdotales, paroisse Saint-Clément, à l'attention du curé Cartier.

Un don de l'Oeuvre au montant de 8 500 \$ est inscrit dans nos livres de comptabilité le 11 décembre 1974. Au 1er novembre 1978 est inscrit une remise de capital s'élevant à 8 000 \$ et un autre montant de 8 500 \$ aux mêmes fins le 1er novembre 1979. Le prêt avait donc duré dix ans au lieu de cinq et s'était enrichi d'un don en cours de route. Merci Saint-Clément et l'Oeuvre des vocations sacerdotales (ce qui englobe beaucoup de monde, étant donné les nombreux bienfaiteurs de cette Oeuvre à l'échelle de Beauharnois). Cet autre coup de pouce fut appréciable et apprécié.

Les pensionnaires et les locataires

Le curé Ubald Leduc inaugura l'ère des pensionnaires du presbytère. Au début ce furent des prêtres. D'abord l'abbé Denis Cardinal demeura chez nous presque deux ans, soit 1965-1967: il était aumônier du secondaire au Collège Saint-Viateur. Puis l'abbé Maurice Leboeuf, en 1967 aumônier à l'École Jésus-Marie. Vint ensuite l'abbé Gilles Laplante, celui qui battra, à ce jour, tous les records de résidence dans le presbytère: il y est depuis 1971. L'abbé Gérard Théorêt, à sa retraite de la cure de Melocheville, se retire ici durant cinq ans, de 1978 à 1983. Depuis 1983, à défaut de prêtres, ce sont des laïcs que le presbytère héberge en pensionnaires. Une si grande



maison coûte cher d'entretien; le versement des loyers par ceux qui l'occupent aide à amortir ces coûts.

Le grand sous-sol de l'église fut loué à quelques reprises pour des périodes assez longues. Aussi la commission scolaire locale verse 2 000 \$ de loyer pour y installer une classe de maternelle au cours de l'année 1966-1967. L'année suivante c'est la commission scolaire régionale qui verse 500 \$ pour utiliser ce même sous-sol pour deux classes spéciales. D'année en année les marguilliers ont augmenté les taux de locations occasionnelles. On faisait des aubaines pour des clients plus assidus tel M. Philippe Lemieux: pour une durée de 30 semaines; les marguilliers en réunion le 8 août 1975, lui fixent une location de 25 \$ par semaine; ce fut le commencement des cours de personnalité qui, annuellement, adoptaient nos locaux et rapportèrent financièrement des sommes intéressantes. Le sous-sol fût loué pour des soirées de plus en plus souvent, et par la suite à différents organismes.

Le bingo paroissial hebdomadaire

De septembre 1969 à juin 1980, s'écoulaient onze années de la vie de notre paroisse toutes marquées par la volonté bien arrêtée d'un homme qui s'était fixé une grande priorité en arrivant chez nous, celle de rayer la dette de notre paroisse; il y réussit. Le curé Germain Vachon a consacré l'essentiel de ses énergies à ce défi de taille, tout en remplissant ses autres tâches de curé, avec le charisme particulier de faire pousser de l'argent comme on fait pousser des légumes.

Dès la première réunion des marguilliers qu'il préside le 8 septembre 1969, le curé



Vachon, qui connaissait les conditions financières de la paroisse dont il venait d'accepter la responsabilité, propose aux marguilliers de partir un bingo hebdomadaire au bénéfice de la paroisse. Il raconte lui-même comment, devant cette proposition, les figures de ces dévoués administrateurs s'allongèrent. Pour eux, en effet, un tel projet semblait une montagne trop haute à escalader.

Celui qui avait fait la proposition venait d'exercer son ministère à Vaudreuil où, dans cette région, le succès remporté par le bingo paroissial de Sainte-Rose-de-Lima de l'Île Perrot faisait parler. Cinq marguilliers acceptèrent l'invitation de leur nouveau curé à aller assister à un bingo à l'Île Perrot, afin de voir comment cela s'organisait et se déroulait. Ce fut l'événement déclic qui donna naissance au bingo Saint-Paul, encore fréquenté et rémunérateur en 1985.

Décidé par résolution du Conseil de Fabrique le 13 octobre 1969, «la première» eut lieu le 22 octobre suivant. À partir de là, selon les rapports annuels, ce fut un

crescendo dans les revenus extraordinaires qu'on réalisait et versait pratiquement tout ronds dans la fournaise incandescente de la dette. Recettes nettes de 9 000 \$ en 1970; de 15 000 \$ en 1972; puis entre 25 000 \$ et 30 000 \$ les autres années!

Contribuait au succès de «notre» bingo le fait que, du moins les premières années, tout le personnel encadrant chaque bingo (entre 11 et 13 personnes) ne coûtait pas un sous, personne n'étant rémunéré. Ce n'est que peu à peu et par gouttes qu'on paya des gens, mais jamais les marguilliers. Ces derniers ont toujours eu cette responsabilité de faire fonctionner le bingo, même la dette éteinte. Le bingo a continué de fournir les argents nécessaires aux grandes rénovations et investissements des années 80.

Les prêts volontaires à 3%

Dès le mois d'avril 1970, le curé Vachon ouvre un autre champ d'action pour récolter des revenus additionnels. Une campagne de petits prêts, volontairement consentis au faible intérêt de 3% pour une durée maximale de onze ans est lancée. On adressa à tous les paroissiens une lettre signée par M. Rolland Brazeau; ce dernier était marguillier à Saint-Paul; (il est devenu directeur de la Caisse populaire de Beauharnois en 1984). En voici le texte:

«Les préposés dans l'administration des affaires de votre Fabrique désirent vous faire part qu'ils considèrent la possibilité et même la nécessité de mettre en application un plan de financement moderne, spécialement conçu dans le but de payer la balance de la dette de votre Fabrique. Ce plan de mode de financement a déjà été mis de l'avant dans plusieurs paroisses et semble rencontrer l'approbation des paroissiens partout où il fût introduit, si bien que nous avons pensé nous prévaloir de ses multiples avantages.

Considérant qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des prêteurs d'argent chez les particuliers, et que nous devons avant longtemps aller sur le marché des obligations pour rembourser les obligations échues; étant conscients de ce que pourra coûter le financement d'une émission d'obligations, en plus du fait que votre Fabrique devra vraisemblablement payer un taux d'intérêt pouvant aller jusqu'à 9 1/2% sur cet emprunt,

Des marguilliers au contrôle d'une soirée de bingo en 1981. MM. Jacques Reid, André Lemieux, René Dussault et Louis Dallaire.

Les amateurs de bingo envahissent le sous-sol de l'église tous les dimanches soirs ou presque...depuis 1970.

nous vous soumettons les quelques informations qui suivent afin que vous soyez en mesure de constater par vous-mêmes les avantages d'un financement volontaire.

Disons tout de suite que la dette totale de la Fabrique, à ce jour, est de 265 000 \$ et que d'ici au premier novembre 1970, il y aura 143 700 \$ d'échu; que d'ici au premier novembre 1973, il y aura 225 000 \$ d'échu. Afin d'obtenir 225 000 \$ sur le marché des obligations pour une période de 11 ans, il en coûtera à votre Fabrique environ 12 000 \$ en frais de mise en marché, ce qui veut dire que pour obtenir 225 000 \$ nous devons emprunter 237 000 \$ à un taux d'intérêt de 9 1/2 %, ce qui représentera pour votre Fabrique des déboursés annuels de remboursement (capital et intérêts) de 25 000 \$ pour une période de 11 ans. De plus au terme de ces 11 années, la dette de votre Fabrique sera encore de 192 500 \$. Selon ce mode de financement (par obligations) votre Fabrique dans 11 ans aura versé 230 093 \$ d'intérêts et 44 500 \$ de capital, et elle devra à nouveau refinancer 192 500 \$.

Pourquoi donc payer ces intérêts? Cet argent se sera envolé des goussets de tout le monde, sans espoir de retour et vos administrateurs d'alors auront à refinancer de nouveau la balance de la dette de votre Fabrique.

Nous suggérons à tous les paroissiens, propriétaires comme locataires, de prêter (non de donner) à votre communauté chrétienne une somme de 225 000 \$ par prêts de 50 \$ et de 100 \$ au maximum, avec un intérêt réduit de 3 %. D'ici 11 ans, tous les prêteurs auront été remboursés avec intérêts et la dette de votre Fabrique sera effacée.

Voici comment votre Fabrique désire procéder dans l'application de ce mode de financement volontaire. Votre Fabrique émettra des certificats de

50 \$ et de 100 \$ que tous, propriétaires et locataires, ou si vous préférez, tous les salariés, pourront se procurer. Dès 1971, votre Fabrique remboursera les certificats dont les noms des détenteurs auront été tirés au hasard lors d'un tirage annuel auquel vous serez invités à participer. Votre Fabrique remboursera annuellement le onzième du total des prêts que vous aurez effectués plus les intérêts. Votre Fabrique s'engage de plus à rembourser dans un délai de 3 mois tous ceux ou celles qui pourraient quitter la paroisse et tous les bénéficiaires de personnes prêteuses qui pourraient décéder.»

Le résultat ne fut pas de 100%; c'est-à-dire qu'on ne réussit à ramasser selon ce plan que 55 000 \$. Cela permit à la Fabrique de faire face rapidement à la situation créée par la ruée de plusieurs prêteurs qui exigeaient remboursement de leurs prêts, dans la peur de perdre... Le plan de prêts volontaires eut ceci de bon qu'avec un montant relativement faible, plusieurs purent participer au financement de la dette en continuant de manger et de vivre.

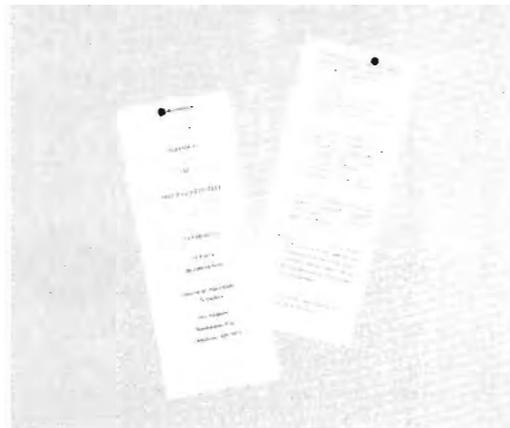
Ce fut beaucoup mieux accepté que l'aurait été une «répartition» telle que le suggérait Mgr Langlois, l'évêque de Valleyfield, en mai 1959... La «Loi des Fabriques» de la province de Québec, loi qui régit l'administration des Corporations bien singulières que sont les paroisses, désigne «la répartition» sous le titre de : «Les cotisations». (Section IX articles 56 à 67 inclusivement)

Les cotisations

Article 56. «Lorsqu'une Fabrique constate qu'il lui est impossible de payer ses dettes contractées pour fins de construction ou de réparation d'une église ou d'un presbytère, elle peut, après y avoir été autorisée par l'assemblée des paroissiens propriétaires, imposer une cotisation sur les immeubles situés dans la paroisse ou desserte qui sont la propriété des paroissiens propriétaires et prélever la somme nécessaire au paiement de ses dettes. Cette cotisation doit être payable en pas moins de douze versements annuels égaux.

L'imposition de cette cotisation est sans effet tant qu'elle n'est pas approuvée par l'évêque du diocèse de la paroisse dont la Fabrique détient les biens.

Un formulaire de prêt à 3 %.



L'assemblée des paroissiens propriétaires est convoquée et tenue de la même manière qu'une assemblée des paroissiens.»

Article 57. «Lorsqu'une Fabrique a imposé une cotisation en vertu de l'article 56, elle doit dresser un acte de cotisation afin de répartir le montant total de cette cotisation entre les immeubles des paroissiens propriétaires, proportionnellement à la valeur de chacun de ces immeubles; cet acte de cotisation indique:

- les nom et adresse des paroissiens propriétaires;
- une description sommaire des immeubles de chacun des paroissiens propriétaires et la valeur de chacun de ces immeubles;
- le montant de la cotisation imposée sur chacun de ces immeubles et dû par chaque paroissien propriétaire;
- l'échéance de chacun des versements sur la cotisation.

La valeur des immeubles des paroissiens propriétaires est celle indiquée au rôle d'évaluation en vigueur pour fins municipales à la date de l'imposition de cette cotisation.»

Les paroisses qui ont adopté ce moyen relativement facile de financer leur construction se sont attirées des réactions violentes de la part de plusieurs catholiques; en effet, c'était imposer de force à une population un moyen de participation financière ne respectant pas la diversité d'expression de l'appartenance religieuse. Déjà en 1960, c'était bien révolu que l'unanimité de la foi chez nous au Québec.

Pour terminer l'histoire de ces prêts volontaires, il faut dire qu'il fut offert à tous les participants d'être remboursés et de se voir verser leurs intérêts; cependant, plusieurs paroissiens qui avaient accepté de se priver d'un capital de 100 ou 50 dollars pendant 5 ou 9 ans, eurent la générosité de laisser ce capital à la Fabrique quand arriva le temps d'être remboursés; de plus, annuellement, la plupart d'entre eux faisaient don à la paroisse de leurs intérêts encourus. Merci à tous ces bâtisseurs!

Les tirages, soupers, soirées dansantes, etc.

S'il est vrai «que ce sont les gouttes d'eau qui alimentent le creux des ruisseaux», il n'en est pas moins vrai que c'est en exploitant tous les moyens possibles et les occasions agréables que pendant les vingt premières années (1959-1979) on alla recueillir, par petits montants, des sommes intéressantes.

Dès les origines, il y eut des bingos au-dessus du garage municipal: la mode des bingos n'était pas encore parvenue à maturité et ces bingos apportaient peu en proportion du souci qu'on y consacrait. Les tombolas connurent le même sort. Les soupers eurent une certaine vogue; ils contribuaient non seulement aux finances mais aussi nourrissaient le sentiment d'appartenance et de fraternité si nécessaire à une communauté naissante. Nous avons trouvé un rapport des dépenses et recettes d'un souper paroissial qui eut lieu le 18 février 1962: 463 billets d'entrée furent vendus moyennant 2,50 \$ par billet, les repas ne coûtant que 1,25 \$

L'organisation paroissiale de 1962, représentée par MM. Grégoire Panneton et Jules David, et le curé Quenneville remet un chèque aux gagnants d'un tirage, M. et Mme Henri Payant assis à gauche.



par couvert; avec les bénéfices du restaurant, l'entreprise rapporta 638,90 \$. Avec l'avènement de l'usage de la boisson alcoolique au cours de ces soupers soirées, les profits augmentèrent.

Dans les années 70, on organisa des tirages, un par année. On fit tirer au sort une motoneige, des téléviseurs, des sommes d'argent, etc. En se référant au livre des minutes des assemblées des marguilliers on relève les résolutions concernant les tirages d'un téléviseur

couleur en 1973, et la commande d'impression de 12 000 billets pour celui devant avoir lieu au cours d'un souper paroissial avec soirée payante le soir du 23 novembre 1974. Le curé Vachon se joignait aux bénévoles pour aller vendre de ces billets de tirage jusqu'à Châteauguay et Valleyfield dans les mails des centres d'achats, puis, avec la permission des gérants, dans les caisses populaires et banques.

On décida en décembre 1969, dans un premier temps, de revendre tout le terrain derrière la sacristie et le presbytère, terrain de 58' x 230' touchant à la fois les rues Saint-Paul et Salaberry; mais le 5 juin 1972 ayant trouvé un acheteur, on n'en vendit que la moitié; heureusement, car cela permet d'avoir un peu de verdure et de jardin pour aérer notre propriété.

C'est à partir de 1975 qu'on prit la coutume de publier un rapport annuel des états financiers. En plus, il était commenté par un marguillier à chacune des messes d'un dimanche de janvier. Cette coutume se perpétue et contribue à motiver les paroissiens à continuer leur soutien tout en les informant de l'usage que l'on fait de leurs oboles. Ces interventions, bien que faites par des laïcs, n'excluent pas toutes celles que les curés ont bien dû formuler plus souvent qu'à leur tour. L'ensemble de ces appels et rappels, de ces rapports et de ces stimulants pourraient être titrés: «Sermons sur le montant» parodiant l'expression connue de «sermon sur la montagne»

L'Évêché aide les paroisses en difficulté

La paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois n'était pas la seule à connaître des difficultés de remboursement de sa dette de construction. Saint-Augustin à Valleyfield avait contracté une dette de 400 000 \$; Saint-Esprit dans la même ville, 450 000 \$; et d'autres aussi...

La Corporation épiscopale catholique romaine de Valleyfield, (familièrement et couramment on dit «l'Évêché») sous la responsabilité de Mgr Guy Bélanger comme évêque de 1969 à 1975, avait

hérité de l'argent gouvernemental provenant de la vente du Séminaire de Valleyfield devenu CÉGEP. Cette vente fut conclue pour la somme de 1 250 000 \$ payable sur une durée de 25 ans, le reste du capital portant un intérêt de 5 1/2%, cela rapportait 64 000 \$ par année à l'Évêché. L'administration de cette somme fut confiée à un comité «ad hoc» remplaçant l'ancienne Corporation du séminaire. Le responsable des finances diocésaines à cette époque, M. Paul Charette, lui-même sensibilisé à ce problème et aidé d'un comité, conçut un plan visant à aider ces paroisses à s'en sortir. Il est intéressant de noter que le curé Vachon siégeait sur le susdit comité à cette époque.

Le plan général prévoyait une entente avec chaque paroisse. L'Évêché s'engageait pour une durée de trois ans, du 1er janvier 1972 au 31 décembre 1974, à donner aux paroisses désignées une aide qui correspondait à un sixième de un pour cent de leur dette pour chaque mille dollars de surplus de leurs recettes annuelles, et ces taux de base demeuraient les mêmes pour les trois ans. Concernant Saint-Paul il fut établi le 8 novembre 1971 que, pour fins de ce calcul, la dette était fixée à 300 000 \$ et les recettes annuelles à 35 556 \$. De plus l'Évêché s'engageait pour une durée de trois ans et trois mois à donner un abattement de 3% du taux d'intérêt sur toute somme que la paroisse aidée aurait réussi à emprunter de particuliers (cela excluant toute entreprise spécialisée en prêts), afin de rembourser des emprunts passés dus ou venant à échéance durant cette période ci-devant décrite.

Comme condition pour que l'Évêché verse sa part en respect de ce plan, la paroisse aidée devait d'abord s'engager à ce que ces argents récupérés ne servent qu'à diminuer sa dette et à rien d'autre; puis l'Évêché se remboursait, à même ces octrois, tout arrérage de contributions ou autres sommes qui lui étaient dues (Saint-Paul en devait en effet). M. Rolland Brazeau et Mme Mathieu Dorais furent désignés pour signer cette salutare entente au nom de la Fabrique Saint-Paul.

L'invention de M. Charette stimula l'esprit inventif des marguilliers et du curé. On dénote à partir de ce moment une intensification des moyens pour «faire pousser de l'argent» en surcroît de ce qui existait auparavant. De telle sorte qu'au témoignage du curé Vachon, Saint-Paul Apôtre de Beauharnois (et ceci est confirmé par les rapports financiers annuels) a bénéficié de cette aide pour un total de près de 80 000 \$ au cours de ces trois ans.

L'Entraide Saint-Paul

Les marguilliers en 1975 étaient MM. Léopold Biette, Gérard Patenaude, Marcel Pouliot, Laurent Leduc, Marcel Thibert et Jean-Maurice Fortier. Suite à l'offre de l'Évêché visant à aider les paroisses en difficulté en proportion où elles s'aideraient elles-mêmes («aide-toi et le ciel t'aidera») tous se mirent à penser des inventions capables de générer davantage de revenus. Au cours du mois de mars, ce sont leurs épouses qui décidèrent d'initier ce qu'elles nommèrent «l'Entraide Saint-Paul».

Aidées de trois ou quatre de leurs hommes et de plusieurs autres femmes de la paroisse, elles acceptèrent de se retrouver un après-midi par semaine, parfois deux, au sous-sol du presbytère. On y avait installé un métier à tisser. Un local servait à remiser les matériaux nécessaires aux travaux. Le groupe se retrouvait dans la salle commune pour confectionner des oeuvres d'artisanat: des courtépointes, tapis, coussins, pantoufles, pièces murales, centres de table, etc.

Ce rendez-vous hebdomadaire est vite devenu plein d'intérêt et de projets. Chacune y allait de ses suggestions. Quelques dames qui ne pouvaient se rendre au local, faisaient des travaux à la maison. Puis, à la maison aussi, quelques hommes y allaient de leur imagination dans le bricolage afin de fabriquer des objets de toutes sortes. Un grand nombre de ces bénévoles faisaient du travail supplémentaire, et pour quelques personnes c'était presque un emploi à plein temps.



Exemple de travaux réalisés par les bénévoles de l'Entraide Saint-Paul.

Chaque année il y avait la vente de ces multiples articles. Des paroissiens apportaient, en plus, des articles souvent inattendus qui servaient pour les tirages. Les dames apportaient pâtisseries, gâteaux, sucre à la crème et une bonne quantité de légumes. Plusieurs bénévoles, les marguilliers aussi, se joignaient au groupe chaque année pour la vente. Le fruit de chaque vente durant les cinq années de l'existence de ce projet était remis à la Fabrique pour diminuer la dette de l'église. Le revenu total en cinq ans: 12 300 \$.

De nombreuses personnes furent impliquées dans ce projet. Chacune était fière de travailler pour l'Église, et d'y mettre tout son coeur. Une grande fraternité régnait au sein de ce groupe où chacune aimait se rencontrer et travailler communautairement. Combien d'heureux souvenirs et d'amitiés profondes sont restés de ces rencontres. Ils restent gravés dans les coeurs aujourd'hui et pour toujours.

Les paroissiens de 1985 veulent dire leur reconnaissance aux bénévoles qui ont oeuvré au sein de ce groupe. Nous en publions une liste; elle peut comprendre des omissions, mais les oubliés, s'il y en a, nous pardonneront et comprendront notre bonne intention.

Barrette, Fernande
Biette, M. et Mme Léopold
Caron, Mme André
Couillard, Simonne
Cyr, Germaine
Dubuc, Germaine
Dubuc, Mme Ubald

Dupuis, Reina
 Faubert, Gabrielle
 Filion, Fernande
 Fortier, M. et Mme J.-Maurice
 Grondin, Reine
 Hébert, Annette
 Hébert, Mme Louis-Aimé
 Laberge, Georgette
 Leduc, Alice
 Leduc, Imelda
 Mallette, Jeannine
 Paquette, Marie-Rose
 Patenaude, M. et Mme Gérard
 Pouliot, Lucie
 Roy, Lucille
 Simon, Régina
 Trudel, Blanche
 Vallée, Mme Edmour

Au cours de l'automne 1980 les derniers remboursements de prêts volontaires et d'obligations furent effectués. Noël, cette année-là, fut fêté dans une église libre de toute dette. Cela ne signifiait pas la fin totale des problèmes financiers, mais les allégera grandement. Lorsque vous n'avez plus à payer de loyer pour l'argent qui vous est nécessaire, la machine administrative roule infiniment mieux.

Dieu et l'argent

Depuis toujours il arrive qu'on reproche aux Églises et aux hommes d'Église de mêler les choses spirituelles et les préoccupations pécuniaires. L'histoire de notre paroisse n'a pas été exempte de ces reproches; mais on ne peut pas rédiger ce chapitre concernant nos finances paroissiales sans parler des personnes qui

ont eu à les brasser. L'exemple le mieux choisi pour comprendre leur rôle serait de les comparer aux divers intervenants à la bourse: on y retrouve des agents de change qui transigent des valeurs mobilières; on y retrouve des courtiers qui sont les patrons détenant un siège dans l'institution qui les autorise à régler son bon fonctionnement; il s'y trouve enfin les «crieurs» sur le plancher qui exécutent les ordres venus de leurs employeurs. L'administration de notre paroisse au cours de ses vingt-cinq ans d'existence a ressemblé à cette institution; la différence profonde réside dans le fait que les intervenants qui y ont joué un rôle ne l'ont pas fait à leur profit personnel mais au bénéfice de toute une communauté qui leur doit reconnaissance.

Les prêtres et les questions matérielles

Parmi les intervenants les plus préoccupés des finances de la paroisse on retrouve les curés! Nos institutions sont ainsi structurées et nos coutumes ainsi encroûtées que les prêtres, d'abord hommes de Dieu par vocation, lorsqu'ils ont la charge d'une paroisse deviennent des hommes d'affaires, des gérants d'entreprise, des superviseurs techniques et souvent des hommes à tout faire.

Les curés au Québec ont une énorme pression qui leur pèse sur le dos concernant les aspects matériels de la paroisse. La première cause expliquant et compliquant cet aspect réside dans le fait que le curé vit vingt-quatre heures par jour «sur la job», y mange et y dort. Arrive-t-il un problème de chauffage en pleine nuit: c'est lui qui est sur les lieux pour y voir; quelque mécanisme vient-il à défaillir nécessitant remplacement, c'est lui qui est appelé à aller se le procurer aux magasins; les livres de comptabilité et des entrées et sorties d'argent sont toujours à la résidence du prêtre qu'est le presbytère, de sorte que lorsque les bouts sont durs à joindre, c'est encore le curé qui s'en sent responsable.

De droit il est président du Conseil de Fabrique comprenant six paroissiens élus pour 3 ans. C'est généralement le curé qui

Le président des syndics, M. J.-F. Gustave Gendron fait une remise symbolique d'une première poche de quête au nouveau curé, dès son arrivée le 1er octobre 1959.



prépare l'ordre du jour et voit à exécuter ou faire exécuter les décisions prises lors des réunions de ce conseil. Pour démontrer ce que nous venons de dire, nous citons un extrait de l'entrevue faite avec le curé Quenneville

Question: «D'après les archives nous constatons que vous étiez souvent absent par maladie qu'en est-il au juste?»

Réponse: «Dès le début je passais mes nuits à calculer. Ca m'a bien épuisé de ne jamais voir le bout du tunnel. Je ne suis pas un financier, je suis plutôt un homme de contact, un homme qui va visiter les gens et les encourager. Mais pour faire de l'argent j'ai souvent essayé; on en a fait mais ce n'était pas suffisant. C'est ça la plus grande cause de mes maladies. Ma santé a été ruinée à Saint-Paul. Je suis arrivé là en bonne santé et je suis tombé malade peu de temps après. Lorsque nous avons vu les autorités diocésaines, ils nous ont dit: ces messieurs ont eu trop faim pour déjeuner, ils n'ont rien pour dîner. J'ai dit à Mgr Langlois qu'on avait beaucoup de difficultés et il m'a dit: ce n'est pas une taverne que vous bâtissez, vous bâtissez une église et, si Dieu le veut, ça va marcher.»

Il y eut un prêtre désigné à la cure de Saint-Paul qui avait des talents de bricoleur et de financier: il s'agit de l'abbé Germain Vachon. Il se plaisait à déchiffrer les mystères de la plomberie des fournaises, à opérer la souffleuse à neige motorisée lors des tempêtes d'hiver, à cultiver son propre jardin, à réparer des meubles brisés et des systèmes de son défaillants en plus de mille autres menues besognes matérielles. Il s'occupa beaucoup des finances paroissiales; dans un «sermon sur le montant» en janvier 1970 il écrit et dit: «Depuis l'automne j'ai occupé toutes mes journées de congé à chercher des prêteurs; je n'ai réussi à vendre que pour 2 000 \$ d'obligations...»

Il fit lui-même la tenue des livres de comptabilité durant les onze ans qu'il vécut à notre service: on y retrouve son écriture sur tout ce qui comporte des chiffres. Quand il nous a quitté ce fut pour occuper le poste de responsable des

finances à l'échelle du diocèse. Il économisa beaucoup de sous à la paroisse en agissant ainsi. Il avoue d'ailleurs avoir été heureux dans ce style de vie. Ce fut l'homme qu'il fallait au moment où il fut chez nous, mais le moule est brisé qui fabriquait des curés de ce genre.

Les gens perçoivent encore ainsi le rôle du curé, malgré l'effort de plusieurs curés pour changer cette image. Nous allons vous citer un texte paru dans le journal l'Information Régionale du 28 mars 1984 sous la plume de M. Robert Byette. Le curé Besner s'était fait le porte-parole des marguilliers concernant un tirage. L'entrevue demandée avec le journaliste visait à faire de la publicité pour ce tirage.

«Pour conserver l'église en état de fonctionner la paroisse Saint-Paul obligée d'organiser un tirage

«On a l'air de beaux quêteux, mais ce n'est pas dans le but de s'enrichir, on veut tout simplement rejoindre les deux bouts». C'est en ces termes que s'exprimait le curé de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois, Hector Besner, que nous avons rencontré à son bureau la semaine dernière. Le but de cette rencontre était de nous faire part des difficultés financières que vit présentement la paroisse Saint-Paul Apôtre. Lorsqu'on parle de difficultés financières, on ne veut pas dire que cette paroisse est dans le «rouge». Au fait, l'exercice financier de 1983 affiche un profit de l'ordre de 2 600 \$, ce qui n'est pas considérable et laisse la paroisse à la merci de tous les imprévus.

Le problème se situe à un autre niveau, la paroisse a un urgent besoin d'argent pour pouvoir effectuer des réparations majeures à l'église qui date de 25 ans. Présentement c'est le toit de l'église qu'il faut refaire à neuf et il en coûtera 30 000 \$ pour effectuer ces réparations majeures. La paroisse Saint-Paul Apôtre, avec en tête le curé Besner et les marguilliers, a décidé d'organiser un grand tirage où plus de 20 000 \$ seront distribués à l'église même le 12 mai. On a fixé à 100 \$ le prix du billet et les chances de gagner soit le prix principal de 10 000 \$ ou les prix secondaires sont de une sur dix...

Une pratique religieuse dominicale de 20%

Pour le curé Besner la situation présente est anormale, les églises sont obligées d'organiser des bingos et des tirages pour pouvoir joindre les deux

bouts. Pour vous donner un exemple de ce qu'on avance, le curé Besner nous avait préparé des chiffres fort éloquent. Les revenus de la paroisse Saint-Paul pour 1983 étaient de 103 000 \$. Le curé Besner a décortiqué ces chiffres, en voici les résultats.

Le revenu d'importance pour la paroisse est le bingo hebdomadaire avec 29 %, les quêtes du dimanche 25 %, les locations de salles 22 %, le «casuel» (mariages, baptêmes, funérailles, messes) 12 % et la dime 12 %. Ces chiffres sont assez révélateurs et le curé Besner est conscient de ce malaise: «C'est pratiquement de la prostitution que de faire un tirage et des bingos, mais on a besoin de faire ces «jobs» pour pouvoir se faire un revenu supplémentaire, sinon la paroisse ne pourrait continuer à fonctionner».

Le curé Besner nous a montré d'autres chiffres qui démontrent bien ce malaise, il estime entre 15 % et 20 % la pratique religieuse dominicale. Pour lui c'est plus près du 15 %, c'est donc dire qu'une minorité assiste aux messes le dimanche et c'est là le problème. Par contre entre 30 % et 40 % des paroissiens paient leur dime. Entre 30 % et 40 % des paroissiens font leurs Pâques et ce chiffre augmente à 60 % pour ceux qui assistent à la messe de Noël. Pourtant le curé Besner nous indique que 80 % des paroissiens se marient à l'Église et 95 % des paroissiens font baptiser leurs enfants. Le curé Besner a hésité avant de faire paraître ces chiffres; le but que veut atteindre le responsable de la vie liturgique de la paroisse Saint-Paul est de faire prendre conscience à tout le monde de leur responsabilité financière envers leur Église. Le problème est de taille et les paroisses n'ont pas le choix si elles veulent vivre. Pour chauffer l'église Saint-Paul il en coûte annuellement 10 000 \$; l'an passé les réparations majeures ont coûté 12 000 \$.

L'équipe des marguilliers de 1983 lors du Jubilé d'argent sacerdotal du curé Hector Besner. MM. Jules David, Louis Dallaire, Marcel Brault, Lucien Guérin, Normand Nolet et Jacques Gendron.



Le curé Besner se compte quand même chanceux, car les paroisses de Montréal ont un taux de fréquentation qui ne dépasse pas le 10 %. Les paroissiens qui fréquentent son église sont généreux, mais Hector Besner aimerait bien voir le taux de fréquentation augmenter et ainsi il ne serait pas obligé d'organiser des tirages et des bingos.»

Il se dégage de cet article une perception encore très cléricale de l'Église de 1984 concernant l'administration financière des paroisses.

Les marguilliers

Il est toujours intéressant de casser les mots pour en retrouver le sens, un peu comme on casse des noix pour en découvrir l'amande. En écrivant ce livre, il est arrivé souvent à l'auteur d'aller fouiller les dictionnaires pour préciser la signification de mots usuels dont on intuitionne la portée plus qu'on ne la connaît. Ainsi on découvre que le mot Fabrique est un ancien mot désignant autrefois l'ensemble des biens et revenus d'une église; l'expression Conseil de Fabrique s'emploie pour nommer l'équipe de ceux qui veillent à l'administration des biens d'une église; et lorsque quelqu'un est marguillier cela veut dire qu'il est membre du Conseil de Fabrique chargé d'administrer les biens d'une paroisse.

Nous trouvons important de dresser la liste de tous ces paroissiens qui ont occupé la charge de marguillier au cours de nos vingt-cinq ans de vie communautaire. La fonction fait d'autant plus peur à certains qu'elle est élective. La peur n'est cependant pas fondée puisqu'il y eut rarement contestation et élection forçant à choisir un candidat plutôt qu'un autre. C'est d'ailleurs dommage que la seule chance où la Sainte Église permet la démocratie ne soit pas plus courue!

Une fois élus, (il vaudrait mieux dire approuvés) les paroissiens ayant accepté d'être marguilliers sont responsables avec le curé de tout ce qui regarde l'administration paroissiale et ce, pour une durée de trois ans. Les faits rapportés dans le présent chapitre démontrent que ces administrateurs n'eurent pas toujours la tâche facile; non parce que le budget

était énorme (en jugeant les chiffres c'est une bien petite entreprise) mais parce qu'il faut administrer davantage la bonne volonté des gens que leurs sous.

Les pouvoirs publics ont la capacité de taxer les citoyens pour réaliser leurs programmes. Un Conseil de Fabrique administre une oeuvre spirituelle. Ceux qu'on appelle «les fidèles» devront un jour comprendre que les biens de leur église sont leurs biens et qu'ils devront faire leur part pour les conserver et les améliorer.

Les quarante six hommes et les deux femmes qui ont jusqu'ici rempli la fonction d'administrateurs paroissiaux chez nous ont fait de leur mieux pour le bien de l'ensemble. Ils méritent toute notre reconnaissance. Certains d'entre eux (dont la plupart des syndics de la fondation) remplirent la fonction à deux reprises, terminant des mandats inachevés.

Hommage aux marguilliers

Audy, Marcel
Bédard, Jean-Claude
Brault, Germain-Marcel
Brault, Marcel
Brazeau, Rolland
Byette, Léopold
Dallaire, Louis
Daoust, Edmour
Daoust, Léopold
David, Jules
Demers, Isidore
DeRoy, Adrien
Dorais, Georgette
Dussault, René
Fortier, Jean-Maurice
Frappier, Médard
Gendron, Jacques
Gendron, J.-F. Gustave
Gendron, Léo J.-Paul
Gendron, Léopold
Gendron, Rolland
Giroux, Roger
Guay, Armand
Guérin, Lucien
LaRose, Hubert
Leduc, Laurent
Leduc, Urbain
Lemay, Philippe
Lemieux, André
Lévesque, Antoine
Nolet, Normand

Malette, Jeannine
Mondou, Yves
Montpetit, Jean-Baptiste
Murphy, Robert
Panneton, Grégoire
Paquette, Antonio
Patenaude, Gérard
Pouliot, André
Pouliot, Marcel
Racine, Charles
Reid, Jacques
Renaud, Walter
Roy, Roger
Sauvé, Aimé
Sauvé, Yvon
Thibert, Marcel
Veilleux, Jean-Vianney

À tous, il fut demandé une moyenne de dix réunions par année, tenues jusqu'à des heures tardives après des journées épuisantes. À tous, on demanda de nombreuses démarches en dehors des réunions afin d'exécuter leur tâche. Tous portèrent dans leur coeur l'amour de leur paroisse et tâchèrent de partager la pression psychologique née de situations éprouvantes. Tous vécurent une expérience d'Église valable de travail prêtres-laïcs. Tous comprirent sûrement mieux ce que voulait dire le mystère de l'Incarnation: Dieu s'est fait chair et matière. Merci!

Les financements paroissiaux de l'avenir

Fêter un anniversaire ne doit pas nous empêcher de regarder vers l'avenir. Les marguilliers actuels de la paroisse Saint-Paul s'intéressent aux méthodes de financement en opération dans d'autres paroisses du diocèse et d'ailleurs. En 1985, ils ont organisé la collecte de la dîme à domicile. Ce fut un succès, doublant presque le montant total recueilli à ce poste l'année précédente.

En 1984, ils ont sollicité eux-mêmes les annonceurs pour le feuillet paroissial hebdomadaire de sorte qu'au lieu de profiter à des promoteurs étrangers, la paroisse peut empocher un bénéfice rabattant les coûts des dépenses de bureau. Ils sont à l'affût de tout programme gouvernemental qui pourrait

nous épargner de l'argent tout en nous procurant un service.

Parmi les plans qui ont de l'avenir dans le domaine de l'administration des paroisses, il y a les plans de financement global. Là où cela se fait, par exemple dans le diocèse de Sherbrooke, les deux paroisses de Mégantic, tout est compris dans une seule offrande annuelle versée d'un coup ou par tranches. On y inclut même pour tous, même pour ceux qui ne participent pas, la gratuité absolue de tous les services! Nous nous imaginons que ça doit être gênant de se marier en sachant que ce sont les autres paroissiens qui ont assumé les frais de la cérémonie... Il faudra peut-être envisager de telles façons de faire dans un avenir rapproché.

Nos frères protestants ont de semblables systèmes depuis toujours. Et Dieu sait combien il leur en coûte plus cher qu'à nous dans certaines de leurs communautés pour s'offrir les services nécessaires.

Les québécois catholiques ont à effacer une mauvaise tradition de méfiance envers la question «Dieu vs Argent». Ils devraient aussi changer leur mentalité de consommateurs qui ne paient qu'à chaque acte ce qu'ils demandent personnellement comme services de la part de leur Église. En agissant ainsi dans le passé, nous avons oublié l'exemple des premiers chrétiens dont on dit dans les Actes des Apôtres qu'ils mettaient leurs biens en commun. Avec les adaptations nécessaires on peut rêver de communautés paroissiales où les problèmes financiers deviendraient des occasions de solidarité fraternelle au lieu de susciter des clôtures individualistes.

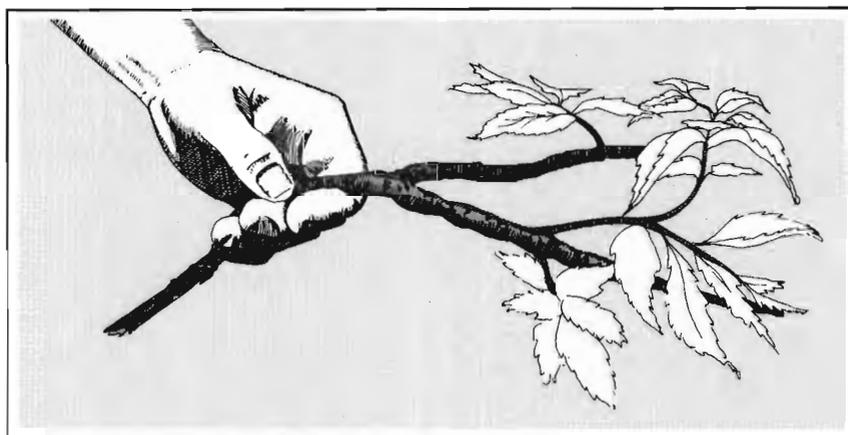
Troisième partie

*«Approchez-vous de lui, la pierre vivante rejetée par les hommes
mais choisie, précieuse, auprès de Dieu. Vous mêmes, comme
pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel»
Pierre 2,5*



es pierres vivantes

Chapitre VII



**Les jalons d'une vie
communautaire**

De desserte à paroisse

Des signes manifestant une certaine maturité

Les mots «desserte» et «desservant» en langage juridique dénotent une dépendance à l'égard d'un plus haut palier d'autorité et, par conséquent, une certaine infériorité. Les responsables de l'administration de la desserte Saint-Paul Apôtre de Beauharnois avaient beau connaître des difficultés financières ils n'en étaient pas moins fiers. Aussi, en date du 9 mars 1966, en assemblée des marguilliers...

«Il fut proposé par M. Aimé Sauvé secondé par M. Gustave Gendron, que la présente desserte Saint-Paul de Beauharnois soit désormais connue sous le nom de paroisse Saint-Paul de Beauharnois et que son actuel desservant soit désormais connu sous le nom de curé de la paroisse Saint-Paul de Beauharnois, appellations correspondant en tous points à la situation de l'emplacement canonique de Saint-Paul et que, aux fins de ces changements de nom, demande soit faite à l'évêque du diocèse; accepté à l'unanimité.»

Mgr Percival Caza, administrateur apostolique du diocèse, accéda à la demande en date du 21 mars 1966.

«Je, soussigné, Percival Caza, évêque catholique romain et administrateur apostolique du diocèse de Valleyfield déclare qu'en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article II de la Loi des Fabriques, je constitue en corporation pour la paroisse de Saint-Paul: »La Fabrique de la paroisse de Saint-Paul de Beauharnois«. Signé à Valleyfield, ce vingt-et-unième jour de mars mil neuf cent soixante-six.»

Le texte de cette constitution en corporation a paru dans «La Gazette Officielle» le 9 avril 1966 no 14 et a rendu par le fait même officiel l'existence légale de notre paroisse. De sorte que lorsqu'on nous demande nos «lettres patentes» ou notre «charte», c'est le texte ci-haut mentionné qu'on reproduit. Ce nouveau statut n'ajoutait matériellement rien à ce qui était antérieur; c'était simplement l'octroi d'un certain diplôme de maturité

rendant notre communauté paroissiale l'égale de ses voisines plus anciennes. Notons au passage que c'est à partir de là que le qualificatif de «Apôtre», qu'on avait ajouté à Saint-Paul depuis les origines, est disparu. C'est dommage, puisque cela identifiait plus notre patron. Depuis quelques années, on s'efforce de remettre en usage l'appellation primitive, même si les papiers officiels ne correspondent plus avec elle.

Cette reconnaissance du sérieux de notre communauté chrétienne avait été exprimée par le même Mgr Caza lorsqu'il vint en «visite pastorale» officielle le 11 avril 1964. Il écrivit de sa main dans le livre des minutes du Conseil de Fabrique:

«Ayant pris connaissance du rapport du chanoine François Laurin, présenté à la suite de l'examen qu'il fit des livres de la Fabrique Saint-Paul de Beauharnois, il m'est facile d'approuver les comptes et les résolutions qui y sont inscrits depuis 1959 jusqu'à cette date, le 11 avril 1964.»

En effet, le rapport certifie que la tenue des livres et l'administration sont sans défaut. Une autre remarque que l'on ne relève pratiquement pas dans les rapports du procureur diocésain concerne la propreté de l'église. Cela signifie évidemment que nous sommes en présence d'un cas de propreté exceptionnelle.

J'ajoute que la cérémonie elle-même de la confirmation des enfants a été très belle; tout s'est déroulé dans un ordre parfait même la prise de photos à l'issue de la célébration.

Il faut sans doute souligner très spécialement la beauté du chant exécuté par un grand nombre d'étudiantes.

Enfin, il ne faut pas beaucoup de temps pour se rendre compte du dévouement, de l'amour tout surnaturel qu'apporte à son ministère pastoral l'abbé Georges Quenneville.»

Annuellement l'Évêché exigeait des curés des paroisses du diocèse un «rapport pastoral». C'était une espèce de recensement en même temps qu'une évaluation de l'état humain et spirituel de la paroisse. Voici pour 1965 ce que le curé Quenneville faisait connaître concernant la paroisse Saint-Paul Apôtre et qui

confirme l'essor pris par ladite paroisse. On y dénombre 470 familles de langue française et 10 de langue anglaise.

En détaillant ces familles, on compte 958 personnes mariées, 77 célibataires, 7 religieux, 107 jeunes travailleurs, 675 étudiants et 305 enfants d'âge pré-scolaire, pour un total de 2 129 personnes. Le curé évalue à 625 les personnes qui communient chaque dimanche (et que ça lui a coûté 47 000 hosties durant l'année); de plus, il n'y a que 20 personnes non pratiquantes dans la paroisse...(on pouvait donc les identifier). Le curé y note aussi que *«les anciens, ceux de 1959, sont attachés à la paroisse, mais que les nouveaux annexés de 1965 n'y viennent qu'en proportion de 60%»...*

Concernant les mouvements d'Apostolat laïc, le curé mentionne que la Jeunesse ouvrière catholique, le Service de préparation au mariage et le Service d'orientation des foyers sont regroupés et desservis par Saint-Clément. À Saint-Paul il existe des groupes de «Jeunesse en marche, Scouts, Guides, Louveteaux et Jeannettes», qui vont très bien; et que cette année une 2e équipe de Foyers Notre-Dame a vu le jour. Enfin le curé souligne que *«les relations sont bonnes avec le révérend Gérald Doran»*, pasteur de la congrégation presbytérienne Saint-Edward et une soirée œcuménique de prière est planifiée pour le 14 janvier 1966.

On peut voir un autre signe de la maturité de la jeune paroisse quand les marguilliers demandent à l'Évêché, par une résolution officielle du Conseil de Fabrique datée du 9 mars 1966: *«De l'aide à notre curé, et qu'un vicaire permanent soit nommé pour l'assister dans ses fonctions»*.

Le curé Quenneville démissionna peu de temps après cette assemblée: on constate que son successeur préside l'assemblée du 4 avril 1966. Cependant, la démarche pour obtenir un vicaire aboutit et, à l'été 1966, l'abbé Henri Lavigne arriva chez nous à titre de vicaire permanent, le seul de toute notre histoire, et il y resta un an. Encore là, le fait pour une paroisse d'avoir un vicaire à son service était, à l'époque, considéré comme un signe d'importance.

Des événements développant le sentiment d'appartenance

Les grands moments de la vie

Année après année, ce qui contribue le plus à tisser la trame d'une vie paroissiale, ce sont les grands moments de l'existence de ses membres: les naissances, les deuils, les mariages et l'initiation sacramentelle des enfants. L'église paroissiale et les cérémonies religieuses qui entourent ces événements contribuent à fixer le sentiment d'appartenance à cette communauté. Il y eut toujours des paroissiens qui, au cours des premières vingt-cinq années de leur nouvelle paroisse, ont préféré vivre ces moments importants ailleurs; c'est déplorable mais compréhensible; il faut une génération complète avant qu'une transplantation culturelle soit réussie sans séquelles.

Au total, depuis 1959 jusqu'à 1985 inclusivement, huit cent quatre-vingt-treize (893) baptêmes ont incorporé autant de personnes à l'Église de Jésus-Christ; trois cent quarante-six (346) couples ont prêté leur amour à l'Église pour qu'il devienne, par le sacrement de mariage, signe de l'amour que Dieu porte au monde; huit cent quarante-neuf (849) baptisés ont reçu la marque de l'Esprit par le sacrement de confirmation; deux cent vingt-deux fois (222) des familles sont venues chercher à l'église la Parole de Dieu comme soutien et consolation à l'occasion du décès d'êtres chers. C'est donc une moyenne par année de 36 baptêmes, 34 confirmations, 14 mariages et 9 sépultures.

Ces grandes célébrations familiales amènent toujours un cortège de parents et d'amis venus d'ailleurs qui rapportent avec eux ce qu'ils peuvent avoir perçu de caractéristique à Saint-Paul de Beauharnois, contribuant ainsi au rayonnement de notre paroisse. Certains événements, comme la confirmation des enfants, amenaient l'évêque lui-même ou ses représentants à honorer de leur présence la communauté visitée, la reliant ainsi à l'ensemble plus vaste qu'est un diocèse.



Les premiers communions de l'année 1960 à la chapelle mariale de Saint-Clément; c'était le 21 mai.

Les événements spéciaux

Il y eut un événement unique dans nos annales. Il s'agit d'une ordination sacerdotale. C'était le 18 décembre 1965; Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal, originaire de Valleyfield, conférait le sacrement de l'ordre à un paroissien et à un membre d'une famille ayant de fortes ramifications dans Saint-Paul. Le paroissien était Bruno Hébert, fils de M. Aldéric et de Mme Annette Villeneuve, résidents de la rue Jeanne D'Arc; il avait fait ses études chez les pères Oblats de Marie-Immaculée à Ottawa et appartenait, comme prêtre, à cette même communauté. C'est Bruno le premier qui avait demandé à l'Évêché d'être ordonné dans sa paroisse. À peu près au même temps, Denis Lemieux, candidat à la prêtrise pour la Société des missions étrangères de Pont-Viau, adressa la même requête. Bien que résident de Saint-Clément, dans le rang Saint-Georges, on l'invita à s'associer à la même démarche. Denis était né de M. Clodomir Lemieux et de Mme Marie-Jeanne Ménard le 21 mars 1940; il avait fait ses études classiques au Séminaire de Valleyfield.

La cérémonie revêtait un caractère exceptionnel et attira une grande foule de gens de Beauharnois et d'ailleurs, dont plusieurs (240) signèrent le fameux « Livre d'or » que le curé Quenneville sortait pour les grandes occasions. Les héros de cette

journée mémorable sont tous les deux des ambassadeurs de Saint-Paul de Beauharnois dans le Tiers Monde. Bruno Hébert est conseiller pour les projets de l'Aide canadienne au développement international (A.C.D.I) en Amérique du Sud. Denis Lemieux est responsable de la paroisse de Padahuel dans le grand Santiago au Chili.

En plus des temps forts commandés par l'année liturgique, tels Pâques et Noël, la jeune paroisse connut des initiatives intéressantes autour de ces temps forts et suscita d'autres fêtes.

Dès Noël 1960, il y eut deux messes de minuit célébrées simultanément au sous-sol et à l'église. En 1963, il s'en ajoute une autre célébrée à l'école. À chacune, il y a du chant et de l'animation; de plus, il n'y a plus de places réservées pour lesquelles il fallait payer d'avance des billets; en lançant cette initiative, le curé prend bien soin d'avertir les gens de se « racheter » en donnant plus à la quête.

Pendant les premières années, on organisait, tout comme dans les vieilles paroisses, une bénédiction des enfants, le dimanche après les Rois, en la fête de la Sainte Famille. Ainsi le 8 janvier 1961, au coeur de la fête, le petit Jacques Montpetit, fils de M. et Mme Marcel Montpetit, fit le sermon; il y eut



distribution de bonbons et de cadeaux.

Le dimanche 23 juin 1963, il y eut messe de la Saint-Jean-Baptiste à 10 h 30, messe recommandée par la section Saint-Clément de la Société Saint-Jean-Baptiste à l'occasion de la fondation de la section Saint-Paul. Depuis cette date, toutes les fois qu'il y eut parade de la Saint-Jean à Beauharnois, la coutume s'établit que son départ se faisait du terrain de stationnement de Saint-Paul.

Lors de la fête du Travail le lundi 2 septembre 1963, il y eut messe de Saint-Joseph-Artisan, célébrée à 11 heures par le père Paul-Émile Laurin, missionnaire au Chili, un citoyen originaire de Beauharnois de passage chez lui.



^a Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on décore à l'église Saint-Paul: ici, à l'Action de grâces le 13 octobre 1963 avec les dons, en nature, ramassés pour les démunis.

^b Puis celle du 11 octobre 1964.



◁ ^a Confirmation le 18 mai 1961. Première rangée: Pierre Bergeron, Gaétan Gendron, Clément Lévesque, Serge Plourde, Normand Dubuc, Mgr Caza, André Lassonde, Jean-François Gasse, Michel Legris, Michel Paiement, Mario Brault. Deuxième rangée: Gaétane Gendron, Brigitte Genest, Nicole Marlène Bergevin, Carole Gendron, Renelle Audet, Lucie Mallette, Marie-Claire Gendron, Mimi Paradis. Troisième rangée: André Brière, Claude Laurin, Michel Leroux, Yves Frappier, Bernard Laberge, Claude Dorval. Le curé de Maple Grove, l'abbé Ubald Leduc était de la fête.

◁ ^b De gauche à droite: Denis Lemieux, Bruno Hébert, Mgr Valérien Bélanger et le curé Quenneville.

^c À la sortie d'une messe en costume d'époque à l'occasion du centenaire de la municipalité de Beauharnois.

◁ ^c L'ordination sacerdotale de Denis Lemieux et de Bruno Hébert, le 28 décembre 1965.

◁ ^d La première concélébration.

◁ ^e Première «fête d'enfants» au «garage», le 10 janvier 1960.

Le 22 septembre 1963 en marge du centenaire de la Cité de Beauharnois, il y a une messe spéciale à l'église Saint-Paul; les fidèles sont invités à s'habiller en costumes d'époque.

Que dire de la fête de l'Action de grâces où le curé Quenneville inaugura la coutume de décorer l'église avec des feuilles et des fruits de l'automne, assuré de l'empresée collaboration de M. Léopold Gendron, son sacristain. En 1963, l'initiative de faire d'une pierre deux coups fut vivement encouragée; le curé avait invité les gens à faire une collecte de fruits, de légumes, de conserves et d'aliments en vue d'une distribution aux plus indigents du milieu. S'inspirant de ce geste trois autres paroisses, Sainte-Cécile, Saint-Augustin et Sacré-Coeur de Valleyfield imitèrent le geste le 22

décembre 1963.

Décidément, les gens de Saint-Paul furent vite initiés à célébrer des fêtes spéciales. Les fêtes des Pères, des Mères, du Travail, de l'Action de grâces, de la Saint-Jean, sans oublier la Fête patronale autour du 25 janvier de chaque année. Répétons-le: la communauté s'est bâtie dans ces rassemblements.

Peu à peu les regards on pu s'approprier à la présence dans la ville de Beauharnois de ces nouveaux édifices paroissiaux. Au cours des années on finit par s'habituer à des lieux et il se crée autour d'eux une familiarité qui rejoint l'être profond des personnes et des groupes. C'est ainsi que la grande salle est devenue et est demeurée longtemps le lieu



de rassemblement des groupes de cours de personnalité. Les Scouts et les Guides ont toujours habité le sous-sol du presbytère. La chorale est chez elle au jubé de l'église; les R3 et les Cursillistes furent un temps des abonnés réguliers de nos locaux. La population a fini par considérer l'église, le presbytère et l'école comme un centre pour la vie de ce nouveau quartier résidentiel. De là partent beaucoup d'initiatives qui rayonnent non seulement dans le quartier mais aussi dans la ville. Lors du brunch ouvrant les Fêtes du 25e de la paroisse, le maire Claude Haineault soulignait cet aspect indéniable du rôle de notre paroisse dans le tissu urbain de Beauharnois.

Des moyens privilégiés de communication

La visite de paroisse

La visite de paroisse était un des éléments importants de la pastorale paroissiale des années 60. Dans le feuillet paroissial du 7 octobre 1962, elle est décrite ainsi:

«C'est la visite officielle du curé. Quand il entre dans votre maison, vous vous agenouillez pour recevoir la bénédiction. La visite se fait aux heures indiquées au feuillet paroissial. En cas de pluie, la visite indiquée pour cette journée est remise à la semaine suivante et annoncée de nouveau. Le curé ne demande pas la dîme; cependant ceux qui veulent la payer sont les bienvenus.»

En ce temps-là, il était rare que les épouses travaillaient à l'extérieur du foyer et il y avait au moins elles pour accueillir le prêtre à la maison. Sur la fin de l'après-midi s'ajoutaient les enfants revenus de l'école; par hasard les hommes travaillant sur des horaires variables pouvaient être présents. Dans les rangs, chez les cultivateurs, il était plus facile de réunir toute la famille.

Le curé en profitait pour avoir un contact personnel un peu prolongé avec le plus grand nombre possible de ses ouailles et il prenait des notes pour tenir à jour son fichier paroissial. Cette tournée était une tâche assez exténuante pour le curé; elle se poursuivait un mois complet, parfois plus longtemps, à raison de 15 à



M. Jean-Paul Laberge, photographe lors des fêtes du centenaire de la Cité de Beauharnois, en 1963.



La messe de la Fête des citoyens de Beauharnois a lieu alternativement chaque année à Saint-Paul, puis à Saint-Clément. Le 2 septembre 1984 c'était en plein air à Saint-Paul avec la collaboration des pompiers volontaires de la région. Mme Réjeanne Gendron, du Comité de liturgie, coordonne la célébration avec les curés Cartier et Besner.





Le chœur des Variétés Musicales de Beauharnois est venu donner un concert d'adieu que la ville avait commandité lors du départ définitif des religieuses s.n.j.m. de Beauharnois, en juin 1984.

30 portes visitées chaque jour et cinq jours par semaine, excepté les jours où il se présentait un événement important et imprévu telles des funérailles ou une fête.

L'évolution du mode de vie des gens, l'accentuation du travail sur horaires variables, la fréquentation des écoles autres que la plus proche du foyer et l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, contribuèrent à rendre la visite de paroisse difficile à réaliser. Elle est devenue bisannuelle, puis trisannuelle; elle a fini par disparaître dans presque toutes les paroisses, en commençant par les milieux urbains.

La visite de paroisse constituait la démarche la plus expressive du pastoralat du prêtre. Tel le bon berger qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent

(Jean 10,14) le prêtre se faisait proche de ses gens, et c'était une occasion pour les gens de voir le prêtre de près. Lorsqu'on se rappelle le contexte décrit au premier chapitre de ce livre, on peut constater que le prêtre était l'homme du «sacré» et qu'une grande partie de sa vie se déroulait dans le sanctuaire de son église. En visite, même officielle, chez les gens, il lui arrivait de prendre un rafraîchissement, de fumer une cigarette et de causer familièrement sur des sujets de conversation à teneur profane; voilà autant d'aspects humains qu'on ne percevait pas chez celui qui représentait le Christ lorsqu'il officiait à l'église.

Tous les curés de Saint-Paul en fonction au cours des vingt-cinq ans que ce livre essaie de rappeler ont eu la réputation d'être humains. Ce qualificatif «d'humain» quand on l'employait au sujet d'un prêtre voulait signifier son accessibilité, son attention aux personnes et sa préoccupation des choses concrètes de la vie.

Le feuillet paroissial

Dès le 27 novembre 1960, l'abbé Georges Quenneville entreprit de doter sa jeune communauté d'un «bulletin paroissial». Dans sa mentalité de pasteur soucieux de communiquer avec ses gens et d'amener ses fidèles à former une famille unie, il avait avec justesse eu l'intuition

Grand rallye diocésain du Mouvement des Scouts et des Guides à l'occasion de la fête de Baden Powell 1985.



de la valeur de cet outil pastoral. Voici en quels termes il présente le premier numéro:

«Ce premier numéro du bulletin vous est présenté avec les hommages de votre curé qui en assume les frais. Les numéros suivants seront présentés par des annonceurs locaux.»

N.B. Le format actuel de votre bulletin n'est que temporaire. Il y a un commencement partout.

Vos suggestions au sujet de notre bulletin sont les bienvenues. Nous aimons la critique constructive.»

Cet exemplaire avait été imprimé chez «Les Éditions Cyr enr.» propriété de M. Laurent Cyr, un paroissien, fondateur du journal régional «Le Soleil du Saint-Laurent». Il avait la grandeur d'une feuille de papier à lettre avec du texte imprimé des deux côtés. Le premier exemplaire portait une photographie: celle du premier pasteur l'abbé Quenneville.

Il est clair que la composition de ces premiers exemplaires était l'oeuvre entière du curé. On y trouvait pour chaque dimanche une note liturgique expliquant l'évangile du jour ou le sens de la fête célébrée; il y apparaissait en plus la liste des messes devant être célébrées au cours de la semaine, les annonces des événements paroissiaux à venir, les réunions de groupes, la convocation aux offices paraliturgiques et les nouvelles concernant l'administration financière de la paroisse.

Notons que jusqu'aux années 70, il y eut au moins un tiers du texte écrit en anglais dans le feuillet paroissial.

L'autofinancement de cette feuille se réalisa au moyen de commanditaires qui payaient pour y voir figurer l'annonce de leur entreprise. On a conservé dans nos archives la correspondance du curé avec le gérant de la Banque Canadienne Nationale, M. J.-Arthur Audy, concernant les tarifs et la disposition de l'annonce publicitaire de ladite institution. Elle coûtait 50 \$ pour trois mois et nous constatons qu'il y avait de l'espace pour



dix annonceurs. À défaut d'entreprises commerciales on y voit figurer des individus ou des groupes de personnes; par exemple: le personnel de l'École Saint-Paul commandite un bon bout de temps une portion du bulletin.

Une amélioration dans la présentation visuelle du bulletin paroissial apparaît le 11 juin 1961. La page frontispice montrera désormais une reproduction d'une photographie de l'église Saint-Paul Apôtre. La photographie et la plaque de plomb servant alors obligatoirement à l'imprimerie d'une telle photo sont un don de M. Jean-Paul Laberge, photographe.

Le bulletin prit une autre forme lorsque le curé fondateur entreprit des démarches auprès de l'Imprimerie Drouin de Montréal. Cette firme est spécialisée dans la publication des feuillets paroissiaux d'un très grand nombre de paroisses; de plus, elle fournit le service de la collecte des commanditaires; elle en retire évidemment un bénéfice, mais ne charge rien aux paroisses en retour.

Le 30 septembre 1962, le curé écrivait son dernier bulletin; il y publiait un chaleureux merci au sacristain, M. Léopold Gendron, qui, à chaque semaine depuis les débuts, en pliait à la main les 425 copies. Le 7 octobre 1962, le bulletin

L'évolution de notre feuillet paroissial.

paroissial est mort; vive «Le feuillet paroissial»! Voici sa présentation par le curé:

«Voici le nouveau bulletin que nous aurons maintenant. Vous admettez avec moi que c'est un progrès à plusieurs points de vue. Les articles de fond sont fournis par le Centre catholique de l'Université d'Ottawa. Les notes qui concernent notre paroisse et l'actualité sont rédigées par votre curé.»

Il est intéressant de feuilleter les bulletins et feuillets paroissiaux des six premières années de la paroisse. On y découvre une foule de renseignements qui ont contribué à étoffer les grandes lignes de cette chronique de notre communauté chrétienne. On apprend des nouvelles concernant la vie des mouvements en fondation; on y détecte l'affection du jeune curé pour les Scouts et les Guides. Y avait-il un paroissien d'honoré par une promotion? Un étudiant recevant un diplôme? Une famille touchée par un deuil ou vivant un jubilé? Des chrétiens d'ici ouvrant un commerce, et que sais-je encore? Le curé écrivait alors un petit mot bref, concis, bien structuré pour souligner l'événement et surtout incorporer ces personnes à la vie communautaire. Toutes ces interventions traduisent l'idée fixe du curé Quenneville d'être à la tête d'une Église de pierres vivantes; on découvre sur le feuillet du 6 septembre 1964, écrit de sa main à l'encre bleue, sur la page frontispice une correction projetée pour le titre du feuillet où on lirait au lieu de «paroisse Saint-Paul de Beauharnois», plutôt: «communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre de Beauharnois». Ce changement n'eut pas lieu avant la parution du feuillet paroissial du 19 janvier 1986... Voilà une preuve de plus que le curé Quenneville fut un pasteur d'avant-garde!

Le curé Ubald Leduc semble avoir été moins à l'aise pour se servir du feuillet paroissial comme moyen de communication et outil au service de la pastorale paroissiale. Sous sa responsabilité il ressemble davantage à un tableau d'affichage où on se contenterait d'épingler l'annonce d'événements et des convocations.

Le curé Germain Vachon l'utilisa à son tour à sa manière. Au-delà des annonces officielles, il s'en sert pour exprimer des sentiments: l'admiration, la reconnaissance, l'imploration, l'accueil, la sympathie; on a connu cet homme comme étant plutôt timide pour exprimer en paroles ces choses; par écrit il composait des petits bijoux sur ces sujets.

Le feuillet paroissial connut une autre adaptation à partir du 19 janvier 1975 jusqu'au 6 janvier 1985. Durant cette période, il fut commun aux deux paroisses de Beauharnois; Saint-Paul et Saint-Clément s'en partageaient les pages. Il en résultait certains avantages pastoraux dont le plus grand était de faire connaître à toute la population de la ville les activités particulières à chacune des deux paroisses. Au plan administratif, il devint plus facile à l'Imprimerie Drouin, responsable de cette publication, de trouver le nombre d'annonceurs nécessaires pour faire ses frais; c'est d'ailleurs l'unique raison qui avait motivé la fusion.

Mais les désavantages d'une telle collaboration étaient devenus importants. Avec l'annonce des intentions de dix messes hebdomadaires célébrées au Foyer Saint-Joseph et au Pavillon de Beauharnois en plus des vingt-cinq de Saint-Clément, et les onze de Saint-Paul, l'espace disponible pour écrire des textes personnels était devenu restreint.

Autre désavantage majeur: dans une alliance où les parties ne sont pas d'égale force les comparaisons risquent de devenir odieuses.

Aussi les marguilliers choisirent en novembre 1984 qu'à l'occasion du 25^e de la paroisse nous retrouverions notre feuillet paroissial exclusif; ils prirent les moyens pour le financer en sollicitant eux-mêmes les annonceurs tout comme aux origines. L'Imprimerie Drouin continue de nous servir, satisfaite de l'entente, et le feuillet paroissial est redevenu un élément constructeur de la vie communautaire dans la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois.

La pastorale ordinaire

Les éléments de base d'une paroisse-type

L'école paroissiale

« Cette dernière décennie a donné lieu à un essor fantastique qui a fait dépasser les cadres de la paroisse Saint-Clément elle-même. À la suite de l'érection de la paroisse Saint-Paul et de la construction de l'église, une école moderne et spacieuse vient s'ajouter à l'actif de Beauharnois. »

Ce texte est tiré d'un livret souvenir distribué lors de la bénédiction de l'École Saint-Paul le 29 avril 1962 par Son Excellence Mgr J.A. Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield. Il confirme un fait commun pour l'époque: une église se devait d'avoir une école dans ses parages.

Mme Thérèse Mackey, une paroissienne de Saint-Paul, commissaire d'école depuis 1967, a fait des recherches dans le livre des minutes des assemblées de la Commission scolaire de Beauharnois et y a relevé toutes les résolutions mentionnant l'École Saint-Paul. C'est ainsi qu'on apprend que le terrain où devait se bâtir l'école fut acheté du Dr Perras et que des arrangements pour l'acquérir

furent pris avec lui dès novembre 1959.

Au même moment, on confie à M. Jean-Marie Lafleur de Valleyfield le contrat d'architecture de l'école projetée. Il produit les plans et devis à l'assemblée du 22 février 1960.

L'ouverture des soumissions en vue de la construction a lieu le 27 avril 1960 et celui qui obtint le contrat, pour la somme de 483 094 \$, était le même contracteur qui achevait de bâtir l'église Saint-Paul: M. Percival Hébert.

Un concert des élèves en musique à l'École Saint-Paul, décembre 1966.



Les brigadiers scolaires sont honorés par la commission scolaire, en juin 1965.





a Fête des enfants avec saint Nicolas, Noël 1981.

b Le lien paroisse-école est ici illustré lors d'un lancement de bateau des 5e années.

c Au chant du Minuit chrétien à Noël 1982, Marie-Andrée Audy dépose l'enfant Jésus dans la crèche.

d Liturgie avec participation d'enfants et décorations occasionnelles de l'église nécessitent beaucoup de bénévoles doués de talents divers. Ici la messe de 20 heures la nuit de Noël 1982.

Le 18 août 1960, M. Percival Hébert adresse à la commission scolaire une lettre de remerciement pour l'obtention du contrat et promet sa collaboration. Cela veut sans doute dire que le surintendant de l'Instruction publique avait donné son approbation finale du projet et que la construction pouvait maintenant se réaliser.

L'école ouvrit ses portes à la rentrée scolaire de 1961; elle accueillit alors 225 filles et 225 garçons, dont 95 de langue anglaise, répartis en 16 classes dispensant les cours de première à septième chez les filles, de première à sixième chez les garçons et de première à huitième chez les anglais.

En fait c'était deux écoles en une: il y avait un mur séparant l'école des filles du côté nord, et l'école des garçons du côté sud. Le premier directeur des garçons fut M. Aldège Sincennes et la première directrice Sr Jeanne Alice, des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (S.N.J.M.); chaque section avait ses services particuliers et sa bibliothèque;

seule la grande salle avait été soustraite au cloisonnement. Le décroissement total ne s'est opéré que vers 1964-1965.

On mentionne dans le livret souvenir ci-devant cité que: «Le curé de la paroisse l'abbé Georges Quenneville, dont l'église est à proximité de l'école, est le dévoué pasteur qui visite fréquemment ses brebis pour appuyer le travail qui se fait et pour encourager élèves et professeurs.»

Le «Livre d'or» de notre paroisse témoigne de ces bonnes relations du curé avec les gens de l'école. On y découvre une page signée par tout le personnel de l'école à l'occasion d'une visite au presbytère pour célébrer la fin de l'année scolaire le 16 juin 1964. Une autre fois, le 6 octobre 1977, ce sont les élèves de deux classes avec leurs professeurs qui remplissent deux pages du même Livre d'or de leur autographe. Avant les signatures on y lit l'entête suivante: «Cérémonie à l'église à l'occasion de la remise du livre de la Bonne Nouvelle aux élèves de 4e année de l'École Saint-Paul dans le cadre de leur catéchèse intitulée

«Nous avons vu le Seigneur». Pour souligner la tradition de l'Église ce sont les grands-parents de la paroisse qui leur ont transmis ce livre de la Parole de Dieu.»

La collaboration école-paroisse est confirmée par le premier directeur laïc, M. Sincennes, qui se rappelle comment les religieuses assuraient le chant à la paroisse et que lui s'occupait des enfants de chœur; deux tâches importantes à l'époque où on sortait à peine du latin et du rituel de la messe selon saint Pie V datant du concile de Trente en 1563. Vatican II qui clôturait ses délibérations en 1965, inaugurerait de nouveaux rites et de nouveaux chants.

Encore une collaboration école-paroisse: à court de locaux disponibles la commission scolaire loue de l'espace et aménage deux classes spéciales «enfance inadaptée» au sous-sol de l'église. C'était là un prolongement de l'École Saint-Paul; le curé allait facilement visiter les enfants...

La grande salle de l'école servait aussi de lieu de réjouissances et de rencontres non seulement pour les gens du coin mais pour ceux du grand Beauharnois; à ces occasions des tables du grand sous-sol de l'église ont souvent pris l'air sur le chemin aller retour de l'école.

Lors de l'Expo 67 de Montréal, le curé Quenneville a collaboré pour que les élèves de l'école puissent tous visiter le site. À cette fin, en vue d'absorber les coûts de ces visites, il y eut vente de bouteilles vides et de vieux journaux par les jeunes. Grâce à cette collaboration, toute l'école put y aller deux fois.

La participation des parents à la vie de l'École Saint-Paul a toujours été remarquable; les responsables de l'école attribuent ce fait en grande partie à la complicité de la paroisse pour publiciser les activités de l'école. Cette connivence s'est perpétuée puisque, lors d'activités pastorales importantes en paroisse, on y associe encore le comité de parents de l'école; la liaison fut favorisée entre autres par M. Roger Gagnon, paroissien engagé,



qui fut 17 ans directeur de cette école; l'actuelle directrice, Mme Rachel Hébert Tremblay est une enfant de la rue Jeanne D'Arc qui, adolescente, a été témoin admirative des constructions de l'église et de cette École Saint-Paul.

Puis, les normes définissant la professionnalité des écoles ont évolué. Cela a contribué à changer l'expression concrète des bonnes relations paroisse-école. Mais la paroisse peut toujours compter sur la collaboration de la direction, des professeurs et des élèves pour certaines réalisations. À titre d'exemple, les élèves acceptent de distribuer des feuillets paroissiaux à toutes les portes des familles résidant sur le territoire; cela arrive quatre ou cinq fois l'an et rend un fier service à la paroisse. Autre exemple, un comité de pastorale scolaire, animé par quelques parents, voit son travail reconnu dans l'école; ces personnes réalisent des activités religieuses, scolaires et parascolaires.

Pour faire mémoire, nous citons maintenant la liste des personnes

M. Aldège Sincennes, premier directeur, se retrouve ici avec la première directrice Sr Jeanne-Alice (Mignonne Roy).

M. Aldège Sincennes et Sr Cécile Laurin.

constituant le personnel de l'École Saint-Paul à ses débuts; elles ont bien ouvert la voie!

Le personnel

Rév. Sr Jeanne-Alice, S.N.J.M.
Directrice

Sr Jeanne-de-St-François
Titulaire en 7e année

Mme Rosario Dubuc
Titulaire en 6e année

Sr Marie-Claire-Yvette
Titulaire en 5e année

Mme Lucien Laprade
Titulaire en 4e année

Mme Renaud Dumas
Titulaire en 3e année

Mlle Pierrette Brault
Titulaire en 2e année

Mlle Michelle Vandal
Titulaire en 2e année

Sr Denise-Laurence
Titulaire en 1re année

Mlle Lucie Frappier
Spécialiste en enseignement ménager

M. Aldège Sincennes
Directeur

Mme Fernand Allard
Titulaire en 7e et 8e années

M. Jean-Marie Roy
Titulaire en 6e année

Mme Roger Laviolette
Titulaire en 5e et 6e années

Mme Jean-Paul Marleau
Titulaire en 5e année

Mme Paul-Émile Boudreau
Titulaire en 4e année

Mme Bernard Dumas
Titulaire en 3e et 4e années

Mlle Mariette Masse
Titulaire en 3e année

Mme Albert Morissette
Titulaire en 1re et 2e années

M. Léopold Proulx
Concierge



Les confréries

En 1960, fonder une paroisse, ne signifiait pas seulement ériger des bâtisses... Une belle paroisse était fière de ses confréries. Il fallait aussi créer des lieux et des circonstances favorisant la dévotion des paroissiens.

À la faveur du passage des pères prédicateurs de retraites paroissiales ou de retraites lors des entrées scolaires, le curé mettait en place des confréries et dévotions.

«L'Union de prière» relevait des Jésuites. Elle ressemblait à une mutuelle; pour un prix modique versé annuellement on s'assurait, à sa mort, d'une messe et de prières récitées pour le repos de son âme. Le Mouvement de la Croisade pour les jeunes, aussi contrôlé par les Jésuites, avait trois degrés: les Croisillons pour les moins de 10 ans, les Croisés pour les 10-12 ans et les Apôtres ou Cadets, moins nombreux, servant de «cadres» et d'aînés. Les réunions, à intervalles fixes et programmés par un bulletin mensuel, consistaient en chants et prières. Les costumes étaient alléchants pour les jeunes et enjolivaient les processions et les solennités religieuses.

Le père Julien Sévigny, supérieur et responsable de la Maison Bellarmin des Pères Jésuites à Montréal écrivait au curé Quenneville le 25 février 1963.

«Le père Therrien est très bien et peut organiser votre Ligue du Sacré-Coeur à l'occasion de la retraite durant la semaine sainte; mais ce serait bien que vous choisissiez d'ici là, avec vos



La première équipe de l'École Saint-Paul en 1961-1962.

principaux hommes, l'exécutif de la ligue: un bon président, deux vice-présidents, un secrétaire trésorier, un commissaire ordonnateur homme marié (bon organisateur) et un jeune homme comme commissaire adjoint représentant les jeunes non mariés et un porte-drapeau qui pourra être chef de groupe en même temps.

Puis, outre cet exécutif, environ 15 chefs de groupe hommes et 3 ou 4 jeunes gens non mariés. Puis le père Therrien rencontrera ce Conseil de ligue durant la retraite et les soirs où le père parlera de la ligue; 3 ou 4 de ces hommes pourraient se mettre à l'arrière de l'église pour prendre les noms de ceux qui voudraient être ligueurs.

Quant à l'Apostolat de la prière ce serait fait en mai, le dimanche qui suit la réunion des dames de Sainte-Anne; cette réunion en mai a-t-elle lieu le 15 ou le 22 mai? Le père Alphonse Lévesque, qui s'occupe d'organisation de l'Apostolat de la prière avec moi, ira vous voir après Pâques et se rendra à votre réunion des dames de mai pour organiser les zélatrices et leur expliquer ce qu'il y a à faire. Il apportera tous les documents et fera la prédication le dimanche suivant.

Pour moi, mon médecin m'interdit de prêcher à plus de 3 messes. Je devais faire exception le 10 mars, en considération du bon souvenir que j'ai gardé de vous et aussi du bon travail que vous faites à Beauharnois (Saint-Paul). Mais c'est mieux que ce soit le père Lévesque qui y aille. À votre réunion des Dames de Sainte-Anne de mars et du mois d'avril vous pourriez préparer le terrain, et même faire consentir une vingtaine de dames à être zélatrices dans leur rue. Ainsi pour une rue de 25 à 30 familles, il en faut deux; rue de 12 à 15 familles, il en faut une; rue de 45 à 50 familles, il en faut trois; rue de 60 familles, il en faut quatre; ainsi de suite, et, tout d'abord, une excellente secrétaire comme organisatrice générale. Donc, primo: remettez-vous bien, je prie pour vous.»

Le 1er mars le même jésuite rajoutait: «J'espère que ça va mieux. Afin que tout soit bien en règle, si vous décidez d'organiser votre ligue à l'occasion des retraites (semaine sainte), je fais agréer votre paroisse à l'Apostolat de la prière. Ça ne coûte rien; le diplôme sera signé par le directeur diocésain et vous sera réadressé. Ce diplôme est requis pour autoriser au point de vue canonique: l'Apostolat de la prière, la Ligue du Sacré-Coeur, la Croisade, les Cadets, les Croisillons.»

Les enfants de chœur

Les enfants de chœur ont été mis à l'honneur très tôt; leur recrutement, leur éducation et leur encadrement étaient soigneusement assurés par la direction de l'école voisine et par les religieuses de la paroisse. Nos enfants de chœur de Saint-Paul eurent le privilège d'étreindre des aubes «modernes» plutôt que de revêtir les traditionnelles soutanes les identifiant aux prêtres. C'étaient des paroissiennes bénévoles qui avaient confectionné ces aubes; les parents s'engageaient à les entretenir. Les enfants de chœur, en groupe, solennisaient par leur présence les «grand-messes» des dimanches et fêtes. Les membres les mieux doués se sentaient honorés quand il étaient sélectionnés pour servir la messe du matin, les mariages et les funérailles. Ces dernières cérémonies étaient plus alléchantes parce que la récompense monétaire attachée en était plus élevée; quant aux funérailles, un bénéfice marginal non négligeable consistait à être exempté du déroulement normal de l'horaire de l'école pendant une heure...

Il ne faut cependant pas trop idéaliser cette institution traditionnelle des enfants de chœur. On y voyait un moyen privilégié de favoriser l'éclosion de vocations sacerdotales; quand on relève la biographie des gens qui ont consacré leur vie à l'Église on en découvre un très grand nombre qui n'avaient par fréquenté les chœurs d'Église. Nous découvrons aussi des lettres officielles de curés se plaignant auprès des responsables du manque de discipline et de sérieux des enfants de chœur, surtout lors des funérailles; les enfants étant des enfants, il ne fallait tout de même pas s'en surprendre.

Le problème reste entier concernant l'intégration des enfants à une liturgie qui n'est faite en général que pour des adultes. La formule «enfants de chœur» a eu ses mérites; d'autres formules lui ont succédé visant à faire des «messes de jeunes» et, mieux, à faire des messes où les jeunes sont reconnus et respectés pour ce qu'ils sont.

Le personnel de l'École Saint-Paul en 1982-1983. Première rangée: Anita Deninno, Raymonde Desaulniers, Lucie Dufour, Nicole Montpetit Haineault, Suzanne Bérubé et Louise Lemieux Sabo. Deuxième rangée: Solange Gilbert, Béatrice Landry, Roger Gagnon, Claire Dubé, Louise Laberge Parent et Diane B. Legault. Troisième rangée: Claudette H. Faubert, Jean-Paul Bérubé, Jean-Louis Lebel, Ronald Bérubé, Gaby Bergevin et Christiane Langlois.

Voici maintenant une liste de servants de messe qui a été trouvée en 1980. Elle était affichée sur un bout d'étagère dans le bureau public du presbytère. D'après les noms qui s'y trouvent, elle daterait de 1975 et devait donc servir au curé Vachon.

Leduc, Jacques
Leduc, Bernard
Morin, Guy
Lévesque, Gaston
Boutin, Yvon
Reid, Luc
Gendron, Daniel
Poissant, Sylvain
Gendron, Sylvain
Gariépy, Stéphane
Tremblay, Brigitte
Pouliot, Maurice
Tremblay, Nathalie
Bédard, Sylvain
Pineault, Richard
Chasle, Sylvio
Robert, Hélène
Byette, Mario
Roy, Gilles
Ménard, Chantal
Thériault, Sylvie
Lamothe, Maryse
Simard, Sylvie
Pilote, Suzanne

Liturgie et paraliturgie

Dès que l'église fut ouverte au culte à l'été 1960, nous constatons que l'horaire des messes est déjà chargé. Le dimanche, il y a messe à 8 h, 9 h 30, 10 h 30 et 11 h 45; en plus, à compter de novembre 1961, il s'en ajoute une à 5 h p.m.

Il suffit de la moindre occasion pour que sur semaine on ajoute une messe à celle qui est célébrée chaque matin à 7 heures. Il y en a même trois le même jour lors des premiers vendredis du mois et certains jours du carême. Parfois, il s'en ajoute une à l'école pour accommoder sur place les élèves et les professeurs.

Dans le bulletin du 27 novembre 1960, le curé Quenneville déplore le peu de fidèles qui assistent aux messes de semaine: «...surtout le vendredi et le samedi. Chez plusieurs il y a une grande négligence ou un



peu de paresse. En tout cas les messes sont célébrées à des heures choisies par vous!»

À l'occasion de la Fête patronale qui a lieu un mercredi en 1961, il propose deux messes et invite en ces termes: «*Toutes les familles devraient être représentées à la messe en ce jour*».

Il y avait chaque samedi soir des séances de confessions; de même avant chacune des messes du dimanche ou de la semaine. Le vicaire dominical arrivait la veille spécialement dans le but d'assurer cette disponibilité d'un étranger, afin de moins intimider les pénitents gênés d'aller dire leurs péchés au curé. Il y eut longtemps deux vicaires dominicaux!

Le mois de Marie en mai, et celui du Rosaire en octobre, entraînait une petite foule de participants à la récitation du chapelet tous les soirs. En mai, il y avait deux soirs par semaine où on pratiquait cette dévotion à l'extérieur du domicile de certains paroissiens qui donnaient leur nom à l'avance à cette fin; le feuillet paroissial annonçait l'événement. Chaque dimanche et jour de fête se clôturait par un salut au très saint sacrement le soir à 7 h 30 p.m.

Pendant le carême, on faisait une cérémonie de «chemin de croix» deux soirs

Les «enfants de chœur», un investissement dans le recrutement sacerdotal.

par semaine. Certaines fêtes entraînaient un rituel spécial: la bénédiction des cierges à la chandeleur le 2 février; la bénédiction des gorges à la Saint-Blaise, le 3 février; la bénédiction des graines de semence aux rogations, ces trois jours précédant l'Ascension. On retrouve au feuillet paroissial toutes ces activités annoncées. La paroisse avait beau être jeune, elle était devenue instantanément une vraie paroisse qui n'offrait rien au rabais et rien de moins comparée aux «vieilles paroisses» d'alentour.

En voilà assez de rappelé pour conclure que la liturgie et ce qui tournait autour des dévotions devaient beaucoup du temps du prêtre et constituait une grande part de l'agir pastoral en ces années-là.

L'animation liturgique

Le curé Quenneville était vraiment à la fine pointe de l'évolution de l'Église dans beaucoup de domaines. Nous apprenons que dès l'époque des messes dominicales «au garage» des Gendron il y avait une bonne dose d'animation liturgique. Ainsi, M. Marcel Roy, l'époux de Thérèse Lafontaine, y animait le chant de l'assemblée... Les psaumes de Gélineau et les plus vieux de nos chants religieux dits nouveaux (Je m'avancerai jusqu'à l'autel de Dieu; Nous allons manger ensemble; Les grains de blé; etc.) mêlés à un peu de latin encore.

Le renouveau liturgique persistait à tenir les femmes au-delà de la balustrade, ou table de communion; seuls les membres du genre masculin, adultes ou jeunes, pouvaient remplir des rôles liturgiques, et encore fallait-il qu'ils revêtent une aube pour l'occasion. Même les lectures ne pouvaient être faites que par des hommes. M. Marcel Roy nomme quelques paroissiens qui partageaient avec lui des tâches d'animation liturgique au niveau du chant et/ou des lectures: MM. Jean-Paul Myre, Roger Giroux, Douglas Mackey et Mathieu Dorais. Il y en eut certainement d'autres, mais les mémoires n'ont pas enregistré leur nom.

Quand les religieuses se sont établies à leur résidence de l'École Saint-Paul, à l'automne 1961, elles prirent largement

leur part dans l'animation liturgique déjà en place; et c'est par elles que la participation féminine à la liturgie s'initia. Dans son témoignage, le curé Quenneville mentionne que la jeune paroisse s'est très tôt procurée des instruments favorisant la participation liturgique. En effet, on relève au livre des minutes du Conseil de Fabrique qu'à l'assemblée du 2 décembre 1959, il est voté l'achat de «deux cents missels dominicaux, comme ceux de l'église Saint-Clément». Ce n'est toutefois qu'en 1962, qu'on se procura 150 exemplaires du «Livret des fidèles»; le coût en avait été défrayé par M. Aimé Sauvé, tel qu'il en est fait mention au bulletin paroissial du 30 décembre de cette année-là.

Dans ce Livret des fidèles, on y trouve un avis d'introduction qui nous dit ce qu'il était et à quoi il servait: *«Il ne remplace pas un missel complet qui présente des avantages différents et complémentaires... Ce livret permet aux fidèles d'un même lieu de culte d'utiliser un texte commun pour tout ce qu'ils sont appelés à réciter ou à chanter ensemble. Il veut ainsi faciliter la prière unanime de l'assemblée. On s'en servira particulièrement à la messe... Une partie importante du livret est consacrée aux psaumes et aux cantiques en français. D'une façon générale, ces chants ont été choisis pour leur contenu doctrinal et leur valeur musicale. Comme ils sont destinés à être appris dès l'école, on n'a retenu que ceux dont la mélodie est d'exécution facile...»*

Le premier curé rappelle qu'à l'aide de la chorale, il y avait au début des messes «des pratiques de chant» pour la foule. «C'était pendant le concile et on voulait avoir des chants nouveaux et en français» conclut-il. Pour bien s'y préparer, le pasteur avait engagé l'abbé Robert Tremblay, grand musicien de Valleyfield, afin qu'il vienne quatre fois en paroisse donner des leçons de chants nouveaux. La première de ces séances a eu lieu au grand sous-sol de l'église le lundi soir 9 novembre 1964; à la deuxième rencontre 43 personnes y avaient assisté «en comptant les femmes et les enfants», en plus du curé...!

Le renouveau liturgique que le concile proposait changeait grandement le rituel de la messe. Après avoir expérimenté le

nouveau rite à l'école, le curé annonçait que la messe de 10 h 30 le 4 octobre 1964 serait célébrée entièrement selon cette nouvelle manière avec la collaboration des élèves et du personnel de l'École Saint-Paul: «on démontrera ce qu'aura bientôt l'air la messe dans l'Église universelle.»

Les exigences du renouveau dans l'Église

À l'automne 1964 on venait d'annoncer des changements majeurs dans les programmes d'enseignement religieux dans les écoles de la province de Québec. Le «Petit catéchisme» devenait désuet avec ses nombreuses questions et réponses. On entrait dans l'ère de la catéchèse où, à la différence du catéchisme, la compréhension prévalait sur la mémoire et où son propre vécu devait servir de base à sa foi de préférence aux édits doctrinaux et moraux. Cette nouvelle approche bouleversait la pédagogie religieuse et imposait des exigences neuves aux adultes responsables de l'éducation de la foi, tant les parents que les professeurs.

Il y eut branle-bas de réunions pour les prêtres de paroisse, pour les enseignants et pour les parents. La paroisse Saint-Paul de Beauharnois ne manqua pas le bateau si on en juge par les nombreux avis de convocation, souvent assortis de commentaires judicieux, apparaissant dans les feuillets paroissiaux de ces années 1964-1967.

Le concile Vatican II, s'était annoncé comme un printemps pour l'Église. On retrouve aux bulletins paroissiaux des textes qui rendent compte de la démarche préparatoire de ce concile, démarche qui s'est échelonnée sur près de deux ans. Il y avait eu des consultations à travers le monde; les réponses et les attentes exprimées à ce stade préconciliaire étaient compilées, regroupées et centralisées par un bureau général à Rome. Le comité de préparation du concile avait déjà des schémas de textes tous bien préparés que les évêques en concile n'auraient qu'à endosser avec de légères modifications. Mais cela ne s'est pas présenté de cette façon... Dès l'ouverture du concile, les 2 200 évêques ont rejeté massivement tout ce qui était préparé. L'Esprit-Saint s'est

joué des «hommeries» et des jeux de coulisses; Vatican II est allé beaucoup plus loin que ce qui en avait été attendu. Tellement plus loin qu'on a pas encore fini, 20 ans après sa clôture, d'évaluer son contenu et de l'appliquer à la base, c'est-à-dire dans le coeur de chaque catholique.

Ces dernières considérations veulent expliquer d'où viennent les changements profonds dans l'organisation du travail en paroisse survenus depuis l'année 1965. La communauté chrétienne de Saint-Paul Apôtre de Beauharnois est heureuse de rendre hommage à tous ceux et celles qui ont contribué à enraciner chez nous ce changement de mentalité, cette conversion que le concile Vatican II exigeait des membres de l'Église catholique romaine.

La pastorale extra-liturgique

L'oecuménisme

Les usines relevant de compagnies nationales et multinationales établies à Beauharnois et Melocheville ont toujours eu à leur service des employés cadres de langue anglaise.

Autour de 1960, d'après le témoignage du curé Quenneville, il devait y avoir une cinquantaine de familles anglaises catholiques dans la région. Avant la fondation de Saint-Paul aucune pastorale particulière n'était organisée pour ces gens-là. Le premier prêtre-desservant de la nouvelle paroisse étant parfaitement bilingue ces familles eurent vite fait de recourir à ses services dans leur langue maternelle; puis ils s'identifièrent à Saint-Paul même s'ils résidaient en dehors du territoire officiel de notre paroisse.

Le curé Quenneville les reconnut et leur facilita l'accès à l'église en leur adressant quelques mots en anglais dans les sermons, sur le feuillet paroissial, et pour un temps, il y eut même une messe en anglais le dimanche; plusieurs actes de baptême et de mariage célébrés à Saint-Paul sont rédigés en anglais dans nos registres.

Il y avait aussi des protestants dans la région. C'est une conséquence normale du fait qu'il y avait des anglais par ici. Au Québec en effet, pendant longtemps anglais et protestants étaient presque synonymes. Pour les mêmes raisons qu'il était à l'aise avec les anglais catholiques, le curé Quenneville se fit vite ami avec les anglais protestants de chez nous.

Le curé Quenneville arrivait de la paroisse de Hudson, une paroisse bilingue et multiconfessionnelle. Dans des milieux semblables, unis par la même langue et la même culture, l'oecuménisme était plus facilement pratiqué.

En quoi ces pratiques de l'oecuménisme ont consisté? Nous citons un texte publié en 1984 dans un livret de participation à

participé à des célébrations liturgiques communes. Nos théologiens ont étudié les questions doctrinales qui nous séparent. Ils ont également mis en relief les points de convergence qui nous unissent les uns aux autres dans le Christ. Bref, nous avons expérimenté la joie de cheminer et de travailler ensemble vers des buts communs. Toutefois, il subsiste des tensions transmises par l'Histoire et maintenues dans notre société. Subsiste aussi la tendance de nous isoler et de faire bande à part. Aussi, si nous voulons réaliser l'unité pour laquelle le Christ a prié à la dernière cène, nous devons nous appliquer avec persévérance à notre conversion individuelle et collective.»

Ce fut donc facile de stimuler sinon d'initier, ici à Beauharnois, ce qui était déjà souhaité.

Nous trouvons dans nos archives une certaine correspondance entre l'abbé Quenneville et le révérend Gérald Doran, pasteur de l'église presbytérienne Saint-Edward de la rue Saint-Georges. En voici un exemple touchant:

Le 4 juin 1963

«Cher père Quenneville,

Je voudrais vous faire mes condoléances à l'occasion de la perte que subissez vous et votre paroisse dans la mort du pape, Jean XXIII.

Nous partageons votre tristesse au décès de ce chef chrétien bien-aimé qui a donné un si bon exemple à tout le monde dans les affaires de la paix et de la charité aux hommes.

Recevez, cher père, mes sentiments distingués.»

Le curé Quenneville répond:

«Mon cher ami,

Votre lettre de condoléances à l'occasion de la mort du bien-aimé Jean XXIII nous a profondément touché, moi et mes paroissiens. Dans la grande épreuve qui vient de nous frapper, nous sommes consolés par celui qui a dit: «Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde». Nous sommes consolés également par ceux qui, comme vous, prient pour nous et sympathisent à notre douleur. Avec le Saint homme Job, nous disons: «Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a enlevé. Que le Saint Nom de Dieu soit béni».



L'église presbytérienne Saint-Edward sur la rue Saint-Georges.

la semaine de prière pour l'unité des chrétiens: à des degrés divers, le curé Quenneville et le curé Cloutier avaient pratiqué tout çà à Hudson:

«Au cours des deux dernières décennies, au Canada, une collaboration sans précédent s'est établie entre les diverses dénominations chrétiennes. Nous avons appris à prier ensemble, à dialoguer et à travailler à des questions de justice sociale et économique. Nous avons pris des initiatives communes en faveur de la paix et du désarmement. En tant que communauté croyante, nous avons

*Présentez mes amitiés à Madame votre épouse.
Nous devrions nous rencontrer pour passer quelques
heures ensemble.*

In Christo Jesu.

Georges Quenneville, curé»

Nous retrouvons aussi une invitation à participer à un «open house» que les Doran tenaient pour leur congrégation à la veille de Noël 1963; puis confirmation d'une invitation à souper le 25 avril 1964 à 7 heures p.m. encore chez les Doran.

Le curé Quenneville raconte lui-même dans son entrevue de juillet 1985: «Depuis le début de mon sacerdoce en 1945 j'ai toujours occupé des postes dans des paroisses de langues et de religions diverses... et j'ai senti comme un appel vers l'oecuménisme. Mgr Guy Bélanger, évêque, m'a nommé en 1975 responsable de la «Commission diocésaine d'oecuménisme». L'oecuménisme c'est une marche vers l'unité entre les chrétiens; le climat des relations entre chrétiens de diverses confessions s'est beaucoup amélioré ces dernières années. Il y a plus d'amitié, plus de compréhension et de respect; comme on dit en anglais: «we agree to disagree» (nous acceptons de ne pas être d'accord).

Après vingt-cinq ans, ces gestes que le curé Quenneville a posés ont été une semence qui a porté des fruits. Il y a eu de beaux rassemblements de prière entre tous les chrétiens de Beauharnois. Les anglicans sont pratiquement disparus mais les presbytériens, même peu nombreux, collaborent beaucoup avec les catholiques. Les pasteurs ont entretenu des amitiés sincères avec les curés du coin. Devant la pénurie de ministres ordonnés pour présider à leur «repas du Seigneur», la communauté catholique de Saint-Paul a même exercé à leur égard «l'hospitalité eucharistique» en 1981, 1982, 1983 et 1984 pour clôturer la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. La paroisse Saint-Paul a prêté gratuitement le grand sous-sol de son église pour une activité populaire en marge du 150e anniversaire d'existence de Saint-Edward en 1983: il s'agissait d'un concert de la «Huntingdon

Kitchen Band».

Une paroissienne, Mme Thérèse Mackey, est aussi membre de la Commission diocésaine d'oecuménisme. Elle voit chaque année à réaliser l'activité proposée par le Conseil oecuménique des chrétiennes du Canada dont elle fait aussi partie: «La journée mondiale de prière».

Plusieurs paroissiens ont vécu des relations quotidiennes terre à terre avec les protestants du coin. Une de ceux-là, Mlle Rachel Hébert, qui résidait sur la rue Jeanne D'Arc au temps de son enfance, nous décrit la grande amitié qui liait sa famille et celle des Hulme. M. Frederick Hulme époux de Mme Catharine Porter travaillait chez Kilgour. Les enfants des deux familles avaient développé un jargon «franglais» qu'eux seuls comprenaient: ils ont pratiqué le respect mutuel, la tolérance et l'amour de façon quotidienne. Un des fils Hulme, Jack adhéra à l'Église catholique lors de la vigile pascale 1961 et a épousé Micheline Bourque l'été de l'année suivante dans notre église Saint-Paul. La famille Hulme a quitté le Québec quand Kilgour a fermé ses portes: mais ils ont toujours gardé contact avec les Hébert. Malheureusement, le couple Jack et Micheline ont connu une fin tragique en Nouvelle-Écosse à l'automne 1985.

Oui, la tradition oecuménique a été bien enracinée dans notre paroisse et s'est concrétisée dans des gestes signifiants et audacieux, avant-gardistes même, aux yeux de l'oecuménisme officiel.

L'implication sociale

Étant donné le contexte social déjà étudié au premier chapitre de ce livre, il était considéré comme tout à fait normal qu'une paroisse et son clergé organise les loisirs de ses citoyens. La paroisse-mère n'avait-elle pas un Centre des loisirs en opération? Les églises qui avaient des sous-sols les convertissaient souvent en salles de jeu ou y installaient des allées de quilles.

Au bulletin paroissial du 11 novembre 1960, on apprend que la Cité de Beauharnois vient d'installer une patinoire tout près de l'église, sur un terrain

appartenant à Beauce Construction; (on croit qu'il s'agissait du terrain aujourd'hui occupé par le jardin du presbytère et son prolongement vers la rue Saint-Paul); la ville se charge de l'éclairer, et des bénévoles en assureront le déblaiement et l'arrosage; tandis que le curé met le sous-sol à la disposition des usagers pour leur repos et leur réchauffement.

Dimanche le 3 février 1963, il y a un Festival Saint-Paul dans la cour de l'école avec mascarades, courses, hockey «pères-fils», ballon-balai «mères-filles», concours de sculptures sur glace, etc.

Le 3 juin 1963, il y a fondation du «Service des loisirs Saint-Paul» avec élection d'un conseil; M. Bernard Beauchemin est choisi comme président; Mme J.-J. Courteau est vice-présidente, avec M. Vincent Heney; M. Maurice Laberge est secrétaire-trésorier; les directeurs sont Mme Grégoire Panneton avec MM. Rolland Bergevin, Maurice Lamoureux, André Thibert et Gaétan Brière. Le programme initial de ce conseil consiste à obtenir que les terrains de l'École Saint-Paul soient mis à la disposition des jeunes de 6 heures à 9 heures les soirs de semaine, des parents s'étant engagés à y être moniteurs bénévoles.

Il y eut aussi un comité des loisirs 13-16 de Saint-Paul. Leur première activité a eu lieu le 16 novembre 1963. Leur président: M. Robert Genest, vice-présidente: Mme Lucie Dorr; secrétaire: M. Roger Thibault; trésorière: Mme Lise Brière; les directeurs en sont: Mmes Rosanne Cartier, Monique Montpetit, Louise Byette et MM. Normand Hébert et Daniel Thibault. Avec l'aide des parents les samedis soirs sont organisés; ils ont des projets pour les dimanches après-midi.

Les Noël étudiants

Nous ignorons d'où venait l'idée originale, mais la paroisse promut au moins deux années de suite, en 1963 et 1964, ce qui s'appelait des «Noël étudiants». C'était un joli engagement que des familles prenaient d'héberger au temps des fêtes un ou des étudiants étrangers, obligés de passer leurs vacances

éloignés de leurs familles. En 1963, le Comité du Noël international est composé de Mmes Andréa Poissant et Rachel Hébert et de MM. Maurice Thibault et Aldège Sincennes.

Embryon de bibliothèque paroissiale

On apprend par le bulletin paroissial du 5 février 1961 qu'un couple de Beauharnois, M. et Mme Roger Renaud, ayant gagné le gros lot à un concours télévisé intitulé «La poule aux oeufs d'or» en fit don partiellement à la paroisse Saint-Paul. Le don consistait en 250 volumes de la «Collection Marabout». Le curé l'accepte et annonce que c'est le commencement d'une bibliothèque paroissiale. En avril suivant, la paroisse se voit remettre trois caisses de volumes venant de la bibliothèque du défunt commandeur M. Eucher Théoret. En juin de la même année, Mlle Lucienne Laberge, du chemin Saint-Louis, fait don de vingt-quatre volumes. Nous savons maintenant qu'il n'y eut pas de bibliothèque paroissiale; les livres reçus en cadeaux furent par la suite remis à la bibliothèque de l'École Saint-Paul.

Les campagnes «Caritas»

Les souscriptions diocésaines «Caritas» étaient les ancêtres de ce qu'on nomme en 1985 la campagne «Centraide». À l'issue de la souscription de 1960, le curé note au bulletin paroissial que notre paroisse a atteint 80% du montant total qui avait été fixé comme objectif: il ajoute la remarque suivante: «magnifique générosité pour les circonstances»; il faisait allusion aux nombreux appels à participer financièrement qui étaient adressés à ses pauvres paroissiens!

Par la suite, annuellement, la paroisse s'est bien organisée pour «Caritas» et y a toujours fait bonne figure au palmarès des résultats.

Échange de vieux patins

Le «Service d'orientation des foyers»: tel était le nom qu'on donnait à une série de rencontres hebdomadaires destinées aux couples mariés afin de les aider à bien vivre leur vie matrimoniale et familiale. Une de ces rencontres portait sur le budget.

Or, selon la vieille méthode suggérée par les mouvements d'action catholique, toute réflexion devait déboucher sur du concret. Une suggestion avait été faite pour économiser dans les familles; les enfants grandissant plus vite que les patins ne s'usent, pourquoi ne pas organiser une foire où tous ceux qui auraient des patins devenus non utilisés mais encore utilisables viendraient les vendre ou les échanger pour d'autres patins qui autrement seraient mis au rancart? L'idée fut mise en exécution le 14 décembre 1963, un samedi avant-midi au sous-sol de l'église entre 10 et 12 heures. L'expérience fut concluante et se perpétua longtemps sans qu'elle soit sous la responsabilité paroissiale.

Les activités sociales

Il en fut question au chapitre traitant des péripéties de nos finances paroissiales; mais il faut évaluer autrement qu'en valeur argent l'apport de la multitude d'organisations paroissiales mises sur pied par le comité du même nom. Tombolas, bingos occasionnels, tirages, soupers du «Bon vieux temps», soirées récréatives, étaient autant d'occasions de créer des liens, de s'appropriiser entre voisins, gens de la même rue et du même quartier. Ce n'était pas de la pastorale au sens propre du terme, mais cela constituait une «pré-évangélisation» dirions-nous aujourd'hui.

Voici, pour souvenir, une autre liste de noms de paroissiens engagés dans ces activités.

Comité des organisations paroissiales
1963

Président
David, Jules

Vice-président
Panneton, Grégoire

Secrétaire
Panneton, Mme Grégoire

Trésorier
Lefebvre, Jean-Maurice

Directeurs
Thibeault, Mme Maurice
Cartier, Mme René
Gagné, Mme Lionel
Courteau, J.-J.
Thibeault, Jules
Sincennes, Aldège
Miron, Roger
Laberge, Maurice
Lévesque, Antoine
Demers, Roger
Gendron, Gérard
Reid, Émile
Richard, Armand
Dorval, Jacques

Membres ex officio
Le président des syndicats et le curé

*L'ouverture officielle du «parc»
aménagé dans la cour de l'école;
c'est le seul parc du quartier et le
C.P.P. avait secondé ses promoteurs
en 1981.*



Conclusion: ensemencement généreux

La paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois ne fut pas un terrain longtemps laissé en friche au plan de la vie communautaire chrétienne et sociale. À la fin d'un inventaire des quelques six premières années de son existence, on y voit un projet de communauté se dessiner.

Les fruits qu'on récolte en 1985 lors du 25e sont les résultats de la semence féconde qui y fut jetée généreusement par les premiers pasteurs et les premiers bénévoles. Nous les en remercions infiniment.

Enfin, il monte de nos coeurs un grand sentiment d'admiration pour le travail de géant qui fut réalisé alors. Le présent chapitre n'en clôt pas la description.

Tout comme l'embryon humain contient en germe toutes les caractéristiques de son état de vie adulte, ne demandant qu'à s'épanouir, ainsi la paroisse Saint-Paul avait dès le départ des traits particuliers que nous lui reconnaissons encore.

Chapitre VIII



Les relais de l'action pastorale

Nos forces vives

Fouillons encore notre dictionnaire; cette fois-ci au mot relais: «dispositif qui retransmet en l'amplifiant considérablement le signal qu'il a reçu». Voilà qui donne déjà la signification du titre du présent chapitre. On veut y parler des organismes, comités, mouvements, groupes, strictement paroissiaux ou interparoissiaux, à but profane ou religieux, ou les deux à la fois, qui rassemblent un certain nombre de membres de notre communauté autour d'un objectif commun. Il est difficile de les classer et parfois même de les distinguer. Au cours de l'année 1978-1979, le diocèse de Valleyfield a vécu «son concile». Cela ressemblait dans un premier temps à une vaste consultation populaire concernant la vie de l'Église. Toutes les régions du diocèse et presque toutes les paroisses convoquèrent alors des rassemblements. Pour mieux atteindre les gens, on utilisa ces mouvements et ces groupes; ils collaborèrent au-delà de tous les espoirs. Les autorités diocésaines avaient trouvé un mot heureux qui peut très bien servir encore de titre commun pour désigner ces petits groupes. On les a appelé «nos forces vives».

En 1980, dans un bottin des mouvements engagés dans la paroisse Saint-Paul, on y écrivait en guise d'introduction: *«Cette publication a pour objectif majeur de faire prendre conscience à l'ensemble de notre communauté paroissiale combien «il y a d'la vie à Saint-Paul»; et de permettre de mieux connaître les rôles et objectifs de chacun de ces mouvements et organismes.»*

Cependant, nous devons préciser ici que cette liste des groupements paroissiaux ainsi que régionaux, ne représente pas la totalité de nos forces vives. Il y a également l'apport indispensable et essentiel des nombreux bénévoles, qui ne font partie d'aucun groupement et qui s'impliquent à titre personnel dans l'action communautaire. Aussi, il nous apparaît important de souligner qu'ils font partie intégrante de nos forces vives.»

Le présent chapitre veut raconter l'histoire de ces groupes et souligner leur apport à l'histoire de notre paroisse.

Tous ces groupes, à des degrés divers, ont été des relais, des prolongements, des amplificateurs de l'action pastorale. Tous ont tenu à avoir des aumôniers qui leur servaient et leur servent encore de lien avec la grande communauté. De leur côté, les aumôniers ont toujours trouvé important d'investir du temps, de l'énergie et de l'amour dans ces petits groupes, considérant leurs membres comme des multiplicateurs valables de leur propre intervention.

Les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie

Quand la Commission scolaire de Beauharnois décida de construire l'École Saint-Paul, les plans comprenaient aussi la construction d'une résidence pour les religieuses qui viendraient y enseigner. C'était la coutume en effet de loger les Frères et les Soeurs et de leur fournir des avantages marginaux semblables à ceux que les Fabriques accordent aux prêtres; les salaires effectivement versés étaient moindres que ceux payés aux laïcs mais les accommodations qui étaient fournies compensaient cette différence.

La résidence des Soeurs à Saint-Paul était aussi neuve et fonctionnelle que l'école et une porte de communication les reliait ensemble.

Les premières religieuses arrivèrent le 7 août 1961. Il y avait la supérieure, Sr Jeanne Alice, (Mignonne Roy) accompagnée de Sr Claire Yvette qui devait enseigner la classe de cinquième année. Les autres n'arrivèrent que pour commencer l'année scolaire: deux autres enseignantes et une cuisinière. Au total cela faisait cinq paroissiennes de plus. Il y avait deux soeurs enseignantes de la résidence de Saint-Clément qui venaient donner des cours de musique deux soirs par semaine.



La première supérieure rappelle que le curé Quenneville organisait un petit voyage à chaque fin d'année pour récompenser les religieuses pour les nombreux services qu'elles rendaient à la paroisse.

Nos archives dévoilent peu de souvenirs concrets de l'action des Soeurs dans notre milieu. Plus loin dans ce livre on vous racontera la place que la musique a occupé dans notre histoire et la contribution que les Soeurs y ont apporté. On apprend que la résidence comprenait une chapelle privée et qu'un chemin de croix y fut canoniquement érigé en mars 1962.

Sr Cécile Laurin, qui fut parmi nous une dizaine d'années, nous a rappelé que la deuxième supérieure fut Sr Rodrigue Marie (Anita Tanguay, qui vit encore mais est très malade, en février 1986, à la Maison Mère); et que la troisième et dernière dont le mandat fut court, était Sr Yvette Desgroseilliers.

Notre source d'information la plus féconde sur le travail des Soeurs chez nous, c'est une cassette enregistrée lors de la «messe d'action de grâces au Seigneur et de remerciement aux Soeurs» qui eut lieu le dimanche 27 juin 1976 à l'occasion de leur départ de la paroisse. La correspondance qui accompagne ce départ et les avis du feuillet paroissial complètent notre information. Nous publions donc le tout.

Voici d'abord la lettre de la supérieure provinciale, Sr Hermance Baril, qui annonçait ce départ au curé Vachon en date du 18 mars 1976.

«Pour des raisons d'ordre communautaire, nous nous voyons dans l'obligation de retirer les Soeurs de la Résidence Saint-Paul et par conséquent de votre paroisse où elles étaient heureuses de participer à la liturgie et de collaborer par la formation d'une chorale ou autres moyens. Elles vous sont aussi très reconnaissantes pour les services d'ordre spirituel que vous leur avez dispensés et c'est à regret qu'elles vous quittent.»

Voici la réponse que le curé Vachon adressa à la provinciale le 15 juin 1976.

«J'accuse réception, un peu en retard, de votre lettre du 18 mars 1976. C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris votre décision de retirer les religieuses de la Résidence Saint-Paul. Nous comprenons cependant votre décision.

Nous vous remercions de nous avoir choyé pendant quinze ans de la présence de vos religieuses qui nous ont toujours édifié par leur dévouement et leur bel exemple dans la paroisse. Elles ont toujours été d'une très grande disponibilité et leur présence aux célébrations eucharistiques sur semaine m'ont grandement édifié et ont été pour moi un grand réconfort.

Je voudrais par la même occasion vous inviter à une messe d'action de grâces qui sera célébrée dimanche, le 27 juin, à 10 heures A.M. dans notre église. Nous voudrions souligner à cette occasion le beau travail accompli par nos religieuses tant sur le plan scolaire que sur le plan religieux.

Nous serions très honorés par votre présence.»

La Fête de reconnaissance eut lieu; il nous reste des exemplaires du feuillet

Les cinq religieuses fondatrices à Saint-Paul en 1961. De gauche à droite: Srs Jean-Robert, Jeanne-de-St-Francois, Claire-Yvette, Jeanne-Alice et Denise-Laurence.

Une autre équipe de religieuses en 1964-1966. De gauche à droite: Srs Jacques-Arthur, Jean-Robert, Jeanne-Alice, Madeleine-Yvonne, Jeanne-de-St-Francois, Marie-Clément et Marguerite-de-Lorraine.

composé spécialement pour favoriser la participation à cette cérémonie.

Deux oraisons, celle d'ouverture et celle de clôture de la messe, méritent qu'on les rappelle: «Seigneur, depuis 15 ans, tu as répandu tes dons chez une famille religieuse au service de notre communauté chrétienne. Continue d'animer dans leur coeur l'oeuvre d'amour que tu as entreprise, pour que ton oeuvre d'évangélisation se poursuive. Par le Christ, Notre Seigneur. Amen!»

«Seigneur, toi qui veilles constamment sur ton Église, fais en sorte que, malgré le départ de nos religieuses engagées dans la foi et le service, notre communauté de Saint-Paul reste vivante et cueille sur sa route l'engagement de plusieurs autres de ses membres. Par le Christ, Notre Seigneur. Amen!»

Mme Georgette Dorais, au nom des parents, des étudiants et des étudiantes de l'école, prit la parole et dit: «Merci pour les quinze années consacrées à l'éducation de nos jeunes. Vous y avez donné le meilleur de vous-mêmes, sans jamais compter les heures, en ayant toujours le bon mot d'encouragement au moment opportun. Votre grande disponibilité et vos conseils toujours efficaces, ont su bien orienter les parents autant que les enfants. Que de premières communions vous avez préparées! Que dire de vos belles messes de minuit, sans négliger les messes dominicales! On ne peut oublier la formation et le contrôle des enfants de chœur. Soeurs de Saint-Paul vous nous quittez, vous nous manquerez beaucoup, et nous aurons beaucoup à faire pour marcher sur vos traces, au service du culte. Je demande à tous de m'accompagner pour un merci communautaire.»

Un marguillier, M. Gérard Patenaude, dit à son tour: «À l'occasion de cette célébration un peu particulière, je me fais aujourd'hui l'interprète des marguilliers anciens et actuels de la

paroisse Saint-Paul pour remercier bien sincèrement les religieuses des Saints Noms de Jésus Marie qui, depuis leur arrivée ici, ont collaboré si étroitement aux cérémonies liturgiques, soit entraîner les enfants qui doivent seconder l'officiant, soit préparer la chorale pour les messes chantées que tous les paroissiens appréciaient beaucoup. Merci aussi pour votre présence assidue à la célébration quotidienne; vous nous manquerez beaucoup. On devra faire un petit effort pour combler ce vide causé par votre départ. Encore une fois merci, et soyez assurées que nous garderons de vous un précieux souvenir.»

M. Roger Gagnon, à ce moment-là principal de l'École Saint-Paul et collaborateur de longue date avec les religieuses, ajouta: «Comme principal de l'école, j'ai particulièrement été en contact avec les religieuses enseignantes. Cependant la résidence étant près de l'école, je rencontrais aussi les autres religieuses qui n'enseignaient pas dans les classes de l'école, tout spécialement Sr Cécile Laurin qui s'est tant dévouée pour l'enseignement musical. J'ai d'abord travaillé à l'École Saint-Paul comme enseignant; déjà les communications avec les religieuses étaient très faciles. Que ce soit avec Soeur directrice ou les autres enseignantes, ou même les autres religieuses, le temps n'était jamais un obstacle, car elles étaient très disponibles.

Chacune avait, bien sûr, sa personnalité propre, ses goûts, ses qualités et probablement ses défauts; mais toutes étaient fidèles à leur mission du don de soi pour le bien des autres. L'une était sportive; l'autre très drôle et nous faisait rire souvent; une autre pouvait être versée en politique, ce qui amenait des échanges de propos très variés. Quelques-unes enseignaient, mais toutes faisaient de l'éducation, et savaient par cette patience et cette gentillesse faire comprendre aux jeunes que la vie est belle si on la vit dans la joie et l'amour du prochain en harmonie avec Dieu. Je peux affirmer qu'elles ont amplement rempli leur mission d'éducatrices. Les principes de vie qu'elles possédaient, étaient généreusement retransmis aux élèves, par l'exemple d'abord, et par l'enseignement dispensé avec compétence. Il m'a toujours été facile de partager avec elles les tâches nécessaires à la bonne marche d'une école, car elles assumaient leurs responsabilités et plus encore. Leur grande disponibilité en faisait des collaboratrices de premier ordre.

Un aspect des religieuses est souvent passé sous silence; je veux parler de l'aspect humain. Nous avons tendance à croire, vous comme moi, que parce

Le curé Vachon et Sr Cécile Laurin représentant les fêtés et les fêtées lors des adieux aux religieuses s.n.j.m., en juin 1976.



que religieuses et ayant la grâce, les sentiments, les émotions et les difficultés dans le travail sont absents; eh bien non! de la sensibilité elles en ont beaucoup; la fatigue a aussi un effet sur elles comme sur nous tous; la compréhension fait partie de leur richesse.

Pour terminer je veux vous dire, que ceux qui ont eu à travailler auprès de vous, se rappelleront de votre présence active, et généreuse et en garderont de profonds souvenirs. Au nom des enfants et des enseignants, merci pour ces quinze années de bienfaits et longue vie à vous toutes.»

Le curé Germain Vachon conclut:

«D'abord je crois que les textes qui ont été choisis, décrivent bien le travail, qui a été fait par nos religieuses dans les quinze dernières années, alors que venait d'être fondée la paroisse. On avait vraiment besoin de leur secours pour non seulement nous seconder dans les efforts au point de vue culte et organisation de la paroisse, mais surtout aussi sur le plan éducationnel. À ce moment l'École Saint-Paul avait été divisée presque en deux au moins de façon imaginaire: d'un côté étaient les filles, de l'autre côté les garçons; et la direction avait été donnée aux religieuses. Ensuite est venu le temps de fusionner les deux; elles ont laissé la direction à des laïcs; elles ont continué leur oeuvre d'éducatrices, sans compter les minutes les heures ni les journées; elles se sont données d'une façon entière. Et c'est pourquoi l'évangile de ce matin s'adresse à elles d'une façon particulière: «Celui qui a quitté son père, sa mère, ses frères, ses soeurs recevra le centuple dans le temps, dans la vie actuelle, et la vie éternelle, dans l'autre». Donner de soi-même, je pense que c'est la meilleure façon de s'assurer la joie, le bonheur, dans le fond de notre coeur; et c'est pourquoi on a toujours vu sur la figure de nos religieuses un bel accueil et sourire, un bonheur qui reflétait à travers ces figures là. Elles nous en ont donné la recette pour que nous autres aussi nous puissions en profiter; et chaque fois que nous réagissons ainsi, je pense que c'est là que nous trouvons la plus grande satisfaction de la vie; «Se dévouer les uns pour les autres».

Nous voulons vous dire merci du plus profond de notre coeur pour tout ce que vous avez fait dans la paroisse. On ne manquerait pas d'éloges à vous adresser mais on ne veut pas non plus blesser votre humilité. Dieu seul connaît tous vos sentiments, et c'est lui qui vous récompensera, même en cette vie. Parler de départ c'est toujours triste, c'est pourquoi on veut se taire sur ce point et parler plutôt de ce que vous avez fait dans la paroisse. Alors merci

pour ces quinze années de dévouement au service de l'éducation et de la paroisse, merci pour toute votre aide; chaque fois que nous avons eu besoin de vous, vous avez toujours répondu dans l'affirmative. C'est pourquoi ça va être difficile de vous laisser partir. On dit que tout le monde se remplace, mais pas toujours adéquatement.

Chaque matin ou chaque soir, j'étais certain, moi, qu'il y aurait de l'assistance à la messe. Il faudra faire un petit effort, hein? pour remplacer nos religieuses, pour qu'il y ait toujours de l'assistance à la messe; j'imagine que si j'entre seul dans l'église ça va me faire froid. Alors à chacun d'y penser pour être là pour prier le Seigneur à chaque jour.

Nous avons une occasion toute particulière de remercier Dieu pour les bienfaits reçus, de demander au Seigneur pour qu'il leur aide ces religieuses à continuer leur oeuvre; parce qu'elles partent, mais ne cessent pas de travailler. Chacune aura encore des oeuvres à accomplir, chacune ira là où le Seigneur les a demandé par leur Supérieure. Nous serons unis avec elles par nos pensées bien sûr et surtout par nos prières, parce que comme le disait M. Gagnon tout à l'heure, elles comme nous, avons notre sensibilité, notre caractère, et nous avons besoin d'être aidés pour bien accomplir nos tâches quotidiennes. Alors avec la grâce de Dieu, avec nos prières, bien sûr que, même si elles sont déracinées, elles pourront prendre racines ailleurs et faire encore, donner encore plusieurs belles années au service des gens et au service du Seigneur. Alors dans cette perspective nous allons continuer notre célébration eucharistique et nous allons prier les uns pour les autres pour que tout se continue, et tout aille bien.»

En réponse à tous ces hommages, Sr Cécile Laurin répondit au nom de ses soeurs: «Merci! merci à vous tous! vous venez de me procurer la plus grande joie que je désirais laisser avant mon départ de Saint-Paul. Vous venez de me donner une preuve tangible que vous êtes capables de prendre la relève de cette chorale. C'est la première fois que je vais jouir de votre chant, vous regarder et vous écouter. Vous avez fait les choses merveilleusement bien et je vous en remercie. Je vous souhaite beaucoup de succès avec cette chorale, tenez bon malgré toutes les difficultés que vous aurez à rencontrer, François Patenaude sera toujours là avec vous. Et moi je vous emporte tous, toutes, dans mon coeur. Merci beaucoup!

Au nom de mes compagnes, en mon nom personnel, je veux remercier le curé, l'abbé Laplante, tous les organisateurs de cette fête et vous tous chers paroissiens de Saint-Paul pour cette célébration eucharistique qui, comme toutes les rencontres dominicales, nous apporte tant de bonheur de se voir ainsi réunis.

Comme il est dit dans le semainier, vous avez voulu faire cette messe d'action de grâces pour nous remercier de ce que nous avons apporté. Nous aussi nous voulons faire de cette messe une messe d'action de grâces, car vous nous avez apporté beaucoup à Saint-Paul. Les belles fêtes de Noël, de Pâques, les vêpres et les fêtes des enfants sont des moments inoubliables où nous vibrions au même diapason. Nous avons vécu ici quatre, cinq, huit, douze,

bientôt quatorze ans et nous avons toujours eu des Soeurs et des paroissiens bien sympathiques avec lesquels il faisait bon vivre et prier. Nous nous sentions bien avec vous tous et c'est avec regret que nous quittons.

Moi, je suis née ici à Beauharnois, j'y ai vécu 20 ans avant d'entrer en communauté; je suis revenue vivre encore six ans, et, toujours sur la rue Sainte-Catherine! C'est vous dire que pour moi Beauharnois c'est deux fois mon «chez nous»; c'est deux fois plus dur à quitter aussi!

Je veux vous dire encore une fois, merci! et si vous venez à Outremont, notre Maison-Mère, où à Châteauguay, où à Valleyfield, vous serez toujours reçus avec beaucoup de joie.»

L'originalité du jour consistait en un chant composé sur l'air de «Gens du Pays» de Gilles Vigneault; il avait autant de couplets que de Soeurs fêtées; on l'exécuta à la fin de la messe, avant de descendre au sous-sol déguster un verre de punch.

Refrain: Soeurs de Saint-Paul C'est votre tour De vous faire dire Un gros «Merci»	1: Chère soeur Louise (Rolland) Avec ardeur Vous dirigiez Les enfants d'choeur	Et puis toujours De très bon coeur Vous veniez chanter dans le choeur.
	2: À vos enfants Chère soeur Colombe (Bédard) Vous avez su Tout donner	Vos connaissances Et votre patience Nous sommes certain Porteront fruit.
	3: De votre chorale Chère soeur Cécile (Laurin) Vous avez fait Bien des jaloux	Mais y'a pas d'doute Sans votre appui Nous n'aurions pas eu tant d'succès.
	4: Sur votre bicycle Soeur Béatrice (Landry) Tous vos p'tits mousses Vous admiraient Vous admiraient	Quelle farandole Dans les rues d'Saint-Paul Une soeur avec Sa bicyclette.
	5: C'est soeur Yvette (Desgroseilliers) La supérieure Qui s'occupait De toutes nos soeurs	Elle était toujours à son poste Pour voir si tout Était parfait.
	6: Pour ce qui est De soeur Laurence (Fournier)	Si nos bonnes soeurs Sont bien à l'heure C'est grâce à leur

C'est le chauffeur
D'la résidence

Bon conducteur.

Couplet final

Tous les paroissiens
de Saint-Paul
Vous disent «Merci»
Mille fois «Merci»

Ils garderont
de vous toutes
Le plus merveilleux
souvenir.

Et puis toujours
De très bon coeur
Vous veniez chanter
dans le chœur.

Vos connaissances
Et votre patience
Nous sommes certain
Porteront fruit.

Mais y'a pas d'doute
Sans votre appui
Nous n'aurions pas
eu tant d'succès.

Quelle farandole
Dans les rues d'Saint-Paul
Une soeur avec
Sa bicyclette.

Elle était toujours
à son poste
Pour voir si tout
Était parfait.

Si nos bonnes soeurs
Sont bien à l'heure
C'est grâce à leur
Bon conducteur.

Ils garderont
de vous toutes
Le plus merveilleux
souvenir.

Au feuillet paroissial du 4 juillet, le curé Vachon remercia ceux qui avaient contribué à la réussite de cette fête, il écrivait: *«Un merci du fond du coeur à tous ceux qui ont collaboré à l'organisation et au succès de la fête en l'honneur de nos chères religieuses de l'École Saint-Paul.»*

Un merci tout particulier aux dames du Mouvement des femmes chrétiennes qui ont travaillé dans l'ombre mais qui ont presque tout préparé; merci à M. Jacques Chouinard qui a réalisé le feuillet souvenir de la célébration Eucharistique et qui a si bien fait comme maître de cérémonie: Merci à notre chorale d'enfants qui a su nous prouver qu'elle pouvait maintenir cet organisme mis sur pied par notre Soeur Cécile; Merci à ceux qui ont donné des témoignages: M. Gérard Patenaude, marguillier, M. Roger Gagnon et Mme Mathieu Dorais; Merci à vous tous qui étiez présents et qui avez participé avec tout votre coeur à cette célébration.

Ce fut merveilleux, émotionnant, et nous en garderons un précieux souvenir dans chacun de nos coeurs.»

Les groupes sociaux chrétiens

Les zouaves

Il y avait à Beauharnois en 1960 une «Compagnie de zouaves pontificaux»; c'était la Cie 35. Quand l'église Saint-Paul fut achevée, leur responsable, le lieutenant Bernard Côté, s'adressa au curé Quenneville, par lettre datée le 12 octobre 1960, pour obtenir un local qui permettrait à ce groupe d'y loger ses effets militaires.

L'histoire des zouaves remonte à 1870 et à la guerre livrée contre les États pontificaux par ceux qui, voulant faire l'unité de l'Italie, arrachaient au pape la souveraineté sur des morceaux importants de ce pays. Devant la tournure des événements les pays catholiques fournirent des soldats afin d'aller défendre



Garde d'honneur des zouaves à la tombe d'un des leurs, M. Émile Leduc, décédé le 17 février 1960.

On y reconnaît MM. Gilles Leblanc, Paul Gadoury, Maurice Daoust, René Faubert, Omer Vallières et Bernard Côté.

les intérêts de la papauté. L'Église canadienne en délégua; mais cette guerre fut plus symbolique que réelle, et nos soldats, «zouaves» qu'ils s'étaient appelés, n'eurent pas à combattre; Les États pontificaux furent réduits à la Cité du Vatican telle qu'on la connaît encore de nos jours.

Quant aux Compagnies de zouaves, elles sont devenues des genres de «gardes paroissiales», leurs membres faisant office de placiers, de service d'ordre et d'honneur lors des manifestations religieuses et civiles.

Certaines circonstances amenaient le groupe à déménager ici. Il occupait auparavant un local au sous-sol du Centre des loisirs Saint-Clément; et ce local lui était accessible et exclusif. Or, afin de loger d'autres groupes naissants dans la ville, les responsables du centre limitèrent les zouaves dans leurs privilèges.

À Saint-Paul, ils étaient presque les seuls occupants des lieux dans le grand sous-sol fraîchement construit; ils retrouvaient leur liberté. En reconnaissance ils offrirent leurs services aux deux paroisses de la ville comme placiers et quêteurs aux messes.

Le 17 février 1960, un des membres actifs de la compagnie meurt subitement; il s'agissait de M. Émile Leduc, employé à Hydro-Québec, époux de Florence Lalonde; il avait 57 ans et onze mois. C'est le premier décès d'adulte à être inscrit dans les registres de la nouvelle paroisse; cependant, l'église n'étant pas

prête, les funérailles eurent lieu à l'église Saint-Clément.

Pour succéder à M. Bernard Côté comme responsable, les zouaves connurent M. Maurice Lefebvre, gérant de banque et frère du contracteur André Lefebvre.

Enfin, le groupe des zouaves ne survécut pas à la longue période de transition qui était amorcée concernant des modifications aux costumes et aux coutumes... Au cours de l'été 1963 la 35e Cie de zouaves de Beauharnois s'évanouit.

Le Mouvement des Scouts et des Guides

Le Mouvement des Scouts et des Guides a survécu chez nous durant les vingt-cinq ans d'existence de la paroisse. Il y eut, là comme ailleurs dans l'Église et dans le monde de l'éducation, de profonds changements d'orientation touchant la forme et le fond du mouvement.

On est passé, par exemple chez les garçons, des chapeaux à large bord et des culottes courtes à un minimum bien mince de signes distinctifs; puis, dans toutes les branches du mouvement, on est passé du style discipliné, autoritaire et presque militaire, à une démocratie assez libre où le consensus est recherché par tous les moyens.

Le curé fondateur était un grand ami des jeunes. Lorsqu'il était vicaire à Saint-Clément il avait fondé « l'Oeuvre des terrains de jeux », institution qui regroupait en un certain moment jusqu'à 110 enfants en même temps; les témoins de cette épopée rappellent comment le jeune vicaire était heureux parmi toute cette marmaille. Revenu à Beauharnois comme curé de la nouvelle paroisse Saint-Paul, c'est peut-être inconsciemment cette épopée qu'il a voulu revivre avec le scoutisme. Nous découvrons dans les archives beaucoup de traces de son attachement particulier à ce mouvement.

La première unité du mouvement chez nous fut une troupe d'Éclaireurs. Les premières réunions avaient eu lieu apparemment en été 1960. Le premier chef



a Le premier «chef» scout-éclaireur de la troupe Saint-Paul, Serge Dorais.

b M. Lauriat Morrissette, scoutmestre, coordonne une excursion pour aller au mois de Marie dans le chemin de la Beauce, le 25 mai 1964.

c La troupe d'Éclaireurs Saint-Paul en 1962.

en 1960 fut Serge Dorais, étudiant, fils de Gérard. Puis, M. Claude Côté, un professeur au Collège Saint-Viateur, remplaça Serge qui s'en allait en pensionnat à l'extérieur poursuivre ses études.

Cependant, Yvon Langlois, sans jamais avoir eu le titre de chef, fut souvent l'assistant sénior qui remplissait officieusement la fonction. Les autres assistants des débuts étaient Jean-Pierre Dion, Pierre Mercier et Michel Nolet.

Les réunions avaient lieu les vendredis soirs à 7 heures. Dès le départ il y eut un comité des amis des Scouts dont le président était M. Maurice Thibault, directeur de la Shawinigan Water & Power, division de Beauharnois.

Le 17 juin 1962, M. Thibault remplace M. Claude Côté comme chef, et M. Aimé Sauvé devient président du Comité protecteur avec M. Jacques Dorval pour l'assister. La fin de semaine du 7 au 9 septembre 1962 nos Éclaireurs arrachent la première place au Camporee de la Boys Scouts Association de la Vallée de Châteauguay; ils répètent le même exploit au rallye diocésain des Scouts catholiques les 29 et 30 septembre de la même année.

L'année 1963 est une année féconde en événements dans l'histoire de la Troupe Saint-Paul. À l'occasion d'un Jamboree Mondial qui devait se tenir à Marathon en Grèce, du 1er au 15 août, il y a un concours pour choisir des délégués de chaque diocèse. Daniel Thibault un de nos Éclaireurs est choisi.

Le scoutmestre M. Maurice Thibault avec ses deux «Scouts de la Reine» en octobre 1963, Yvon Malenfant et Daniel Thibault.

Camp d'hiver à Rockburn 1963, Pierre Langlois, Yvon Langlois, Gregorio Finol, s.j., et Michel Nolet.

Une équipe «guide» lors d'un rassemblement au camp d'été.

Une promesse «guide» dans la crypte de la cathédrale de Valleyfield, en septembre 1964.

Le père Grégorio Finol, de nationalité vénézuélienne, un étudiant en théologie au scolasticat jésuite de Montréal, est ordonné prêtre le 20 juin 1963 et vient célébrer la messe de 9 h 30 le 23 juin, ici à la paroisse Saint-Paul. Durant ses études, à cause d'amitié le liant aux Thibault, il était devenu un grand ami de la Troupe entière.

Le même soir du 23 juin 1963, nos Éclaireurs sont en charge du feu de la Saint-Jean au Parc Sauvé de la ville de Beauharnois.

Le 19 octobre 1963, il y a remise de badges de «Scout de la Reine» à l'Hôtel Reine Élisabeth de Montréal. Deux de nos Éclaireurs sont de cette promotion; il s'agit d'Yvon Malenfant et de Daniel Thibault qui reçoivent l'honneur des mains du Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Paul Comptois.

Début janvier 1964, le scoutmestre M. Maurice Thibault quitte Beauharnois et doit laisser l'animation de la Troupe. M. Lauréat Morrissette, professeur à l'école secondaire des garçons, lui succède.

La Compagnie de Guides «Marie-France» tint pour sa part sa première réunion le 14 octobre 1961. Les animatrices en étaient, Micheline Patenaude, cheftaine, Andréa Poissant, Yvette Gendron, Claire Tisseur et Nicole Gendron assistantes. La première promesse guide eut lieu le 10 février 1962 avec douze filles.

Les Guides se dotèrent elles aussi d'un «comité des amis des Guides» dont la présidente était Mme Antoine Lévesque, la vice-présidente Mme Marcel Frappier, la trésorière Mme Gaétan Brière, la secrétaire Mme J.-J. Courteau et les conseillères Mmes Jacques Dorval, Grégoire Panneton, F. Byette, Gérard Gendron et Maurice Thibault.

Andréa Poissant devient la seconde cheftaine guide en janvier 1963 et ses assistantes étaient Monique Reid et Jeannine Veilleux. L'histoire dit du bien d'Andréa; surtout qu'elle devint très



compétente comme animatrice dans le mouvement. Le curé-aumônier note dans un bulletin paroissial qu'elle vient d'obtenir sa licence de la Fédération des guides catholiques du Canada; «cette licence atteste la compétence de la cheftaine et comprend certaines prérogatives pour elle-même et pour la compagnie». De fait, elle fut promue commissaire diocésaine de la branche guide en mai 1965.

Nous retrouvons dans nos archives moins de données concernant les Guides que les Éclaireurs. À partir de 1962, elles se financèrent partiellement en vendant des pommes à l'automne. Elles contribuèrent à la fondation d'une meute de Louveteaux à l'automne 1962, avec Monique Reid comme première cheftaine.

Puis, vivant de plus en plus en proximité dans des locaux situés au sous-sol du presbytère, les activités deviennent plus complémentaires entre les gars et les filles. L'unification commence par la fusion des comités des amis des Scouts et des Guides dès octobre 1962. Le président en est M. Aimé Sauvé, la vice-présidente Mme Sylvia Lévesque aidée de Mme Jacques Dorval, la secrétaire Mlle Rachel Hébert assistée de Mmes J.-J. Courteau et Jacques Dorval, et la trésorerie était confiée à deux médecins, MM. Gilles Dumont et Paul-Émile Bonhomme.

La construction et l'aménagement des locaux qu'on mit à la disposition des jeunes scouts et guides en 1961 et 1962 furent le résultat d'une concertation de quatre contracteurs, MM. Aimé Sauvé, Antoine Lévesque, Adrien DeRoy et Louis Cyrisse Malenfant; M. Mathieu Dorais en avait été le planificateur et le contremaître; le tout n'avait rien coûté.

Les sessions de formation des animateurs et les nombreux déplacements occasionnés par les non moins nombreuses activités à l'extérieur de la ville de la part des unités coûtaient beaucoup d'argent. Alors on ne se gênait pas pour quêter à la porte de l'église.

Le 23 février 1964, c'est la fête annuelle du fondateur du mouvement, Lord Baden Powel. C'est Saint-Paul qui reçoit à la messe de 10 h 30 tout le scoutisme des deux paroisses et tous les catholiques actifs dans le secteur anglais de la région au sein des Sea Scouts, des Boy Scouts, des Girl Guides, des Cubs et des Brownies.

Le curé-aumônier annonce au feuillet paroissial, au milieu de juin 1964, qu'il sera absent cinq semaines durant l'été pour accompagner ses jeunes lors des

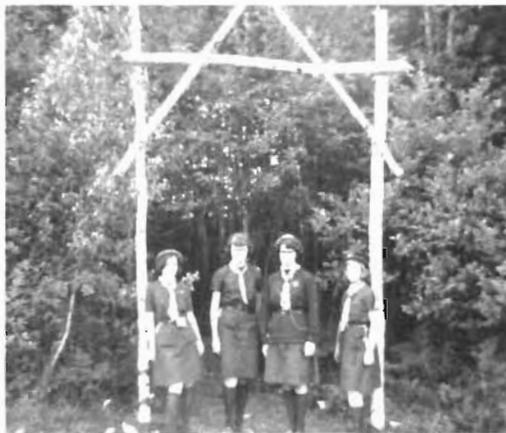


Des anciens et anciennes du Mouvement des Scouts et des Guides de Saint-Paul. Éclaireurs et Guides.

Jean-Guy Demers, Andréa Poissant, Reine Plourde, Suzanne Patenaude, Monique Reid, Francine Dallaire, Denis Gendron, Gaston Lafontaine et Yvon Sauvé.



Curé Georges Quenneville (père Noël) et Gaston Lafontaine.



Renée Courteau, Suzanne Patenaude, Andréa Poissant et Reine Plourde.



Un des nombreux moyens utilisés depuis 25 ans pour faire vivre le mouvement.

a Deux dévoués animateurs du Mouvement des Scouts et des Guides de notre paroisse à ses débuts. Yvon Langlois des Éclaireurs et Monique Reid des Louveteaux.



b Les Louveteaux de Saint-Paul lors d'une promesse, édition 1966.



c Le cantonnement des Louveteaux en 1966.



d «La ronde» des Jeannettes de la paroisse Saint-Paul en 1966; cheftaine Nicole Gendron et aumônier l'abbé Henri Lavigne.



des Guides; les trois se sont assis et ont dressé, de mémoire, des listes de noms de membres du mouvement autres que ceux que nous avons mentionné jusqu'ici dans notre histoire.

Chez les Éclaireurs, Gaston Lafontaine, Serge Brouillard, Serge Barrette furent aussi scoutmestres; chez les Guides, Reine Plourde fut cheftaine. La proximité des groupes donne naissance à des idylles qui furent couronnées par des mariages entre chefs et cheftaines, assistants et assistantes: Monique Reid et Jean-Guy Demers; Denis Gendron et Louise Yelle; Serge Barrette et Louise Hébert; Yvon Sauvé et Suzanne Patenaude.

camps. Les Guides campèrent à Rawdon du 29 juin au 8 juillet, les Éclaireurs au Lac Memphrémagog du 9 au 18 juillet et les Louveteaux cantonnèrent à Doréa du 21 au 24 juillet. Pour le curé Quenneville c'était important que ce mouvement! Il ne négligea rien pour le favoriser.

Parmi les anciens petits éclaireurs on nomme Luc Lamoureux, Daniel Thibault, Yvon Lamoureux, Daniel et Pierre Diamond, Jean-Marc Lévesque, Hervé Poissant, Peter Marion, Serge Mallette, Mario, Yvon et Clermont Malenfant, Jean-Paul Corriveau, Pierre Dorais, Bruno Tremblay, Mario Gagné, André Gendron, Marc Laviolette, Yvon Laurin et Roger Thibault.

Il exista un certain temps en 1965 un groupe appelé «Jeune Route» à l'intention des garçons ayant dépassé l'âge d'être à la troupe et qui voulaient quand même continuer. Le fondateur et animateur du groupe fut M. Claude Picard, un autre professeur au secondaire.

Nous citons maintenant des extraits d'un texte rédigé par le trio susmentionné qui constitue un beau témoignage concernant le scoutisme, et le guidisme des origines de notre paroisse: «Aux

M. Yvon Sauvé, fut un temps assistant à la troupe des Éclaireurs Saint-Paul avec Denis Gendron. Suzanne Patenaude l'épouse d'Yvon fut un temps cheftaine



Le mouvement a fini par s'unifier au niveau de la zone Beauharnois. Voici les Éclaireurs des années 1975.

premières heures de la fondation, le presbytère était vraiment le quartier général, l'endroit où les responsables se rencontraient à tous les soirs; où très souvent les derniers quittaient avec la levée du jour et où on passait des fins de semaines entières.

Chacun aidait comme il pouvait dans l'organisation paroissiale: passer la quête, distribuer toutes sortes de messages de porte en porte, répondre au téléphone durant l'absence du curé, etc. L'aide de la paroisse, du curé et des parents était à ce moment extraordinaire. Cela permettait aux jeunes de profiter de 15 jours de camp gratuit aux

vacances d'été, d'une semaine en hiver, en plus des très nombreux voyages et stages un peu partout au Canada et aux États-Unis.

Le fait d'avoir eu dans notre groupe des gars de Valleyfield, Lauréat Morrisette (Troupe Saint-Thomas) et ancien commissaire, Gaston Lafontaine (Troupe Saint-Esprit), a toujours créé une compétition directe entre Saint-Paul et ces deux troupes et...généralement Saint-Paul en sortait vainqueur.



Une participation à la fête d'enfants 1981; apparaissent certains animateurs des Scouts et des Guides du moment. Mme Monique Lafleur Prigent et MM. Bernard Doutré.

Tous les responsables des différents groupes, à des temps différents, ont su, par leur personnalité et leur amour pour les jeunes, leur donner une solide formation religieuse, morale, sociale et physique. Cela fait que plusieurs d'entre ces jeunes forment l'élite actuelle de notre milieu.

On ne peut pas oublier un Maurice Thibault qui, avec ses deux gars dans la troupe et une jeune fille à la maison et son travail à la Shawinigan ne manquait pas une réunion ni un camp; chez lui tous étaient bienvenus; café et beignes étaient toujours disponibles. Bons souvenirs d'un Lauréat Morrissette qui séparait son temps en totalité entre son travail d'enseignant et le local scout; s'il n'était pas en classe, il était au local.

L'époque où Grégorio Finol s.j. du Venezuela, fut avec nous est assez spéciale. Ayant à temps plein un conseiller de cette trempe apportait une dimension spirituelle omniprésente au sein du groupe. Les journées au camp se terminaient par de longues discussions tard dans la nuit: puis une messe au crépuscule, avec, comme autel, nos sacs à dos et comme chandeliers nos lampes de poches, dans le silence de la forêt. C'est inoubliable...»

En cette année du 25^e de la paroisse Saint-Paul, le Mouvement des Scouts et des Guides existe toujours, mais combien transformé! Les méthodes éducatives ont évolué; les structures d'autorité à tous les niveaux sont devenues mixtes depuis 1976; le mouvement est devenu régional plutôt que paroissial et porte la

désignation de «Groupe 14e Beauharnois».

Formant ce groupe, on compte une ronde de Jeannettes qui a pied à terre au sous-sol de la chapelle mariale à Saint-Clément; une meute de Louveteaux qui se réunit à la petite salle communautaire de l'église presbytérienne de la rue Saint-Georges; une troupe d'Éclaireurs, une compagnie de Guides et un groupe d'Aînés (17-20) que la paroisse Saint-Paul héberge toujours avec tout le matériel de camp du groupe entier. Il y a un conseil d'administration qui gère les intérêts matériels du groupe, sous la présidence de M. Denis Deschênes de Maple Grove; puis un chef de groupe, chargé de coordonner les activités et l'encadrement de la vingtaine d'animateurs: il s'agit de Mme Monique Lafleur Prigent. L'animation pastorale relève beaucoup plus des animateurs que dans le passé, et la Fédération diocésaine est soucieuse de la voir s'appliquer.

Longue vie aux Scouts et aux Guides, cet autre relais de l'action pastorale de la paroisse!

La section Saint-Paul de la Société Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste (S.S.J.B.) n'est pas un mouvement à vocation pastorale. Cependant chez nous, à la

La section Société Saint-Jean-Baptiste Saint-Paul sur son char allégorique au début des années 60.



paroisse Saint-Paul de Beauharnois, à titre individuel et comme groupe, la S.S.J.B. est spontanément associée aux autres relais de l'action pastorale.

La section Saint-Paul de la S.S.J.B. a vu le jour pratiquement en même temps que la paroisse du même nom. C'est dû au fait que la S.S.J.B. épouse comme structure le cadre paroissial traditionnel. Ce n'est cependant que le 21 juin 1963, qu'un comité exécutif reconnu est mis sur pied. Il avait mandat de faire vivre une section comprenant au départ 148 membres détachés de la section Saint-Clément suivant les délimitations de la nouvelle paroisse.

Voici les noms de ceux qui y remplissaient les fonctions usuelles dans une section du mouvement:

Président

Cartier, René

Vice-président

Julien, Charles Auguste

Vice-présidente

Leduc, Mme Florent

Secrétaire

Richard, J.-Armand

Trésorier

Lafontaine, Ernest

Directeurs

Marchand, Philippe

Leduc, Florent

Leduc, Lucien

Montpetit, Maurice

Fortier, André

Directrice

Montpetit, Mme Maurice

Aumônier

Quenneville, Curé Georges

Cet exécutif tient sa première réunion le 17 juillet suivant, en présence de trois délégués de l'exécutif de la Fédération diocésaine du mouvement: MM. Gérard Péladeau et Émile Mallette et Mme F. Dumouchel, en plus du président de la section de Saint-Clément de Beauharnois, M. Clodomir Lemieux.

La nouvelle section partage les mêmes préoccupations que les autres dans le diocèse à cette époque-là. Le Service d'Entraide, genre de mutuelle d'assurance-vie, s'implantait. Le Prêt d'honneur, au bénéfice des étudiants, en était encore à solliciter des aumônes dans le public pour constituer un capital dont on distribuerait les intérêts en vue de constituer des bourses d'études, partie donnée et partie remboursable; on faisait intervenir, au prône des messes, des jeunes bénéficiaires pour encourager les gens à donner au Prêt d'honneur, et ce n'est qu'à partir de 1975 que la sollicitation d'argent cessa.

M. André Pouliot de la section Saint-Paul, homme actif et efficace au sein de cet organisme, est élu en 1967 directeur à l'exécutif diocésain puis devient président diocésain en octobre 1982; il fût réélu en octobre 1983.

En parcourant le livre des minutes des assemblées de notre Saint-Jean-Baptiste paroissiale nous nous rappelons divers événements. Il est établi qu'habituellement les deux sections du mouvement dans Beauharnois collaboraient pour présenter le défilé de la Saint-Jean. On apprend qu'après le défilé de 1966, il fut résolu en assemblée qu'on fasse don aux religieuses du Bon Conseil de Valleyfield du mouton ayant paradé avec le petit Saint-Jean-Baptiste.

La même année, en octobre, la section Saint-Paul fut hôtesse du congrès diocésain.

En novembre 1969, l'exécutif vote un don de 200 \$ pour faire sa part dans le soulagement des difficultés financières de la paroisse.

Au printemps 1976, la section collabore à un projet culturel de l'École Saint-Paul ayant pour thème: «La conservation du patrimoine». Plusieurs membres s'étaient engagés dans cette activité parascolaire en surplus de l'aide financière accordée par leur exécutif.

En 1979, M. Armand Lecompte, de l'exécutif diocésain, estime convenable d'inviter les sections locales du

Le «vrai mouton» de la Saint-Jean apparaît sur ce «char» de la parade de 1959.



mouvement à contribuer pour remettre en honneur la récitation publique du chapelet, au moins lors des mois consacrés traditionnellement à la dévotion mariale, soit en mai et en octobre. La section Saint-Paul endosse le projet et M. André Pouliot, alors président, contacte divers groupes sociaux-chrétiens de Beauharnois afin qu'ils délèguent des représentants les soirs qui leur étaient fixés d'avance pour la récitation du chapelet; en 1980 et 1981 ce furent M. Roger Roy et Mme Thérèse Dubuc qui prirent la relève pour cette réalisation.

En 1981, sur la proposition du Conseil paroissial de pastorale, la section Saint-Paul de la S.S.J.B. s'est embarquée dans une belle aventure pastorale: la Fête de la fidélité. À partir de la constatation du nombre accru d'échecs de la vie à deux dans le mariage, et en vue de contrebalancer l'influence négative que ces échecs exercent dans la mentalité des gens, il s'agissait de publiciser les réussites, beaucoup plus nombreuses, que connaît cet état de vie.

On inviterait tous les couples de la paroisse qui parvenaient à des anniversaires de mariage de 25 ans et plus, par tranche de cinq ans, à célébrer ce jubilé en paroisse. Au moment d'écrire ce texte en 1985, la fête a eu lieu annuellement et a permis à 69 couples, au

cours des quatre années, de témoigner de leur vie réussie dans le mariage. Voici la liste des soixante-neuf couples jubilaires qui ont répondu à l'invitation de la communauté chrétienne Saint-Paul, pour être fêtés par l'exécutif de la Saint-Jean-Baptiste:

ayant fêté «55 ans de mariage»
Olive et Lucien Gendron
Alda et Armand Leduc

«50 ans de mariage»
Germaine et Gustave Gendron
Émilienne et Augustin Arsenault
Yvette et Aimé Leduc

«45 ans de mariage»
Aldiana et André Guérin
Joséphine et Fernand Landriault
Bernadette et Adélar Rosa
Jeannette et Léopold Proulx
Rose-Blanche et Marcel Audy
Reina et Léopold Daoust

«40 ans de mariage»
Eugénie et Grégoire Panneton
Adrienne et Maurice Lamoureux
Suzanne et Louis-Henri Savard
Régina et Dominique Simon
Perlée et Émile Tisseur
Rita et Philippe Lambert
Monique et Jules Matteau
Marie-Rose et Antonio Paquette
Thérèse et Doug Mackey

«35 ans de mariage»

Fernande et Marcel Filion
Georgette et Laurent Laberge
Rollande et Léo Laberge
Fleurette et Jean-Paul Laberge
Thérèse et Réal L'Écuyer
Dominica et Paul-Émile Paiement
Fernande et Richard Côté
Marie-Laure et Marcel Frappier
Thérèse et Albéric Lazure
Madeleine et Roger Filion

«30 ans de mariage»

Pauline et Jacques Daigneault
Louisette et Léonard Hébert
Marie-Marthe et Jules Lefebvre
Hélène et Roger Miron
Suzanne et Florian Poissant
Jeannine et Louis Bélanger
Jeannette et Jean-Louis Dubuc
Jeannine et Georges-Henri Mallette
Denise et Robert Murphy
Marie-Jeanne et André Pouliot
Berthe et Viateur Veilleux
Suzanne et Marcel Gendron
Jeannine et Marcel Brault
Georgette et Mathieu Dorais
Thérèse et Albert Dubuc
Yvonne et Roger Giroux
Lorraine et Yvon Lachance
Paulette et André Roy

«25 ans de mariage»

Martha et Roger Arseneau
Gisèle et Jacques Gendron
Céline et Marc-Aurèle Malenfant



Céline et Lucien Pelletier
Félixine et Marcel Cyr
Rollande et Jean-Charles Bureau
Georgette et Gérard Brazeau
Jeannine et Denis Doucet
Lucienne et Léo Leduc
Jacqueline et Joseph Moreau
Pauline et Denis Thibault
Madeleine et Louis Dallaire
Agathe et René Gendron
Céline et Jean-Paul Pouliot
Cécile et Yvon Yelle
Claudette et Isidore Demers
Denise et Yves Mondou

Le petit Saint-Jean-Baptiste en 1978 était François Lemieux, fils de Maurice. En 1985, François fait partie des «pionniers» dans le Mouvement des Scouts.



^a Un couple ayant le même âge que la paroisse. Monique et Camille Routhier mariés à Saint-Paul le 6 août 1960.

^b Leur jubilé d'argent à la Fête de la fidélité le 27 avril 1985.

Liliane et Richard Plasse
Lise et Maurice Parent
Monique et Camille Routhier

Lors de cette fête, chaque couple reçoit un faire-part de leur communauté chrétienne Saint-Paul; bénéficie gratuitement de son repas, des fleurs de corsage et de boutonnière, d'au moins deux photos et d'une plaquette souvenir en bois; cette dernière leur est remise par un de leurs enfants pendant qu'apparaît sur écran leur photo de mariage; des anecdotes accompagnent cette présentation.

En compagnie de son épouse Colombe, M. Jean-Guy Hudon, paroissien de Saint-Paul, tient à être de la fête à chaque année, en tant que maire de Beauharnois, et depuis le 27 avril 1985, à titre de député fédéral; il est invité à adresser la parole aux jubilaires et à leurs invités. M. Claude Haineault, maire de Beauharnois, fait de même et son épouse Nicole l'accompagne.

L'organisation technique de cette Fête de la fidélité draine beaucoup d'énergies et nécessite beaucoup d'engagements. Rien n'est négligé pour rendre l'événement mémorable, aux couples fêtés eux-mêmes autant qu'à la communauté chrétienne.

La cérémonie religieuse, une première fois préparée par M. Jacques Chouinard et le Comité de liturgie pour la fête de 1982, est adaptée chaque année; certains rites sont cependant devenus traditionnels; tels le renouvellement à la fois personnel et collectif des engagements matrimoniaux, l'échange de la paix et la communion sous les deux espèces pour tous les jubilaires. La chorale paroissiale est aussi toujours de la fête.

Le banquet qui suit et la remise des souvenirs observent eux aussi un protocole particulier et original. Cela a même servi de modèle à plusieurs autres sections S.S.J.B. dans le diocèse qui ont voulu faire vivre ce type d'engagement à leurs membres et faire bénéficier leur communauté paroissiale de ce service.

La Fédération diocésaine S.S.J.B. endosse à ce point le programme, qu'année après année elle est fidèle à défrayer le coût d'un vin d'honneur en hommage aux jubilaires. Il ne faut pas oublier de plus que les bénéfices réalisés lors de ces fêtes sont versés à la paroisse à titre de contribution financière pour soutenir les activités pastorales.

Lors du 25e de la paroisse en 1985, les membres de la Saint-Jean-Baptiste de Saint-Paul ne se sont pas faits prier longtemps pour payer de leur personne

a Olive et Lucien Gendron, 55 ans de mariage.



b M. et Mme Armand Leduc fêtent leurs 55 ans de mariage, en 1984.





Exécutif de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Paul de Beauharnois 1981-1982.

lors des nombreux appels de services que nécessitaient les fêtes.

D'une part ils avaient développé un «savoir faire» dans l'organisation de fêtes de masse, et, d'autre part, leur mouvement les a toujours bien identifiés comme membres responsables et collaborateurs aux projets de leur communauté paroissiale.

Pour terminer, voici la liste des personnes qui ont occupé les postes clés dans le mouvement depuis son existence dans notre paroisse. Les présidents: MM. René Cartier, André Pouliot, Denis Thibault et Roger Roy. Les secrétaires: M. J.-Armand Richard, Mme Nicole Cormier, Mme Marie-Jeanne Pouliot, M. Roland Brazeau, Mme Thérèse Dubuc, Mme Pauline Gendron, Mme Normande Laberge et M. Jacques Daigneault. Les trésoriers: MM. Charles-Auguste Julien et Roger Roy, Mmes Lucienne Leduc, Normande Laberge et Jeannine Dubuc.

Au service direct de la paroisse

The Catholic Women's League

La «Ligue catholique des femmes» c'est le Mouvement d'action catholique générale des anglophones du Canada. Ce mouvement compte, en 1985, 130 000 membres au pays, dont 60 000 en Ontario. Au Québec le nombre est plus restreint, en proportion du nombre des catholiques anglophones.

À Beauharnois, un comité CWL fut fondé trois ans avant la fondation de la paroisse Saint-Paul. Le curé Georges Quenneville était bilingue, il avait l'expérience du mouvement suite à ses stages dans des paroisses où le mouvement existait; il fut tout naturel que le groupe de Beauharnois s'identifie assez vite à la paroisse Saint-Paul, même si ses membres venaient aussi des diverses paroisses de la région.

On relève des notes dans les feuillets paroissiaux qui révèlent que le CWL a toujours favorisé l'engagement de ses membres au service de la communauté Saint-Paul Apôtre. Dès 1963, on annonce

*Le groupe de C.W.L. de
1985-1986.*



*La vente de linge semestrielle dite
«rummage» au bénéfice des oeuvres
de C.W.L.*

une «vente de linge et d'objets usagés», les 3 et 4 octobre, au profit des oeuvres de ce groupe. Le «Rummage» bi-annuel de la CWL, fait partie des traditions de la paroisse Saint-Paul; c'est un événement couru par les gens de la région. Cette vente remplit deux fonctions: d'une part elle évite le gaspillage; d'autre part, les bénéfices qu'on en retire servent à fournir du dépannage et des paniers de Noël aux plus nécessiteux de notre milieu. À Saint-Paul, la CWL est notre Saint-Vincent-de-Paul locale.

Pour la troisième année consécutive, le groupe de la CWL s'est engagé dans un service bien spécial. Au cours du mois de mai, au bénéfice des paroisses de notre zone pastorale (Melocheville, Maple Grove, Saint-Étienne, Saint-Clément et Saint-Paul), le groupe organise une remise de chapelets à l'intention des enfants qui ont communie pour la première fois. Les femmes du groupe rassemblent les enfants à leur église paroissiale; elles leur remettent en cadeau un chapelet; puis elles leur expliquent comment on s'en sert; prêchant par l'exemple, elles terminent en récitant une dizaine d'Ave Maria.

Un autre aspect de leur engagement tient au fait de leur bilinguisme. On les a toujours associé de très près aux réalisations oecuméniques; elles contactent les gens nécessaires, elles animent les rencontres et s'occupent du goûter qui clôture souvent ces événements.

Mensuellement, ce groupe constitué d'une vingtaine de femmes, se réunit dans leurs locaux réservés à Saint-Paul, pour



prier ensemble, se ressourcer autour d'un programme national de réflexion, et pour organiser leurs «bonnes actions».

Le curé Quenneville, leur premier aumônier à Beauharnois, est devenu depuis longtemps l'aumônier diocésain du groupe qui compte encore des sections à Huntingdon et à Hudson.

Mme Thérèse Mackey, notre coparoissienne, fut un temps présidente provinciale de cette «Catholic Women's League».

Le Mouvement des femmes chrétiennes

La vie du M.F.C. dans la paroisse se divise en deux périodes. La période, janvier 1961 à janvier 1970, où il a

fonctionné sous le nom de «Congrégation des dames de Sainte-Anne» jusqu'en 1963, moment où il est devenu, à la demande des évêques, un mouvement d'action catholique générale sous le nom de M.F.C. De 1963 à 1970, nous sentons vraiment, dans les archives, une période de mutation. De 1975 à aujourd'hui, le mouvement a tâché, tout en étant attentif aux besoins de la paroisse, de faire une action d'éducation qui est vraiment l'action propre aux mouvements d'action catholique.

Première période 1961-1970

Le 17 janvier 1961, avait lieu la première réunion en vue d'établir la Congrégation des dames de Sainte-Anne dans la paroisse. Le conseil est formé de Mmes Edmour Daoust présidente, Viateur Leduc vice-présidente, Aldéric Hébert secrétaire, Adélar Brault trésorière, Gustave Gendron, Georges Daoust et Léopold Byette conseillères; 22 dames sont présentes. L'abbé Georges Quenneville préside la réunion et rappelle les buts de la congrégation: «sanctification et service à l'église».

Les registres mentionnent que «les dames de Sainte-Anne prendront une part active aux oeuvres des vocations, du sanctuaire et autres». Les années 1961 et 1962 sont actives. Cent trente-huit membres sont inscrits mais une trentaine seulement suivent les réunions. Il y aura: organisation d'une partie de cartes; collecte pour fleurir l'église à Pâques et aux autres fêtes; bingo au profit de la paroisse; participation aux quarante heures; don au mouvement Scout; don aux fonds de construction du Séminaire de Valleyfield; don à un jeune couple dans le besoin 380 \$ en plusieurs versements; préparation de paniers de provisions pour les fêtes; puis on fait l'achat d'une bannière 89 \$. L'équipe s'occupe de former un chœur de chant que Mme J.-Guy Lamoureux dirige; monte une cuisine pour les réunions, (vaisselle, casseroles); vend des objets de piété pendant la retraite; fabrique des housses en coton pour protéger les vêtements sacerdotaux.

En 1963, nouveau conseil composé de Mmes Edmour Daoust présidente, René Cartier vice-présidente, Aldéric Hébert secrétaire, Grégoire Panneton trésorière. Mmes Maurice Thibault, J.-Jacques Courteau et Gustave Gendron conseillères. Deux membres du comité diocésain viennent parler de la mutation de la Congrégation des dames de Sainte-Anne en mouvement d'action catholique. On informe l'équipe sur la façon de préparer une réunion, la façon de se servir du bulletin de la «famille chrétienne» qui est l'instrument de travail pour les équipes du M.F.C. On ajoute qu'il est bon de faire quelque chose pour l'église mais que le but principal du M.F.C., maintenant, c'est l'action catholique; donc une action d'éducation qui vise à transformer les personnes pour transformer le milieu. Petit à petit, la formation se donnera par l'équipe diocésaine.

Détails rapportés dans les archives en 1963: Achat, conjointement avec la Catholic Women's League, de 25 tables à cartes à 6,25 \$ chacune à la Maison Laurin; fabrication de fonds de tiroirs pour protéger les vêtements sacerdotaux: 45 verges de tissu bleu pour 22,50 \$; en avril 1964, don d'une chaise berçante au curé pour son anniversaire. Au bulletin paroissial le curé note que le nouveau conseil de 1963 décide de nommer un comité pour étudier la possibilité de fonder une Saint-Vincent-de-Paul. Siègent sur ce comité Mmes Grégoire Panneton, Charles Auguste Julien et Émile Reid; le projet de départ consisterait à former deux banques de dépannage pour les nécessiteux; une en aliments et l'autre en vêtements.

En 1964, on parlera de l'importance de faire un rapport pour y référer au besoin; la nécessité d'un ordre du jour et comment le faire; le partage des responsabilités aux assemblées générales; les appels pour les réunions. L'équipe continue quand même à organiser une partie de cartes annuelle; les bénévoles aidèrent un jeune à assister à un Jamboree Scout, à faire l'achat d'un ombrellino 110 \$ servant lors des processions de la Fête-Dieu; on acheta encore une cafetière, conjointement avec les femmes du

Catholic Women's League. En 1964, le nombre de femmes qui assistent aux réunions passe de 30 à 16. Des chefs d'équipe sont nommées Mmes Noëlla Lamoureux, Antoine Lévesque, Léopold Proulx, Gaétan Brière, Aldéric Hébert, Rosaire Genest, Maurice Montpetit et Raoul Poissant. On travaille sur le thème «Les jeunes face à l'autorité».

Mme Grégoire Panneton se rend à des journées d'étude à Sherbrooke. Un nouveau conseil est élu: Mmes René Cartier présidente, Jacques Courteau vice-présidente, Grégoire Panneton trésorière, Antoine Lévesque, Gaston Mercier et Richard Côté, conseillères. Les registres mentionnent les «difficultés à suivre le programme suggéré et la décision de s'en tenir aux grandes lignes».

En octobre 1964, Mme Panneton devient secrétaire diocésaine. Tout en travaillant sur le programme d'action, l'équipe est fidèle à sa partie de cartes; en 1965 elle peut ainsi acheter des aubes, aider les Scouts et les Guides et s'occuper encore des paniers de Noël. Un membre du comité diocésain vient donner de la formation sur la méthode de travail en action catholique: «Voir-Juger-Agir».

Un nouveau comité est élu en 1966. Mmes Mathieu Dorais présidente, A. Feeny trésorière, Denis Doucet secrétaire, Jean Corriveau, Henri Savard et A. Guay, chefs d'équipe. Un nouveau curé aumônier, l'abbé Ubald Leduc. L'équipe s'occupe de ramasser des cadeaux pour la bénédiction des enfants; elle participe à une soirée de prière avec les anglicans; assiste à un forum de l'association parents-maîtres sur la catéchèse et travaille sur le programme d'action qui traite de l'éducation chrétienne des enfants.

Il y aura en 1966 et 1967 des rencontres du secteur comprenant Saint-Clément, Maple Grove et Saint-Paul sur le thème «Chrétiens engagés sur la terre des hommes». On mentionne comment il est important comme femme de se donner une formation, une éducation pour avoir des droits dans l'Église». Il y a aussi pèlerinage à Rigaud et à l'Oratoire Saint-

Joseph.

En 1969, nouveau conseil: Mmes Antoine Lévesque présidente, J.-J. Courteau secrétaire, Gérard Laberge trésorière, J. Corriveau, R. Côté et G. Martel équipières et un nouvel aumônier le curé Germain Vachon. En octobre 1969, huit femmes assistent à la réunion et les activités de l'équipe se terminent en janvier 1970, après une assemblée de secteur.

Il s'en suivit une vacance de cinq ans avant que le mouvement se remette sur pied avec presque toutes des figures neuves. Un membre est cependant demeuré fidèle toute sa vie à payer sa cotisation annuelle, il s'agit de Mme Lucien Gendron (Olive).

Deuxième période

Le 16 janvier 1975, nouveau départ pour le M.F.C. dans la paroisse Saint-Paul. Deux membres de l'équipe diocésaine, Mmes Yvette Primeau et Cécile Dorais nous visitent. Le conseil est formé: Mmes Anne-Marie Laberge présidente, Margot Morin publiciste, Marie-Ange Laberge trésorière, Rachel Chouinard secrétaire, l'abbé Germain Vachon aumônier.

Les premiers six mois sont consacrés à mieux connaître le mouvement, ses buts, sa méthode de travail, celle de l'action catholique qui consiste à voir les situations insatisfaisantes dans le milieu, à les juger à la lumière de l'Évangile (sans juger les personnes), et à agir pour améliorer le milieu.

Une situation insatisfaisante est identifiée par l'équipe. Il semble que beaucoup d'efforts ont été consacrés, avec raison, au paiement de l'église et qu'il y a un besoin du côté de l'éducation de la foi.

Après une rencontre avec l'abbé Denis Cardinal portant sur l'éducation de la foi et donnée à l'école, l'équipe décide d'organiser une session de catéchèse pour adultes. Quoi de mieux que le programme de secondaire V qui met le point final de l'éducation chrétienne à l'école. En collaboration avec le Service de

l'éducation des adultes, l'autorité diocésaine ayant été mise au courant que cette session aurait lieu le dimanche, à l'heure des messes, la session débute avec 33 adultes, hommes et femmes. Elle dure huit semaines et développe les thèmes suivants: Vivre pourquoi? Problèmes du mal, de la souffrance et de la mort; les idoles en mille miettes; la foi; l'Église; une Église pour notre temps; le chrétien et l'engagement socio-politique; le printemps du monde. La série se termine le 14 décembre 1975 par une messe, et un repas préparé par l'équipe. Les archives rapportent qu'un membre du groupe s'occupe de trouver un cadeau qui dira combien l'équipe a apprécié la compétence et la foi profonde de l'animateur M. René Lacoste, M. P.-É. Bonhomme lui remet un projecteur qui lui sera sûrement utile dans son travail. L'équipe trouve moyen, tout en participant à la session, d'envoyer des déléguées au congrès diocésain et de participer à la campagne de la Croix-Rouge.

Heureuse et emballée par ses premières expériences, l'équipe s'embarque dans la préparation de «Chantier 76». Elle organise, en collaboration avec Mme Jeannine Garceau, une série de 4 rencontres, pendant le carême, ayant comme thème «La communication: j'ai le goût de communiquer et d'aimer», avec M. André Côté, animateur (75 présences); j'ai le goût de comprendre les jeunes, avec Pierre Boucher, franciscain (70 présences); ce goût de communiquer et d'aimer, d'où me vient-il? avec M. René Lacoste (60 présences); j'ai le goût de bonheur: dimanche complet sur les Béatitudes, avec Sr Gisèle Sauvée, (34 présences) clôturé par une célébration eucharistique avec l'abbé Denis Cardinal. Fait à noter pour cette série de Chantier, les femmes de l'équipe annonçaient à l'église leurs rencontres et en donnaient le compte rendu le dimanche suivant. Avec l'encouragement de leur curé et aumônier, elles sont probablement les premières femmes à avoir pris la parole en public à l'église de la paroisse Saint-Paul.

En octobre 1976, Mmes Rachel Chouinard et Anne-Marie Laberge participent à «l'Éveil», une session donnée

par le M.F.C. national, session sur l'engagement. Le premier thème développé à cette session est «Qui suis-je». Il inspire l'équipe pour organiser en novembre (encore en collaboration avec le Service de l'éducation des adultes), 4 soirées, avec Pierre Boucher, franciscain, sur la «connaissance de soi», suivies d'une session «de croissance» d'une fin de semaine. Un total de 22 personnes dont 7 couples, 7 femmes et 1 homme y assistent.

L'équipe prend conscience que pour bien vivre le grand commandement de l'amour, il est d'abord important de se connaître, de s'aimer soi-même et de savoir qu'on est unique aux yeux de Dieu, donc précieux et aimé tel que l'on est. Pour beaucoup, c'est un langage nouveau.

En novembre à la demande de M. Jacques Chouinard, deux membres de l'équipe suivent une session d'animation pour les animateurs de Chantier. En collaboration avec Jacques, l'école élémentaire et l'école secondaire, les 4 thèmes de Chantier sur le «Travail», sont étudiés pendant le carême: le travail c'est nous!; les conditions de travail et les relations humaines; les conflits; la pollution.

Un conflit de travail à l'usine Stanchem coïncide avec ce Chantier. Il rend le travail de l'équipe délicat sur ce dossier chaud. Les thèmes sont quand même touchés chaque dimanche du carême à l'église, et une soirée clôture la série à l'École Saint-Paul.

En 1977 et 1978, dix membres forment l'équipe. Le même conseil est réélu. Des déléguées assistent au congrès diocésain où le programme d'action pour 2 ans est présenté. «Les valeurs actuelles de la famille». Participation aussi au concile diocésain et à un colloque de Cefop sur «La femme a-t-elle sa place comme responsable dans l'Église.» Cette année-là le thème incite l'équipe à participer au travail sur le «livre vert». L'école est un prolongement de la famille, donc les valeurs qui s'y véhiculent nous regardent.

Une demande est faite à M. Roger Gagnon, directeur de l'École Saint-Paul, pour une rencontre avec les parents et des membres assistent à une conférence de Mgr Lucien Beauchamp du diocésain. Il y a rédaction d'un mémoire qu'on envoie au ministère de l'Éducation.

Participation aussi à l'Avent, en collaboration avec l'école élémentaire, et décoration pour l'église à Noël. Septembre 1978, nouveau conseil: Mmes Rachel Chouinard présidente, Anne-Marie Laberge secrétaire et Marie-Ange Laberge trésorière. Un projet qui touche au programme d'action s'organise, la session «Parents efficaces»: dix lundis, animé par M. Jean-Yves Michaud, 14 personnes y participent dont 5 couples et 4 femmes. Suivent: une soirée d'initiation à la Bible par Gabriel Clément, aumônier diocésain, à l'école polyvalente; une soirée au diocésain avec M. Pierre Boucher sur les relations interpersonnelles dans la famille; une journée de ressourcement sur la Sainte-Trinité; la participation à Chantier (abondance et gaspillage); le témoignage à la polyvalente de deux membres du mouvement sur leur engagement.

Septembre 1979: Annonce de notre nouveau programme d'action pour 2 ans. «Consommatrices libres et responsables». Comme la caisse de l'équipe est à sec l'année débute par un tirage! Un puncho et un coussin tissés sont fabriqués par 2 membres de l'équipe pour ce tirage. Une soirée de Chantier est organisée par l'équipe sur la psychologie de la personne âgée avec, comme invité, un membre des «Petits frères des pauvres» et il y a participation à la campagne de la Société canadienne du cancer.

À l'été 1980, le curé Germain Vachon, aumônier, nous quitte. L'équipe collabore à l'organisation de sa fête de départ et mentionne dans un petit texte comment il a toujours soutenu et encouragé l'équipe d'une façon particulière en nous disant souvent cette petite phrase: «Lâchez pas, les p'tites mères».

Octobre 1980: arrivée d'un nouveau curé, l'abbé Hector Besner. L'équipe s'occupe des arrivées comme des départs.

Elle participe donc à la fête d'accueil du nouveau pasteur de la paroisse. Les archives nous rappellent une délicatesse de notre nouvel aumônier. En janvier 1981, il nous prête le salon du presbytère pour donner une session «Éveil» avec 11 participantes. En février 1981, l'équipe tient un kiosque à la journée de la femme à Beauharnois.

En septembre 1981, des cours de rééducation alimentaire sont un projet tout indiqué avec notre programme d'action sur la consommation. Un projet de 12 semaines avec 23 participantes.

En septembre 1982, Mme Anne-Marie Laberge devient présidente diocésaine et Mme Rachel Chouinard publiciste au diocèse.

En 1983, un nouveau conseil Mme Thérèse Dubuc présidente, Mme Louise Perras secrétaire, remplacée le 26 mars 1984 par Mme Georgette Dorais, Mme Marie-Ange Laberge trésorière.

Un groupe du Mouvement des femmes chrétiennes au presbytère à l'automne 1981.



Une messe «intime» avec le groupe M.F.C.



De janvier 1982 à aujourd'hui, l'équipe prend un autre virage. Grâce au camp national qu'on revit au diocésain et grâce aussi à la formation acquise, les responsables sont devenues plus habiles à utiliser des techniques d'animation de groupe. Elles saisissent mieux la nécessité d'aller en profondeur dans l'étude des programmes d'action pour opérer, en elles et dans leur milieu, des changements profonds. Leur travail est donc plus centré sur le programme d'action dont les thèmes sont étudiés pendant deux ans, donc avec plus de profondeur, et avec plus de possibilités de changement. Ces thèmes sont toujours très près des réalités; 1981-1982, 1982-1983 La femme et les relations familiales; 1983-1984, 1984-1985 Situations familiales en période de crise économique; 1985-1986, 1986-1987 De la violence au respect.

Vingt femmes forment le groupe actuel de l'équipe du M.F.C. de Saint-Paul: Mmes Thérèse Dubuc, Normande Laberge, Céline Pouliot, Suzanne Gendron, Janette Beauchamp, Thérèse Mackey, Suzanne Sauvé, Edwilde Reid, Georgette Brazeau, Georgette Dorais, Anne-Marie Laberge, Lise Chouinard, Rachel Chouinard, Marthe Daigneault, Marie-Ange Laberge, Yvonne Giroux, Lucie Pouliot, Marie-Paule Larose, Fernande Barrette, Laurence Genest.

On fait donc un retour au travail d'équipe, si formateur, qui met l'accent sur le changement de mentalité, objectif premier toujours visé par l'action catholique. Retour au travail d'équipe oui, mais tout en favorisant l'engagement individuel de ses membres. C'est ainsi qu'il y a eu collaboration de certaines à la «Fête de la fidélité», les «Diners-Soleil», l'enquête auprès des jeunes sur le désir d'une association, les fêtes de Saint-Paul, la préparation de la visite du pape, le recensement de la paroisse, la participation au week-end «Renouveau en Église», la collecte de la dîme, etc.

Le 25e anniversaire de la paroisse coïncide avec les 25 ans du M.F.C. comme Mouvement d'action catholique. Il se prépare un congrès national d'orientation du mouvement pour mai 86. Un congrès

d'orientation ouvre toujours de nouvelles avenues. L'action catholique par le M.F.C. n'a pas fini au diocèse de Valleyfield et à la paroisse Saint-Paul de faire avancer par sa technique des petits pas l'esprit fraternel, la collaboration, le dialogue grâce à l'union vitale de ses membres avec le Christ en qui elles trouvent la source et la fécondité de leur Apostolat.

Merci à Mme Anne-Marie Laberge notre coparoiissienne, présidente diocésaine du M.F.C. depuis 1984 qui a entièrement fait le travail de recherche et de rédaction de cet article sur les dames de Sainte-Anne et le Mouvement des femmes chrétiennes.

La chorale

Dès les premiers rassemblements de la nouvelle communauté paroissiale, la liturgie à Saint-Paul Apôtre de Beauharnois bénéficiait du soutien d'une chorale. On a même rappelé dans un chapitre précédent que la chorale existait avant que la construction de l'église soit parachevée, dès Noël 1959. La chorale paroissiale de Saint-Paul a toujours existé et, chose remarquable, elle s'est constamment renouvelée.

Au début, l'histoire de la chorale ici s'identifie à la tenacité et à l'amour très grand de la musique d'un de nos paroissiens: M. Jean Daigneault. Il en fut le premier directeur musical; il en fut en même temps très longtemps l'accompagnateur, au piano, puis à l'orgue.

Conformément aux usages perpétués jusqu'aux années 60, la chorale Saint-Paul au départ ne comptait que des hommes. Nous en avons trouvé une liste des membres dans nos archives. Cette liste de noms s'accompagne de leurs adresses, mais chose encore plus intéressante, on y note au bout de chaque nom le nombre de présences et d'absences au cours de l'année 1960-1961. Sur trente-cinq événements où les membres se devaient d'être présents, la proportion d'absences n'est que de 20% pour l'ensemble des seize membres dont suivent les noms:

Boisvert, Alfred
Dupuis, Antoine

Gagnon, Charles R.
 Mercier, Gaston
 Mercier, Yvon
 Roy, André
 Daigneault, Jacques
 Daigneault, Jean
 Frappier, Marcel
 McLaughlin, E.-A.
 Mercier, Jacques
 Miron, Roger
 Frappier, Paul
 Daigneault, Roger
 Frappier, Médard
 Meloche, Léo
 Mercier, Pierre
 Myre, Jean-Paul
 Roy, Marcel

La première grande réalisation de la chorale Saint-Paul date de la semaine sainte de 1960; l'église n'étant pas finie, l'événement dut avoir lieu à Saint-Clément. Les chorales des deux paroisses furent réunies pour l'occasion, et même enrichies, pour la première fois, de voix féminines. On y exécute «Les sept paroles du Christ» de Théodore Dubois. Le directeur est M. Jean Daigneault; l'organiste M. Maurice Legault; le prédicateur de circonstance l'abbé Henri Ovila Vaillancourt, curé de Châteauguay. Le tout est annoncé au bulletin paroissial de Saint-Paul du 26 mars. Il fallut un dizaine d'années avant de répéter l'exploit.

Les pratiques régulières de la chorale avaient lieu les lundis soirs à 7 heures. M. Jean Daigneault se rappelle les grandes messes des grandes fêtes; on y chantait du Rossini, du Rossi; il allait se procurer les feuilles de musique chez Archambault à Montréal. Assez tôt, on trouva une organiste dans la personne de Marie-Marthe Ménard. Marie-Marthe a, depuis, épousé Iaroslav Markiza, un canadien d'origine ukrainienne, travaillant à l'Université Concordia; elle même est très engagée dans les oeuvres diverses de la communauté ukrainienne de Montréal.

Avant 1965, les messes de semaine devaient aussi être chantées; non pas avec la chorale; mais par un chantre qui faisait de son mieux tout seul pour exécuter la musique grégorienne et les textes latins. M. Antoine Dupuis a rempli cette tâche; lorsqu'il en était empêché, M. Gaston Mercier le remplaçait; puis M. Pierre Mercier prit la relève.

Dans un entrefilet du bulletin paroissial du Jour de l'An 1961, le curé remercie la chorale étudiante qui a chanté à Noël 1960. Ce devait être au sous-sol de l'église, et on ignore qui en avait pris la responsabilité.

On parle, encore au feuillet paroissial, du nouveau Comité de la chorale élu au début de décembre 1962 dont le président

Les chantres lors de la première messe de minuit dans le sous-sol de l'église inachevée à Noël 1959. MM. C.-R. Gagnon, Marcel Frappier, Marcel Thibert, Médard Frappier, Jacques Daigneault, Gaston Mercier, Roger Miron, Léopold Byette, Antoine Dupuis, Jean Daigneault et Mme Marie-Marthe Ménard, organiste.



était M. Gaston Mercier, le vice-président M. Charles-René Gagnon, le secrétaire M. Philippe Brière, le bibliothécaire M. Yvon Mercier, le trésorier M. Marcel Roy, les directeurs MM. Marcel Audy, Marcel Frappier, André Lefebvre et le directeur musical M. Jean Daigneault.

Pour Noël 1962, la chorale d'hommes fut aidée par quelques dames de la «Société de spectacles et concerts» lors de la messe de minuit à l'église. La messe, qui se célébrait simultanément d'habitude au sous-sol de l'église, eut lieu cette année-là à l'école; c'était une messe basse pendant laquelle quelques dames de la même société chantaient des cantiques.

C'est encore au feuillet paroissial, du 14 avril 1963 cette fois-ci, qu'on apprend une première: «La chorale féminine Saint-Paul s'exécutera à la messe de 9 h 30 le dimanche suivant. La directrice en est Mme Noëlla Lamoureux et l'organiste Mlle Lucy Smith.»

À partir de Noël 1963, il y a trois messes de minuit simultanées dans la jeune paroisse: une à l'école, une au sous-sol et une à l'église.

Tout au long du pastorat du curé Quenneville à Saint-Paul, on apprend que, étant musicienne, Sr Jeanne Alice (Mignonne Roy), entreprit de former des groupes d'étudiants en musique à l'école. Sr Mathilde-Marie l'aidait; ainsi, un premier concert donné par les élèves de l'École Saint-Paul eut lieu mercredi soir le 20 décembre 1961 à 7 h 30. On présume que c'est la même Sr Jeanne Alice qui organisait une collaboration musicale de l'école au bénéfice de la paroisse. L'accompagnatrice au piano et à l'orgue était alors Sr Marguerite de Lorraine.

À la fin de l'été 1966, l'abbé Ubald Leduc étant curé, la Sr Cécile Laurin arrive à Beauharnois. Jusqu'au départ des religieuses de notre paroisse, pendant dix ans, cette musicienne compétente, audacieuse et pleine d'énergie a promu la musique d'une façon exceptionnelle à Beauharnois. Comme elle résidait dans la paroisse Saint-Paul, c'est évidemment chez nous qu'on profita davantage de son zèle. Sr Cécile Laurin était originaire de



Beauharnois. Elle était la fille de Joseph Laurin, marchand de meuble, et de Marie-Anne Primeau. Cette famille donna trois prêtres à l'Église, dont deux missionnaires, (Le chanoine François Laurin, le père Philippe Laurin, p.b. et le père Paul-Émile Laurin, o.m.i.) et trois religieuses dont une missionnaire. La famille s'est perpétuée grâce à Maurice, qui eut sept enfants, et à Gilles qui en eut quatre. L'École Saint-Paul est vite devenue un centre de formation musicale sous la responsabilité de Sr Cécile. Elle enseignait le piano, bientôt aidée de Lise Arcoite Dumoulin

Des membres de la chorale lors de la bénédiction de la pierre angulaire.

Concert, le 4 juin 1970, des élèves de musique de l'École Saint-Paul.

Le dernier concert de Sr Laurin avec ses «petits élèves» de musique à l'École Saint-Paul, en juin 1976.



pour réussir à répondre à la demande; un peu plus tard, pour aider encore plus Sr Cécile, Raymonde Laberge enseignait la flûte, puis Josée Myre donnait les cours de guitare.

Écoutons Sr Cécile elle-même nous parler de ses élèves: «Dans la paroisse Saint-Paul, j'étais bien favorisée d'avoir de tels élèves musiciens. C'est rare de voir tant de garçons poursuivre leurs études jusqu'en neuvième année. François Patenaude était un musicien qui nous a beaucoup rendu service à l'orgue; il avait beaucoup de talent pour la musique et il continue maintenant à Radio-Canada; il nous fait honneur. Ensuite Nicole Doré et Lise Leduc nous ont fait honneur aussi; elles ont continué l'enseignement de la musique. Une année j'avais douze diplômés de 7e, 8e et 9e années. Ces élèves ont continué leurs études parce qu'ils aimaient ça la musique. Mes deux premières diplômées de neuvième année étaient Gilberte Lacoste qui est maintenant médecin et Jeanne-D'Arc Sincennes qui est mariée et qui demeure à Châteauguay. Ensuite j'ai eu Odette LaRose et Danielle David qui sont allées à Outremont pour finir leurs études. J'ai eu Diane Roy, Sylvie Roy, Gérald Corriveau, Alain Burgoyne, Linda Burgoyne, Sylvie Daigneault, Andrée Daigneault, Michelle Giroux, Josée Myre, Anne Mallette, Judith Mallette, Johanne Myre, Louise Frappier, Guylaine Francoeur et Danielle Brière. Claude Courteau a été la première diplômée. Hélène Proulx, Julie Côté et Mylène Lemay sont venues finir leurs études de musique à Valleyfield. Angèle Laberge et Danielle David ont continué leur

baccalauréat à l'Université de Montréal. Marie-Claude LaRose fait une bonne carrière avec le violon. Isabelle Hudon et Marie-Claude Fichault sont venues me demander une attestation de leurs années d'études. Il y a eu aussi Mireille Gendron; puis Johanne Pouliot qui étaient une très bonne musicienne; elle a continué à servir beaucoup l'accompagnement musical. C'étaient des élèves qui travaillaient bien et on pouvait faire quelque chose avec tous parce qu'ils venaient pratiquer à l'école. On m'a dit, et je trouve ça aussi, qu'on faisait des bons récitals, parce que les élèves se donnaient la peine. Après le récital on se réunissait avec les parents dans le hall d'entrée et il y avait une collation.

Sr Cécile oubliait souvent son argent et ses clés sur le bord de la fenêtre; elle est encore pareil à Valleyfield. Avant de partir de Beauharnois, j'ai monté un concert; j'avais fait venir tous les élèves qui avaient pris au moins six ans de musique. Les parents étaient tous invités. Les élèves m'avaient apporté un petit oiseau qui ne chantait pas parce qu'il était trop jeune; Quand il a entendu chanter les élèves, il s'est mis à crier! À la fin du concert, Gérald Corriveau et François Patenaude sont allés jouer un duo en avant: les gens ont beaucoup applaudi car ils chantaient des chansons que je ne voulais pas qu'ils pratiquent! J'en conserve un bon souvenir. Quand François Patenaude et son épouse ont eu leur premier bébé, ils sont venus me le montrer.»

Même après le départ des religieuses, la tradition d'excellence en musique à l'École



a La remise d'un oiseau qui chante à Sr Laurin lors des fêtes d'adieu de juin 1976.

b Les élèves de cours de flûte de Raymonde Laberge 1976-1977.

c Le groupe formant la chorale qui a chanté lors de la messe d'adieu aux religieuses, en juin 1976.

Saint-Paul s'est perpétuée grâce à des anciennes élèves de Sr Cécile: Guylaine Myre, Lise Leduc, Nicole Doré, Line Gagnon et Danielle David. Les principaux d'école, M. Aldège Sincennes puis M. Roger Gagnon, collaboraient largement avec les entreprises musicales de Sr Cécile dont l'honneur des succès remportés rejaillissait sur l'école toute entière.

Assez tôt, Sr Cécile monta une chorale d'élèves de l'école au service de la paroisse; au début ce chœur servait dans les grandes occasions: Noël, la fête des Pères, Mères, des enfants etc. Le chœur des jeunes et les ensembles d'instruments de musique avaient l'encouragement du curé Vachon.

François Patenaude, fils de Gérard, jeune organiste plein de talent, fournissait

même son orgue personnel en certaines occasions. La chorale d'adultes de la paroisse fournissait l'aide de certains membres pour former une chorale plus polyvalente. Toute cette évolution aboutit au fait qu'on en vint vite à parler tout court de «la chorale», ne distinguant plus les jeunes des adultes. Sr Cécile Laurin en collaboration avec M. Jean Daigneault, et tous ces amateurs de la musique, ont gâté les gens de la paroisse avec leur belle musique.

Beaucoup de familles ont profité des circonstances pour inscrire leurs enfants aux cours de musique donnés par les religieuses. C'est à cause de cela qu'au départ des religieuses en 1976, il y avait une relève de prêtre.

M. Réjean Loisel, directeur de la chorale Saint-Paul de 1977 à 1980.



Myriam Gagnon, organiste à Saint-Paul durant un bon moment.

M. Réjean Loisel devint directeur de la chorale et le resta de 1976 à 1980. Réjean, lui aussi, est un musicien depuis son jeune âge. Jeune étudiant il prenait déjà des engagements, notamment à la chorale du Séminaire de Valleyfield, soliste des messes de semaine à la paroisse Saint-Esprit, et animateur de l'assemblée le dimanche à sa paroisse natale de Sainte-Cécile de Valleyfield. Pour se gagner de l'argent de poche pendant ses études universitaires il allait ainsi remplir des engagements au service des paroisses de Montréal, où il partit entre autres une chorale avec des enfants handicapés. Réjean est demeuré dans la paroisse Saint-Paul durant quinze ans. Son premier travail était dans l'enseignement de la musique à Valleyfield, et il continuait à suivre des cours à Montréal. À l'époque où il accepta la responsabilité de la chorale Saint-Paul, il venait d'obtenir un emploi à la Polyvalente de Beauharnois, toujours en musique!

Il a fondé «Polymuse», un ensemble de musique instrumentale formé d'élèves de la Polyvalente de Beauharnois; il assure la direction musicale de l'Harmonie de Beauharnois« depuis 1978 et il dirige la chorale de la cathédrale de Valleyfield depuis 1983.

Les organistes qui ont travaillé avec Réjean sont aussi d'anciennes élèves de Sr

Cécile: Guylaine Pelletier puis Myriam Gagnon.

Réjean est déménagé à Saint-Louis-de-Gonzague en 1980 à l'automne; pour lui succéder à la direction de la chorale, ce furent deux étudiantes en musique de niveau universitaire: Angèle Laberge et Danielle David. Pendant cinq ans elles alternaient chacune à la direction les dimanches et les grandes fêtes. Leur départ s'annonça comme une catastrophe; on ne semblait pas avoir de solution de rechange. On leur organisa quand même une fête qui constituait en même temps une récompense méritée pour tous les membres de la chorale, surtout à la fin des festivités du 25e. Cette fête eut lieu le dimanche 29 septembre 1985. On lut un hommage aux directrices démissionnaires.



Danielle David, codirectrice de la chorale de 1980 à 1985.



Nous le reproduisons parce qu'il traduit bien l'esprit qui a régné dans ce groupe au cours de ces années-là:

«Chère Danielle, chère Angèle,

C'est avec un plaisir non contenu que nous vous fétons en ce dimanche. S'il est un temps pour dire combien on a du coeur pour ses amis, bien, ce temps il est arrivé! Nous voici réunis en votre honneur afin de souligner un engagement qui fut marqué par le talent et par la fraîcheur de votre jeunesse.

Bien sûr que c'est avec un peu de tristesse que nous avons appris que vos nouvelles orientations respectives vous obligeaient, en quelque sorte, à quitter la coresponsabilité de la direction. Or ce sentiment n'a rien d'étonnant lorsqu'on sait combien on a dépensé d'énergie ensemble... Ainsi nous avons souvent froid quand il faisait chaud, et chaud quand il faisait froid, ou les deux à la fois. Non, ce sentiment n'est pas encore tout à fait dissipé, mais veuillez voir là le signe de la place que vous avez occupé dans nos coeurs, et n'en doutez pas, que vous continuerez d'occuper.

Toutefois, aujourd'hui l'heure n'est pas à la nostalgie, elle est à la fête! C'est d'abord un jour de remerciement et de gratitude. Aussi, sachez que nous nous réjouissons, non seulement parce que vous nous offrez une merveilleuse occasion de fraterniser autour d'une bonne table, mais bien davantage parce qu'on ne pouvait passer sous silence ce besoin de vous témoigner notre reconnaissance et notre



sincère attachement.

Pour tout vous dire, il faut vous avouer franchement que nous sommes habités par une joie qui prend également sa source dans ce fameux «lunch» que nous attendions depuis au moins un siècle, sinon plus... Enfin!, le voilà finalement arrivé ce jour béni. C'est que nous étions en voie de devenir la chorale la plus sous-alimentée de la province... Avec un tel régime il ne fallait pas chercher bien loin la cause de nos faux départs, de nos finales en catastrophe, de nos respirations en forme de soupirs, ou de nos silences en forme de gargouillements... Évidemment, nous avons le système musical interne qui criait famine! Vous croyez sans doute qu'on exagère? Alors parlez-en à Pierre notre excellent ténor, «pommes pas pomme», il vous dira de sa plus belle voix que ça ne remplacera jamais le «party» annuel.

Comment ne pas souligner ici le privilège d'avoir eu droit à deux excellentes directrices, aussi compétentes l'une que l'autre. Un peu à l'image d'une portée musicale, donc tout pour nous conserver dans la bonne atmosphère, nous avons à la direction, tantôt une jeune femme plutôt noire que blanche, porteuse d'un enthousiasme débordant communicatif; à telle enseigne que lors de certaines envolées particulièrement spectaculaires, elle se retrouvait toute croche, prête à tomber sur le sol. À un autre moment, nous avons au lutrin une jeune femme plutôt blanche que noire toute ronde de douceur, porteuse des clefs d'une douce fermeté, et animée elle aussi par un même dynamisme, mais plus intériorisée.

a Angèle Laberge, codirectrice de la chorale de 1980 à 1985.

b La chorale Saint-Paul en 1981.

Alfred de Musset a dit: «C'est la musique moi qui m'a fait croire en Dieu.» Shakespeare a dit, lui: «La musique, c'est le langage des anges» mais que faut-il ajouter de plus? Aimer, prier, chanter, n'est-ce pas là la plus belle part?« Et bien c'est à cela que l'une et l'autre par une même passion pour la musique, et une même sensibilité face à l'émotion qu'elle suscite.

Il est vrai que votre grande assurance, en dépit des courts délais accordés aux répétitions, a contribué à nous faire vivre des moments fort stressants, voire inquiétants. Nous pensons, entre autres, à l'aventure mémorable d'un certain alléluia...son auteur en a sûrement claqué des mandibules par moment. Néanmoins, il faut dire que cette confiance nous a quand même permis d'atteindre des sommets dignes de mention, et dont nous avons pleinement raison d'être fiers. Aussi sachez que nous vous en sommes dès plus reconnaissants.

En terminant cet hommage nous tenons à nous excuser pour les petites misères que nous vous avons fait subir: comme d'avoir mutilé, bien innocemment, un nombre incalculable de bémols, de bécarres, de dièses sans compter nos distractions, nos «fous à rire» délirants, etc. Vous aurez sûrement associé ces misères avec la rangée supérieure du jubé, n'est-ce pas? Si oui, alors cette bande de joyeux lurons s'excuse doublement.

Angèle, Danielle, nous vous disons un merci du fond du coeur, sans fausse note! Puissiez-vous connaître le succès et le bonheur désirés dans vos nouvelles fonctions professionnelles.

Enfin, n'oubliez jamais que votre disponibilité ainsi que votre générosité auront réussi à tisser entre vous et nous une affection indéfectible.

Au nom de toute la communauté paroissiale Saint-Paul Apôtre, nous vous disons d'un même élan: c'est à votre tour de vous laisser parler d'amour...»

Lors de cette même fête on avait trouvé une solution au problème posé. Enthousiaste, le curé Besner donna un compte rendu et une évaluation de cette réunion dans le feuillet paroissial du 6 octobre 1985.

«Dimanche dernier après la messe de 11 h 15, les membres de la chorale avec leurs conjoints se sont réunis pour fêter dans la fraternité: c'est leur

récompense annuelle... Mais on avait mis au programme un échange sérieux sur l'avenir de la chorale paroissiale: son existence semblait menacée par le vide créé par le départ de ses deux codirectrices. Le problème fut vite solutionné: Stéphane Gariépy, de cette paroisse, fils de René, et membre de la chorale, 20 ans, étudiant en musique au CÉGEP Sainte-Thérèse, a accepté d'être le nouveau directeur.

Nous l'en remercions sincèrement et dès ce jour la chorale reprend ses activités. En cas de panne à la direction, Mme Jeannine Mallette s'est offerte comme substitut, Richard Cardinal s'est engagé à continuer comme organiste avec Myriam Gagnon qui s'est offerte à le seconder au besoin. Mme Georgette Dorais, qui avait pris l'initiative de la rencontre, a accepté d'être présidente porte-parole du groupe. Isabelle Gendron continuera à être téléphoniste... Merci à tous et toutes.

Les pratiques auront lieu encore les dimanches matins à 10 heures, et pour faciliter ces pratiques et permettre qu'elles se terminent de 10 à 15 minutes avant la messe de 11 h 15, il fut suggéré que la première messe du dimanche matin ait dorénavant lieu à 9 heures au lieu de 9 h 30: ce que nous soumettons à votre approbation ou réprobation aujourd'hui et dimanche prochain: si les objections ne sont pas trop nombreuses et sérieuses, la première messe du dimanche aura lieu à 9 heures au lieu de 9 h 30 à partir du dimanche 3 novembre prochain. (Prière d'adresser vos commentaires à Mme Georgette Dorais, ou au curé, ou à un membre du C.P.P.).

Après ces délibérations sérieuses, nous avons accueilli Angèle Laberge et Danielle David, pour les fêter et les remercier. Nous leur avons remis chacune une plaque souvenir de reconnaissance; M. Paul Barrette avec son talent d'excellent écrivain, a composé une adresse pleine de gentillesse et d'humour qu'il a lui-même lue...(une première en public...).

Un excellent repas fut partagé dans la joie, mouillé comme il se doit, avant, pendant et après... Il était près de 16 heures quand les derniers fêtards sont partis.

Cette rencontre fut une belle occasion pour votre responsable de communauté de constater à quel point Saint-Paul Apôtre recèle des talents divers et abondants; à quel point aussi notre communauté est jeune et dynamique; à quel point enfin, nos groupes (la chorale en est un qui vient de le démontrer)

sont capables de se prendre en main et de s'auto-diriger...

C'est vraiment une grande consolation pour votre pasteur qui a toujours souhaité voir cela, l'a favorisé et a une première occasion bien évidente de le constater...

Il ne reste plus qu'à lancer un appel à joindre la chorale tous les dimanches ou bien pour les grandes occasions comme Noël... La chorale Saint-Paul vit : Vive la chorale Saint-Paul!

L'existence d'une chorale au service de la paroisse Saint-Paul est une réalité vivante et vivace. Merci aux pionniers et aux artisans actuels de cet autre «relais de l'action pastorale chez nous».



La chorale Saint-Paul, édition 1985.

La coresponsabilité dans notre communauté chrétienne

Le Conseil paroissial de pastorale

Les nouveaux comités qui ont vu le jour ces dernières années dans la paroisse Saint-Paul ne sont pas des caprices des responsables qui sont de passage. Ils sont la traduction dans le concret de décisions et d'orientations prises par le concile Vatican II, clôturé en 1965, reprises et exprimées par diverses instances depuis vingt ans. Pour nous faire une idée de leur importance, voici des textes officiels qui justifient leur mise en application.

Voici des extraits du «Décret de Vatican II sur l'Apostolat des laïcs (de Apostolatu laicorum): 18 novembre 1965. »Il faudrait qu'il y ait des conseils qui soutiennent le travail apostolique de l'Église. Les clercs, les religieux, y collaboreront de manière appropriée avec les laïcs.» (no 26)

«Participant à la fonction du Christ Prêtre, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Église. Leur action est si nécessaire que sans elle, l'Apostolat des pasteurs ne

peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet... Que les laïcs prennent l'habitude de travailler dans la paroisse en étroite communion avec leurs prêtres, d'apporter à la communauté de l'Église leurs propres problèmes, ceux du monde, et les questions touchant le salut des hommes, pour les examiner et les résoudre en tenant compte de l'avis de tous.» (no 10)

Au synode des évêques 1971, sur le ministère sacerdotal, on disait: «Les membres de l'Église doivent avoir quelque participation à la préparation des décisions».

Le «Rapport Dumont», en 1972 suite à une commission d'enquête sur la place des laïcs dans l'Église concluait: «Nous recommandons que l'on instaure de solides structures de participation des laïcs en vue d'une communauté chrétienne fraternelle et engagée: un conseil de pastorale dans toutes les paroisses; une assemblée épisodique où sont convoqués les membres de la communauté.»

Parmi les recommandations du Comité du concile diocésain à l'évêque de Valleyfield, le 17 octobre 1979, il y avait celle-ci: «La participation et la coresponsabilité à la vie de la communauté chrétienne doivent être, non seulement désirées, mais mises en pratique par tous les chrétiens sans exception. L'objectif premier, dans les différentes communautés chrétiennes, particulièrement où le prêtre est seul, est la mise sur pied d'une équipe responsable de la pastorale. Les responsables diocésains soutiendront, d'une

façon concrète, les permanents dans la réalisation de cet objectif.»

Et Jean-Paul II dans *Rédemptor Hominis* dit: «Les laïcs, conscients de leur responsabilité ecclésiale, se sont engagés volontiers dans la collaboration avec leurs pasteurs, dans le cadre des conseils pastoraux des paroisses et des diocèses.» (28)

Le nouveau Code de Droit Canon publié en 1983 note en plusieurs endroits la nécessité de la participation des laïcs dans la vie ecclésiale: «Entre tous les fidèles, du fait de leur régénération dans le Christ, existe une véritable égalité quant à la dignité et à l'action, égalité en vertu de laquelle tous coopèrent à l'édification du Corps du Christ, selon la condition et la fonction propre de chacun.» (c 208)

«Les laïcs sont habilités, quand ils en sont capables, à se voir confier, par les pasteurs, les fonctions d'Église et les charges que le Droit les autorise à remplir.» (c 228 par.1)

«Par leur science, leur prudence, leur compétence, ils sont habilités à aider les pasteurs de l'Église en tant qu'experts ou conseillers, même dans les conseils, en conformité avec le Droit.» (c 228 par.2)

«Si, au jugement de l'évêque diocésain, et après consultation du Conseil presbytéral, cela est opportun, on constituera dans chaque paroisse un conseil de pastorale que préside le curé et dans lequel des fidèles apportent leur concours à la promotion de l'action pastorale, de concert avec ceux qui assument dans la paroisse le service de pastorale en vertu de leur office.» (c 536 par.1)

Nous citons enfin un extrait du message inaugural que l'abbé Gérald Chaput livrait en septembre 1984 aux étudiants laïcs en animation pastorale du diocèse. «Le défi que nous avons à relever ensemble, c'est de vivre ce passage d'une mentalité qui consiste à confier des tâches, à une mentalité qui fait naître des responsables. Il faut résolument éviter de pratiquer une politique de simple distribution de responsabilités, où l'on s'efforce de confier des tâches. Le mot trahit une théologie de l'Église. Le défi, c'est d'éviter de créer des emplois nouveaux en répartissant les tâches différemment pour faire naître des responsables.

Faire naître des responsables passe par le chemin que j'ai entendu en mai dernier et qui a suscité en moi beaucoup de joie, celui non d'aspirer à recevoir des nominations, c'est le langage de la religion, mais de développer une qualité d'être. Le mot vient de l'un d'entre vous. Une qualité d'être qui fascine, séduit et interpelle votre entourage. Une qualité d'être qui fait que vous êtes chrétiens «autrement», «différemment», avec rigueur et compétence, capables sur le terrain du quotidien de vos vies, de déployer un nouveau type de relation où le leadership n'est plus posé en terme de pouvoir mais en terme d'influence. Une qualité d'être qui vous rend capables de promouvoir des solidarités nouvelles, d'aller ailleurs.»

Puis, chez nous, dans un bottin des Forces vives qu'on avait distribué à tous les foyers de la paroisse à l'occasion de la visite pastorale de Mgr Lebel en juin 1981, on décrivait ce qu'était le Conseil paroissial de pastoral: le C.P.P. «Ce n'est pas un organisme au service du curé ou des prêtres de la paroisse »pour leur rendre service, leur faire plaisir, les aider parce qu'ils ont trop de travail!«... C'est un noyau de chrétiens qui doit être représentatif de l'ensemble de sa communauté, et qui n'a pas pour fonction d'agir à la place des chrétiens, mais de leur désigner une place et de la leur laisser occuper pleinement. C'est le porte-parole des laïcs dans l'Église, et il est exclusivement au service de sa communauté. Aussi, pour agir efficacement le C.P.P. doit prendre conscience des problèmes, des tensions et des lignes de force de sa communauté; dans un deuxième temps, il doit identifier ses besoins prioritaires, pour agir ensuite comme initiateur d'une action qui sera susceptible de répondre à ses attentes.

C'est un lieu de rencontre, un noyau de réflexion et d'animation; une équipe de chrétiens qui coordonnent l'activité pastorale et qui, en concertation avec le pasteur de la paroisse, se préoccupent de la santé et du dynamisme de la communauté chrétienne.

Le C.P.P. existe pour faire la promotion de la coresponsabilité et contribuer à la réalisation d'une communauté qui soit plus participante, fraternelle et plus vivante.»

Des exemples de réalisations d'un C.P.P.: Concernant la foi: soirées de ressourcement, éducation de la foi, (cours de Bible) «Chantier», création d'un comité de liturgie, etc. La fraternité: soirées

paroissiales, fêtes, rencontres, marguilliers, C.P.P., Mariage Encounter, Cursillos, etc. L'engagement: campagne «développement et paix», action sociale, participation aux projets du milieu (loisirs), etc. La célébration: animation des liturgies, préparation aux sacrements, groupes de prière, etc.

Nous laissons maintenant la parole à M. Jacques Chouinard qui va nous raconter lui-même la naissance de notre C.P.P. à Saint-Paul Apôtre:

«Je suis dans la paroisse Saint-Paul depuis 1973. Ce qui m'a ramené à Beauharnois après un séjour en Afrique, c'est que j'ai trouvé du travail à la Polyvalente de Beauharnois comme professeur de religion. Comme je suis un chrétien qui a le goût de vivre sa foi, la communauté locale est importante pour moi.

J'avais l'habitude d'aller à l'église d'une façon régulière. J'ai connu Germain Vachon qui était curé à l'époque en 1973; à cause de mon travail comme professeur de religion, et parce que j'avais une licence en théologie je me sentais un peu plus proche du curé et nous nous rencontrions régulièrement.

Je ne me souviens plus si c'est moi qui ai offert mes services ou si c'est Germain qui me l'a demandé. J'ai été appelé à collaborer à différentes liturgies. Germain avait besoin d'aide pour faire les lectures, pour préparer les célébrations spéciales comme Noël et Pâques. C'est comme ça que cela a commencé tranquillement, par des petites collaborations à droite et à gauche.

Puis, je suis devenu animateur de pastorale à la Polyvalente de Châteauguay. Alors, j'ai continué à demeurer quand même dans la paroisse Saint-Paul. J'ai travaillé pendant quatre ans à Châteauguay. C'est vers les années 1975-1976 que Germain avait rêvé de former un Conseil paroissial de pastorale (C.P.P.). Cela commençait à être de mise un peu partout et on en parlait beaucoup dans les revues de l'Église québécoise.

Les services diocésains incitaient les curés à mettre sur pied des C.P.P. C'est



un comité de consultation des paroissiens sur les orientations pastorales à prendre. Germain m'a parlé de cela pendant un bout de temps. «Qu'est-ce que tu en penses? Je crois que tu serais bon là-dedans; avec toi ce serait un bon départ.» Or, j'avais les qualifications pour l'accompagner. À force d'en parler, on s'est assis et on a regardé ensemble d'abord c'était quoi un C.P.P. Nous avons fait venir des documents et puis nous avons essayé de faire une liste de personnes qui pourraient être intéressées à ce projet.

Et puis, nous sommes allés à la pêche. Moi, j'ai fait les contacts avec différentes personnes et on a fini par réussir à asseoir sept à huit personnes autour de la table. La première réunion officielle du C.P.P. Saint-Paul eut lieu le 27 novembre 1978. Au début cela n'a pas été facile parce que l'on cherchait ce qu'était un C.P.P. Nous n'étions pas habitués, nous les laïcs, à nous impliquer dans la pastorale avec les prêtres.

Cela était compliqué un peu, mais quand on a réussi à mettre le projet sur pied, nous nous sommes creusés la tête pour essayer de trouver de nouveaux projets. Ce qui a aidé à l'époque, c'est qu'il y avait à ce moment-là, «l'Opération Chantier». Cela consistait en trois ou quatre séries de rencontres proposées aux

M. Jacques Chouinard et son épouse Lise Robitaille des fondateurs du C.P.P. et du Comité de liturgie.

adultes de la paroisse durant le carême. Le contenu invitait les gens à réfléchir sur divers sujets proposés afin d'y impliquer notre foi.

La préoccupation du C.P.P. était que l'on puisse rejoindre des gens en dehors de ce qui se passe à l'église. Cela nous a permis d'aller chercher des gens qui n'étaient pas nécessairement des pratiquants du dimanche, mais qui avaient le goût de faire une réflexion et de se pencher sur des thèmes comme «la famille», «la consommation», etc. «Chantier» avait une technique, des moyens, des outils qu'on nous proposait pour tenir une rencontre; nous n'avions qu'à travailler cela un peu, à préparer cela, à nous adapter selon nos moyens et de lancer cela dans le public.

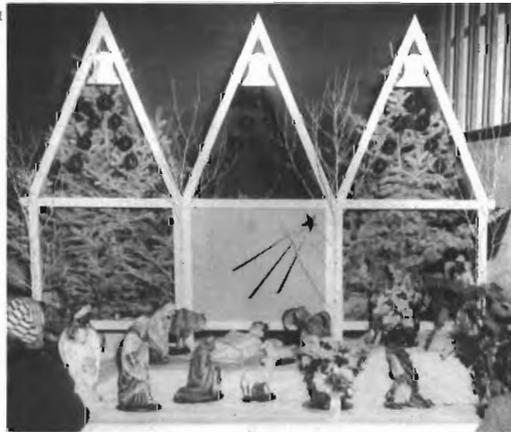
Germain Vachon nous consultait sur différentes choses qui devaient se passer dans la paroisse; il nous demandait notre avis.

Il n'y avait pas de comité de liturgie dans ce temps-là. Le C.P.P. pensait alors à

donner des lignes de conduite pour organiser des fêtes comme la fête des Mères, la fête des Pères, on remplissait un peu le rôle d'un comité de liturgie même si cela n'était pas notre travail.

Au départ, nous étions des penseurs, des fabricants d'idées et nous essayions d'aller chercher des gens nouveaux. J'ai eu le mandat du C.P.P. pour fonder un comité de liturgie car j'étais celui qui avait la meilleure préparation pour le faire, étant animateur de pastorale. Au début, j'étais président du C.P.P. et président du Comité de liturgie jusqu'à ce que j'aie eu «mon voyage». Le petit bébé qui venait de naître avait besoin de quelqu'un pour l'accompagner; tandis que le C.P.P. sur pied depuis trois ans, il y avait quelqu'un d'autre qui pouvait en prendre la responsabilité. C'est Mme Anne-Marie Laberge qui a pris la succession tandis que moi je me suis occupé à plein temps du Comité de liturgie. Il y a eu des hauts et des bas, nous avons réussi quand même à être une équipe qui a fait un boulot que je trouve assez bon; j'ai trouvé cela lourd un peu, parce que j'étais celui qui

a La première crèche à l'église, invention de M. Léopold Gendron, à Noël 1960.



b La crèche de Noël 1981, relogée dans une magnifique étable en bois rond, conçue et réalisée par M. Gérard Patenaude autour de 1975.



c et d La crèche de l'année jubilaire 1985 à Saint-Paul fut remarquable et remarquée. Y ont travaillé beaucoup Mme Margot Morin et M. Pierre Mercier encore une fois.



montrait aux autres.

Je me ramassais souvent avec le gros du travail. Les gens ont quand même fini par développer un peu d'autonomie. On travaillait beaucoup plus fort à certaines périodes de l'année. Après la fête des enfants, il y avait le carême à préparer et les célébrations assez spéciales du temps de Pâques. La dernière année que j'ai été là, nous avons formé des équipes de travail qui se répartissaient le travail: un responsable avec trois personnes à sa charge. C'est comme cela que nous avons travaillé pendant deux à trois années.

Nous avons essayé d'intéresser les enfants du primaire en les impliquant dans les célébrations à l'église. Le C.P.P. et le Comité de liturgie fonctionnaient bien; alors je me suis dit: «je me retire, je laisse la place à d'autres». J'avais travaillé au moins 10 ans assez régulièrement et j'avais le goût de m'impliquer dans d'autres choses. Je suis quand même disponible sur demande pour faire des lectures, passer la quête de temps en temps, donner la communion, etc.»

La consultation populaire de 1979

Un tournant majeur dans l'organisation pastorale de la paroisse Saint-Paul, ce fût la consultation populaire réalisée en novembre 1979. Voici comment on la présenta dans une circulaire adressée aux paroissiens: «Le Conseil paroissial de pastorale (C.P.P.) a décidé, en assemblée générale, de tenir une consultation populaire s'adressant à l'ensemble de notre communauté paroissiale, tant aux chrétiens «distants» qu'aux chrétiens «pratiquants».

Les objectifs de cette consultation sont:

- fournir à tous les paroissiens une première grande occasion de réfléchir sur la perception qu'ils ont de leur église locale et la possibilité de transmettre leurs commentaires et suggestions;
- fournir au C.P.P. un outil privilégié de réflexion lui permettant de déboucher sur une action qui collera bien à la réalité et aux attentes de notre communauté chrétienne.

Notre but à tous n'est donc pas de chercher des «boucs émissaires» ou de porter des «jugements de valeur» sur les responsables de la vie pastorale et sur l'ensemble des paroissiens; mais plutôt, de

chercher à améliorer la qualité de notre vie chrétienne et paroissiale.

Chaque membre de votre famille (15 ans et plus) est invité à répondre personnellement à ce questionnaire et ce, en conservant l'anonymat.

S.V.P.: nous faire parvenir le tout dans l'enveloppe de retour, d'ici 15 jours.

Merci à l'avance de votre indispensable collaboration au succès de cette consultation populaire!»

On publia le résultat de cette consultation le 24 février 1980. Le voici:

- 210 personnes ont répondu en tout ou en partie au questionnaire;
- 125 femmes et 85 hommes;
- 52 personnes du groupe 15-25 ans;
- 54 personnes du groupe 26-40 ans;
- 66 personnes du groupe 41-55 ans;
- 38 personnes du groupe 56 ans et plus.

«D'une part, nous constatons que le groupe des 15-25 ans est celui qui se montre le plus critique face à notre vie paroissiale actuelle. D'autre part, le



M. Pierre Mercier, le dessinateur peintre réquisitionné à toutes nos fêtes depuis 1980.



D'autres «bras» serviables surpris à l'oeuvre lors d'aménagements physiques de notre lieu de culte: Mario Brault et Francis Laberge; mais il y en a tant d'autres derrière tous les décors.



a Décor spécial lors de la visite pastorale de Mgr Lebel, en juin 1981.

b Un coin du décor de Pâques 1981: une fontaine baptismale avec eau courante.

c Un des décors audacieux de M. Pierre Mercier: pour le 25e de sacerdoce du curé Besner: il avait peint ce grand tableau de 10 pieds par 4; mais dans un premier temps, le Christ avait le visage du jubilaire et son bâton pastoral était une canne.

groupe des 56 ans et plus est celui qui exprime la plus grande satisfaction.

Les répondants, dans l'ensemble, accordent une grande importance à la pratique religieuse et cette importance croît avec l'âge. En ce sens, le groupe des 15-25 ans est celui qui accorde le moins d'importance à la pratique religieuse et qui la perçoit le plus souvent comme non nécessaire pour aimer Dieu et son prochain. Très majoritairement satisfaits de la place actuellement faite aux laïcs dans notre Église, les répondants croient que dans l'avenir, les laïcs auront un rôle encore plus grand à jouer dans notre paroisse. Les répondants indiquent très clairement que la paroisse devra beaucoup accentuer la place accordée aux jeunes.

Les résultats du sondage démontrent avec évidence que les homélies, les lectures et les Évangiles devront se rapprocher davantage du vécu des gens.

Tous les groupes d'âge souhaitent une messe plus animée. Les groupes 15-25 ans et 26-40 ans sont ceux qui le souhaitent le plus fortement. La messe «tranquille» (silencieuse) n'est pas souhaitée par l'ensemble des répondants. Elle intéresse toutefois

une faible majorité du groupe des 56 ans et plus.

Dans l'ensemble, les répondants souhaitent des célébrations communautaires du pardon plus fréquentes.

Les résultats indiquent un intérêt marqué pour des échanges sur la vie chrétienne et les problèmes actuels ainsi que pour des rencontres de prières, des cours de Bible et des groupes d'échanges pour jeunes.

Notons finalement que plusieurs personnes (119) désirent participer davantage aux diverses activités de la vie paroissiale. Les offres de service (273) recueillies à l'église reflètent cette motivation qui est sans aucun doute prometteuse pour l'avenir.»

Voici la liste des personnes qui ont occupé la présidence du C.P.P. Saint-Paul depuis ses origines: M. Jacques Chouinard 1978-1980, Mme Anne-Marie Laberge 1980-1981, Mme Thérèse Dubuc 1981-1983, M. Roger Gagnon 1983-1985 et M. Aubert Martin 1985.

Puis la liste de tous les autres membres

qui y ont participé à divers moments et pour des durées variées:

Barrette, Paul
Sauvé, Suzanne
Lemay, Philippe
Laberge, Louise
Patenaude, Mme Gérard
Guérin, Lucien
Dallaire, Louis
Plamondon, Michel
Leduc, Pierrette
Chouinard, Lise
Doucet, Jeannine
Morin, Margot
Gendron, Gustave
Thisdale, Mariette
Gendron, Mme Germaine
Laberge, Jean-Paul
Sauvé, Gérald
Malette, Jeannine
Laberge, Normande
Vallières, Robert
Laplante, Gilles
Pépin, René-Paul
Frappier, Éliane
Loiselle, Marie
Guérin, Lise
Gendron, Réjeanne
Chouinard, André
Dorais, Georgette
Reid, Edwilde
Boisvert, Alfred

État actuel et avenir de notre paroisse

La visite pastorale de l'évêque en 1981

Les 13 et 14 juin 1981, la paroisse Saint-Paul recevait la visite pastorale de Mgr Robert Lebel, évêque du diocèse de Valleyfield. Il était accompagné de tous ses principaux collaborateurs dont voici les noms et les fonctions:

Mgr Lucien Beauchamp, directeur de la pastorale scolaire
Le chanoine Robert Tremblay, chancelier du diocèse

Le chanoine Germain Vachon, responsable diocésain des finances
L'abbé Gilles Bergeron, directeur de la pastorale paroissiale
L'abbé Richard Wallot, directeur du Centre de formation pastorale
Soeur Rita Beauchamp, directrice de la pastorale du milieu
Frère Claude Lebeau, de l'Office diocésain de liturgie
Frère Claude Richer, secrétaire particulier de l'évêque

Cette visite se voulut sous le signe de la «coresponsabilité» et du «sentiment d'appartenance». Dans un feuillet distribué à toutes les portes de la paroisse, voilà en quels termes le pasteur présentait cette visite: *«Nous attendons de la grande et belle visite: notre évêque, Mgr Robert Lebel, accompagné d'une équipe de ses principaux collaborateurs, viennent passer la fin de semaine des 13-14 juin dans notre paroisse.»*

Au commencement Jésus Christ a établi son Église à partir des douze apôtres. L'Église d'aujourd'hui doit sa vie aux successeurs des apôtres que sont les évêques.

Si l'évêque est le grand responsable de l'Église, il ne peut pas tout seul remplir cette responsabilité. Les prêtres sont d'abord ses prolongements pour les sacrements et la prédication; mais même ces derniers, en nombre de moins en moins suffisant, ne peuvent remplir seuls leur tâche.

Voilà pourquoi, depuis le concile, on parle de coresponsabilité. Mgr Lebel a décidé de faire le tour des paroisses de son diocèse pour faire découvrir ou redécouvrir ces vérités.

Cette visite se veut toute simple: celle du pasteur qui veut se faire connaître de ses ouailles, autant que les rencontrer sur leur terrain, avec leur souci de vivre l'Évangile dans leur quotidien.

En participant aux activités de ce week-end nous développerons sûrement notre sentiment d'appartenance à la grande communauté de foi qu'est l'Église, grâce à notre appartenance à la communauté chrétienne paroissiale. Ayant plus le sentiment d'appartenance, nous nous sentirons plus coresponsables.

C'est ce que vise cette visite; c'est ce que souhaitent Monseigneur et ses collaborateurs; c'est

Lors de la visite pastorale de l'évêque en 1981, ce dernier rencontrait les gens au sein des divers comités: C.P.P., liturgie et marguilliers.



ce que souhaitent, ici, votre pasteur avec les nombreux bénévoles qui ont organisé ces deux jours. Participez nombreux!

On avait conçu un macaron officiel pour l'occasion et un slogan. Notre symbole: Un corps humain stylisé, composé de plusieurs pièces égales et interdépendantes: telle est une communauté chrétienne! notre slogan: «Prends-la ta place».

Le programme de ces deux jours était particulièrement chargé: Le samedi matin et tout l'avant-midi à l'École Saint-Paul, accueil et travail des trois comités clés de la paroisse soit: les marguilliers, le Conseil paroissial de pastorale et le Comité de liturgie avec l'équipe de collaborateurs de l'évêque.

En équipe, on partagea et discuta de questions du ressort de chacun, avec les personnes compétentes de l'Évêché. Le tout se termina par un dîner ensemble.

Le samedi après-midi à 15 h, ce fût la confirmation des élèves de 5e année à l'église. L'évêque n'allant plus nécessairement confirmer les enfants dans

leurs paroisses respectives: il fait plutôt cela maintenant à la cathédrale et les reçoit par région; autrement il délègue un de ses collaborateurs pour confirmer les enfants chez eux. Cette année, ce fût une heureuse coïncidence que la date prévue pour la confirmation et celle de la visite pastorale de l'évêque soit la même.

Le samedi après-midi vers 16 h 30, l'évêque visita le local des handicapés de Beauharnois. Ce local se trouvait sur notre territoire paroissial, et nous comptons un bon nombre de nos paroissiens qui bénéficient des services de ce regroupement. De plus, c'était l'année internationale des handicapés, et, sur l'invitation du gouvernement fédéral, les évêques catholiques avaient choisi cette fin de semaine pour souligner dans leur diocèse respectif le thème de cette année internationale.

Le samedi soir à 20 h (après la messe de 19 h 15) au sous-sol de l'église, il y eut panel «Ma place dans la famille, la société, l'Église...» Quatre panelistes représentant



les divers âges de la vie, nous dirent comment ils voyaient leur place dans la famille, la société et l'Église. (Un jeune de la polyvalente; un de la génération des 18-25 ans; une mère et un père de famille). L'assistance pouvait poser des questions et réagir; Mgr Lebel aussi... C'est M. Gérard Sauvé, animateur de pastorale à la Polyvalente de Beauharnois, qui était modérateur.

Mgr Lebel présida aux trois messes dominicales, adressant la parole à chacune et recevant les gens à la fin de chacune.

Chacune de ces Eucharisties était une concélébration avec les prêtres de la paroisse et ceux de l'équipe de l'évêque qui étaient disponibles.

Le Comité de liturgie avait préparé une célébration qui faisait ressortir le thème de la coresponsabilité dans l'Église. Les paroissiens pouvaient venir à la messe de leur choix; et nous avons donné un accent spécial à chacune des messes.

La messe du samedi soir 19 h 15 était animée par la Société Saint-Jean-Baptiste et le Regroupement des handicapés. Notre paroisse étant une paroisse jeune et une paroisse de jeunes, une invitation spéciale était lancée aux jeunes du secondaire, de l'université et du collégial, jeunes travailleurs et fiancés; ils pouvaient ensuite descendre au sous-sol pour le panel.

La messe du dimanche matin 9 h 30 était animée par le Mouvement R3, avec une invitation spéciale aux gens de l'Age d'or et aux personnes seules.

La messe du dimanche 11 h 15 était animée par le Renouement conjugal et la chorale, avec une invitation spéciale aux couples et aux familles.

Le dimanche midi après la messe de 11 h 15, il y eut pique-nique communautaire à l'École Saint-Paul suivi de l'inauguration du parc de quartier.

Chaque groupe et chaque famille s'apportait tout ce qu'il fallait pour pique-niquer: chaises et tables pliantes, lunch... Le groupe musical «Polymuse» dirigé par M. Réjean Loïselle faisait les frais de la musique pendant le dîner. Comme il pleuvait, toutes les activités se déroulèrent dans l'école.

Le recensement de 1981

La préparation de cette grande visite fût faite cinq mois à l'avance avec le vicaire général, Mgr Paul-Émile Leduc. Nous étions invités à remplir des questionnaires qui furent bien utiles: ils constituaient un recensement. Ailleurs dans ce livre, nous avons pris connaissance d'autres recensements; il devient intéressant, en les

Le samedi soir de la visite pastorale de l'évêque en 1981, il y eut un panel au sous-sol. Des gens de générations diverses exprimaient leur conception sur la famille, la société et l'Église. Les panelistes étaient Germain Laberge et Chantal Ménard, grands étudiants, M. Roger Roy, syndicaliste et Mme Jeannine Mallette, mère de famille.

En 1981, c'était l'année internationale des handicapés: Mgr Lebel, lors de sa visite pastorale chez nous, rendit visite au local de l'Association des handicapés de Beauharnois qui avait son local sur la rue Hébert. Il se voit remettre l'épinglette de circonstance par Mlle Nicole Byette.

Mgr Lebel et cinq de ses collaborateurs lors de la visite pastorale qu'il fit à Saint-Paul, en juin 1981.

comparant, de voir l'état actuel de la paroisse, puisque entre 1981 et 1985, il y eut peu de changements.

Population de la paroisse: 2 134 personnes, soit une baisse de 86 depuis 1978; les 18 ans et plus comptent 731 femmes et 772 hommes; il y a 538 familles avec une moyenne d'enfants de 1,2; seulement 3 veufs mais 21 veuves. Les 18 ans et moins se classent ainsi: 182 d'âge préscolaire; 214 à l'école élémentaire, 192 au secondaire et 103 au collégial et universitaire. Il n'y a que 92 personnes ayant plus de 65 ans. Il n'y a que 5 familles protestantes. Les emplois comprennent 36 commerçants, 85 professionnels, 61 cadres, 471 employés d'usine, 39 ouvriers de la construction, 8 agriculteurs, 112 employés de bureau, 92 retraités, 14 chômeurs et 7 assistés sociaux.

On y note comme défis à relever: le sentiment d'appartenance à approfondir; les jeunes et la place à leur faire dans notre communauté; l'éducation de la foi des adultes; les distants.

On y évaluait alors le taux de pratique dominicale à 22% et celui de Pâques et Noël à 49%.

On y énumérait groupes et mouvements avec le nombre de paroissiens y oeuvrant. Au plan strictement paroissial, il y avait le C.P.P. avec 10 membres; les marguilliers avec 6 membres; l'équipe de liturgie avec 10 membres; l'équipe des bénévoles tenant le bureau avec 4 personnes; le Mouvement des femmes chrétiennes avec 13 membres; la Société Saint-Jean-Baptiste avec 17 membres dans l'exécutif et 611 dans le Cercle d'Entraide; le Renouement conjugal regroupait encore à l'époque 50 couples.

On y notait de plus qu'un bon pourcentage de membres de groupes régionaux ou interparoissiaux venaient de la paroisse de Saint-Paul: 5 sur 20 à Catholic Women's League; 12 sur 60 au R3; 10 sur 30 au Cursillos; 8 sur 35 au Renouveau charismatique; 100 Chevaliers de Colomb sur 600; 15 Filles d'Isabelle sur 164; 40 sur 60 chez les Fermières; 100 sur

1 100 chez les Moose; 30 sur 300 à l'Age d'or; 20 sur 75 chez les Optimistes.

Enfin, 20% des mariés de l'année précédente avaient fréquenté le Service de préparation au mariage de la région; 35 couples vivaient maritalement hors mariage; on comptait 11 couples séparés; les baptêmes étaient tous préparés; on était particulièrement fier des bulletins d'information qu'on distribuait à tous les foyers de la paroisse 4 ou 5 fois par an; et l'aménagement plus fonctionnel des locaux mis à la disposition des groupes contribuait à améliorer leur vitalité.

Le témoignage d'un paroissien

Les lignes qui vont suivre sont de la main d'un paroissien un peu spécial: M. Aubert Martin. Il est président du Conseil paroissial de pastorale depuis septembre 1985. Ce qui le caractérise encore plus, c'est qu'il a demandé à l'évêque du diocèse de Valleyfield pour devenir «diacre permanent». Il est en formation en vue de cet objectif; il suit des cours du soir à l'Université de Montréal pour l'obtention d'une licence en pastorale. Il est marié à Diane Villemure, père de deux enfants et professeur à l'élémentaire.

Témoignage de M. Aubert Martin

«Mais si dans votre pensée vous devez mesurer le temps en saisons, que chaque saison enveloppe toutes les autres. Et qu'aujourd'hui embrasse le passé avec souvenir et le futur avec aspiration.»

C'est un geste supporté par un attachement fondé sur plusieurs raisons que je pose en vous livrant mes réflexions sur le présent et l'avenir de la communauté-paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois. Bien qu'aujourd'hui témoigne en faveur du passé, je me tais sur ce passé que je ne connais que bien imparfaitement encore et envers lequel je ne veux surtout pas manquer d'honnêteté.

Il me semble opportun et nécessaire de replacer notre communauté-paroisse dans l'ensemble dont elle est partie constituante: l'Église en qui «ce qui est humain est ordonné et soumis au divin; ce qui est visible, à l'invisible; ce qui relève de l'action, à la contemplation; et ce qui



est présent, à la cité future que nous recherchons.» (2) Nous réfléchissons donc à une réalité qui, bien que située dans le temps et l'espace, ne saurait être comprise qu'en la regardant dans ce qui révèle sa nature profonde.

Nous sommes une communauté parce que réunis au nom de Jésus, Christ et Seigneur en qui nous mettons notre foi et cette foi est précisément notre raison première d'être. Nous reconnaissons en Jésus un pari d'existence dans lequel nous nous engageons. Notre foi et notre Église se fondent sur la résurrection de Jésus. (3)

De notre option pour Jésus découle notre manière d'être et d'agir. Sur ce plan, il est profitable de nous rappeler l'Église primitive où le partage englobe et dépasse le plan matériel pour atteindre la personne dans sa globalité (4), où la prière occupe une place de choix, une prière le plus souvent commune qui prolonge le partage et témoigne d'une unité de vie alliant action et contemplation (5), où l'Eucharistie est célébrée par l'Église au

cours du repas commun (6).

Tout comme c'est notre situation aujourd'hui, l'Église première est confrontée aux exigences du temps et de la culture dans lesquels elle évolue. C'est ainsi qu'elle va vers ceux qui sont au loin (Ac 2,39-41), vers les païens (Ac 22, 21) qui l'obligent par leur arrivée à adopter un langage et des attitudes qui favorisent l'accession à la foi (1 Co 14, 23-25) afin que personne qui accueille Jésus ne se sente étranger en son Église (Ep 2, 19-22). Et c'est par une réflexion et un cheminement parfois difficiles que les premiers chrétiens comprennent la nécessité de s'ouvrir pour être fidèles à ce que le Christ attend d'eux.

Cette Église constitue un groupe qui reconnaît à chacun ses capacités et ses responsabilités (1 Co 12, 11), un groupe qui refuse la division (1 Co 1, 10-16; Rm 12, 3-13) et recherche la volonté de Dieu (Rm 12, 2).

Les quelques réflexions qui précèdent, bien que sommaires, fournissent des points de repère largement suffisants pour orienter notre regard sur notre communauté-paroisse telle qu'elle se présente aujourd'hui avec ses acquis qu'elle est en droit de célébrer sans perdre de vue que le christianisme est fondamentalement projet de vie dans la mouvance et «la ferveur de l'Esprit» (Devise de notre Évêque).

Bien que ne pouvant répondre à toutes les requêtes et devant assumer ses limites sans s'y complaire, «la paroisse demeure une référence majeure pour le peuple chrétien et aussi pour les non-pratiquants.» (7) Oeuvrant à l'intérieur et étant en contact régulier avec des non-pratiquants, membres eux aussi du Peuple de Dieu par leur baptême (8), je tenterai maintenant de souligner sommairement ce qui caractérise notre communauté-paroisse.

Vatican II a ouvert grandes les portes à plus d'implication des laïcs dans la vie de la communauté. À Saint-Paul Apôtre, il s'est trouvé et se trouve encore des laïcs pour actualiser cette orientation issue

M. Aubert Martin, paroissien, en formation en vue du diaconat permanent.

d'une vision renouvelée du Peuple de Dieu. Et l'implication des laïcs est encouragée et favorisée par le responsable mandaté de notre communauté, Hector Besner, qui travaille «à développer une véritable coresponsabilité où les gens participent non seulement à l'exécution des tâches mais aussi aux décisions et aux orientations.» (9)

Il serait trop long d'énumérer les modalités concrètes de cette coresponsabilité telle qu'elle se vit au quotidien et de manière non pas meilleure en soi mais plus formelle dans le Conseil paroissial de pastorale, l'équipe des marguilliers, le Comité de liturgie, le Service d'initiation sacramentelle et avec les autres personnes ou groupes s'impliquant dans les divers aspects de la vie de notre communauté-paroisse.

Nous oeuvrons à nous façonner une image personnelle où se retrouvent la foi, la célébration, la fraternité et l'engagement. Image que nous ne tenons pas à conserver jalousement mais que nous voulons incorporer harmonieusement à l'Église suivant le voeu de Vatican II en ce domaine. (10)

Mais, comme je le disais précédemment, la vie chrétienne est projet et qui dit projet dit regard vers l'avenir. Non pas, en ce qui nous concerne, un avenir où tout est à inventer mais où il faut maintenir et parfaire dans une continuité marquée de fidélité, de réalisme et d'audace lucidité.

Ce n'est une nouvelle pour personne que les pratiquants dominicaux forment une minorité dans notre société en général. Mais ils forment aussi une minorité des baptisés, membres de l'Église. C'est une situation qui ne peut nous laisser indifférents et nous engage à nous questionner. On peut se sécuriser en accusant: c'est facile mais est-ce chrétien? Il est beaucoup plus difficile de rechercher honnêtement les causes d'une telle situation en entrant en dialogue avec ces «chrétiens du seuil». Mais si, au bout du chemin, nous nous retrouvons à créer l'unité en évangélisant les différences au lieu de les accentuer... Si nous sommes fiers de notre appartenance à l'Église

catholique, comment pourrions-nous demeurer indifférents au fait que des baptisés ne se reconnaissent que peu ou pas en elle? Ces «distants» ont leurs responsabilités; mais nous?...

Le pluralisme religieux qui, il y a quelques années encore, n'était à peu de chose près qu'une idée pour nous, est maintenant une réalité bien concrète de notre milieu. Loin de moi l'idée d'encourager une croisade contre qui que ce soit. Mais il y a une marge entre la croisade et l'apathie; tout silence n'est pas respect! «À tous les chrétiens donc incombe la très belle tâche de travailler sans cesse pour faire connaître et accepter le message divin du salut par tous les hommes de la terre.» (11)

De qui et de quoi sommes-nous porteurs si nous sommes incapables de nous affirmer au sein des nombreuses idéologies qui traversent notre milieu? Nous devons continuer, dans le respect éclairé de ceux qui ne partagent pas nos convictions, de proposer dans le discours et tout autant dans la pratique Jésus, Christ et Seigneur et son Église qui, malgré les faiblesses inhérentes à son côté humain, demeure «colonne et soutien de la vérité» (1 Tm 3,15). Les temps n'étant plus à l'unanimité catholique, nous avons le choix de nous identifier ou de nous nier nous-mêmes.

Pour les familles comptant des enfants, cette situation amène de nouveaux défis. On ne peut plus laisser au contexte ambiant la responsabilité de proposer la vie chrétienne catholique comme voie valable pour assumer l'expérience humaine. La responsabilité des parents est déjà plus engagée suite aux orientations prises par nos évêques en ce qui a trait à l'initiation sacramentelle des enfants. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que les parents retrouvent la parole pour exprimer à leurs enfants l'importance de Jésus, Christ et Seigneur dans leur vie.

Plus encore que la recherche d'un discours, les parents doivent tendre à ce que leur foyer devienne un lieu de vie chrétienne où la prière et la vie évangélique dans son ensemble marquent

la vie quotidienne dans ses multiples facettes. «Précédés par l'exemple et la prière commune de leurs parents, les enfants, et même tous ceux qui vivent dans le cercle familial, s'ouvriront ainsi plus facilement à des sentiments d'humanité et trouveront plus aisément le chemin du salut et de la sainteté.» (12) Vivre l'Évangile au quotidien: c'est tout un projet éducatif!

«Comme le corps sans l'âme est mort, de même la foi sans les oeuvres est-elle morte.» (Jc 2, 26) Notre foi nous engage donc à poser des gestes concrets qui l'actualisent et la fécondent. Les divers besoins de notre milieu sont autant d'invitations à nous engager à construire réellement le royaume. Notre monde ploie sous le fardeau, les signes du désespoir occupent les premières pages de nos journaux. Si nous croyons vraiment détenir La Bonne Nouvelle, qu'en ferons-nous devant tant de soeurs et de frères humains anéantis? «On peut légitimement penser que l'avenir est entre les mains de ceux qui auront su donner aux générations de demain des raisons de vivre et d'espérer.» (13)

Ce ne sont là que quelques axes à privilégier dans notre vie quotidienne de croyants. Nous avons à conserver l'équilibre entre la radicale nécessité de la contemplation et l'impérieux devoir de vivre notre foi en actes dans le milieu bien concret qui est le nôtre. La communauté-paroisse se doit d'être effectivement présente à chacune et chacun de ses membres qui s'engage à relever ce défi. C'est un programme suffisant pour vingt-cinq autres années!

Et la communauté-paroisse, par son responsable, de dire: «(...), la «consécration» d'aujourd'hui veut dire à tous que notre communauté et ses services sont assez «grands» pour servir à leur tour ce même milieu. Voilà à quoi j'engage la paroisse dont je suis responsable et pasteur.» (14)

Pour me résumer en une phrase, c'est à notre patron, saint Paul, que je me réfère en mettant dans la bouche de notre communauté-paroisse cette parole qui ne

demande pas à être longuement expliquée: «Prêcher l'Évangile en effet n'est pas pour moi un titre de gloire; c'est une nécessité qui m'incombe. Oui, malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile!» (1 Co 9, 16)

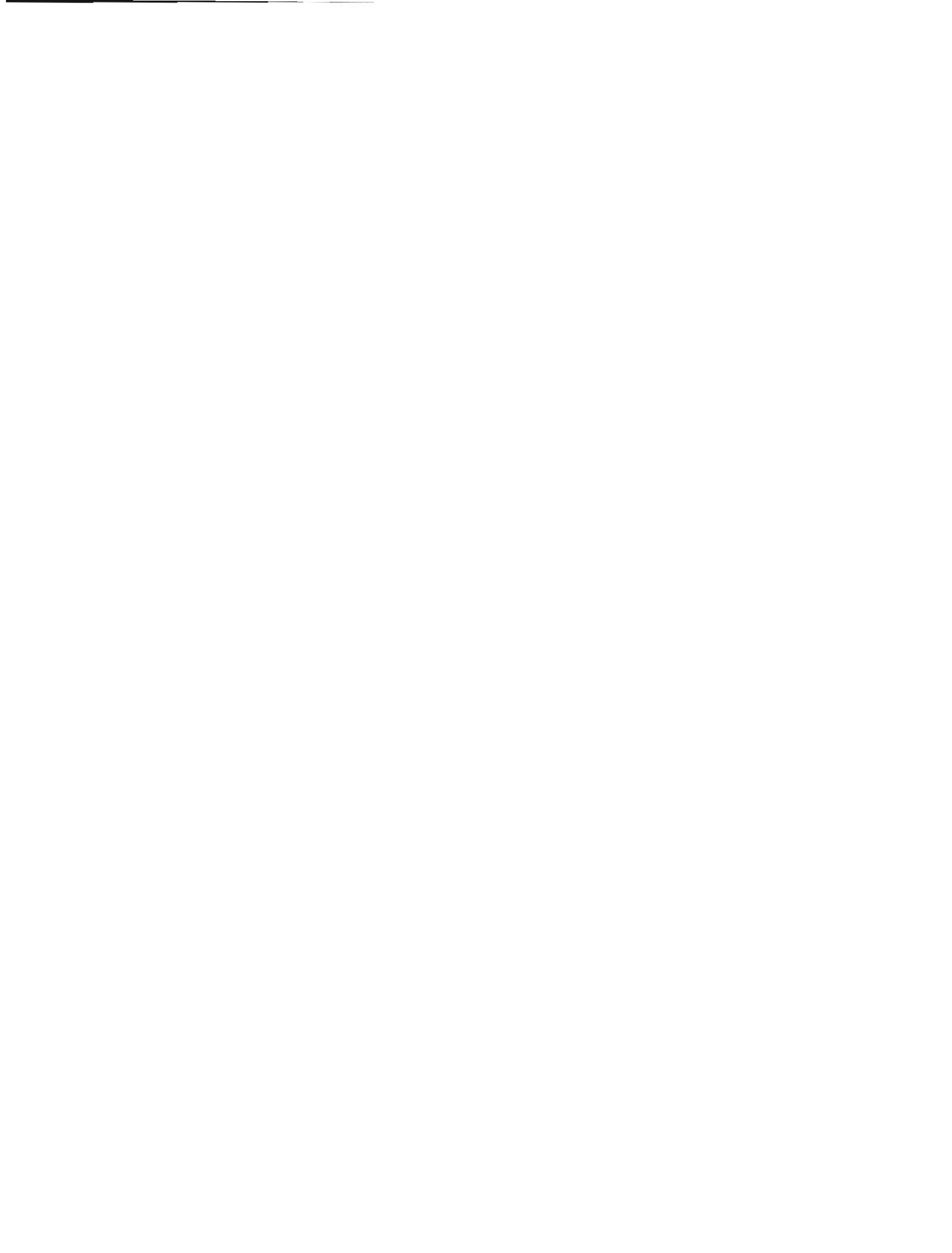
Références

1. Khalil Gibran, *Le prophète*, p. 63
2. Vatican II, *Sacrosanctum Concilium*, Préambule, no 2
3. Ac 2, 36; 3, 13-15; 26; 4, 10; 33; 5, 31-32; 10, 40-43; 13, 30; 17, 18; Rm 1, 4; 1 Co 6, 14; 15, 12; Ga 1, 1; Ep 1, 20; 1 P 3, 18
4. Ac 2, 42; 44-45; 4, 32-34; 11 29; Rm 12, 9; 13, 10; 15, 27; 1 Co 13, 1-13; Ep 4, 1-2; 1 P 1, 22; 1 Jn 4, 7; 2 Jn 5
5. Ac 1, 14; 2, 42; 46; 3, 1; 4, 31; 13, 2; 16, 25; Ep 4, 19-20; 6, 18; Ph 4, 6; Col 4, 2; 1 Tm 2, 1; 1 P 4, 8; 2 P 3, 11
6. Ac 2, 42; 1 Co 10, 16-17; 11, 17-33
7. Jean-Paul II, *Catechesi tradendae*, no 67
8. Code de droit canonique (1983), Can. 849
9. Notre Évêque, Robert Lebel, Document pastoral, 11 juin 1984
10. Vatican II, *Apostolicam Actuositatem*, ch. 3, no 10
11. *Ibid.*, ch. 1, no 3
12. Vatican II, *Gaudium et Spes*, no 48, 3
13. *Ibid.*, no 31, 3
14. Hector Besner, *Consécration de l'Église Saint-Paul Apôtre (livret souvenir)*, Introduction

Chapitre IX



Les personnes de l'avant-scène



Une communauté paroissiale c'est sûrement un ensemble de personnes à la manière de pierres vivantes s'imbriquant les unes aux autres pour réaliser un édifice spirituel.

Mais dans cette construction spirituelle, il se trouve des pierres plus précieuses, des pierres occupant une place plus voyante ou une fonction plus visible.

Le présent chapitre veut rendre hommage à tous ceux et celles qui au cours de notre brève existence ont occupé l'avant-scène dans cette édification.

Les pasteurs

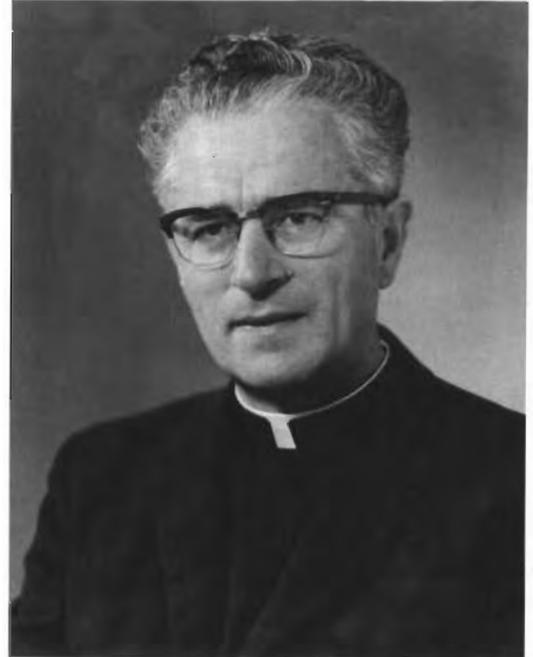
Le titre de «pasteur» a de plus en plus tendance à remplacer le mot curé. Le «curé», cela fait juridique et administratif. Le «pasteur», cela fait plus humain et spirituel, plus évangélique. Grâce à Dieu, tous nos curés à Saint-Paul ont été des «bons pasteurs» et tous nos pasteurs furent à des degrés divers, de très bons «curés»!

Georges Quenneville, prêtre, curé

De nombreuses fois les pages de ce livre mentionnent l'abbé Georges Quenneville pour ses actes et ses qualités. La paroisse Saint-Paul Apôtre lui doit beaucoup.

Mais sa vie s'est poursuivie ailleurs. Nous avons pu obtenir de M. Florian Tardif de Huntingdon le texte d'un hommage qui fut adressé à notre premier curé à l'occasion de son quarantième anniversaire d'ordination sacerdotale fêté en 1985 à Saint-Anicet. Nous sommes heureux de constater que les qualités que nous lui prêtions il y a vingt ans, se retrouvent en lui non seulement présentes mais encore plus épanouies.

«De l'alliance d'Edgar Quenneville à Eva Archambault naît à Montréal, le 13 mai 1918, un poupon qui est un amour d'enfant. Ses études primaires terminées à Saint-Anicet, il entre au Séminaire de Valleyfield (1932-1940) où il meuble son intelligence et son cœur dans l'étude, le sacrifice et la foi. Quels sont ses rêves?



Quel homme sera-t-il demain? Quel citoyen? Quel chrétien? L'adolescent choisit d'être un vrai homme.

En 1940, il fait sa préthéologie au Séminaire de Philosophie, puis de 1941 à 1945, sa théologie, au Séminaire de Montréal. Ces années de collège ne furent pas des semences vaines... Il relève le défi de son éducation.

Le premier devoir qui lui incombe est celui de la conscience...haine du mal, goût délicat, amour passionné et culte enthousiaste du bien. Ses maîtres, ses directeurs intimes sont fiers de lui et lui-même conserve de ses formateurs, la rose de l'amitié et un souvenir inoubliable.

Tempérament ardent, ouvert, jovial et sympathique, esprit brillant, âme d'apôtre...l'appel du maître est clair: «Ne crains pas, avance au large, pars pour une longue course à travers un monde changeant!».

Georges choisit de devenir l'abbé Georges Quenneville, le 26 mai 1945, en la cathédrale de Valleyfield, où Mgr Oscar Julien l'ordonne prêtre de l'Église catholique romaine.

C'est surtout à ce moment qu'il devient un témoin et un homme de Dieu, un

*Georges Quenneville, prêtre, curé,
du 1er octobre 1959 au 15 mars
1966.*

apôtre, ayant pour devise: «Servir en toute joie, un seul maître, le Christ». Dieu sait s'il l'a vécue cette devise; Georges ne s'est jamais démenti.

Vicaire en service, dans la foi, la soumission, le sacrifice et le dévouement jusqu'à l'Apostolat, il oeuvre tour à tour de 1945 à 1951, à Saint-Joseph de Huntingdon, puis de 1951 à 1955, à Saint-Clément de Beauharnois et ensuite de 1955 à 1959, à Hudson. Ses activités, son sens de l'éducation lui gagnent les coeurs des jeunes, lui ouvrent les portes des adultes qui le chérissent. On reconnaît en lui, le meneur, le chef de file qui dirige par son dynamisme. Aumônier dans les écoles, il distribue les pratiques de sa foi et de son charisme. Sa présence, ses gestes, ses paroles sont une influence. Il agit toujours à la limite de ses capacités pour exercer le prestige que ses responsabilités morales, paroissiales, familiales et sociales exigent.

Il laisse partout des souvenirs marquants, car ses efforts sont dirigés vers la formation d'hommes et de femmes d'idées, d'action, de devoir, de liberté. Servir dans l'entente c'est le souvenir qu'il a laissé aux paroissiens des différents milieux où son zèle s'est exercé.

Curé en devoir: De 1959 à 1966, il apporte à Saint-Paul de Beauharnois, une atmosphère de prières, une participation active dans les rencontres avec le Seigneur, tant en liturgie qu'au point de vue de l'Eucharistie, du sacrement du pardon et autres...

Ses techniques de regroupement donnent des fruits très valables. Intérêt, patience, touche spéciale gagnent l'âme de sa communauté chrétienne. Son doigté, sa délicatesse permettent que tous s'approchent de leur Dieu dans la dignité, le recueillement et la fierté d'appartenir aux mouvements religieux locaux.

En 1966, il est nommé pasteur de la cure d'Hudson, où il travaille avec mouvement, chaleur et force qui deviendront la Providence de tout un peuple d'artisans chrétiens.



Son exemple et la leçon de ses sacrifices ont rayonné pour une transformation scolaire et pastorale. Ses luttes, ses fatigues, son travail ardu font de lui, un homme de culte, de célébration, d'engagement, de fraternité, de discipline et de dévouement apostolique. Le bon curé Georges a toujours été égal à lui-même et à sa devise; noble dans ses idées, sage dans ses actions, bon dans ses paroles, charitable pour tous; serein pour donner confiance, coeur d'or qui ouvre les amitiés et les rend capables de tous les sacrifices ou abnégations muettes.

De 1969 à 1982, l'abbé Georges Quenneville revient à Huntingdon comme curé pour un nouveau départ.

Les paroissiens accueillent cet homme de foi, d'idéal et d'action qui désire



Le curé Quenneville et M. J.-F. Gustave Gendron, deux piliers de la paroisse naissante.

Le curé Quenneville ne faisait pas que se préoccuper des finances. La vie avait des bons moments; ici, il s'amuse au tombola, en présence d'un bénévole M. René Gendron.

raviver, renouveler, rafraîchir, reconstruire au besoin l'Église de ce temps.

Il y rencontre des fidèles de tout âge et de toute condition; c'est de plus, un milieu bilingue. Dans une communauté de vues, de désirs, d'aspirations...il offre ses services, ses possibilités, pour réaliser les projets qu'il compte mettre sur pied. Au cours d'une homélie, il demande à tous d'être les témoins du Christ pour porter sur place, la vérité et la foi à tous ceux qui en ont besoin; personnes âgées, familles, écoles, travailleurs, associations diverses...invités à une vie riche en exemples, en convictions, en habitudes...qui entraîne vers une vie meilleure. Un lien étroit et puissant d'amitié, de confiance mutuelle croît entre les paroissiens pour une estime grandissante et une action de plus en plus efficace.

Il donne un regain de vie à la pastorale scolaire et paroissiale, aux mouvements des jeunes face à la crise faisant suite à la Révolution tranquille, à l'animation sociale et liturgique, la vie missionnaire, etc.

Ceux qui ont affaire à lui attendent, et ils l'obtiennent, son affection fraternelle, son aide pour prendre conscience de leur dignité d'hommes, surmonter leur ignorance ou leur détresse spirituelle, nourrir leur espérance de la révélation du salut.

Entreprendre, créer, satisfaire ses ambitions et celles des autres, tout cela ne manque pas de panache ni de courage. La besogne est lourde et difficile. Que faire? Avec un groupe de paroissiens, il se met à l'écoute des gens, perçoit leurs besoins urgents, trouve certains remèdes qui conviennent. Il faut porter Jésus-Christ à tout ce monde!

Faisant suite aux recommandations de son évêque, après Vatican II, c'est une prise de conscience qui se fait, une remise en question qui apporte un changement de structure. C'est l'adaptation aux conflits entre les générations. Il se garde toujours en éveil, recherche un équilibre dans les changements culturels et

sociologiques. Avec son conseil de pastorale et son groupe de marguilliers, il développe chez ses paroissiens l'aptitude au renouveau, le regard d'espérance du Christ, le dialogue fraternel sans préjugés, la charité, la simplicité. C'est tout un défi bien en marche auquel vient s'ajouter en 1967, la direction des «Catholic Women's League.»

En 1969, Mgr Guy Bélanger lui demande de prendre la responsabilité de la Commission diocésaine d'oecuménisme qu'il remplit avec beaucoup de sagesse et de délicatesse.

En 1976, Georges devient «chanoine titulaire» honneur qui rejaillit sur lui-même et ses paroissiens.

Au moment où il commence à recueillir les vraies valeurs qui épanouissent l'homme dans son individualité et sa vie collective, il reçoit une nomination pour la place de son enfance: la paroisse de Saint-Anicet qui se réjouit de le posséder comme curé. Les coeurs des fidèles sont à la joie souhaitant à leur nouveau pasteur un Apostolat fructueux et fécond.

Forts de son passé, fiers de son présent, confiants en demain...ils lui donnent la main pour réussir ensemble l'oeuvre de Dieu. Ainsi pour notre chanoine Georges continue de se réaliser le ministère sublime de sa prêtrise.

Ce petit poème illustre bien ce qu'il avait pensé, ce qu'il a vécu et dans quelles dispositions il agit présentement.

Notre vie est l'album où chacun de nous trace
Ses souvenirs, ses joies, ses efforts, sa douleur,
Jusqu'à ce que la mort, avec sa main de glace
Ferme notre volume et l'emporte au Seigneur.
Pour toi, que l'or, les fleurs se mêlent sur la page!
Chaque jour de ta vie, que tes yeux, ton coeur
Y trouvent le reflet d'un beau ciel sans nuages

N'y lisant mon cher Georges: qu'amour, paix et bonheur.

Une grande amitié illumina la vie du chanoine Quenneville, celle qui le liait avec Son Excellence Mgr Percival Caza. Laissons le chanoine expliquer lui-même comment cela s'est noué...:

«Mgr Caza est originaire de Saint-Anicet et moi aussi. Lorsque j'étais jeune, nous demeurions à deux maisons de l'église. La famille Caza demeurait loin de l'église. À l'époque où j'ai connu celui qui devait devenir évêque de Valleyfield, il était prêtre et professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville. Durant les vacances scolaires, l'abbé Caza venait chaque matin célébrer la messe à l'église de Saint-Anicet et, pour s'y rendre, il utilisait une voiture tirée par un cheval. Les circonstances de notre connaissance mutuelle remontent à ces occasions où il venait »parker« son attelage à la remise de notre propriété familiale. J'ai grandi, et lorsque j'ai été ordonné prêtre, c'est lui qui est venu faire le sermon de langue anglaise à ma première messe. Plus tard je suis allé à Sainte-Thérèse pour le visiter de temps en temps. Je me souviens d'un Noël où l'abbé Caza remplaçait le curé dans ma paroisse; durant la soirée de la messe de minuit, son père, M. Caza, s'est fait confesser par son garçon Percival. J'en fut édifié. J'ai toujours été ami avec Mgr Caza mais je n'ai jamais abusé de son amitié. Un jour Mgr Caza m'a rendu un témoignage à moi et à un de ses cousins: il nous a remercié de ne pas avoir abusé de l'amitié ou de la parenté qui nous liait à lui. Cette amitié a duré jusqu'à la fin, jusqu'à ce qu'il meure.»

Dans le bulletin paroissial du 20 mars 1966, voici en quels termes le curé Quenneville annonce son départ: «*Le présent feuillet est le dernier que je prépare à votre intention. Ce dimanche-ci est le dernier que je passe à Saint-Paul. Par décision de Son Excellence Mgr Percival Caza je suis nommé curé de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin de Hudson. Je quitterai Saint-Paul vers la fin de semaine. Je désire remercier chacun et chacune d'entre vous pour la grande charité manifestée à mon endroit pendant six ans et demi. Je remercie tous ceux et celles qui m'ont aidé dans le domaine pastoral, financier et*

administratif. Les années remplies de joie et de peine, d'inquiétude et de succès, d'amitié et de collaboration, de travail et de maladie, passées en votre compagnie, comptent parmi les plus belles de ma vie. J'en remercie le Seigneur; je lui demande de vous bénir et de vous garder. Ce n'est qu'un au revoir.»

Ce fut une grande joie pour Georges Quenneville de renouer connaissance avec les gens de Saint-Paul de Beauharnois à l'occasion des Fêtes du 25e. Il en a exprimé à plusieurs personnes sa satisfaction de vive voix et par écrit. Qu'il sache qu'il est toujours le bienvenu.

Ubaldo Leduc, prêtre, curé

Ubaldo Leduc est né à Saint-Lazare, comté de Vaudreuil, le 15 septembre 1913. Il vécut son enfance à Sainte-Marthe, village voisin, et y fit ses études élémentaires. Ses études classiques se déroulèrent chez les Clercs de Saint-Viateur au Collège de Rigaud. Quand il décida de devenir prêtre, il entra en septembre 1935 au Grand Séminaire de Montréal, affilié à l'Université de Montréal pour les études théologiques. Il fut ordonné prêtre par Mgr J.-A. Langlois dans la cathédrale de Valleyfield le 18 juin 1939.

Comme la quasi totalité des nouveaux prêtres du diocèse de Valleyfield, l'abbé Leduc fit un stage en 1939-1940 au Séminaire diocésain comme maître de salle et professeur. Il fut ensuite vicaire à Dorion de 1940 à 1942 alors qu'il n'y avait là qu'une seule paroisse. Vicaire, il le fut neuf ans à Hemmingford de 1942 à 1951 puis quatre ans à Saint-Timothée de 1951 à 1955.

Il fut le curé fondateur de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens de Maple Grove où il a laissé un souvenir impérissable. Il y resta de 1955 à 1966 où, en mars, il prit la lourde succession du curé Quenneville à Saint-Paul Apôtre. En effet, la situation administrative de notre paroisse était peu enviable à ce moment et il fallait être généreux ou inconscient, et même les deux à la fois, pour accepter la responsabilité d'un bateau qui prenait l'eau alors qu'il quittait une paroisse qui s'administrerait bien.



Ubald Leduc, prêtre, curé, du 26 mars 1966 au 1er juillet 1969.

Fête de départ du curé Ubald Leduc en juillet 1969. On lui avait remis en souvenir un appareil de radio AM-FM. Son successeur nommé l'abbé Germain Vachon était aussi de la fête. Les autres sont le maire Charles-René Gagnon et les marguilliers Jean-Baptiste Montpetit et Grégoire Panneton.

Voici le texte officiel le désignant à son nouveau poste.

«À notre cher frère en Jésus-Christ Ubald Leduc,

Salut dans le Seigneur qui est le vrai salut.

Comme, d'après les prescriptions des sacrés canons et celles des décrets du saint concile de Trente et des Constitutions apostoliques, il a été sanctionné et déclaré que les prêtres, tant séculiers que réguliers, même jouissant d'exemption quelconque ne peuvent en aucune manière exercer le

ministère des âmes, ou s'ingérer dans les fonctions paroissiales, à moins qu'ils ne soient approuvés et députés par l'Ordinaire du lieu; et comme la paroisse de Saint-Paul de Beauharnois est devenue vacante par la démission de M. Georges Quenneville.

Nous vous approuvons et députons, après nous être assurés que vous êtes doué de la capacité, de la pureté des mœurs, de l'intégrité de vie et des autres qualités requises et que vous êtes parvenu à un âge mûr, et nous vous accordons, dans le Seigneur, tous les pouvoirs ordinaires aux curés de ce diocèse, pour administrer les sacrements et faire les autres fonctions curiales dans ladite paroisse amovible de Saint-Paul de Beauharnois avec le droit d'y recevoir les dîmes et oblations des fidèles, avec les honneurs et charges accoutumées, et surtout avec l'obligation de dire la messe pro populo selon le décret du saint concile de Trente et la déclaration de la Sacré Congrégation, et les dispenses accordées depuis à ce diocèse par les souverains pontifes. Nous vous donnons aussi la juridiction nécessaire pour entendre les confessions des religieuses dans votre paroisse.

En conséquence, nous ordonnons à tous et à chacun des fidèles de la susdite paroisse amovible de Saint-Paul de Beauharnois de vous obéir ponctuellement dans tout ce que dessus mentionné et de vous considérer comme leur curé. Nous vous enjoignons en même temps de garder la résidence de ladite paroisse, tant que vous demeurerez chargé du soin de la desservir, et de plus, de lire attentivement et d'observer avec soin ce qui a été prescrit pour la fidèle administration des sacrements et de la prédication, par les décrets apostoliques, et surtout ceux du saint concile de Trente et de Vatican II et par le rituel romain, les décrets des conciles de la Province, les constitutions synodales du diocèse, et toutes les autres choses réglées par les saints canons. Que si, dans le cas de nécessité, il vous arrive d'administrer les sacrements aux malades dans les paroisses étrangères, vous devez en donner avis à leurs curés par écrit. Nous vous ordonnons aussi d'assister aux exercices de la retraite pastorale, aux conférences ecclésiastiques et aux synodes diocésains.

Les présentes révocables à notre volonté.

Donné à Valleyfield, en notre palais épiscopal, le seizième jour du mois de mars de l'année mil neuf cent soixante-six sous notre seing et sceau et le contresieing du chancelier du diocèse.



Vous êtes prié de vous rendre à votre cure le 26 mars 1966.»

En quittant Saint-Paul en 1969, il avait mérité une année sabbatique, consacrée surtout à se recycler en théologie et en pastorale. Il suivit les cours de l'Institut de pastorale des dominicains à Montréal. Il reprit du service en pastorale paroissiale de 1970 à 1977 comme curé de Côteau-Station. Son dernier poste actif à plein temps consista à être aumônier du Foyer de la Providence à Côteau-du-Lac de 1977 à 1982, année où il prit sa retraite. En 1985, il réside à l'Évêché de Valleyfield, où, à travers des accidents de santé, il rend régulièrement service comme prêtre remplaçant dans les paroisses et les communautés religieuses. Interviewé à propos de sa biographie, il prédit tout en blaguant que sa mort interviendra en été 1992.

Nous avons eu passablement de difficultés pour obtenir de cet homme qu'il accepte de parler de lui-même où qu'on lui rende des honneurs qu'il s'est pourtant bien mérités.

Heureusement deux de ses vieux amis, MM. Jean-Claude Énard et Alfred Boisvert, nous ont composé le texte suivant qui nous aide à mieux fixer le portrait de cet homme apprécié de tous.

«Au premier abord, cet homme jovial, rieur et, j'irais jusqu'à dire, espiègle à ses heures, dégage une chaleur qui le rend immédiatement sympathique à son entourage.

Lorsqu'il apparaît dans une foule, point n'est besoin de le suivre des yeux; nous n'avons qu'à tendre l'oreille et les éclats de rire qui fument dans un coin spécifique de la salle manifestent sa présence.

Cet homme aime le monde et réciproquement, il désire être aimé des gens. C'est pourquoi il reste très peu de temps au même endroit. Il bouge continuellement à l'affût d'un ou de nombreux interlocuteurs. Conteur sans pareil, il saute d'une anecdote à une autre avec l'agilité et la souplesse d'une abeille en quête de pollen.



Doté d'une volubilité effarante, il vous laisse parler, vous écoute en hochant la tête et lançant des «ouais» fréquents; et lorsque vous êtes à court de paroles, il réplique immédiatement comme si, par politesse, il vous avait laissé palabrer, sachant fort bien qu'il aurait tout de même le dernier mot.

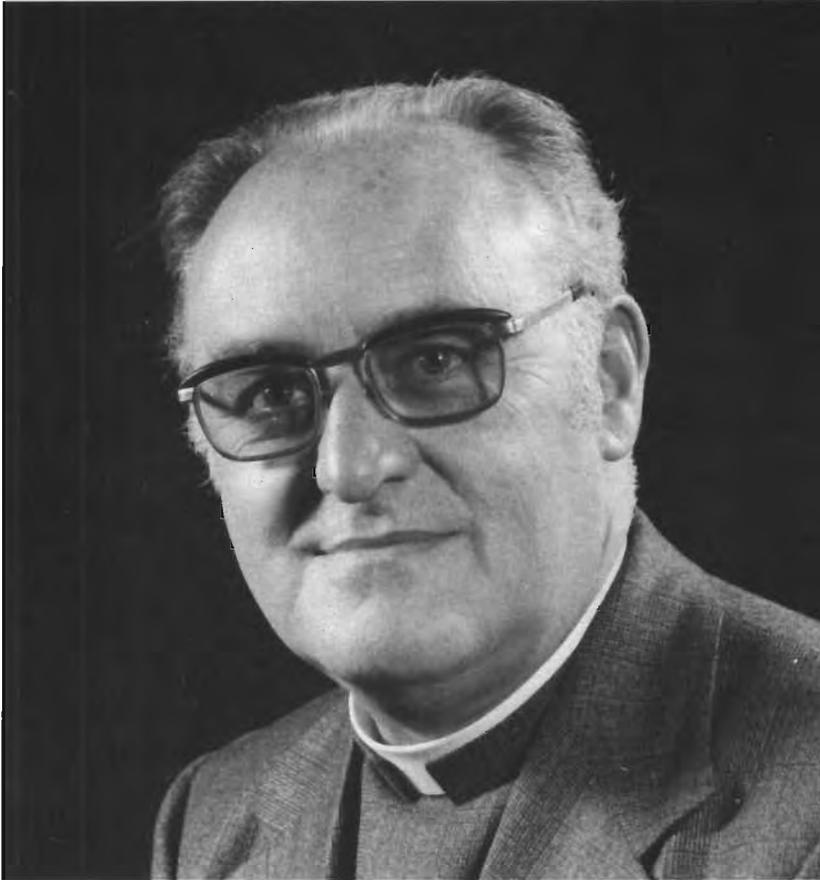
Cet homme simple et attachant demeure fidèle à ses amis; les années n'entraveront aucunement l'amitié qu'il a jadis accordée.

Il aime faire bonne chère et ne dédaigne pas l'accompagner d'un bon vin velouté. Il vous dira que si le bon Dieu a daigné mettre sur terre les bons aliments il faut en faire usage afin de pouvoir en retour le remercier de ses bienfaits.

Très soucieux de son image, fier de sa personne, vous le verrez rarement vêtu de façon négligée. Sans être tiré à quatre épingles, il est toujours habillé avec un souci d'élégance; il en va de même pour sa voiture qu'il astique constamment.

Foncièrement honnête, il est très respectueux de ses obligations. Lorsqu'il exerçait son ministère à Maple Grove au tout début de la paroisse, il nous arrivait fréquemment de le voir, avec sa petite sacoche noire, déambulant les rues de la ville de Beauharnois se dirigeant vers la banque avec laquelle il traitait. Les temps étaient difficiles et nombreuses furent les semaines où il avait à peine de quoi se nourrir. Cependant les dettes se payaient régulièrement et les paroissiens de Maple Grove n'eurent jamais l'occasion de contrer une mauvaise administration.

En présence du maire Charles-René Gagnon et de son épouse, le curé Leduc serre la main de son successeur l'abbé Germain Vachon. Sont aussi présents les marguilliers en fonction en juillet 1969: MM. Léo J.-Paul Gendron, Jean-Baptiste Montpetit, Robert Murphy, Léopold Daoust, Adrien DeRoy et Grégoire Panneton.



*Germain Vachon, prêtre, curé, du
1er août 1969 au 1er juillet 1980.*

Cet homme sensible est un être fondamentalement paradoxal. En effet sous une apparence nerveuse, désinvolte, passagère, rapide et parfois superficielle, se cache un être timide, doté d'une force de caractère peu commune, imbu de justice et de vérité.

Il nous fait plaisir aujourd'hui de rendre hommage à l'abbé Ubald Leduc, premier curé de la paroisse de Maple Grove, deuxième curé de la paroisse Saint-Paul. Il y a bientôt trente ans nous avons eu la chance d'être son ami et c'est toujours un immense plaisir de le revoir et d'échanger avec lui.

Longue vie à Ubald, longue vie à l'amitié qui nous lie.»

Germain Vachon, prêtre, curé

Au cours d'une entrevue, en vue d'écrire le présent livre, l'abbé Germain Vachon a été amené à résumer lui-même sa vie.

«Je suis né à Saint-Stanislas-de-Kostka le 20 novembre 1921 de parents

cultivateurs, d'une famille de sept enfants, trois garçons et quatre filles. Mon père n'était pas riche; nous n'avions pas de très grandes terres.

J'ai fait une septième année à l'école. Le curé Laframboise, qui était dépisteur de vocations, s'arrête un moment donné et me dit: «Germain, j'ai affaire à toi». Il m'amène au presbytère et me demande si j'aimerais aller au séminaire. Alors je lui réponds: «Je ne sais pas, j'y ai pensé mais je n'ose pas le demander à mon père». Alors le curé Laframboise me dit: «Tu vas lui en parler ce soir, et tu lui diras qu'il vienne me voir dimanche». Je n'en ai pas parlé à mon père. Le dimanche à la messe, en passant la quête, le curé a dit à mon père qu'il voulait le voir après la messe au presbytère. Le curé Laframboise lui conte l'affaire et mon père lui dit que ce serait bien difficile pour cette année parce qu'il n'y a pas de récolte, il va falloir acheter au lieu de vendre. Le curé lui dit que c'était pour cette année-là car l'année d'après il serait trop tard. «La Providence va y voir». Ca s'est fait vite, car le mardi matin j'entrais au collège. Je me suis ennuyé les premiers mois et il n'aurait pas fallu que mon père vienne me voir car j'aurais fait une crise pour m'en retourner chez moi. Mon père avait payé mes études. Ca ne coûtait pas cher, 200 \$ par année, logé, nourri et les études. Dans notre classe, sur vingt finissants il y eut dix prêtres, six séculiers, deux Pères Blancs et deux Jésuites. Après quatre ans de Grand Séminaire à Montréal, je fus ordonné prêtre le 16 juin 1949 par Mgr Percival Caza dans l'église paroissiale de Saint-Stanislas-de-Kostka. Je suis retourné au collège pour deux ans à titre de maître de discipline, ou professeur de silence. J'enseignais en même temps le français en neuvième année. Au bout de deux ans et un mois, la troisième année, j'ai été professeur de catéchisme.

En 1951 voici que s'ouvre un poste dans la paroisse Sacré-Coeur de Valleyfield; j'ai été trois ans vicaire dans cette paroisse; de 1954 à 1957 vicaire à Saint-Polycarpe; de 1957 à 1960 vicaire à Sainte-Philomène de Mercier, puis neuf ans à Vaudreuil, de 1960 à 1969. Après vingt ans de sacerdoce j'ai été nommé curé en 1969. J'ai été onze

années curé à Saint-Paul, le plus beau poste de ma vie. J'ai aimé tous les postes où j'ai passé, particulièrement à Saint-Paul car je me sentais chez moi. Les groupes de marguilliers qui ont passé là, je les ai beaucoup admirés. Il n'y a jamais eu de froid entre eux et moi et ça allait donc bien de travailler avec eux!»

Ci-après, nous vous livrons le texte d'un hommage qu'on lui adressa lors des célébrations de son 35e anniversaire d'ordination sacerdotale. Nous y découvrons des aspects intimes de l'homme.

«Mon cher Germain,

Nous tous qui sommes réunis ici, aujourd'hui, tes frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, parents et amis, voulons partager ton bonheur et t'exprimer notre joie. Chacun a le goût de te féliciter et de te chanter «Mon cher Germain, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour».

la carabine des oiseaux sur la grange et des poules le dimanche après-midi; des altercations avec la petite soeur, etc.

Tu débutes tes classes à l'École du Rang du Six. Ton intérêt pour les études ne t'empêche pas d'être un enfant sportif, qui s'adonne à divers jeux. Tu te mesures parfois aux plus âgés et même à un de tes frères, ce qui vous permet une fois de témoigner devant tous les élèves d'une véritable réconciliation fraternelle. Quel événement mémorable!



Jubilé d'argent sacerdotal du curé Germain Vachon à Saint-Paul, le 16 juin 1974.

Mgr Guy Bélanger, alors évêque de Valleyfield, préside l'Eucharistie. Germain à sa droite et le curé José Maria Larocque de Maple Grove à sa gauche.



Les concélébrants de gauche à droite: Gilles Laplante, Denis Cardinal, Georges-Henri Cartier, Germain Vachon, Mgr Bélanger, José-Maria Larocque, Ubald Leduc, Paul-Émile Leduc et Luc Quesnel.

Oui, Germain, nous voulons te parler d'amour. Permetts-nous d'évoquer ton cheminement personnel.

Né à Saint-Stanislas-de-Kostka le 20 novembre 1921, tu démontres très tôt beaucoup d'énergie et d'adresse. Ta mère a été la première à s'apercevoir de ton ardeur. Tes frères et tes soeurs se rappellent en effet des soins qu'elle donnait au bébé qui pourfendait l'air de ses pleurs. Ils se souviennent aussi, sans doute comme toi, des balles de neige durcies à l'avance, du «sling shot», du tir à



Un banquet suivit au sous-sol; Germain y prend place avec les membres de sa famille et l'évêque qui l'a ordonné Mgr Caza.

À la fin des études primaires, ton professeur et le curé de la paroisse perçoivent chez toi les aptitudes nécessaires pour entreprendre le cours classique et ils recommandent très fortement ton entrée au Séminaire de Valleyfield. Tu prends tes études au sérieux et tu continues d'être sportif. Combien de souliers usés à jouer à la balle au mur!

Tenu au service militaire, tu passes tes vacances d'été à Farnham et, en cours d'année, tu diriges les parades au collège. Tu développes force, détermination et persévérance. Malgré tes craintes d'échec scolaire, tu réussis bien d'année en année, et à la fin de ton cours classique, ton choix est fait, c'est le sacerdoce.

Après tes études au Grand Séminaire de Montréal, tu es ordonné prêtre le 16 juin 1949, ici même en l'église de Saint-Stanislas par Mgr Percival Caza.

Tous sont fiers de toi. Ton père te fait confiance au point de te demander des conseils; tu lui prêtes une oreille attentive mais tu refuses de te situer en plus sage que lui.

Tes premières années de sacerdoce sont consacrées aux jeunes en tant que professeur et maître de discipline au Séminaire de Valleyfield. Bon éducateur, tu fais confiance aux élèves et tu tolères même ceux qui fument en cachette, te souvenant probablement que tu as agi de la même façon. Dans tes heures de loisirs, tu aimes bien aller chez ta soeur qui demeure tout près et c'est souvent à la course que tu reviens pour surveiller la récréation. Ta vie sacerdotale se poursuit dans plusieurs paroisses du diocèse où tu es nommé vicaire: Sacré-Coeur de Valleyfield, Saint-Polycarpe, Ville Mercier et Vaudreuil. Partout ton travail, ta disponibilité, ton attention et ta discrétion sont grandement appréciés. Tu laisses un excellent souvenir et comptes encore aujourd'hui plusieurs amis parmi ces paroissiens.

Nommé curé à Saint-Paul de Beauharnois en 1969, tu relèves un défi de taille: être à la fois «le bon pasteur» et un

administrateur hors pair. Dix ans plus tard la communauté chrétienne est consolidée et la dette de 300 000 \$ est éteinte. À ton départ, les paroissiens s'empressent de te féliciter et de te remercier pour tout. Ils sont peinés de te perdre comme curé mais ils sont fiers de toi: Mgr Lebel t'a nommé directeur des finances du diocèse, vicaire épiscopal et chanoine. Il est assuré d'une humaine administration en plus d'une précieuse collaboration.

Tout au long de ta vie sacerdotale, tu as su mettre ton énergie et tes talents au service des autres; tu as été là quand nous avons eu besoin de toi pour nous écouter, pour nous supporter en faisant ressortir le meilleur en nous, quand c'était pas pour nous confectionner des encadrements (ou nous compiler nos rapports d'impôt). Tu as su aussi t'accorder certains plaisirs, par exemple changer régulièrement d'auto et aménager un chez toi avec garage et atelier; dans ton humilité, tu dirais sans doute que ça aide quand on a des frères!



Fête à l'école en l'honneur du 25^e sacerdotal du curé Vachon.

Hommage particulier des élèves en musique de Sr Cécile Laurin.

Mon cher Germain, en ce 35^e anniversaire de sacerdoce, jour pour jour, chacun de nous ici présent tient à te féliciter et à témoigner qu'ils reconnaissent en toi: un homme d'accueil, de simplicité et de disponibilité, un homme de partage, d'encouragement et d'amitié, un homme de coeur, un homme de Dieu.

C'est debout que nous te chantons à nouveau «Mon cher Germain, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour».

Ta grande famille, le 16 juin 1984.

Puis un autre texte: celui qu'on lui adressa lors de son départ de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois:

«À notre curé et ami Germain,

Cher curé,

En ce jour d'au revoir, nous voulons vous exprimer notre haute estime, notre amitié et notre plus grand respect car vous avez si bien rempli votre mission auprès de notre communauté. Bien au-delà des propos de circonstance, cet hommage se veut un témoignage sincère de notre reconnaissance envers celui qui a su durant 11 ans être parmi nous un pasteur attentif et un administrateur persévérant.

En tant que pasteur, vous pouvez dire «mission accomplie». Vous avez été sensible et sympathique aux joies et aux peines de vos paroissiens. Cela n'a pas été par des gestes flamboyants ou des actions spectaculaires mais par un sourire et une attention particulière au vécu de chacun. Nous croyons que c'est par ces petits gestes de chaque jour que vous vous êtes vraiment révélé à votre communauté. Vous avez su accueillir, percevoir le bon côté de chacun et c'est ainsi que vous nous avez donné, toujours avec simplicité, affection et attention bienveillante. À travers vous, Dieu aurait-il touché nos coeurs?

L'artisan qui est en vous a su faire ressortir les richesses de chacun et doter notre communauté de l'encadrement pastoral nécessaire à son épanouissement.

Encore dernièrement, vous avez favorisé le renouveau pastoral de notre paroisse en prenant l'importante décision de mettre sur pied un conseil de pastorale, c'est-à-dire de partager l'action pastorale dans notre milieu avec des laïcs représentant notre communauté. Nous pouvons certainement comparer cette initiative au travail de celui qui a planté un arbre au profit d'un autre âge.

Au cours de votre passage à Saint-Paul, vous vous êtes révélés un pasteur attentif et nous vous en remercions. Vous avez également été un administrateur persévérant et efficace. En tant qu'administrateur, vous pouvez dire «mission accomplie.»

S'il y a selon nous une tâche délicate et ingrate à remplir pour un pasteur, c'est bien celle d'avoir à résoudre des problèmes financiers. Vous aviez un défi de taille à relever et il vous en a fallu du courage. Vous avez même accepté, pour le profit de la paroisse, d'être homme à tout faire, vendeur de billets dans les centres d'achats et parfois crieur au bingo. Vous avez accompli un travail essentiel, obscur et souvent mal compris. Par vos efforts soutenus, quelle leçon de persévérance! Comparant un homme sans persévérance à une lampe sans huile, nous pouvons dire avec humour que nous avons eu un curé bien huilé.

Et sachez que vous méritez doublement notre gratitude et notre admiration pour avoir toujours effectué ce travail avec un souci de discrétion. La paroisse Saint-Paul est aujourd'hui en bonne santé financière et cette victoire vous appartient.

Vous avez très bien rempli votre mission de pasteur et d'administrateur en restant fidèle à votre tempérament et à vos talents sans jamais chercher à devenir quelqu'un d'autre. Nous croyons que c'est là le secret de votre réussite. Nous gardons en mémoire le souvenir d'un curé accueillant, attentif, humble, perspicace et possédant le sens du devoir accompli. Vous avez été à la hauteur de la situation.

Il est presque toujours trop tard pour remercier ceux qu'on aime quand on



Hector Besner, prêtre, curé, depuis le 1er septembre 1980.

comprend enfin ce qu'on leur doit. Nous espérons malgré tout qu'il est encore temps de vous dire un sincère merci. La marque de votre passage à Saint-Paul est inscrite dans les pierres de notre église mais surtout dans nos coeurs. Si nous avions eu à choisir notre curé il y a 11 ans, c'est vous que nous aurions choisi.

En terminant, nous voulons vous souhaiter beaucoup de succès dans l'exercice de vos futures fonctions ainsi que tout le bonheur et la sérénité que vous méritez bien.

Ce n'est qu'un au revoir Germain!

La communauté paroissiale Saint-Paul de Beauharnois, le 13 juillet 1980.»

Hector Besner, prêtre, curé

Dès que fût connu le départ du curé Vachon après Pâques 1980, le nouveau Conseil paroissial de pastorale fit savoir à l'autorité diocésaine qu'il voulait prendre part au mécanisme de la nomination du futur curé de Saint-Paul. Au cours d'une couple de réunions, les membres

brossèrent un «portrait-robot» du genre de pasteur qu'ils estimaient leur communauté chrétienne avoir besoin.

Voici le texte qui fut présenté au responsable diocésain des paroisses, l'abbé Gilles Bergeron.

«Beauharnois, juin 1980

Nos souhaits face au «type de prêtre» que nous aimerions avoir comme responsable de notre communauté chrétienne.

Un prêtre qui a une foi vivante et qui en témoigne.

Un prêtre qui croit à l'action des laïcs dans la communauté, qui la soutient, la stimule même.

Un prêtre qui aura comme première préoccupation l'action pastorale dans notre communauté (en allant vers les gens plutôt qu'en les laissant venir à lui).

Un prêtre capable de disponibilité; et dans ce but, il saura aller chercher des ressources pour le soulager, spécialement dans sa tâche «cléricale ou administrative».

Un prêtre qui ferait siennes les orientations qui se dégagent de la consultation populaire faite dans le milieu en novembre 1979.

Un prêtre qui a une facilité d'approche avec les gens et spécialement avec les jeunes (contact avec les écoles).

Un prêtre capable et prêt à travailler en équipe avec un conseil paroissial de pastorale et un comité de liturgie.

Un prêtre capable et prêt à assurer auprès d'eux un leadership.»

C'est vers le milieu de juin que le candidat présenté, l'abbé Hector Besner, vint rencontrer une délégation mixte des marguilliers et du Conseil paroissial de pastorale à la résidence du président du C.P.P., M. Jacques Chouinard. Outre ce dernier, étaient présents: MM. Paul Barrette, René Dussault, Jacques Reid et Mmes Anne-Marie Laberge et Lise Chouinard. Ce fût la seule entrevue et elle sembla concluante: la nomination d'Hector

Besner à titre de pasteur de Saint-Paul fut rendue publique le 12 juillet 1980.

Pour comparer avec les textes officiels antérieurs accompagnant telle nomination (dont celle citée de la nomination du curé Leduc en 1965) voici le texte que le nouveau curé présenta aux marguilliers lors de la première assemblée qu'il présida au presbytère le 26 août 1980.

«Faisant suite à votre acceptation, il me fait plaisir de vous nommer curé de la paroisse Saint-Paul de Beauharnois. Cette nomination vaut pour un terme de trois ans, soit jusqu'au 31 juillet 1983.

Je vous remercie d'accepter cette charge pastorale que vous assumez dans un esprit de service. J'apprécie beaucoup tout ce que vous avez fait à Notre-Dame de Bellerive tant comme vicaire que comme responsable de la paroisse et tout ce que vous avez ajouté spontanément en pastorale familiale. Ce sera un peu moins compliqué à Saint-Paul et vous saurez, je l'espère, davantage ménager vos forces.

Que Dieu bénisse votre ministère, vous y fasse trouver joie et abondance de résultats spirituels.»

Puis renouvelé en 1983: «Votre présent mandat pastoral comme curé de la paroisse Saint-Paul se termine le 31 juillet prochain. Il m'est agréable de le renouveler pour un second terme de trois ans, soit jusqu'au 31 juillet 1986.

Je vous remercie et félicite pour le bon travail pastoral que vous avez accompli dans cette paroisse comme animateur et rassembleur. Je vous souhaite de continuer sous la même bonne étoile, l'amélioration de votre santé aidant. Que vous trouviez toujours sur votre chemin joie, paix, bonne collaboration et résultats encourageants.»

On y remarque une échéance de la nomination. En effet, dans le diocèse de Valleyfield cette politique de «nomination à terme» fut inaugurée en juillet 1976 par Mgr Robert Lebel. Voici un extrait du texte qui accompagnait les nominations faites cet été là.

«De concert avec l'abbé Gilles Bergeron, directeur de la pastorale paroissiale et en vertu des facultés données à l'évêque de Valleyfield par un rescrit de la Sacrée Congrégation du clergé en date du 8 juillet 1970, je me propose d'instaurer

graduellement dans le diocèse une politique de nominations à terme.

Nous avons déjà échangé sur le sujet au cours de la retraite presbytérale. Dans l'esprit de cette politique, les nominations seront faites pour une durée de trois ans renouvelable pour un second et même un troisième terme.

Le but de cette politique est de faciliter la mobilité du personnel. Il est bon de faire des changements de temps à autre, soit que le prêtre le désire personnellement, soit qu'on ait besoin de lui pour un autre poste, soit qu'il apparaisse avantageux d'apporter du sang nouveau dans le milieu après un temps assez long avec les mêmes effectifs.

Il est plus facile de le faire à la fin d'une nomination à terme. Les paroissiens se sont faits à l'idée que leur prêtre ne leur est pas donné pour un temps indéfini; une fois le terme expiré, ils acceptent mieux le changement.

Autrement, lorsque les choses vont bien, que les paroissiens et le prêtre s'entendent bien et s'aiment, on a naturellement tendance à vouloir prolonger indéfiniment la situation, ce qui n'est pas toujours bon et pour la paroisse et pour le prêtre.

Par ailleurs, nous restons maîtres de cette politique de nomination à terme. Il nous est loisible d'en discuter avec les concernés et de prolonger une nomination au-delà du maximum de neuf ans si la

L'abbé Hector Besner renouvelle ses engagements sacerdotaux lors de son 25e de prêtrise en 1983; qu'il tienne avec son évêque le bâton pastoral de celui-ci signifie qu'il partage pour Saint-Paul la même responsabilité que lui.



chose nous semble préférable, à cause de l'âge ou de l'état de santé du prêtre ou pour toute autre raison.»

Depuis la promulgation du nouveau Code de droit canonique en 1985, la Conférence catholique canadienne (les évêques du Canada) a opté, sur l'invitation du canon 522, que les curés soient nommés pour un mandat de six ans, une seule fois renouvelable.

Notes biographiques

Hector Besner est né à Saint-Clet, comté de Soulanges, le 18 septembre 1933. Il a vécu son enfance à Côteau-du-Lac. Il fit ses études classiques au Séminaire de Valleyfield de 1946 à 1954 et étudia la théologie à l'Université de Montréal, 1954-1958 et il y obtient une licence. Il fut ordonné prêtre à la cathédrale de Valleyfield, le 24 août 1958 par Mgr Percival Caza. Son premier poste: vicaire à l'Immaculée Conception de Bellerive de 1958 à 1962. Il fut aussi vicaire à Saint-Timothée 1962-1963; vicaire à Saint-Clément de Beauharnois 1963-1964; animateur de pastorale au Collège Saint-Viateur de Beauharnois 1964-1965. Au cours d'une année sabbatique il fit des études en catéchèse biblique à l'Université Laval: 1965-1966, y obtint un baccalauréat. Il devint aumônier diocésain de l'Action catholique ouvrière (JOC – MTC – SPM – SOF) 1966-1967. Puis, assistant à Saint-Joachim de Châteauguay, tout en gardant la JOC diocésaine 1967-1969. Il fit un stage comme animateur au Service de l'éducation des adultes pour la Régionale Youville 1969-1970; il revint en paroisse comme assistant à Saint-Esprit de Valleyfield 1970-1971; puis assistant à l'Immaculée Conception de Bellerive de 1971 à 1979, enfin curé, là, en 1979-1980. Il est pasteur à Saint-Paul depuis septembre 1980.

Suivent deux textes qui aident à faire connaître autant les attentes que l'appréciation des paroissiens à l'égard du curé qui préside la communauté en cette année du jubilé 1985.

À son arrivée le 30 août 1980, on lui adressait ces mots: C'est avec beaucoup de

joie que nous t'accueillons dans ta nouvelle paroisse. Et tu vois notre communauté remplie d'impatience de te connaître davantage. Car l'écho de tes oeuvres s'est fait entendre jusqu'ici. Et de plus, nous connaissons ta grande détermination et ton enthousiasme communicatif.

Dès maintenant, nous voulons t'assurer de notre support et de notre plus entière collaboration dans la tâche qui t'incombe. Sois assuré également, de l'appui entier, tant des marguilliers, que des membres de ton conseil de pastorale.

Nous savons de plus, que tu es un homme de pastorale avec des idées à revendre. Et que tu possèdes une détermination de jeune débutant. Aussi, nous ferons ensemble une Église de participants, qui bougent, qui répondent, qui chantent, qui prient dans un engagement de toute la personne. C'est ainsi que nous bâtirons une communauté chrétienne qui soit une communauté du Royaume de Dieu, où circule visiblement cette grâce filiale et fraternelle qui est la grâce sacramentelle du baptême.

Et déjà, nous devinons que pour le bien de ta communauté, tu n'hésiteras pas à nous déranger. En fait, devrions-nous attendre autre chose d'un pasteur? Toutefois, si nous avons quelques difficultés à te suivre, nous savons que ton attention de pasteur nous permettra de reprendre notre souffle.

D'autre part, tu sais que grâce aux talents de ton prédécesseur, nous pouvons maintenant orienter toutes nos ressources et nos énergies dans une action pastorale qui favorisera davantage la participation ainsi que la fraternisation. Or, avec toi, notre communauté est disposée à entreprendre ce renouveau pastoral. Et de relever le défi de vivifier le sentiment d'appartenance et de raffermir l'esprit communautaire, en plus d'établir des liens fraternels avec nos distants. Tu sais également, qu'il y a beaucoup de bonne volonté et de talents disponibles dans ta nouvelle paroisse. Et nous savons que ton action pastorale permettra leur expression au bénéfice de toute la communauté.

Aussi, nous souhaitons qu'à travers ces quelques lignes, tu aies pressenti la chaleur d'une amitié déjà consentie. Et nous faisons le voeu que tu sois heureux de cheminer avec nous, dans un esprit de fraternité vécue pour la plus grande gloire de Dieu.

Prions pour l'unité de notre communauté, comme Jésus priait son Père pour l'unité de sa jeune Église, par ces paroles de l'Évangile de saint Jean: «Que tous, soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi; qu'eux aussi soient un en moi afin que le monde croie que tu m'as envoyé.»

Lors de son propre Jubilé d'argent sacerdotal fêté en paroisse le 5 juin 1983, on lui rendait un nouvel hommage: «Tu vois assemblée autour de toi ta grande famille paroissiale, afin de célébrer joyeusement cet événement marquant dans ta vie de prêtre. Certes un anniversaire attendu, car il nous fournit une occasion privilégiée de t'exprimer publiquement notre fraternelle affection. Et nous aimerions que cette célébration soulignant ta fidélité sacerdotale, soit aussi l'occasion pour nous tous de renouveler notre fidélité au Christ et à son Église.

Nous soulignons ici vingt-cinq années jalonnées d'une disponibilité à une Église en mouvement. Prêtre issu de ce mouvement et animé par une foi turbulente, par une passion pour Jésus. Homme de prières, plein d'idées, d'actions, mais aussi d'émotions. Le cheminement qui a été le tien nous indique ton intérêt notable pour une grande diversité d'engagements, tels que: Aumônier diocésain d'action catholique ouvrière; vulgarisateur de cours de catéchèse aux adultes et d'initiation à la Bible; animateur au Service de l'éducation des adultes, de «Mariage Encounter», l'A.C.L.E., R3, etc. Des engagements pastoraux répondant essentiellement au besoin d'incarner ton action dans le vécu des laïcs, dans la vie réelle.

En cela, nous pressentons ta fidélité à une vision du prêtre, puis l'aspect exceptionnel de sa mission, une mission qui te donne un rôle de médiation unique

entre le Christ et les humains. Ton sacerdoce te consacre au service de la lumière et de la liberté. Il fait de toi un témoin de la vie éternelle, mais non étranger aux urgences sociales; contestataire du monde, mais bien solidaire de l'histoire des humains de ce monde.

Aussi, par un engagement pastoral qui fait appel à toutes les dimensions de la personne humaine, tu rends plus authentique cette Église du Christ qui s'abreuve fidèlement aux textes bibliques, mais qu'on rencontre davantage dans le vécu quotidien de ses baptisés. Cette Église qui nous invite à prendre la route du Christ, à nous convertir le coeur. Une Église qui, malgré certaines divergences d'opinions, établit notre fraternité et notre coresponsabilité, sur la base d'une même foi et d'une même espérance en Jésus-Christ, et d'un même amour pour un Dieu qui est notre Père à tous.

Puis, comment pourrions-nous passer sous silence le style de tes homélies qui nous parlent de cette Église en marche?



Des homélies dynamisantes et imagées qui savent nous interpeller. En étant souvent l'occasion de démystifier des connaissances incomplètes, afin de redonner au message chrétien toute la force de sa Bonne Nouvelle, elles permettent un éclairage nouveau qui vient nous rejoindre jusque dans nos questionnements de chaque jour. Plus important encore elles nous permettent de rencontrer un Jésus-Christ à la fois Dieu et pleinement homme, et de mieux le connaître, de mieux l'aimer. Évidemment, tes homélies nous apprennent que nous ne

Les concélébrants à l'Eucharistie du Jubilé d'argent sacerdotal du curé Besner, le 5 juin 1983. De gauche à droite: le père Gilles Primeau, p.b., l'abbé Yvon Marchand, le chanoine Georges-Henri Cartier, le jubilaire, Mgr Robert Lebel, évêque, l'abbé Gilles Laplante, le chanoine Germain Vachon, l'abbé Gérard Théoret, le chanoine Robert Tremblay et l'abbé Richard Wallot.

sommes pas dans une Église de tout repos, capable de répondre à toutes nos questions. Mais tu nous parles plutôt d'une Église qui fait de plus en plus appel à notre liberté de conscience, et à notre entière responsabilité de fils de Dieu. Et ce, pour la recherche commune d'une plus grande vérité, et d'unité. Une recherche qui fait nécessairement appel au dépassement de soi comme une poussée irréversible en avant.

En raison de ton style fougueux, nous permettras-tu de te qualifier de pasteur «dérangeant»? Ici nous tenons à te dire que nous t'acceptons comme tu es. Aussi, dans notre adresse de bienvenue nous comprenions que c'était là conforme à un message évangélique faisant essentiellement appel au dérangement, à la conversion du coeur et du regard. Comment se savoir les enfants d'un Dieu-Père, sans questionner nos comportements ou le confort sécurisant de nos pratiques religieuses? D'ailleurs, comme prêtre de l'ère Vatican II, tu as d'abord accepté de vivre le renouveau pour toi-même. Tu as accepté, comme nous devrions tous accepter, ce nécessaire questionnement du sens de l'institution, et de la spiritualité dans nos vies. Aussi, à la suite de Jésus nous traversons avec toi l'heure des déserts, ou des choix entre les vraies et les fausses valeurs. C'est là le prix de notre amour et de notre fidélité au Christ. Mais savais-tu que nous comptons sur toi pour nous aider à remporter une victoire éclatante?

Bien sûr, ta forte personnalité laisse peu de gens indifférents. Tes relations très spontanées suscitent un franc dialogue et des réactions parfois très vives. Au second regard toutefois, ce grand besoin de «faire» et cette façon d'être, nous révèlent un homme à découvert qui se laisse rencontrer jusque dans ses vulnérabilités... Nous dirions qu'on y voit là la mesure d'une grande soif d'affection et d'amour. L'insistance à vouloir te faire appeler par ton prénom ne révèle-t-elle pas cette attente chez toi? De fait, nous aussi nous voyons l'enjeu majeur du témoignage chrétien dans le «risque» d'une implication à fond et gratuite avec nos frères et soeurs. Dieu se révélant plus efficacement

dans sa relation intime de Père que dans ses lois et sa création. Aussi, sache que c'est d'abord à ton ministère que nous faisons appel, c'est-à-dire à ton écoute, à ta mission de rassembleur, à ton charisme de la parole. Mais surtout à ton coeur de consacré, à ta grande soif d'amour qui te demande, comme à nous tous, de donner notre vie pour ceux qu'on aime.

Hector, comme prêtre tu es notre frère, nous sommes tes frères, tes soeurs dans la grande communauté chrétienne. Et c'est par ta médiation et le don de ta personne à l'Eucharistie que tu nous fais communier à la résurrection du Christ. Puis en nous faisant vivre de sa propre vie, tu fais de nous tous des témoins solidaires de son salut.

En terminant, nous voudrions te remercier pour ton précieux témoignage d'espérance et pour la fidélité de ton engagement. Aussi, sois assuré de notre chaleureuse fraternité et de notre prière, afin que Dieu te conserve la grâce particulière accordée aux témoins fidèles de son amour pour son peuple. Et pour nous tous, afin que notre fidélité renouvelée à l'Église du Christ nous rende encore plus proches les uns des autres, et plus conscients du Christ qui habite le coeur des hommes et des femmes.

Hector, nous te souhaitons un très joyeux anniversaire! Et puisses-tu continuer encore longtemps à nous guider dans notre recherche quotidienne d'une véritable croissance spirituelle.»

Gilles Laplante, prêtre

Gilles naquit à Hemmingford le 11 mars 1942. Il vécut sa petite enfance à Saint-Josephat (Greenfield Park) mais ayant perdu son père alors qu'il était tout jeune, la famille revint s'établir au village d'Hemmingford. L'École élémentaire Saint-Romain, le presbytère et la salle paroissiale étaient les plus proches voisins de la résidence familiale.

Ce fut facile pour Gilles d'être sélectionné comme enfant de chœur, comme planteur à la piste de quilles et candidat pour des études au Séminaire diocésain où il entre en 1955. Les vicaires



Gilles Daoust et Fidèle Maure s'étant succédés lui ont fait savoir chacun qu'ils auraient besoin de successeurs comme prêtres. Ils participaient de plus, chacun à leur façon, aux dépenses d'études du jeune homme. Ce furent là des grains de semence qui germèrent et portèrent fruit à long terme.

Durant ses études classiques Gilles fut grand amateur de sports, en particulier de tennis, de badminton et de ballon-volant; avec l'âge ces aptitudes se muèrent en nautisme à voile... Il prit aussi de sérieux engagements au service du scoutisme. Assisté de Jean Brassard, ils mirent sur pied un vaste réseau de sections de «Scouts-Éclaireurs» dans divers coins du diocèse et dont le centre était la Troupe Saint-Thomas du Séminaire, composée d'une trentaine de jeunes adultes avancés dans leurs études. Gilles fut ainsi amené à coanimer un des plus grands campements Scouts-Éclaireurs qu'aït connu le pays: 175 garçons de 12-15 ans durant deux semaines complètes sur le même emplacement (à Vendée au Nord de Montebello); c'est un de ses bons souvenirs.

Tout au long de ses années de collègue, ses engagements et le cadre de vie qui le soutenait aidèrent Gilles à faire l'option de devenir prêtre. Aussi entre-t-il au Grand Séminaire de Montréal en 1962 et

décroche un baccalauréat en théologie de l'Université de Montréal en 1964. Diverses circonstances l'amènent à poursuivre sa formation à Washington, vivant à la maison des Pères des Saints Apôtres que le père Eusèbe Ménard, un franciscain canadien, y avait établie; il suivait les cours de l'Université catholique de Washington d'où il obtint sa licence en théologie. À Montréal autant qu'à Washington, Gilles a oeuvré dès cette époque dans le Mouvement oecuménique. Son séjour aux États-Unis fut couronné d'une façon exceptionnelle quand, autour de Pâques 1966, il reçut les premiers ordres majeurs (le sous-diaconat et le diaconat) le même jour, dans la Basilique Nationale de l'Immaculée Conception, des mains de l'évêque des Îles Vierges. Il fut finalement ordonné prêtre chez lui à Hemmingford, par Mgr Percival Caza le 5 juin 1966.

Son premier poste fut d'être professeur de catéchèse et maître de comportement au Séminaire de Valleyfield durant un peu plus d'un an. On le nomma ensuite, au cours de 1968, membre de l'équipe de pastorale à la Cité des jeunes de Vaudreuil pour les élèves du secondaire. C'est de là qu'il partit en septembre 1968 pour entreprendre trois longues années d'études à l'Université d'Ottawa, d'où il revint avec une maîtrise en psychologie.

Dès son retour d'Ottawa, il vint résider au presbytère Saint-Paul à Beauharnois et s'engagea comme psychologue-consultant au point de service de Châteauguay du Centre psycho-social de Valleyfield. Sa carrière de prêtre en milieu de travail profane se précisa lorsqu'il devint chef du

L'abbé Gilles Laplante, doyen des résidents du presbytère et des vicaires dominicaux depuis 1972.

L'abbé Gilles Laplante.

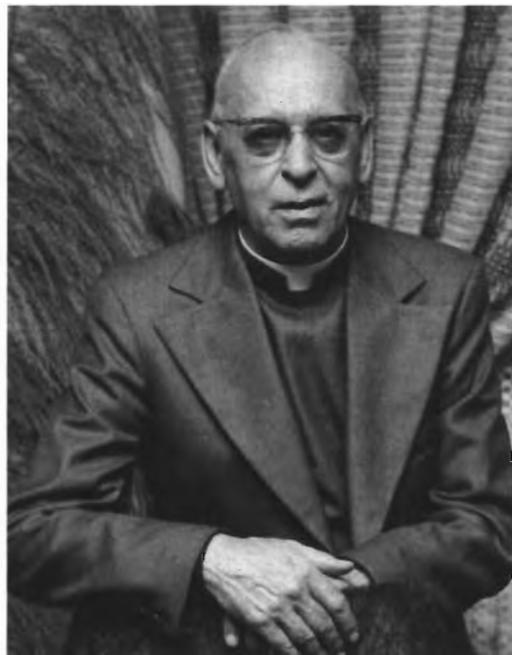


service de psycho, responsable de l'équipe de section puis délégué du Centre psychosocial pour siéger sur le Comité de promotion du CLSC de Châteauguay et en assurer même la présidence. Aussi lors de la fondation officielle du Centre local des services communautaires de Châteauguay en décembre 1973, Gilles en fut-il choisi le premier directeur général, poste qu'il occupe encore en 1985.

Son engagement sacerdotal en paroisse, sans être à plein temps, fut quand même exigeant. De 1972 à 1980, chaque dimanche il était vicaire dominical à la paroisse Saint-Paul et assurait la prédication aux deux semaines. À partir de 1980, la diminution du nombre de messes, et l'engagement accru des laïcs dans la paroisse d'une part, de plus nombreux engagements sociaux complémentaires de ses fonctions dans la région de Châteauguay d'autre part, firent que Gilles fût moins présent à la communauté paroissiale Saint-Paul Apôtre de Beauharnois. Il remplace en principe une fois par mois et le curé de Saint-Paul et le curé de Saint-Étienne.

La réalisation d'envergure dont Gilles est le plus heureux c'est d'avoir été l'initiateur du Comité de promotion du Centre hospitalier Anna Laberge de Châteauguay, institution dont la réalisation finale est prévue pour 1987. Cela couronne ses autres engagements, notamment au Centre des ressources alternatives en santé mentale dont il est cofondateur, et au Conseil régional des services de santé et sociaux de la Montérégie.

L'Église catholique a toujours été fière et a longtemps privilégié le fait que des prêtres soient compétents dans des matières autres que théologiques, occupant même des postes clés dans la société. Ils peuvent ainsi rendre témoignage de l'Évangile d'une façon bien particulière. Gilles est un de ceux-là qui a pris la relève. L'Église diocésaine doit en être fière. Quant aux paroissiens de Saint-Paul, ils l'ont toujours estimé comme personne et comme prédicateur au contenu engagé et engageant. Merci Gilles Laplante.



Gérard Théorêt, prêtre

L'abbé Gérard Théorêt a tissé des liens avec la communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre. Lors de sa retraite, en quittant la cure de Melocheville au cours de 1978, le curé Vachon et l'abbé Laplante l'accueillirent au presbytère Saint-Paul. Sa santé était précaire à ce moment-là; mais les bons soins de Mme Rollande Jean, ménagère, et l'attention bienveillante des deux confrères eurent vite fait de le remettre sur pieds.

Il rendait service pour les messes de semaine ici à Saint-Paul puis, occasionnellement, les dimanches ici et ailleurs. Il avait aussi accepté de visiter régulièrement quelques malades de la paroisse, tâche qu'il conserva même après son départ du presbytère Saint-Paul.

Au cours de 1979, il se sentit déjà assez bien de santé pour accepter la fonction d'aumônier au Foyer Saint-Joseph et au Pavillon de Beauharnois, institutions pour personnes âgées. Il y célébrait la messe chaque jour, et était disponible pour les autres besoins spirituels des bénéficiaires qu'il aimait beaucoup.

Il demeura au presbytère Saint-Paul jusqu'en mai 1983. Il rendit de fiers services à notre paroisse. D'abord en acquittant au bénéfice de notre Fabrique

L'abbé Gerard Théorêt, résidant au presbytère Saint-Paul de 1978 à 1983.

les honoraires des messes qu'il célébrait en institution; puis en ne refusant jamais un dépannage au plan liturgique: remplaçant de dernière heure en cas de maladie ou d'absence du prêtre attitré de la paroisse pour les messes, les baptêmes et les mariages. Il accepta même la coresponsabilité avec un marguillier, de l'administration de la Fabrique Saint-Paul durant les trois mois de recyclage que le curé Besner suivait à Pierrefonds au printemps 1982. Tous ceux qui l'ont connu ici à Saint-Paul gardent de lui un respectueux souvenir; même les enfants à qui il permettait de taquiner son petit chien «Pidgy».

Ce fut son choix et des raisons personnelles qui l'amènèrent à déménager au presbytère Saint-Clément où il finit ses jours peu de temps après.

Voici une notice biographique et un hommage que l'Office diocésain d'information fit paraître dans les journaux régionaux à l'occasion de son décès.

«L'abbé Gérard Théorêt est décédé le 28 septembre 1985 au Centre hospitalier de Valleyfield, à l'âge de 75 ans, après 49 ans d'ordination sacerdotale. Il était né à Valleyfield le 25 septembre 1910 d'Albert Théorêt et de Joséphine Sauvé.

Après ses études primaires à l'École Garneau, il fit ses études classiques au Séminaire de Valleyfield et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal.

Il reçut l'ordination presbytérale de Mgr J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, à la cathédrale, le 7 juin 1936.

L'abbé Théorêt fut professeur au Séminaire de Valleyfield de 1936 à 1949; secrétaire à la chancellerie de 1949 à 1955; curé de Notre-Dame-de-la-Paix (Melocheville) de 1955 à 1968 et de 1971 à 1978; entre temps, curé à Notre-Dame de Bellerive; enfin aumônier à Beauharnois au Pavillon et au Foyer Saint-Joseph.

Son dévouement s'exerça aussi ailleurs en d'autres activités. Ainsi, il fut cérémoniaire à la cathédrale de 1941 à 1955, desservant à Sainte-Jeanne-d'Arc, puis à Saint-Maxime, aumônier du Jardin de l'enfance et de l'École Émard, aumônier des zouaves, directeur diocésain de l'Oeuvre pontificale de saint Pierre Apôtre, de l'Union missionnaire du clergé, etc.

Que dit-on de ce prêtre effacé? Ses professeurs soulignent l'application qu'il met en toutes choses. À son Jubilé d'argent d'ordination presbytérale, Mgr J.-Alfred Langlois relève son humilité et son remarquable caractère sacerdotal. Vicaire à la cathédrale et aumônier des zouaves, il est «prêtre avant d'être capitaine ou officier»; il est «celui qui a su prendre tant d'autorité sur leur esprit et leur coeur, celui qui a su si bien leur ancrer Dieu et qui a su les aimer».

Aujourd'hui, on loue hautement son esprit de prière, son dévouement affectueux auprès des enfants, des malades, des pauvres, des personnes âgées. Il ne manque aucune occasion de faire plaisir et se dépouille volontiers en faveur du démuné ou de l'ami.

L'abbé Gérard Théorêt a été exposé dans la chapelle mariale de l'église Saint-Clément de Beauharnois; ses funérailles ont eu lieu à Saint-Clément et la concélébration, présidée par Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, a rassemblé un grand nombre de prêtres. Il fut inhumé au cimetière de Valleyfield.»

Henri Lavigne, prêtre, vicaire

Le seul vicaire permanent qui fut au service de notre communauté paroissiale fut l'abbé Henri Lavigne. C'était pour l'année pastorale 1966-1967.

Nous avons pu nous procurer une notice biographique de ce prêtre. Elle est extraite d'un livret de participation publié lors de son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale.

L'abbé Henri Lavigne qui fut notre seul vicaire permanent et pour une année seulement.



Le 12 août 1927, la famille Florian Lavigne de Côteau-Station recevait un deuxième enfant. Il fut porté au baptême où on lui donna le nom de Henri.

M. Lavigne travaillait au chemin de fer comme la plupart des hommes de ce gentil village. La maison se trouvait située entre deux voies ferrées et il fallut apprendre tôt, selon l'expression populaire, à «surveiller les gros chars» tant pour aller à l'école, à l'église qu'au village.

Henri fréquenta l'école paroissiale tenue par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie. Après la 7e année, ce fut le départ pour la maison des «grandes études», au Séminaire de Valleyfield. En ce temps-là, le pensionnat était de rigueur. On ne retrouvait sa famille qu'aux vacances et pour les congés du mois.

Ces années ont permis à Henri de mûrir ses projets et il décida de devenir prêtre au service de l'Église diocésaine de Valleyfield.

De 1949 à 1953, études à Montréal. Pendant 4 ans, elles se poursuivirent au Grand Séminaire sous la conduite des Messieurs de Saint-Sulpice.

Puis ce fut l'ordination sacerdotale reçue des mains de Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield. La

cérémonie eut lieu en l'église paroissiale de Côteau-Station, le 7 juin 1953. Après ces longues maturations, vint le temps du service. Henri fut nommé vicaire en la paroisse Sainte-Rose-de-Lima de l'Île Perrot. Il y eut des stages comme vicaire à Saint-Malachie d'Ormstown, Saint-Eugène de Valleyfield, Saint-Joseph de Huntingdon, Saint-Paul de Beauharnois, Sacré-Coeur de Valleyfield, Saint-Timothée. Puis, curé de la paroisse Sainte-Barbe.

Après douze ans au service des chrétiens de Sainte-Barbe, Henri Lavigne est maintenant curé de Saint-Polycarpe depuis août 1985. Merci Henri!

Tous les autres membres du clergé

Nous dressons maintenant la liste de tous les autres prêtres qui ont exercé un ministère chez nous à un titre quelconque.

Des remplaçants pour courtes périodes

Père Bruno Loiselle, p.b.
Père Antoine Caumartin, p.b.
Père Jean-Paul Amyot, c.s.v.
Père Clermont Carrier, p.b.
Abbé Paul-Émile Julien
Père Jos. Alcide Latour, montfortain

Des vicaires dominicaux

Denis Lemieux, p.m.é.
Père Philippe Laurin, p.b.
Abbé Gaston Legault
Abbé Denis Cardinal
Père Luc Quesnel, c.s.v.
Abbé Fernand Villeneuve
Abbé Gilles Meury
Père Wilfrid Bélanger, c.s.v.

Des parents ou amis des paroissiens, venus présider une célébration

Gilles Primeau, p.b.
Abbé Jean-Guy Primeau
Père Rolland Barrette, sssa
Abbé Alcide Primeau
Abbé Yvon Marchand
Abbé Jean-Guy Myre
Abbé Champlain Barrette

Stagiaires...futurs prêtres

Gérald Chaput, diacre
Luc Beaudin, séminariste
Serge Vinet, séminariste
Denis Plamondon, séminariste

Enfin, tous les autres qui ont signé au moins un acte officiel dans nos registres

Aird, Roger, prêtre
Amyot, Frédéric, curé
Aucoin, Louis, Mgr
Bégin, Yves, prêtre
Bergeron, Gilles, prêtre
Bergevin, Laurent, prêtre
Bissonnette, Réal, prêtre
Boissonneault, Lucien, p.m.é.
Bourcier, Alfred, prêtre
Boyer, Roger, prêtre
Boyer, Royal, prêtre
Cailhier, Yves F., op.
Caron, Jean-Paul, prêtre
Cartier, G.-H., prêtre
Cholette, Gérard, prêtre
Cousineau, Gilles, prêtre
Coutu, Rodrigue H., osst
Daignault, Viateur, prêtre
Dennuss, Jean-Antonio, prêtre
Deschamps, Gérard M., s.m.m.
Desrosiers, Marcel, prêtre
Dorais, Jean de la Croix, Mgr
Doyon, Aimé, prêtre
Dubord, Léo, prêtre
Dumouchel, Henri, prêtre
Dumontier, E., chan.
Fournier, Jacques, prêtre
Gendron, Philippe, p.m.é.
Hébert, Bruno, o.m.i.
Jeannotte, Garcia, prêtre
Julien, Dominique, Mgr
Laberge, Denis, prêtre
Lacroix, Benoit, o.p.
Lamoureux, André, prêtre
Lapointe, Jean-Pierre, prêtre
Larocque, José Maria, prêtre
Larose, Gérard, prêtre
Lassonde, Clément, s.m.m.
Lassonde, Hermann, s.m.m.
Latour, Jean-Léo, prêtre
Lavoie, Jean-Guy, prêtre
Lavoie, Jean-Louis, prêtre
Leboeuf, Paul, Mgr
Leduc, Stéphane, c.s.v..
Lefebvre, Alcide, p.m.é.
Longtin, Gilles, prêtre
Ménard, Jean-René, prêtre



Mongeau, Ludger, c.s.v.
Péloquin, Jude, prêtre
Poirier, Robert, c.f.s.
Primeau, Robert, o.m.i.
Rainville, J.-Clément, prêtre
Rousseau, Gaétan, prêtre
Roy, Rodrigue, prêtre
Schoonefuk, Gérard, prêtre
Théoret, Jules, p.b.
Tremblay, Fabien, prêtre
Vallièrre, Louis Octave, prêtre
Veilleux, Léon M., o.s.m.

*Le père Antoine Caumartin, p.b.,
remplaçant du curé Quenneville en
certaines occasions.*

Les employés laics

Les sacristains

Définition de la tâche. Dans les tous débuts de la paroisse, nous ne trouvons pas de définition de tâche pour le poste rémunéré de «sacristain». À la vacance du poste en 1977, le Conseil de Fabrique rédigea une première définition de tâche dont voici le texte:

- ménage: l'église, sous-sol de l'église, chaufferie.
- entretien du terrain: pelouse, arbustes, asphalte, déneigement, jardin, vitres de l'église et vitres du presbytère, etc.
- déchets.

L'abbé Gaston Legault, longtemps vicaire dominical chez nous.

- ouverture et fermeture des portes et lumières.
- préparation des ornements et du matériel liturgique requis pour les offices: messes, mariages, sépultures, etc.
- effectue et voit à l'organisation des collectes.
- cloches.
- décoration: fleurs, plantes vivaces, crèche, etc.
- 8 heures A.M. à 4 heures P.M., c'est-à-dire 7 heures par jour, sauf un jour semaine mais doit être présent samedi et dimanche A.M., environ 40 heures par semaine.
- entretien et réparation générale: boiserie, chaises, poignées de porte, peinture, etc.
- entretien des filtres électroniques.
- vérification du matériel loué.
- collabore à l'approvisionnement en fournitures diverses de culte (lampions), du restaurant et des machines distributrices.
- voit à l'entretien des équipements motorisés: tondeuse, souffleuse, outils, etc.
- initiative, débrouillardise mais pas d'originalité.
- sens des responsabilités. Propreté personnelle. Ponctualité.
- pratiquant. Motivation de l'individu.

Au cours de ses vingt-cinq ans d'existence, notre paroisse connut quatre sacristains qui laissèrent chacun des souvenirs particuliers. Il y eut des hommes qui occupèrent le poste par intérim ou pour essayer: ils ne résistèrent pas! Parce que ce travail très particulier à ses exigences propres.

Une chose est certaine, le sacristain est un homme public. Il est vu presque plus souvent que le curé, puisque ce dernier est remarqué surtout lorsqu'il préside des offices; tandis que le sacristain est partout six jours sur sept. Les paroissiens ont toujours été plus à l'aise de téléphoner chez le sacristain pour avoir un renseignement ou réclamer un objet perdu plutôt que de s'adresser au presbytère.

C'est pour ces raisons que nous trouvons convenable de donner une place à ces hommes dans ce chapitre consacré aux personnes de l'avant-scène de notre vie paroissiale.



Monsieur Léopold Gendron

Léopold Gendron est né à Côte Saint-Paul à Montréal le 10 septembre 1910. Fils de Ernest et Ernestine Gendron.

Il vint à Beauharnois pour travailler chez Kilgour, cette fameuse fabrique de meubles qui a longtemps été un haut lieu du travail dans notre ville. Il épousa Lucienne Hébert, de Maple Grove le 5 juillet 1937 à l'église Saint-Clément de Beauharnois.

M. Léopold Gendron, le premier sacristain.



Il s'établit à son compte en construisant une petite usine à fabriquer des blocs et des tuyaux de ciment. C'est cette usine qui servit de lieu de culte temporaire en 1959-1960 en attendant l'église neuve Saint-Paul Apôtre. Il était un notable résidant du nouveau quartier, et c'est à ce titre que le curé de Saint-Clément l'avait suggéré pour faire partie de l'équipe des syndics de la paroisse en fondation.

À l'occasion de problèmes de santé, il dut abandonner le trop dur travail de son usine, à peu près à la même date que l'église neuve était inaugurée soit à l'automne 1960. La vie paroissiale naissante avec toutes ses activités dans les locaux mêmes qu'on étrennait, d'une part, et la somme incroyable de menus travaux de finition inachevée d'autre part, indiquaient la nécessité d'engager un homme à plein temps au service de la Fabrique. Ce semblait providentiel qu'on puisse engager un homme de la trempe de M. Léopold Gendron. Son dévouement antérieur à la cause de la nouvelle paroisse et ses talents particuliers firent que le marché fut vite conclu: il devint le premier sacristain de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois le 23 octobre 1960.

Afin de ne pas être à la fois patron et employé, il dut démissionner comme syndic; c'est M. André Pouliot qui le

remplaça par nomination de l'évêque de Valleyfield.

Son contrat d'engagement figure aux minutes de l'assemblée des syndics du 7 novembre 1960. On y établit «son salaire à 55 \$ par semaine, salaire qui sera porté à 65 \$ à la première semaine d'avril 1961». On y trouve une autre augmentation de 5 \$ par semaine à partir du 1er juillet 1962.

D'après le témoignage de plusieurs pionniers on sait que ce premier sacristain déborda de beaucoup ses devoirs liturgiques. Il construisit pratiquement seul bancs, tables et divisions de locaux à mesure que la nécessité l'exigeait. L'ancien artisan de la menuiserie Kilgour mettait au service de sa communauté ses talents acquis.

Ainsi M. Léopold Gendron a laissé des traces dans l'église actuelle, grâce à ses travaux d'ébénisterie. Il faut s'imaginer que lors de l'inauguration, l'église était passablement nue: peu d'accessoires s'ajoutaient au strict nécessaire. C'est ainsi que, bénévolement, pour économiser des sous à la communauté, M. Gendron allait se quêter du bois (souvent c'était du chêne) chez Mc Murray et bricolait des choses. Nous lui devons d'abord l'actuel autel de service à l'entrée du chœur; même s'il fut transformé, son apparence est identique au temps de ses origines.

Nous devons aussi à M. Gendron un magnifique lutrin qu'il avait conçu et réalisé; c'est un autre bricoleur émérite M. Gérard Patenaude qui réussit à créer un deuxième lutrin identique au premier. On doit encore à M. Léopold Gendron un contenant décoratif, tout de baguettes de chêne, qui servait à loger la réserve d'eau bénite dans un coin à l'arrière de l'église.

Enfin, dernier souvenir sensible laissé par M. Léopold Gendron, c'est une oeuvre de sculpture! En effet un paroissien, M. Médard Frappier, avait donné à la paroisse naissante un magnifique crucifix, sculpté dans le tilleul, le «corpus» mesurant à lui seul 18 pouces par 13 pouces. Et il était signé: «Médard Bourgault 1941». Malheureusement le

L'abbé Denis Cardinal, un temps pensionnaire chez nous.

M. Édouard Levasseur, sacristain de 1966 à 1969.

crucifix avait connu un accident et il lui manquait un bras en entier. M. Gendron l'a merveilleusement restauré sans y laisser de traces: une réparation réussie. Si un Médard Bourgault en 1941, ne valait que l'oeuvre d'un artisan amateur, en 1985 il a la valeur d'oeuvre de maître. Ce crucifix a longtemps été celui qui ornait le maître-autel. Depuis juin 1985 il est maintenant converti en croix de procession et constitue un des plus précieux objets de notre patrimoine.

M. Léopold Gendron, syndic fondateur et premier sacristain de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois s'éteint à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 6 juillet 1974 à l'âge de soixante-trois ans et sept mois. À ses funérailles dans «son église» le 9 juillet on y relève la signature de ses fils le Dr Jean-Paul Gendron et Bernard Gendron avec celle du curé Germain Vachon.

M. Florian Legault, sacristain de 1969 à 1977.

Monsieur Édouard Levasseur

Quand la santé de M. Léopold Gendron fléchit, on lui fournit de l'aide, puis, un certain temps, un jeune remplaçant: Denis Gendron, grand scout qui venait d'entrer sur le marché du travail.

Notre deuxième sacristain fut M. Édouard Levasseur; il remplit la fonction de mai 1966 à mai 1969.

Édouard Levasseur naquit à Saint-François de Madawaska au Nouveau-Brunswick le 29 octobre 1914. Il vint travailler pour une usine de guerre à Montréal en 1943 où il connut et épousa Fernande Fournier en 1946. Après la guerre, il vint travailler à l'Alcan sur les «pot». Mais c'était trop dur pour sa santé; il devint agent d'assurance-vie pour l'Union du Canada. Quand il devint difficile d'accomplir ce travail, il décrocha le poste moins rémunérateur de sacristain de Saint-Paul.

Demeurant alors au 151 de la rue Beauce il garda ce travail trois ans complets. Leurs trois enfants furent tous élevés à Beauharnois. Claire se maria ici à Saint-Paul le 3 juin 1967 avec Normand Côté.



La famille quitta Beauharnois en 1969 après y être demeurée 23 ans. Les époux Levasseur avaient acquis un petit commerce à Verdun. Leurs enfants sont tous établis à l'extérieur de chez nous. M. Édouard Levasseur est décédé en 1980.

Parmi les témoignages qu'on rend à sa personne, on rappelle souvent qu'il avait un très beau timbre de voix et une excellente diction. Mme Levasseur demeure à Verdun et offre ses meilleurs vœux aux gens de Saint-Paul dont elle garde un très bon souvenir.

Monsieur Florian Legault

Originaire de Sainte-Martine où il vit le jour le 13 avril 1910. M. Florian Legault y a aussi épousé Henriette Ménard le 4 février 1942.

Il s'établit cultivateur dans Saint-Étienne jusqu'au début des années 60 où il devint manoeuvre à l'usine de tuyaux de ciment Permacon à Châteauguay.

Il fut engagé sacristain à la paroisse Saint-Paul lors d'une assemblée de marguilliers tenue le 12 mai 1969. À ce moment, il était chômeur depuis un certain temps, et c'est M. Grégoire Panneton qui l'avait recommandé. Le procès-verbal de la susdite assemblée contient une espèce de définition de tâche: «Le travail consistera à l'entretien de l'église, presbytère et sous-sol de l'église et terrain avoisinant l'église et presbytère; voir à la peinture, location de tables et chaises, machine à liqueurs; et s'occuper des fournaises, l'hiver l'entretien des perrons, enlèvement de la neige, etc. Nous demandons environ 42 heures par semaine et une journée de congé pourra être prise durant la semaine».

Ayant contacté un membre de la famille Legault, nous avons de plus appris que le grand ménage du sous-sol les lendemains de location les samedis soirs faisait aussi partie de sa tâche: la famille était alors mise à contribution. Et quand on parle de sacristain on mentionne rarement que cette tâche accaparait son homme en fin de semaine à des moments où tous les autres sont en congé. D'autant plus que, pour arrondir un maigre salaire, M. Legault opérait à son bénéfice le restaurant du sous-sol les soirs de bingo tous les dimanches soirs à partir de 1972.

La tâche de sacristain exige aussi beaucoup de maintenance. Parce que cette compétence lui échappait, M. Legault requérait les services de M. Gérard Patenaude, excellent bricoleur dans le bois. C'est ainsi grâce à ce sacristain que les curés Vachon et Besner bénéficièrent souvent des talents de ce M. Patenaude, ancien restaurateur retraité mais encore en excellente forme physique.



À son tour, ce M. Patenaude requérait les talents d'un autre voisin M. Gérard Laberge quand la maintenance exigeait de la soudure et du travail dans le métal. Ces nombreux services offerts bénévolement méritent d'être rappelés et reconnus.

Au départ du curé Leduc, M. Florian Legault fut fort attristé; mais il se lia très vite d'une grande amitié pour le nouveau curé Germain Vachon et pour le vicaire dominical résidant du presbytère, l'abbé Gilles Laplante.

Enfin, plusieurs paroissiens rendent témoignage à la grande piété de cet homme lors de ses fonctions à l'église. Sur semaine, il n'était pas rare qu'il interrompe ses travaux de conciergerie pour prier à genoux de longs moments dans un banc et de s'y faire surprendre par son patron: il aurait pu y avoir pire offense!

Par lettre datée du 18 avril 1977, il invoque l'âge de la retraite, sonnée depuis deux ans pour annoncer à la Fabrique Saint-Paul, qu'après huit ans de service il quittera son emploi le 1er juin 1977.

Il connut une heureuse retraite et décéda à Beauharnois le 25 octobre 1983.

Monsieur Roger Venne

C'est à partir de ces critères précédemment cités que la paroisse Saint-Paul engagea un nouveau sacristain. Il est encore à l'oeuvre en cette année jubilaire: M. Roger Venne, entra en fonction le 4 juillet 1977.

M. Gérard Patenaude, ici en compagnie du curé Vachon, bricoleur polyvalent, qui a énormément contribué non seulement à la maintenance, mais à l'amélioration de nos équipements.

M. Roger Venne, sacristain depuis 1977.

Roger Venne naquit à Sainte-Thérèse de Blainville (à côté de la «track» comme il aime le rappeler en badinant) le 18 décembre 1926.

Ce qui l'amena à Beauharnois en 1962, ce fut du travail à l'usine Kilgour. Malheureusement cette industrie ferma ses portes dès 1976. M. Roger Venne ne fut chômeur que quelques mois. Il avait pris racine à Beauharnois en épousant Gilberte Primeau à l'église Saint-Clément le 8 avril 1967.

Dans le feuillet paroissial des vacances 1977 déjà le curé Vachon rédigeait un éloge de son nouveau «bedeau». Texte que nous reproduisons et endossons mot pour mot huit ans après qu'il fut écrit:

«Bienvenue à notre nouveau sacristain M. Roger Venne.

Depuis déjà deux semaines, M. Roger Venne est avec nous comme sacristain et il semble bien heureux dans ses nouvelles fonctions. Nous espérons, M. Venne, que votre travail continuera de vous plaire et que vous y trouverez source d'épanouissement et de bonheur et qu'ainsi nous pourrons vous garder longtemps parmi nous. Connaissant déjà votre assiduité au travail, votre empressement à vous rendre utile en tout, votre souci de grande propreté, nous sommes presque assurés que votre travail nous donnera entière satisfaction et nous serons toujours heureux de collaborer avec vous.

Bonne chance et bienvenue.»

Les ménagères au presbytère

Il y a une autre tâche dans une paroisse qui projette sur la personne qui l'occupe une importance certaine: la «ménagère du curé!»

La loi du célibat imposé aux prêtres fait de ces derniers des «citoyens tenant feu et lieu» mal équipés, n'ayant pas naturellement cet élément complémentaire essentiel pour tenir maison: une épouse. Les prêtres de paroisse, accaparés par une foule de tâches extérieures à leur résidence ne peuvent pas facilement



assumer les tâches des repas, des lavages et des «ménages» quotidiens ou hebdomadaires (bien que de plus en plus nombreux sont ceux qui le font). Alors, la loi ecclésiastique prévoit l'engagement de gouvernantes, bonnes, cuisinières, ménagères, etc., ou tout cela à la fois, concentré dans la même personne qui est appelée à faire de la suppléance au bureau en l'absence du curé.

Dans notre région l'appellation consacrée pour désigner cette fonction, c'est «ménagère». Les personnes qui occupent cette fonction dans les presbytères ont automatiquement un statut de personnes publiques.

On devine plus que l'on ne sait que ces personnes doivent être à même de connaître sinon de contrôler un tas d'informations de première main concernant le clergé, l'organisation de l'Église en général et la vie de la paroisse en particulier. Ce n'est pas tout à fait faux, et c'est pourquoi on exige comme qualité primordiale d'une ménagère qu'elle soit discrète; mais on exige aussi qu'elle soit polyvalente et bonne cuisinière afin de se qualifier comme hôtesse réputée auprès des nombreux visiteurs que le curé invite à sa table.

Bonne femme d'entretien pour une maison généralement plus grande qu'une habitation unifamiliale; bonne relationniste afin d'être accueillante et polie à la porte du bureau public et au téléphone; bonne intendante à l'égard des achats hebdomadaires et du bon roulement de cette maisonnée exceptionnelle qu'est un presbytère ou résidence pour prêtres.

Les modalités de l'exercice de toutes ces fonctions varient selon les temps et les tempéraments particuliers des curés; c'est pourquoi l'ordonnance diocésaine concernant les biens temporels prévoit que le salaire de la ménagère est fixé et payé par la Fabrique, mais que le choix de la personne exerçant la fonction relève strictement du curé.

Pour remplir cette fonction délicate, il fut un temps où l'idéal était de décrocher ces «perles rares» qu'étaient les religieuses d'instituts spécialisés dans cette tâche; mais l'évolution fait que, non seulement ces perles se font encore plus rares, mais que ce qui en reste répond peut être moins aux besoins et attentes contemporaines.

Nous vous présentons maintenant celles qui chez nous furent «ménagères» à la paroisse Saint-Paul Apôtre au cours de ses vingt-cinq premières années d'existence.

Madame Édouard Couillard

La première ménagère à Saint-Paul avec le curé Quenneville fut Mme Édouard Couillard. Née Yvonne Riendeau, elle était native de Beauharnois.

Son époux avait été cultivateur dans le rang Saint-Georges à Beauharnois, mais il était décédé environ depuis un an lorsque le curé Quenneville engagea la veuve comme intendante de sa maison au début de l'été 1960.

Elle avait cinq grands enfants, dont deux déjà mariés lorsqu'elle cassa maison pour venir s'établir au tout nouveau presbytère. Un de ceux-là, son fils Wildor, résidant à Nitro à Valleyfield, se rappelle même d'un Noël, ce devait être celui de 1960, où toute la famille fut reçue à ce nouveau «chez soi» de sa mère.



Mme Édouard Couillard fut la première «ménagère» au presbytère Saint-Paul, en 1960.

Le curé Quenneville pour sa part rappelle qu'il associa «l'intendante» de sa nouvelle maison au choix des meubles et accessoires qu'il fallait acheter; il souligne que ce fut l'occasion pour lui de constater qu'il avait affaire à une femme qui savait ce qu'elle voulait!

Toujours est-il qu'elle quitta son emploi au cours de 1961 pour prendre logis sur la rue Beauce, d'où elle ne tarda pas à déménager à Saint-Georges de Beauce avec celui qu'elle venait d'épouser en secondes noces: M. Vénéran Larivière.

Malheureusement son deuxième mariage fut de courte durée et elle revint finir son existence à Beauharnois auprès des siens dont les dix dernières années au Pavillon de Beauharnois.

C'est là qu'elle décéda le 29 août 1984 à l'âge de 80 ans. Parmi ses enfants résidants de Beauharnois on compte entre autres son fils Angelbert Couillard et Mme Jean Vincent.

Mademoiselle Lucille Reid

Pour remplacer Mme Couillard, le curé Quenneville engagea une résidente de Beauharnois; Lucille Reid, née le 25 février 1933 de Joachim Rolland Reid, entrepreneur de pompes funèbres, et de Germaine Lefebvre, avantageusement connus dans notre région.

*Mlle Lucille Reid, ménagère de
1961 à 1966.*

Elle prit donc quartiers au presbytère en 1961 et y demeura jusqu'au départ du curé Quenneville pour Hudson en 1966, soit près de 5 ans.

Interviewée en marge de ce livre, elle se rappelle une foule de souvenirs. Ses plus attendris constituent un bel hommage aux qualités exceptionnelles de pasteur aimant que fut le curé Quenneville. Elle l'a vu souvent atterré des épreuves de ses paroissiens, malade devant les difficultés financières et matérielles, accueillant (parfois trop au goût de la ménagère) aux prêtres et aux paroissiens, surtout les Scouts!

Elle a connu l'âge d'or du scoutisme où le presbytère mur à mur et du sous-sol au deuxième était pratiquement «le local» des diverses unités de Scouts et de Guides de la paroisse. À cette époque, elle s'absentait presque tous les soirs pour aller se reposer en veillant chez ses parents; pour répondre en son absence et en l'absence du curé occupé ailleurs, des grands gars couchaient au presbytère (elle se rappelle de Yvon Sauvé et Gaston Lafontaine).

Elle rappelle aussi, que du temps où elle fut ménagère ici, le vicaire dominical arrivait le samedi et y passait la fin de semaine entière. De ceux-là son bon souvenir se porte sur l'abbé Gaston Legault. Puis ce fut de son temps que l'abbé Denis Cardinal vint résider ici. Il était aumônier des élèves au Collège Saint-Viateur durant la semaine et vicaire ici la fin de semaine.

Elle a vu passer beaucoup de prêtres au presbytère Saint-Paul; soit qu'ils étaient des confrères ou amis du curé Quenneville qui était très «recevant»; soit qu'ils fussent des remplaçants d'occasion lorsque le curé dut prendre des congés de maladie. Parmi ces remplaçants elle souligne de façon particulière les personnalités du père Antoine Caumartin, Père Blanc, et du père Alcide Latour, montfortain, tous deux assez originaux. Dans nos archives nous retraçons en effet le passage de ces hommes d'Église chez nous.

En 1985, mademoiselle Lucille Reid



travaille dans une maison pour personnes âgées, comme femme de maison et accompagnatrice; dans ses temps libres elle se dévoue dans son milieu de Verdun à la visite des personnes seules et âgées et pratique auprès d'elles le ministère de la Communion eucharistique.

Madame Armand Nareau

Quand le curé Ubald Leduc arriva à Saint-Paul en août 1966, la ménagère qu'il avait à son service à Maple Grove accepta de continuer ce travail à Beauharnois.

*Mme Armand Nareau, ménagère
de 1966 à 1974.*

Alexandrina Viau est née à Saint-Timothée le 11 mai 1901. Elle avait été mariée à Armand Nareau, qui, au moment de sa mort survenue précocement en 1959, était contremaître au moulin à papier de la Domtar. Ils ont eu une fille, Pierrette, épouse de Claude Hurtubise, demeurant à Maple Grove.

Mme Nareau n'a que de bons souvenirs des presque huit ans qu'elle vécut au presbytère Saint-Paul. Elle a aimé son travail, elle s'est attachée à la maison et aux gens, et les gens gardent également un excellent souvenir d'elle.

À l'arrivée de l'abbé Germain Vachon, elle avait tenté de quitter son emploi, mais il sut la convaincre de rester. Agée de 73 ans, elle laissa par manque de santé en 1974.

Retirée aux Résidences Saint-Louis de Beauharnois, elle a hâte de tenir en main le livre qui est en train de prendre forme et qui va lui rappeler des grands morceaux de ses souvenirs et de ses affections.

Madame Annette St-Denis

Quand Mme Nareau quitta le presbytère en 1974, le curé Vachon regarda du côté de son village d'enfance, Saint-Stanislas-de-Kostka pour retrouver parmi ses connaissances une bonne mère de famille qu'il y avait connu et qui, croyait-il, serait disponible. Son flair servit bien. La dame qu'il invitait à s'en venir à Beauharnois, venait de remplacer temporairement la ménagère du curé de son village pendant quatre mois.

Annette Déniger est née à Huntingdon le 27 novembre 1913. Elle fut l'épouse d'Eugène Faubert avec qui elle éleva une famille de cinq garçons qui lui fournirent à leur tour onze petits enfants. M. Faubert décéda en 1958 et Mme Faubert se remaria avec Albert St-Denis en 1964. Mais dès 1969 elle redevint veuve et résida à Saint-Stanislas- de-Kostka.

Elle s'en vint à Beauharnois pour un premier mois, puis un deuxième mois d'essai; il lui en coûtait de quitter son coin de pays. Elle finit par casser maison chez elle et emménagea à Saint-Paul.



Mme Annette St-Denis, ménagère de 1974 à 1976.

Elle se rappelle l'ouvrage considérable que représentait l'entretien de cet édifice de 17 appartements qu'est le presbytère. Malgré cela elle trouvait le temps de travailler le jardin et d'écrire de sa belle écriture les actes des registres de la paroisse; elle aimait ce travail de bureau.

Elle garde aussi un excellent souvenir des voisins et voisines qu'elle a connus au cours de ces deux ans et demie chez nous.

En se retirant à 65 ans pour ménager sa santé et jouir de ses vieux jours, elle prit logement à Valleyfield.

Madame Rollande Jean

Rollande Bellavance naquit à Saint-Cléophas de Matapédia le 18 octobre 1922. Le travail de son mari les amena dans notre région après avoir vécu un certain temps sur la Côte Nord du Québec.

Avec Jean-Paul Jean, elle eut deux enfants: Nelson est policier provincial ayant domicile à Saint-Timothée; Carole est infirmière et demeure à Oshawa en Ontario.

Mme Jean arriva au presbytère Saint-Paul de Beauharnois le 27 avril 1976 et y travailla jusqu'en juin 1982. Elle se fit de nombreuses amitiés dans la paroisse Saint-Paul et dans Beauharnois à cause de

*Mme Rollande Jean, ménagère de
1976 à 1982.*

sa participation active aux mouvements, entre autres le Cursillo et le groupe de prières de la région.

Ceux dont elle se considérait un peu la mère gardent d'elle le souvenir de ses talents en art culinaire; elle était pleine de petites attentions personnelles dépassant les normes des livres de recettes. Sa foi profonde et sa vie de prières débordait le cadre de son travail et portait témoignage dans le milieu.

Lors de la petite fête de départ du curé Vachon en 1980 elle s'était faite le porte-parole des ménagères du curé pour rappeler avec humour des souvenirs amusants.

Depuis 1983, Mme Jean est ménagère au presbytère de Saint-Timothée, s'étant ainsi rapprochée d'une partie de sa famille.



*Mme Sylvia Lévesque, ménagère de
1982 à 1985.*

Madame Sylvia Lévesque

Avec le départ de Mme Jean en 1982, la fonction de ménagère au presbytère Saint-Paul a évolué. En effet, ce fut l'occasion d'appliquer chez nous ce qui existait en plusieurs presbytères déjà: une tâche à temps partiel exécutée par une mère de famille ne résidant pas au presbytère. Celle qui, la première, accepta ce cadre de travail et contribua même à le mettre en place fut Mme Sylvia Lévesque, une paroissienne depuis longtemps identifiée comme engagée au service de sa communauté paroissiale.

Sylvia Leblanc est née le 4 avril 1923 à Saint-Jean L'Évangéliste, comté de Bonaventure.

En 1948, elle travaillait depuis un bout de temps à Saint-Léon LeGrand dans un magasin départemental propriété d'un beau-frère lorsqu'elle épousa Antoine Lévesque, un citoyen de la place. Ce dernier avait une formation d'école technique en menuiserie et travaillait à la construction de l'usine Alcan d'Arvida lors de leur mariage. C'est d'ailleurs la construction de l'usine de la même entreprise à Beauharnois qui amena le couple Lévesque chez nous où ils s'établirent en 1949 et y élevèrent leur



famille de huit enfants.

Son époux étant syndic lors de l'érection de la paroisse en 1960, Sylvia fut dès le début engagée dans la construction de la communauté: chez les dames de Sainte-Anne, dans le Mouvement des Scouts et des Guides, les comités de parents, et ces dernières années, le Comité de liturgie.

Elle est devenue ménagère au presbytère au moment où son époux était miné par la maladie qui devait l'emporter;

elle avait encore des grands jeunes à la maison. Elle travaillait quatre jours par semaine. Les autres jours les résidents du presbytère s'entraînèrent à utiliser le four micro-ondes et à se débrouiller seuls pour un tas de petits besoins. Depuis l'avènement du travail des mères hors du foyer c'est d'ailleurs devenu la manière de vivre de beaucoup de familles.

C'est du temps de Mme Lévesque qu'on se mit à héberger des pensionnaires laïcs au presbytère. Avec sa collaboration, l'expérience s'étant avérée heureuse se poursuit.

Après la mort de son époux, se sentant moins résistante aux fatigues que le travail lui imposait, elle demanda qu'on lui trouve de la relève en mai 1985. Elle continue néanmoins son engagement bénévole en liturgie.

Madame Lise Arseneau

La ménagère en fonction lors de la clôture des Fêtes de notre 25e se nomme Lise Arseneau. Elle est native de Hâvre-aux-Maisons, Îles-de-la-Madeleine, où elle vit le jour le 3 février 1938.

Elle était venue travailler à Montréal à l'usine de Northern Télécom en 1959, mais retourna dans son pays d'origine où elle rencontra celui qu'elle épousa en 1966: Florimond Arseneau. Ce dernier était déjà installé à Beauharnois, même s'il venait lui aussi «des Îles». Lise et Florimond ont deux enfants; Sonia, née en 1969 et Bruno, né en 1977.

Lise est une excellente cuisinière et «intendante» de maison. Depuis son entrée au service de la Fabrique, une autre pensionnaire s'est ajoutée à la famille de Saint-Paul; puis en septembre 1985, un futur prêtre en formation a commencé à venir vivre presque toutes ses fins de semaine «en insertion» chez nous. Lise vient travailler cinq jours pleins chaque semaine et se retrouve chaque soir avec sa petite famille.

Les dernières ménagères ont le plus possible été dégagées de l'obligation de faire du bureau; ce sont quatre bénévoles qui assurent ce service en se partageant



Mme Lise Arseneau, ménagère depuis 1985.

chacune une demie journée par semaine.

Il n'est plus question non plus de travailler le jardin; cependant la maisonnée bénéficie de ses produits grâce à quatre voisins qui en cultivent chacun une portion.

Le photographe Jean-Paul Laberge

Il y a un paroissien de Saint-Paul Apôtre de Beauharnois qui possède un titre d'appartenance assez exceptionnel.

Au moment de la fondation de la paroisse il s'est donné bénévolement la mission de fixer en photographies tous les grands événements de la fondation. C'est ainsi que beaucoup de nos familles des origines sont encore en possession de ces souvenirs visuels. C'est grâce à ce zèle exceptionnel que le curé Quenneville possède des copies professionnellement réussies et de grand format d'une centaine de ces photos. Le premier curé nous les a gracieusement prêtées; Mmes Marie-Ange Laberge et Georgette Dorais ont contribué à identifier la plupart des personnes qui y apparaissent.

Lors d'une entrevue en relation avec le présent travail, on demanda à M. Jean-Paul Laberge quel but il poursuivait alors en agissant comme il a agit il y a vingt-

M. Jean-Paul Laberge et son épouse Georgette Lefebvre. Notre paroisse lui doit plusieurs des photos anciennes qui agrémentent le présent volume.

cinq ans en faveur de sa paroisse; il répondit: «pour l'histoire». Ce fut une heureuse intuition et nous l'en remercions vivement.

Jean-Paul Laberge (il se nomme lui-même simplement Paul Laberge) est né à Montréal, à Viauville, le 16 décembre 1925 de Adélard Laberge et de Lovinska Rayle. Son grand-père Adélard Laberge résidait à Beauharnois et son père possédait un chalet d'été sur un bout de terre longeant le chemin de la Beauce. Ce chalet est devenu la demeure actuelle de notre photographe à 188 Beauce. C'est à l'occasion de ses étés à Beauharnois que M. Paul Laberge connut et épousa en 1947 Georgette Lefebvre, fille de Delvini Lefebvre et Angéline Therrien; ils s'établirent à Beauharnois et eurent deux filles, Céline, employée de Parcs Canada et Christiane qui est médecin chez nous (la première femme de Beauharnois à exercer cette profession).

Autour de 1960, M. Jean-Paul Laberge travaillait à l'emploi de Hydro-Québec comme responsable des achats du magasin et des contrats à la centrale de Beauharnois; à partir de 1963 ses tâches s'étendirent à l'extérieur pour la même compagnie.

Son goût pour la photographie lui vint d'abord à titre de hobby; il était commissaire à l'assermentation et aux enquêtes d'accidents pour la Cour supérieure; à la faveur de ces tâches il commença à photographier des accidents. Il aima cela au point de prendre des cours à Montréal à l'École moderne de photographie. Il fallut cependant un bout de temps avant qu'il en fasse une occupation professionnelle.

Pour les besoins d'Hydro-Québec, il était appelé à louer un avion pour prendre des photos du haut des airs. C'est au cours de telles missions qu'il photographia aussi les scènes aériennes que ce livre est fier de publier. Il prenait avion et pilote à Saint-Hubert ou à Cartierville. Afin d'augmenter son champ de vision, il faisait enlever la porte extérieure du côté où il prenait place dans l'avion; son épouse l'accompagnait sur le siège arrière



et tendait les plaques, les lentilles, etc., instruments assez lourds et encombrants à cette époque.

Jean-Paul se rappelle les acrobaties qu'il lui fallait exécuter pour obtenir les photographies désirées. Il ne s'attachait pas, puis, s'appuyant la tête au sommet de la porte et tendant les jambes en poussant fort des pieds au plancher, il réussissait, en demandant au pilote de verser de son côté, à prendre des photos comme s'il était descendu en libre plongée...!

Son meilleur bon coup au bénéfice de la paroisse fut de constituer des petits albums contenant 24 photos d'événements des origines; il les offrait gratuitement au curé; les couvertures étaient en trois couleurs différentes; il était suggéré de les remettre les brunes pour 100 \$ pièce, les rouges pour 50 \$ et les vertes 25 \$. C'était là un des nombreux moyens contribuant au financement de la nouvelle paroisse.

L'assiduité de M. Jean-Paul Laberge à tous les événements marquants de la nouvelle vie paroissiale était remarquable. Il y amenait d'ailleurs ses amis. C'est ainsi que sur les photos prises lors de la bénédiction de l'église on y voit apparaître le père Paul-Émile Pelletier, Oblat de Marie-Immaculée, éminent aumônier de l'Action catholique ouvrière avec qui Jean-Paul et Georgette entretenaient des relations chaleureuses. Le père Pelletier est décédé en 1985.

Que dire aussi de l'exceptionnel attachement du couple Laberge pour la personne de Georges Quenneville; c'est plus que de l'amitié, c'est de la dévotion.

M. Jean-Paul Laberge, et Georgette votre épouse collaboratrice, notre histoire vous dit merci.

L'abbé Jean-René Ménard

Un de nos coparoissiens est devenu prêtre. En 1985, il est curé de la paroisse voisine de Maple Grove et sa mère demeure toujours au 37 de la rue Trudeau dans la maison que M. Joseph Ménard s'était construite en 1948. Il s'agit de l'abbé Jean-René Ménard.

Il vit le jour, comme les trois autres de la famille, en haut de la Quincaillerie Mathieu, au coin de Beauce et Ellice, le 6 février 1943. Il vécut son enfance et son adolescence dans Beauharnois. Il fit ses études élémentaires à l'École Marie-Rose puis au Collège Saint-Viateur; après un an à l'externat classique de Mgr Julien il poursuit son secondaire encore au Collège Saint-Viateur.

En 1959, il entre en communauté pour devenir religieux Clerc de Saint-Viateur; ses années de formation se déroulent à



L'abbé Jean-René Ménard.

Rigaud où il prononce ses premiers vœux en 1960, les renouvelle en 1963, tout en se préparant à décrocher en 1965 un Brevet A d'enseignement de l'École normale de l'endroit. Il enseigna à Saint-Sauveur l'année scolaire 1965-1966 et changea d'orientation.

Il entreprit des études préparatoires au sacerdoce à Nicolet; d'abord au Centre des étudiants pendant deux ans, y fouillant le latin et la philosophie, préalables à la théologie. À partir de 1969, c'est la théologie tout en résidant au Grand Séminaire de Nicolet. En 1971, année du décès de son père, il obtient un baccalauréat spécialisé en théologie de l'Université du Québec de Trois-Rivières.

Mgr Guy Bélanger, évêque de Valleyfield, avait inauguré la formule des stages en milieu pastoral en vue de la formation des futurs prêtres. Jean-René est nommé stagiaire à Saint-Clément de Beauharnois où il s'initie à la pastorale durant 15 mois; le 5 décembre 1972 on le transfère à la paroisse du Sacré-Coeur à Valleyfield, où il reçoit le diaconat le 9 juin 1973.

Enfin Jean-René Ménard est ordonné prêtre le 4 août 1973 en l'église Saint-Clément de Beauharnois, par Mgr Guy Bélanger; c'était l'église de son baptême, de sa première communion, de toute sa

vie chrétienne; y recevoir le sacerdoce revêtait à ses yeux une signification particulière.

Il n'oublie pas pour autant sa paroisse d'appartenance. Durant ses études théologiques, aux vacances et grandes fêtes, l'abbé Vachon lui confiait des responsabilités d'animation liturgique. Il vint donc célébrer sa première messe à Saint-Paul le 5 août 1973, à 10 h 30; la chorale paroissiale avait accueilli des membres des chorales de Saint-Clément et du Sacré-Coeur pour l'occasion.

Première messe à Saint-Paul le 5 août 1973.



Ordination à Saint-Clément le 4 août 1973.



Le premier poste qu'il occupa durant 6 ans fut en milieu scolaire, à l'École polyvalente Soulanges à Saint-Polycarpe, avec résidence à Côteau-du-Lac où il faisait du ministère dominical, puis à Côteau-Landing.

En 1978, il est nommé prêtre de service à Saint-Joseph Artisan de Valleyfield dont il devient le curé de 1979 à 1983, tout en assumant la responsabilité de l'Oeuvre des vocations dans le diocèse.

Il revint dans sa région à Maple Grove en 1983.

À l'honneur



a La seule vocation religieuse féminine issue de la paroisse Saint-Paul, Sr Monique Gendron, s.n.j.m.

b Mme Régina Pouliot, 97 ans en 1985.

c Mme Edmée Pouliot, 93 ans en 1985.

d Mme Exilia Leboeuf, 91 ans en 1985.

e Juliette et Léopold Pronovost, 59 ans de mariage en 1985.

Quatrième partie

«J'annoncerai ton nom à mes frères en pleine assemblée je te louerai.» Ps.22,23



Un tremplin vers l'avenir



Chapitre X



Le Jubilé d'argent

De la planification, de l'organisation, du matériel

Le Comité des Fêtes du 25e

L'année 1984-1985 marquait le 25e anniversaire de tous et chacun des événements marquant la fondation de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois. C'est pourquoi, il fut mis à l'ordre du jour et adopté lors d'une assemblée de marguilliers tenue le 12 septembre 1983, d'organiser des fêtes paroissiales pour souligner cette occasion spéciale. L'idée de faire consacrer l'église

marguilliers et du Conseil paroissial de pastorale. Il fut convenu aussi de sensibiliser les paroissiens à l'événement par de brefs mais fréquents «communiqués» dans le feuillet paroissial. Milieu septembre 1984, le comité est convoqué et il tiendra sa première réunion le 18 octobre suivant. Il est composé du curé Hector Besner, de Mmes Sylvia Lévesque et Thérèse Dubuc et de MM. Douglas Mackey et André Lemieux. Dès cette première rencontre, il est décidé de se limiter durant l'année 1985 à trois grands événements.

La Fête patronale célébrée le 20 janvier servirait d'ouverture des fêtes avec la participation des Chevaliers de Colomb 4e degré du diocèse; et suivrait un brunch au sous-sol.

Les 4 et 5 mai, il y aurait une Fête du bénévolat, célébrée lors d'une messe d'action de grâces pour tout ceux et celles qui ont bâti la communauté et qui continuent de le faire. Il y aurait ensuite un «open house» au presbytère.

Le 8 juin ce serait la consécration de l'église après laquelle une fête des Retrouvailles viserait à rassembler le plus grand nombre possible des membres des premières familles résidant ici lors de la fondation.

Dès lors on commanda la confection d'un macaron souvenir et on se mit d'accord pour penser à rédiger un livre racontant l'histoire de la paroisse. Se réunissant tous les mois, et ce jusqu'en juin 1985, ce comité fut efficace et sut faire parvenir ses «commandes» à bonne destination.

Illumination de la façade de l'église par un gros 25

La paroisse Saint-Stanislas-de-Kotska venait de clôturer son 125e anniversaire. Pour visualiser l'événement elle avait obtenu les gros chiffres illuminés que la paroisse Sainte-Cécile de Valleyfield avait elle même fait fabriquer pour son propre 125e. Saint-Paul obtint donc du curé Hubert Julien la permission d'utiliser à son tour ces précieux chiffres: nous avons évidemment remis le 1 en lieu sûr et



Le Comité coordonnateur des Fêtes du 25e de la paroisse: Mmes Thérèse Dubuc et Sylvia Lévesque, M. André Lemieux, curé Besner et M. Douglas Mackey.

par l'évêque de notre diocèse, comme sommet des Fêtes du 25e, fut acceptée. Sur représentation du curé au début de janvier 1984 la date du samedi 8 juin 1985, 16 heures, fut retenue à l'agenda de l'évêque. On convoitait la mise sur pied d'un comité du 25e pour faire la coordination des fêtes et on le souhaita «léger», c'est-à-dire comptant un petit nombre de membres.

Tout au long de 1984 et de 1985, il fut régulièrement question du 25e anniversaire aux réunions mensuelles des

nous avons illuminé de Noël à Pâques notre façade d'église avec ce gros 25. Les marguilliers ont décidé d'installer de façon permanente un filage et des crochets qui pourront soutenir d'éventuelles décorations illuminées.

Notre macaron souvenir

Nous avons aussi mis en circulation notre macaron dont voici la description et la signification appropriée.

De forme ronde, il se veut sans cadre pour signifier un milieu ouvert et accueillant. Il y a de grandes lignes rouges qui symbolisent notre même origine matérielle, et des lignes jaunes, notre même origine spirituelle. La disposition des personnages à la fois semblables et différents veut représenter la diversité et le dynamisme de notre communauté. La foi de celle-ci est illustrée par le jaune qui éclaire chacune des têtes. En noir, il y a des pierres symbolisant et exprimant notre attachement à cette institution qui repose sur la foi de l'Apôtre Pierre. Il faut voir, que la foi passe par ces pierres, en les traversant malgré les inconvénients qu'elles peuvent représenter, les transformant en pierres vivantes. Enfin, le rond jaune et rouge représente Dieu-Père qui nous appelle, par la foi au Christ, à devenir pleinement ses fils et filles. M. Paul Barrette, paroissien de Saint-Paul a été le concepteur de ce macaron. Merci à Paul.

Les cadeaux d'anniversaire

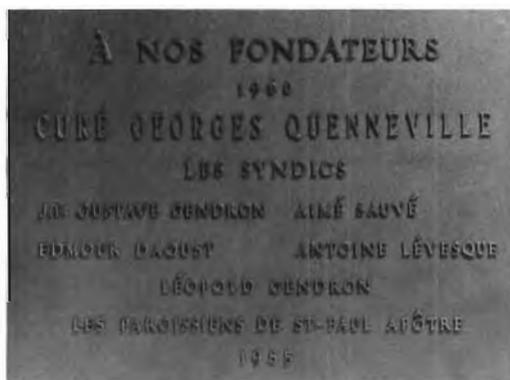
Lors de la messe d'ouverture, on annonça le don de deux nouvelles cloches de la part de M. J.-F. Gustave Gendron.



Visualisation illuminée de notre jubilé au temps des fêtes 84-85.



Notre macaron du 25e.



Les deux plaques commémoratives.



Les quatre croix, signe de la consécration de l'église, à l'effigie des symboles des quatre évangélistes: sculptures dans du tilleul par M. Jean-Louis Courteau.

Ce cadeau fut le premier d'une série toute aussi intéressante et appréciée.

Les marguilliers avaient accepté de faire confectionner une plaque de bronze où serait moulé un hommage aux fondateurs. L'ayant appris, une paroissienne en défraya le coût; il s'agit de Mme Exilda Myre, une pensionnaire au presbytère depuis deux ans et demi. Le mouvement «cadeau» se propageait.

En vue de la consécration il nous fallait «ennoblir l'autel mobile», c'est-à-dire lui

poser une table en marbre et l'orner d'un reliquaire. Le Dr Alfred Boisvert en fut le principal bienfaiteur.

Le signe essentiel de la consécration d'une église consiste en l'onction de croix fixées de façon permanente aux murs de l'église. Il fut convenu de les faire originales et belles. Un jeune artiste originaire de notre paroisse s'engagea à sculpter quatre effigies en relief des symboles apocalyptiques des évangélistes. Les curés, les trois anciens et l'actuel, eux dont le devoir principal fut d'évangéliser

les paroissiens de Saint-Paul, furent sollicités pour se partager les frais de cette commande artistique: ce qu'ils acceptèrent avec empressement. Ces premiers cadeaux enrichissant notre patrimoine artistique se devaient cependant d'être approuvés par l'autorité compétente concernant leur qualité et la disposition qu'on en ferait. Cette autorité compétente, c'est la Commission diocésaine d'Art Sacré. Voici ce qu'elle en dit:

«Procès-verbal de la Commission d'Art Sacré no 9-85

Faisant suite à la présentation par l'abbé Hector Besner, le 29 mars 1985, d'un projet de croix de consécration avec évangélistes pour être réalisés par un sculpteur de la paroisse, la Commission d'Art Sacré s'est rendue sur place, ce 22 avril 1985, pour vérifier la répartition de ces quatre croix dans l'église et la hauteur où elles seront placées.

Données techniques des croix de consécration:

- matériau: bois de tilleul, fini ciré.*
- motif: croix de consécration avec représentation des quatre évangélistes.*
- nombre: quatre croix en l'honneur des quatre évangélistes.*
- dimension: environ 16 pouces x 16 pouces x 4 pouces d'épaisseur.*
- hauteur: fixées sur les quatre colonnes du sanctuaire, à 105 pouces à partir du dessus de la croix jusqu'au plancher du sanctuaire.*

D'un commun accord, le curé et la commission ayant opté pour les quatre colonnes du sanctuaire, soit sur la surface orientée vers la nef, les deux haut-parleurs installés sur les deux colonnes avant du sanctuaire seront déplacés sur les bouts des murs latéraux, à l'avant de la nef, libérant ainsi la surface pour deux croix de consécration.

Pour le bénéfice de la commission, le curé nous informe des points suivants en relation avec la consécration de l'église:

- le coût des quatre croix de consécration sera défrayé par les quatre premiers curés de cette paroisse (200 \$ chacune);*
- deux plaques de bronze sont en réalisation (don de 800 \$ chacune);*
- une pour commémorer la consécration, une pour commémorer les fondateurs de la paroisse;*



L'artiste sculpteur des croix de consécration, M. Jean-Louis Courteau.

– pour compléter le petit carillon du clocher, un don de deux nouvelles cloches, un «mi bémol» et un «do», ont été offertes par M. Gustave Gendron, premier président des marguilliers et fondateur de la paroisse (don de 15 000 \$). Ces deux cloches ont été commandées en France et seront livrées à la paroisse vers le début de mai 1985. Présentement, l'unique cloche est un «sol dièse»;

– après entente avec Mgr Lebel, l'autel de service, actuellement sur roulettes, sera dépouillé de ses roulettes et sera couvert d'une table de marbre. Une relique de Marguerite Bourgeois y sera incorporée (coût de transformation: 500 \$, don).

Avec tous les voeux de succès de la commission pour les fêtes de cette consécration.

Pour et au nom de la Commission d'Art Sacré du diocèse de Valleyfield Pierre Dionne, architecte responsable de la commission.»

Plusieurs autres cadeaux plus menus affluèrent, au point que les dépenses extraordinaires encourues par l'organisation et la réalisation des Fêtes du 25e furent largement comblées par ces dons. La «cerise sur le gâteau» s'est annoncée vers le début de mai. Un ancien maire de Beauharnois, M. Réal Demers, manifesta le désir de donner à la paroisse Saint-Paul en cadeau de 25e trois terrains vacants situés sur notre territoire, afin que la paroisse les revende et en touche l'argent pour «ses oeuvres». Ceci a officiellement été réalisé devant le notaire

Denis Huot, un « bon paroissien », le 26 août 1985. Ces mêmes terrains furent revendus à notre grand avantage le 21 octobre suivant à la firme Léonard Veilleux Ltée.

On s'est fait une beauté cette année

Les marguilliers en office en cette année du Jubilé d'argent optèrent pour faire une beauté à la façade de l'église. Les plans originaux avaient voulu ménager les coûts de construction en évitant de finir en briques cette même façade, pourtant la plus exposée aux vents dominants et aux intempéries; elle fut toujours difficile d'entretien et constituait une source de froid pour l'intérieur de l'église. Il fut décidé, après consultation et approbation de la Commission diocésaine d'Art Sacré, dont le président actuel n'est nul autre que l'architecte de notre église, M. Pierre Dionne, de faire briqueter cette façade. Voici l'opinion de la commission concernant ce projet.

« Procès-verbal de la Commission d'Art Sacré à l'église Saint-Paul.

Faisant suite à la demande écrite de la Fabrique de Saint-Paul Apôtre de Beauharnois, en date du 3 octobre 1984, adressée à Mgr Robert Lebel, les membres de la Commission d'Art Sacré ont rencontré, le 14 octobre 1984, la Fabrique, pour constater et évaluer sur les lieux le bien-fondé et la justification de cette demande.

En conséquence, et d'un commun accord avec la Fabrique, la commission recommande à Mgr Lebel ce qui suit: L'application d'un parement de maçonnerie sur la partie de la façade actuellement en béton recouvert d'un enduit de ciment et ajourée d'un semis de blocs de verre de couleur.

L'application également de deux pouces d'isolant rigide entre le mur actuel et le nouveau parement. La surface à recouvrir est de plus ou moins 31 pieds de haut par 33 pieds de large, incluant les trois arcades des entrées et de l'arcade de la statue de saint Paul.

Il est à signaler, que le choix et la décision de se limiter à une surface de béton avec enduit de ciment pour la façade et les murs hauts de la nef avaient

Le briquetage de la façade de l'église au printemps 1985.



été dictés par mesure d'économie et respect du budget de construction, il y a 25 ans. Présentement, comme les finances de la Fabrique le permettent, tel que mentionné dans la demande du 3 octobre 1984, la commission est en accord avec la Fabrique pour autoriser l'installation d'un fini de meilleure qualité, qui s'adaptera harmonieusement à l'ancien, en plus de réduire au minimum l'entretien futur de cette façade.

Il est convenu par la commission que cette recommandation d'appliquer un parement de maçonnerie sur la façade est strictement conditionnée:

- par la conservation des blocs de verre de couleur actuels de 4 pouces x 12 et par l'installation de nouveaux blocs de verre de mêmes dimensions, modèle «Decors», incorporés au nouveau parement de brique, suivant motif réduit, soit 48 blocs au lieu de 71 blocs, ce style de blocs de verre étant discontinué depuis des années;
- par le choix d'un parement de brique d'argile blanche pour s'adapter harmonieusement à l'architecture actuelle de l'église;
- par l'obligation de soumettre à la commission, pour approbation avant l'attribution du contrat, un échantillon de brique en accord avec cette recommandation;
- par le déplacement de la statue de saint Paul et de sa base actuellement adossées au mur de l'arcade droite de la façade afin de permettre l'installation de l'isolant rigide et du parement de brique sur la totalité de la surface à traiter;
- par la demande de soumissions révisées par la Fabrique aux deux entrepreneurs déjà invités. La révision inclura la totalité du travail (main-d'oeuvre, sorties électriques et équipements nécessaires à la parfaite exécution des travaux) en stricte conformité avec ce qui précède;
- par la présentation de ces deux soumissions révisées et détaillées pour approbation par Mgr Lebel, et la commission.

Lors de cette même rencontre sur les lieux, le 14 octobre 1984, en plus de la présente demande écrite de la Fabrique, d'autres points ont été abordés par la commission et la Fabrique.

La commission recommande également à Mgr Lebel ce qui suit, pour réalisations éventuelles lors d'étapes subséquentes, en autant que les finances le permettront:

- l'étude et l'aménagement d'une rampe pour handicapés, sur le côté droit avant de la façade,

tout en conservant un accès avec marche donnant sur l'escalier extérieur existant (proposition d'aménagement à soumettre à la commission pour approbation);

- les travaux de peinture sur la corniche des bas-côtés et les portes extérieures de l'église. La couleur sera brun foncé telle que la corniche de la partie haute de l'église;
- les travaux au jet de sable sur les parties de béton apparent du clocher, et les réparations de ces surfaces où requises;
- les travaux de réfection des joints de maçonnerie défectueux à la base du clocher et aux murs du baptistère;
- les travaux de réparation des marquises de béton des entrées latérales avant;
- les travaux de réparation de l'enduit de ciment sur la poutre de béton ajourée, située dans l'axe entre le bas-côté et la partie haute de la nef, cette surface ayant été endommagée par la toiture défectueuse; la réparation sera complétée avec la



même apparence que l'enduit actuel;

- le remplacement du papier aluminium à motif, appliqué sur les fenêtres du chœur, côté en retrait droit, par des tentures de couleur neutre ouvrant dans les deux directions. Il est à noter que le papier aluminium avait été appliqué sur le verre pour masquer la lumière naturelle, à l'occasion des projections sur écran durant les offices.

La commission déplore, en terminant, de ne pas avoir été consultée lors des travaux de la deuxième étape réalisée l'an dernier par la Fabrique. En effet, il n'y a qu'une semaine que la connaissance de ces travaux est parvenue à la commission.

La conversion des «montagnes russes» en caissons à fleurs; Lucille et Roger Roy ont beaucoup contribué aux premières plantations.

Ces travaux comprenaient la fermeture par l'extérieur des ouvertures de lumière constituées de blocs de verre dans le haut des murs de la nef. La solution acceptable qui aurait respecté le parti architectural de l'église aurait été d'incorporer au recouvrement métallique utilisé des cadrages avec «plexiglass» devant les verticales de blocs de verre existants, tout comme la solution utilisée à cette époque par la Fabrique pour les fenêtres hautes du choeur.»

Les travaux furent confiés à la firme Robert Audette inc. de Valleyfield et furent exécutés rondement durant deux semaines en mai 1985. Outre le patron Robert Audette, les maçons et apprentis suivants furent heureux de travailler sur un édifice si peu ordinaire; ce sont: MM. Fernand Paquin, Jean Guy Bonhomme, Daniel Montpetit, Philippe Bourdon et François Audette.

L'aménagement paysager

De nombreux paroissiens s'affairèrent durant tout le mois de mai à planter et faire fleurir pour juin des pousses neuves dans les caissons aménagés l'année précédente sur la «montagne» de la façade.

Ces caissons décoratifs mettent fin à vingt-cinq années de piste cycliste non désirée sur le seul promontoire du quartier. Les enfants de jadis comme ceux d'aujourd'hui regretteront les émotions fortes que leur procuraient leurs incursions ici, mais les enfants de demain jouiront d'un environnement plus intéressant. Merci à ceux qui ont contribué ainsi à embellir leur propriété paroissiale pour le 25e.

L'inauguration des Fêtes

La Fête patronale

L'activité réalisée pour marquer l'ouverture de nos fêtes consistait à donner un éclat particulier à notre Fête patronale en cette année du jubilé. Le jour fixé par la liturgie est le 25 janvier de chaque année, mais on la célèbre le dimanche le plus rapproché de cette date.

Pour rendre compte de cette activité tenue le 20 janvier 1985, citons intégralement l'article qu'elle inspira à M. Robert Byette et qui parut dans le journal l'Information Régionale du 23 janvier 1985.

«La paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois qui célèbre cette année son 25e anniversaire de fondation a tenu dimanche dernier une première activité pour souligner cette fête. Selon le curé Besner, que nous avons rejoint à son bureau du presbytère, cette première activité a été couronnée d'un immense succès et l'église était complètement remplie pour cette messe anniversaire. Parmi les personnes présentes il y avait naturellement toutes celles qui oeuvrent au niveau de la pastorale et de la paroisse. La très grande majorité des fidèles rassemblés étaient des paroissiens de Saint-Paul. De plus le maire de Beauharnois, Claude Haineault, et le député fédéral du comté de Beauharnois-Salaberry, Jean-Guy Hudon, étaient présents à cette messe. En ce qui concerne le député Hudon, le curé Besner nous indiquait que ce dernier a toujours été actif au niveau de la paroisse y étant un résident. Par contre, les invités qui ont le plus retenu l'attention ont certes été les curés de la paroisse Saint-Paul Apôtre qui y ont oeuvré depuis sa fondation. Il y avait le tout premier curé, soit le chanoine Georges Quenneville; le deuxième, soit le curé Urbald Leduc. Le troisième le chanoine Germain Vachon, et naturellement le curé Hector Besner, le principal instigateur de cette fête.

Centrée sur la vie paroissiale, la messe anniversaire a vu défiler une trentaine de personnes avec des symboles très importants pour l'église (plans, registres paroissiaux, ornements, etc.). Après la messe, tout ce beau monde s'est retrouvé au sous-sol de cette même église pour déguster un excellent brunch et, selon le curé Besner, 420 déjeuners ont été servis. C'est naturellement un énorme succès au-delà peut-être des espoirs des principaux organisateurs soit M. Douglas Mackey, Mme Sylvia Lévesque, Mme Thérèse Dubuc et M. André Lemieux. Pour vous montrer le succès de cette première activité, on a dû refuser du monde à la porte car la salle était remplie à pleine capacité. Le vidéo de la construction de l'église Saint-Paul et des diapositives relatant la vie de la paroisse ont été grandement appréciés des gens et a créé une dynamique fort intéressante.»

Ajoutons que les Chevaliers de Colomb 4e degré du diocèse regroupant des membres de l'Assemblée Georges-René De Beaujeu avec leur Fidèle Navigateur S.C. Paul Gareau, de l'Assemblée Colonel de Salaberry avec leur Fidèle Navigateur S.C. Jean Loiselle, et de l'Assemblée Charles Lemoyne avec leur Fidèle Navigateur S.C. Raymond Bergevin vinrent nombreux rehausser de leurs couleurs et rites la célébration de cette Fête patronale.

La messe du 20 janvier 1985

Pour regrouper le plus grand nombre possible de gens dans une même célébration, il avait été prévu une seule messe en ce dimanche, à 10 heures.

À l'accueil trois jeunes de l'ACLE remettaient aux gens le feuillet de participation de la messe. Deux adultes invitaient tout le monde à signer le Livre d'or de la paroisse.

La messe fut célébrée au maître-autel recouvert d'une nappe blanche seulement. Quatre fauteuils de chêne furent placés sur le dernier palier. L'autel sur roulettes fut remis dans la sacristie pour l'occasion. Sur la balustrade, il y avait deux tablettes fixées sur lesquelles on avait déposé les offrandes. Sur neuf chaises disposées dans le chœur de chaque côté du grand autel prirent place les représentants des différents mouvements.

Les Chevaliers de Colomb, après qu'ils eurent fait la haie d'honneur au début de la messe, allèrent s'asseoir dans les bancs du chœur; au Sanctus, ils vinrent se placer de chaque côté de l'autel derrière les représentants des différents mouvements, où ils demeurèrent jusqu'à la fin.

À l'heure juste, l'animatrice Mme Sylvia Lévesque adressa un mot de bienvenue.

«Il y a 25 ans déjà, nous avons le grand bonheur d'assister à la naissance d'une nouvelle paroisse à Beauharnois, la paroisse Saint-Paul Apôtre.

C'est à une prière d'action de grâces au Seigneur que nous sommes conviés aujourd'hui afin de souligner tous les bienfaits dont il a gratifié cette paroisse depuis ces 25 dernières années. C'est aussi un geste de reconnaissance que nous désirons poser envers tous ceux et celles qui ont fait preuve de participation dans la construction de cet édifice spirituel qu'est la communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre.

Il convient de rappeler à notre mémoire les pasteurs qui ont oeuvré parmi nous. D'abord, le chanoine Georges Quenneville, fondateur et constructeur de cette église, l'abbé Urbald Leduc, le chanoine Germain Vachon et, depuis 4 ans, notre curé Hector Besner. Nous avons le plaisir d'honorer toutes ces personnes qui ont contribué à cette église et qui continuent à le faire encore aujourd'hui en célébrant cette messe. Rappelons également à notre souvenir les syndics et marguilliers qui ont oeuvré dans l'administration de la Fabrique.

Confions-nous tous à notre patron saint Paul Apôtre pour qu'il continue de protéger notre communauté chrétienne. Que nous obtenions du Seigneur toutes les grâces et bénédictions dont nous avons besoin pour toujours travailler au royaume de Dieu. Que chacun de nous soit une «pierre



L'entrée solennelle et l'hommage à Saint-Paul par les Chevaliers de Colomb 4e degré du diocèse de Valleyfield lors de l'ouverture de nos Fêtes du 25e.

vivante» sur laquelle repose l'édification de la communauté Saint-Paul Apôtre de Beauharnois.»

Le chant d'entrée fut: «Frères du monde» (messe pour un jour nouveau de Vidal). La procession d'entrée se déroula ainsi: quatre représentants des mouvements portèrent une statue de saint Paul: MM. Roger Roy, Denis Lemieux, Roger Gagnon et Lucien Guérin. Mme Réjeanne Gendron portait la Bible: Mme Norma Courteau et une guide portaient l'encens et l'encensoir, les servants furent Mmes Lise Chouinard et Thérèse Dubuc. Parvenus dans le chœur, on déposa la statue sur un piédestal décoré et illuminé, puis on l'encensa.

Après avoir adressé un mot d'accueil, le curé Hector Besner récita cette prière d'ouverture: «Dieu, qui a instruit le monde



Les «pasteurs» de Saint-Paul, depuis les origines jusqu'à ce jour, concélébrent l'Eucharistie.

entier par la parole de l'Apôtre saint Paul dont nous célébrons aujourd'hui la conversion, accordons-nous d'aller vers toi en cherchant à lui ressembler, et d'être dans le monde, les témoins de ton Évangile, par Jésus-Christ... Amen.»

La chorale chanta le «Gloire à Dieu» de Vidal. Mme Réjeanne Gendron fit la lecture tirée du Livre des Actes des Apôtres (9, 1-22) qui raconte la conversion de saint Paul sur la route de Damas.

En guise de chant de méditation on exécuta un air composé pour la Fête patronale de 1984 dont Hector Besner écrivit les mots (la musique est de Mendelssohn et fait partie du répertoire traditionnel des «Noël» anglais: «Hark! the Herald Angels Sing»).

*1-Toi dont la vie entière proclame l'importance de Jésus-Christ
Ta parole et ton exemple nous attirent tous à lui*

*Refrain: O saint Paul, missionnaire, saint patron de notre paroisse
Fais que nos coeurs en t'écoutant soient passionnés pour l'Évangile
Fais que nos vies en t'imitant soient fascinantes pour les vivants*

*2-Tu étais tout feu tout flamme pour aller au bout du monde
Annoncer la Bonne Nouvelle d'un Dieu Sauveur tout amour*

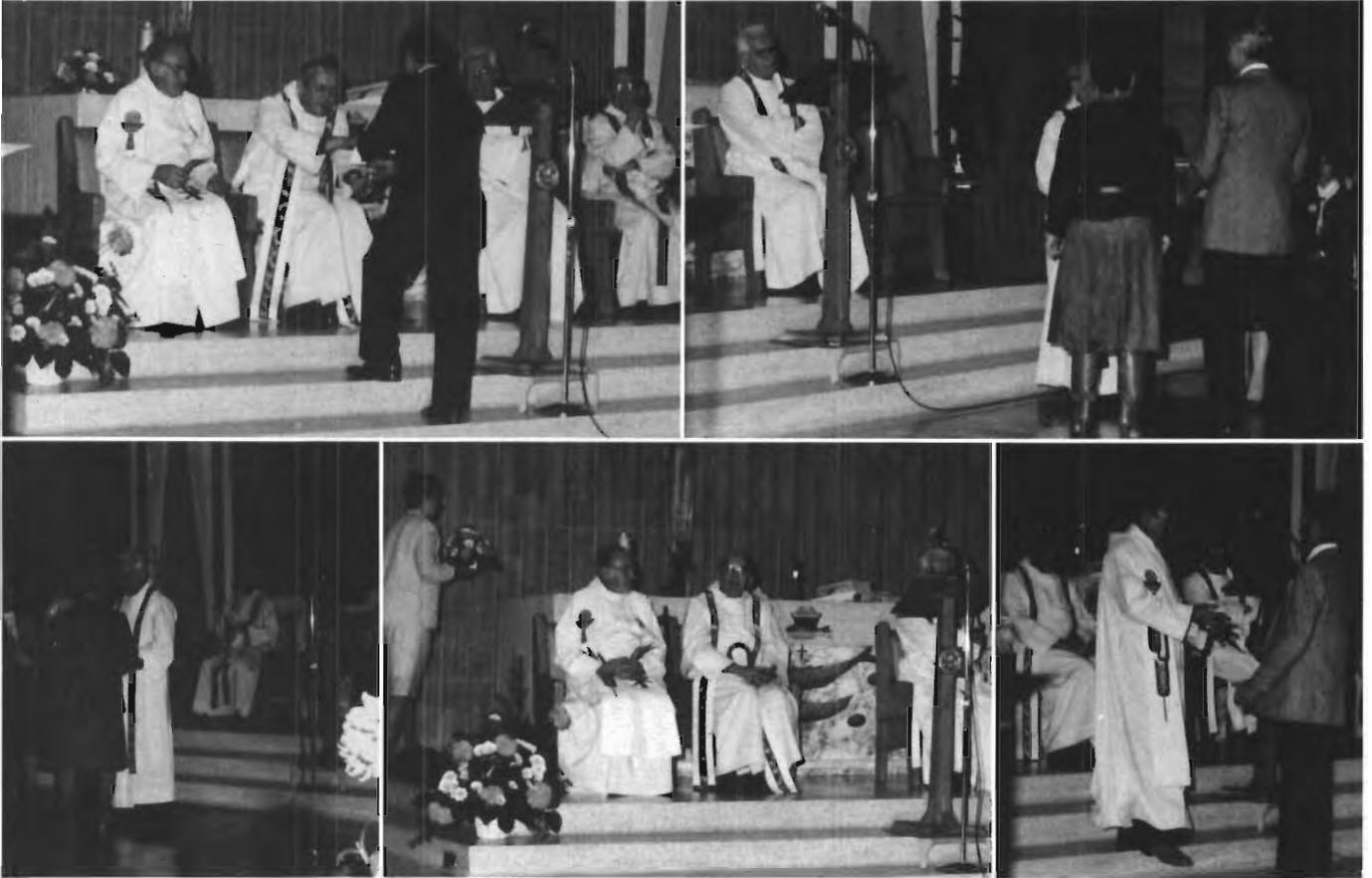
*3-Grand apôtre de la parole les années de ton vivant
Ton martyre par le glaive est symbole pour notre foi.*

L'Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc (16, 15-18) qui raconte l'envoi des disciples en mission fut lu par le chanoine Quenneville. Le curé Hector Besner fit l'homélie.

Voici les prières universelles que lut Mme Sylvia Lévesque.

En ce jour de fête, faisons monter nos prières vers le Seigneur qui a su captiver de façon si exceptionnelle Paul de Tarse.

- pour tous les chrétiens répandus à travers le monde, surtout pour ceux et celles, groupes ou individus, qui portent le nom de Paul, afin qu'ils se nourrissent spirituellement des paroles et des exemples de sa vie, prions le Seigneur;*
- pour notre communauté paroissiale Saint-Paul Apôtre de Beauharnois, surtout à l'occasion de ce 25e anniversaire de la paroisse, afin qu'elle grandisse dans «l'amour de Dieu, la connaissance de Jésus-Christ et la ferveur de l'Esprit-Saint,» comme son patron saint Paul le souhaitait à ses nouvelles communautés, prions le Seigneur;*
- pour les chrétiens fidèles pratiquants de notre communauté, afin que leur exemple devienne contagieux et touche leurs frères et soeurs plus distants et/ou indifférents, prions le Seigneur;*
- pour nous tous rassemblés, afin que le patronage de saint Paul Apôtre nous aide à réussir toutes nos entreprises apostoliques dans la solidarité et la coresponsabilité, prions le Seigneur.*



La procession des offrandes lors de la Fête patronale 1985.

La procession des offrandes se déroula ainsi:

M. et Mme J.-F. Gustave Gendron présentèrent aux célébrants les plans qui ont servi à la construction de notre temple.

M. Marcel Pouliot, ancien marguillier, alla porter le sceau et le livre des minutes du Conseil de Fabrique; ce sont les instruments les plus officiels des actes administratifs de notre paroisse.

M. Urbain Leduc, ancien marguillier, apporta les registres qui contiennent tous les actes de naissance, de confirmation, de mariage et décès de notre paroisse depuis 25 années.

Un louveteau, Michel Beaudry, offrit le cierge qui symbolise la lumière du Christ.

Caroline Leduc, de l'école élémentaire, Annie Gendron et Sophie Tremblay de l'ACLE apportèrent les fleurs qui ajoutent une note de gaieté à nos célébrations.

M. Jules David, ancien marguillier, présenta le calice qui a été donné à la paroisse par Mgr Caza au tout début de notre existence.

M. et Mme Philippe Lemay apportèrent les ciboires pour la communion.

M. et Mme Richard Côté apportèrent le vin et l'eau.

Pendant la procession des offrandes l'orgue jouait une musique douce. Le chant de communion fut «L'espoir de la terre» et celui de sortie fut «Soleil, dansez...».

Le brunch au sous-sol

Après la messe tous ceux qui s'étaient procurés des billets descendirent au sous-sol. Pour l'occasion notre salle paroissiale était décorée de gros «25» taillés dans du styro-mousse aux couleurs des fêtes, c'est-à-dire le rouge et le jaune, couleurs dominantes du macaron. Comme d'habitude M. Pierre Mercier avait fait une grosse part dans cette tâche, aidé

Vue d'ensemble des nombreux participants au brunch de la Fête patronale 1985.



toutefois d'un grand nombre de bénévoles.

On avait commandé le brunch au Buffet Bernard de Saint-Étienne, réputé pour ses tarifs aussi attirants que ses menus. Le traiteur n'eut pas la tâche des plus faciles étant donné que la totalité des détenteurs de billets se sont présentés au même moment; on vendit davantage de vin que prévu.

Pour agrémenter l'attente, deux jeunes hommes, Gaston Lévesque et Mario Charette, avaient installé un système ingénieux de tablettes suspendues au plafond sur lesquelles fonctionnaient, en trois coins différents de la salle, des projecteurs à diapositives. Dans un quatrième coin, il y avait un grand écran cathodique de cinq pieds par cinq sur lequel on pouvait voir le film de la construction de l'église (l'écran était une gracieuseté de Jean-Paul Faubert, Radio T.V.). Quant aux diapositives, la plupart illustraient des événements paroissiaux vécus au cours des cinq dernières années, mais une quarantaine reproduisaient des vieilles photos rappelant les origines de la paroisse.

On avait monté une table d'honneur sur l'estrade en avant de la salle, y prenaient place les quatre curés (les trois anciens et l'actuel); également, le maire de

Beauharnois, M. Claude Haineault et son épouse; le député fédéral, notre coparoissien, M. Jean-Guy Hudon et son épouse; M. et Mme J.-F. Gustave Gendron. Le maître de cérémonie du jour était M. André Lemieux. On invita presque tous ces invités à adresser la parole. Les plus écoutés furent naturellement les anciens curés, parce qu'ils rappelèrent leurs meilleurs souvenirs.

Un incident qui aurait pu être grave vint perturber un peu les réjouissances. À un certain moment, une odeur âcre de matériel brûlé prit tout le monde à la gorge. Simultanément une partie de la salle était plongée dans l'obscurité. Quatre cafetières géantes étaient responsables d'une interruption de courant électrique. À la suite d'une visite dans la chaufferie, deux marguilliers constatèrent que les dégâts étaient plus graves qu'escomptés. Dans l'entrée principale de l'électricité, un gros fusible de 100 ampères avait été carbonisé! (chose assez rare). On dut appeler tous les électriciens de la région avant d'en trouver un disponible sur le champ; ce fut Vinet de Sainte-Martine qui nous dépanna. Heureusement l'ensemble des invités ne souffrirent pas de cet incident.

La Fête du bénévolat

L'appel à servir

Depuis le moment où nous avons fait part de nos projets de fêter le 25e de la paroisse, beaucoup de pionniers nous racontaient les merveilles des débuts. Le livre que vous lisez actuellement confirme qu'ils avaient raison: une des caractéristiques de notre communauté paroissiale fut et demeure le bénévolat.

Dans la planification des fêtes on voulut donc souligner ces engagements nombreux, fidèles et généreux des paroissiens envers leurs semblables.

On choisit comme symbole de cette deuxième fête une cloche. Le mot cloche a la même origine que le mot Église. La cloche est l'instrument qui appelle à une convocation et l'Église c'est le rassemblement des appelés. On avait donc décoré l'intérieur de l'église avec des cloches de toutes grosseurs taillées dans du «styrofoam». Puis, le jour même, à l'accueil, nous remettions à chaque participant un macaron en carton taillé en forme de cloche avec l'inscription suivante: «Si le Seigneur m'appelait...», au verso on y avait inscrit un exemple, choisi parmi soixante retenus, illustrant comment un paroissien peut pratiquer du bénévolat dans sa communauté. Voici en quels termes l'Information Régionale du 1er mai, sous la plume de M. Robert Byette, présentait cette fête:

«Dans un premier temps la paroisse Saint-Paul soulignera la semaine du bénévolat par une fête qui se tiendra les 4 et 5 mai prochains, soit en fin de semaine. Pour cette occasion, on veut souligner le travail réalisé par les nombreux bénévoles de la paroisse qui oeuvrent dans différents organismes. Il y aura pour cette fin de semaine spéciale seulement deux messes, une le samedi soir et l'autre le dimanche matin. Pour célébrer cette fête, on invitera toute la population à venir visiter l'église et le presbytère, il y aura des guides qui expliqueront aux gens la signification de plusieurs choses. C'est en quelque sorte un «open house». De plus, pour l'occasion, plusieurs diapositives relatant la vie de la paroisse Saint-Paul seront projetées et deux

vidéos seront aussi au programme. Un des vidéos relate la construction de l'église Saint-Paul et l'autre illustre la fête du mois de janvier dernier.»

Cette deuxième fête de notre jubilé fut l'occasion encore une fois de sensibiliser les membres de notre communauté chrétienne à une autre réalité importante pour tous.

Voici le texte que notre fidèle collaborateur, écrivain, penseur et coparoissien M. Paul Barrette nous a



offert. Son article parut au feuillet paroissial du 14 avril 1985.

Le bénévolat: «un coeur qui se donne des mains»

Voilà bien une réalité qui nous interpelle tous tôt ou tard. Une réalité qui nous questionne sur nos motivations profondes et sur la maturité de notre foi chrétienne. D'autant plus que le bénévolat commence réellement là où se termine l'aide payée et intéressée... C'est déjà beaucoup dire dans une société aussi matérialiste et individualiste que la nôtre. Mais c'est également une réalité fourretout. Sans les énumérer ici, nous savons bien que les motivations qui suscitent le bénévolat sont non seulement nombreuses, mais aussi fort équivoques parfois. Cependant, notre but est de la

Deux paroissiens engagés bénévolement au service de leur communauté chrétienne: MM. Roger Gagnon et Mario Brault.

regarder cette réalité dans ce qu'elle a de plus transparent. Aussi, pour la définir positivement, nous pourrions dire qu'elle est un appel pour mettre sa liberté et ses ressources, tant humaines que matérielles au service d'une aide gratuite à l'autre et aux autres. Une aide inconditionnelle!

La première motivation qui doit nous conduire à devenir bénévole, c'est bien celle d'un amour sincère et d'un profond respect pour toute personne humaine. S'il est vrai que cet engagement favorise l'épanouissement et la valorisation de la personne qui s'y consacre, en permettant de répondre au besoin légitime de servir, puis à celui d'être apprécié par les autres, il ne suffit pas de sa seule bonne volonté pour être utile. Cela signifie souvent un engagement qui fait appel à une certaine compétence qu'il ne faut pas hésiter à acquérir si elle s'avère nécessaire pour favoriser à la fois sa propre croissance et celle de l'autre.

Nous pouvons dire qu'implicitement le bénévolat véhicule lui-même une certaine vision de la vie en société. Nous le voyons comme porteur d'un dynamisme qui nous appelle à faire le passage de «la communauté pour moi» à «moi pour la communauté». Il faut voir là une invitation pressante à se mettre au service des autres. Une invitation qui ne peut laisser aucun baptisé indifférent. Cette notion de service gratuit prend sa pleine dimension dans nos écrits évangéliques (entre autres, voir Mt.25, 44-46).

À l'intérieur de nos structures sociales actuelles, comment pourrions-nous imaginer un seul instant une société démocratique sans bénévolat! Pourtant, de toutes les forces qu'on y trouve, c'est sans doute la plus sous-estimée. Malgré toutes ses belles réussites sur le plan technologique, qui de nous se risquerait à dire que notre société pourrait se priver, ne serait-ce qu'un seul jour, de cet apport extraordinaire! En plus de profiter pleinement à la société tous les gestes gratuits y engendrent une qualité de rapports interpersonnels d'une valeur inestimable.

Nous de Saint-Paul Apôtre nous avons le plaisir de constater que nous pouvons compter sur l'apport indispensable et essentiel d'un bon nombre de bénévoles. Il y en a plusieurs qui oeuvrent à l'intérieur des mouvements de notre paroisse, et d'autres qui offrent leur collaboration spontanée à titre particulier. Voilà une bonne raison de nous réjouir de ce qui fait la vivacité et la fierté légitime de notre communauté. C'est là un signe de santé et une promesse pour l'avenir.

Les célébrations eucharistiques du 4 et 5 mai 1985

Nous avons invité les Filles d'Isabelle du Cercle Madonna de Beauharnois, dont plusieurs paroissiennes de Saint-Paul sont membres, à venir animer et servir la messe du samedi soir. De plus, le Choeur des Variétés Musicales de Beauharnois assurait le chant sous la direction de Mme Cécile Doré accompagné à l'orgue par Mme Marie Thibodeau.

Un animateur lisait le texte suivant avant la célébration.

«Aujourd'hui il nous fait plaisir de vous voir tous ici pour la célébration de la »Fête du bénévolat« c'est une première dans notre paroisse.

On se demande souvent ce que c'est au juste du bénévolat! Le bénévolat, selon le dictionnaire Larousse: «c'est faire une chose gratuitement ou, c'est de le faire sans obligation, à titre gracieux». Selon le langage chrétien c'est d'être l'image vivante du commandement de l'amour.

La célébration d'aujourd'hui se veut un remerciement à tous ceux et celles qui savent donner temps, effort et amour à ceux qui ont besoin. Ceci demande beaucoup de sacrifices de notre part, car le bénévolat est une grande aventure pleine d'imprévu et grâce à cela, l'être humain se découvre davantage, trouve ses limites et cherche en même temps à se dépasser. Cette célébration on la veut vraiment sous le signe de ce grand commandement «Aimez-vous les uns les autres comme mon Père vous a aimés». Cela nous implique tous, car c'est le commandement le plus difficile à vivre en ce 20e siècle où tout est superficiel.

Du début à la fin de la célébration nous aurons des gestes à poser pour affirmer notre amour envers l'humanité; qu'ils soient faits avec le sentiment le plus profond de notre cœur. C'est ce sentiment qui nous fait grandir dans nos engagements et notre foi. Dans notre ville il y a beaucoup d'organismes bénévoles, bien plus que nous pourrions le croire. Allez faire un tour au centre de bénévolat et informez-vous sur ces organismes: il y a aussi tous les groupes qui animent notre communauté chrétienne de Saint-Paul et qui font des pieds et des mains pour rendre notre paroisse des plus vivantes et accueillantes. Jetez un coup d'oeil sur votre feuillet paroissial, ils y sont inscrits. Il ne faut pas oublier aussi le bénévolat anonyme qui se fait souvent en silence mais qui se veut le plus répandu et le plus apprécié.

Que cette fête rende célèbres toutes nos actions que nous faisons en faveur d'autrui et que le Christ glorieux puisse garder en nous cette flamme qui nous anime et ranime la source vivante d'amour de toute l'humanité dans le besoin.»

Tous les textes de la célébration de la parole s'inspirèrent du thème de l'amour. Par exemple en guise de préparation pénitentielle le célébrant dit: *«Demandons au Seigneur de guérir notre cœur de toutes ses maladies d'amour et de nous libérer de nos difficultés d'aimer.*

– quand nous avons du mal à t'aimer, Seigneur, prends pitié. (et la chorale chantait ce refrain bien connu de Gilles Vigneault: «Qu'il est difficile d'aimer»);

– quand nous avons du mal à aimer les autres, O Christ, prends pitié;

– quand nous avons du mal à nous aimer nous-mêmes, Seigneur, prends pitié.»

La prière d'ouverture disait: *«Dieu tout puissant, de qui vient tout don parfait, enracine en nos cœurs l'amour de ton nom; resserre nos liens avec toi. Développe ce qui est bon en nous et pousse nous à le mettre au service de nos frères et sœurs. Veille avec sollicitude pour protéger ce que tu auras fait grandir par notre dévouement. Nous te le demandons par Jésus-Christ...»*

La première lecture fut tirée de la première lettre de saint Jean et l'Évangile également tiré de saint Jean (Jean 21, 15-19).

La prière universelle allait dans le sens des besoins criants de tant d'hommes et de femmes autour de nous.

«Seigneur, écoute ceux qui souffrent dans leur corps ou leur esprit, ceux qui ont perdu toute espérance; Seigneur, soutiens ceux qui partagent la détresse de leurs frères et sœurs et qui s'efforcent de servir; Seigneur, regarde ceux qui luttent pour le respect des personnes et les droits du pauvre; Seigneur, travaille avec les artisans de paix qui préparent la venue de ton Règne.»

Pour la liturgie eucharistique on choisit le formulaire de la «Prière eucharistique pour des rassemblements».

À l'échange de la paix, chacun était invité à échanger à haute voix avec ses plus proches voisins à partir de ce qui était écrit à l'endos de son «macaron cloche»: une action bénévole à faire.

L'open house

Après les messes tous les participants étaient invités à visiter le presbytère et tous les recoins possibles de nos édifices communautaires. Les Scouts aînés servaient de guides et d'agents de circulation. Beaucoup de paroissiens n'avaient jamais fait le «tour de leur propriété...» C'est leur bien; les curés passent mais les paroissiens demeurent! La quasi totalité des 400 fidèles présents aux deux messes de la fin de semaine profitèrent de l'occasion qui leur était offerte, de «prendre possession», d'une certaine façon, de leur propre bien. On se gêne rarement d'en appeler à leur «portemonnaie» ou à leurs talents de bricoleurs pour entretenir ces édifices et ces services, alors, qu'ils viennent constater ce qu'on fait de leur participation! Ce fut l'occasion de démolir certains préjugés qui ont la vie dure. Par exemple: le presbytère est bien trop grand pour un prêtre seul et une ménagère... Les visiteurs ont pu constater que le presbytère est bien plus un «quatre logements», tous occupés (trois pensionnaires et le curé) mettant des services communs à la disposition de tous: cuisine, salon, salle de lavage.

En plus une bonne moitié de cette grande bâtisse abrite des locaux à la disposition des paroissiens et groupes

divers: salles de réunion, bureau public, locaux particuliers surtout aux jeunes des mouvements Scouts et Guides de la ville de Beauharnois. Il n'y a plus de locaux inutilisés, surtout depuis qu'un stagiaire futur prêtre a son pied à terre chez nous. Le presbytère n'est pas non plus un éléphant blanc qui siphonne les revenus de l'église: les loyers divers qu'on en retire assurent plus que son autofinancement.

Après avoir parcouru le presbytère, les visiteurs étaient acheminés vers le grand sous-sol de l'église.

Lors du brunch de la Fête patronale en janvier plusieurs avaient déploré ne pas avoir pu visionner le vidéo de la construction de l'église et les 300 diapositives illustrant la vie de notre communauté. Ils purent se reprendre tout à leur aise et tout le temps qu'ils le désirèrent en sirotant un «punch aux fruits» assaisonné ou non, selon les goûts. Après chaque messe, ce fut un bain de foule d'une durée d'environ deux heures que ces bons paroissiens se payèrent, avec force commentaires et éloges. Quelle belle famille!

La clôture des Fêtes

Au début du mois de mai, on adressa à tous les paroissiens et à un grand nombre d'anciens l'invitation suivante:

«Les cloches de l'église Saint-Paul Apôtre de Beauharnois sonnent à toute volée son Jubilé d'argent.

Elles nous invitent à la fête: tous les pasteurs et tous les paroissiens, ceux des premières heures comme ceux d'aujourd'hui. Nous célébrerons ensemble dans l'action de grâces, ces vingt-cinq années de la vie communautaire.

Le samedi 8 juin 1985 à 16 heures 30 consécration de l'église au cours d'une célébration eucharistique présidée par Mgr Robert Lebel.

Vin d'honneur

Banquet

Soirée dans la joie»

La préparation spirituelle à la consécration de l'église

M. Paul Barrette prépara une série de textes qui parurent au feuillet paroissial six dimanches consécutifs du 21 avril au 26 mai. Nous les reproduisons ici.

La consécration de notre église paroissiale Saint-Paul Apôtre. Le 8 juin notre communauté célébrera un événement marquant dans sa jeune histoire. En ce jour nous célébrerons la consécration de notre église. Il nous semble important de bien faire comprendre toute la richesse de sens qu'implique un tel événement liturgique. Par le biais de ces écrits nous poursuivons l'objectif de solliciter auprès du plus grand nombre une participation significative et enthousiaste.

Cette église qui nous tient tant à coeur représente beaucoup plus qu'un amas de pierres assemblées harmonieusement. Nous savons bien qu'elles ont pour mission de nous appeler comme pierres vivantes à nous rassembler et à nous assembler pour former le corps vivant du Christ. Ainsi le mot «Église» veut dire rassemblement, convocation de tous ceux à qui Dieu a donné le baptême. Quand les cloches de nos églises sonnent, elles le font précisément pour nous convoquer pour nous rassembler.

De tout temps, Dieu a mis dans le coeur des humains le désir d'ériger des autels à sa gloire, et de lui consacrer des lieux de prière où son peuple se réunirait pour lui rendre le culte qui lui est dû, et ainsi recevoir plus abondamment ses grâces. Et, comme autrefois Salomon pour le temple de Jérusalem, l'Église s'est toujours plu à mettre en oeuvre toutes les ressources du génie humain et toutes les richesses de la nature pour construire à Dieu des sanctuaires dignes de lui. On sait que la cérémonie de consécration du temple de Jérusalem avait duré huit jours et que les juifs en renouvelaient solennellement la mémoire chaque année. Aujourd'hui l'Église consacre de même ses temples par une fête qui doit être joyeuse, solennelle et dont on célébrera l'anniversaire chaque année.

À travers les textes qui vont suivre, nous aurons l'occasion d'approfondir davantage les divers aspects de cet événement. Nous espérons que vous en conserverez une compréhension enrichie sur le plan de votre foi. Nous aimerions rappeler une vérité qu'on oublie parfois: s'il y a des églises de pierres, c'est parce qu'il y a des chrétiens qui forment un édifice spirituel et qui ont une âme immortelle. En consacrant notre église et notre autel pour qu'ils appartiennent définitivement et perpétuellement à Dieu, l'évêque va demander de faire de notre communauté une partie vivante de l'Église spirituelle sur laquelle aucune force du mal ne pourra jamais l'emporter. En même temps, il va ratifier notre consécration individuelle au Seigneur.

Quelques notes historiques

L'histoire des premiers siècles de l'Église nous démontre que la consécration des édifices du culte répondait à un besoin de bien faire la distinction entre les édifices profanes et les édifices sacrés. C'est à partir du quatrième siècle que l'Empereur Constantin donne la paix à l'Église. Cela permit aux chrétiens de restaurer aussitôt leurs édifices du culte et d'en construire de nouveaux, souvent avec l'appui des largesses impériales. Leur inauguration donnait lieu à des fêtes fastueuses, réunissant les évêques de la région, attirant un grand concours de peuple, et permettant de développer un cérémonial qui s'est progressivement compliqué pour finir par l'élaboration d'un véritable «rituel de la consécration.»

Jusqu'à la récente réforme conciliaire, la consécration selon le pontifical romain était un ensemble très somptueux de gestes, de chants et de prières provenant de Rome, de la Gaule, de Byzance, de l'Espagne et même d'Irlande. Le moyen-âge l'avait surchargé de complications et de répétitions inutiles. Le nouveau rituel de la consécration des églises que nous utilisons maintenant a simplifié les rites et les prières, de sorte qu'il est désormais possible d'admirer la richesse biblique et symbolique des éléments essentiels.

Le principe qui apparaît d'abord dans l'histoire, c'est qu'une église doit être «dédiée» de quelque façon que ce soit, avant d'être ouverte au culte eucharistique. L'idée et la pratique ont dû sans doute commencer au moment où il y eut des édifices affectés uniquement aux assemblées liturgiques. La nécessité s'en imposa aussitôt après l'ère des persécutions.

Mais en même temps qu'on imposait le rite de la consécration pour tout édifice devant servir au culte, on permettait sans difficulté de célébrer dans une église non consacrée, c'est-à-dire simplement aspergée d'eau bénite; c'est le cas de notre église Saint-Paul Apôtre. Il en résulta que la consécration ne fut plus regardée comme obligatoire tandis que la bénédiction a toujours été exigée. Peu à peu, ce dernier rite prévalut et se généralisa. On en vint à abandonner la consécration. On y revient actuellement.

Pourquoi consacrer une église ayant un caractère sacré? C'est sûrement une question pertinente, compte tenu que lors de son inauguration en 1960 notre église reçut une bénédiction constitutive: ce qui en fit un lieu destiné au culte divin de façon permanente. Sauf que, pour des raisons sérieuses, l'autorité compétente pourrait réduire ce lieu à l'état profane. Ce n'est pas le cas d'une consécration qui confère un caractère plus stable qu'une seule bénédiction avec l'eau bénite. Pour répondre plus clairement à la question du début, il faut ajouter que la consécration d'une église comporte en plus de l'aspersion avec l'eau bénite, les onctions avec le saint chrême de la table sainte et des murs de l'édifice, ceci selon un rituel particulièrement solennel qui déclare le caractère perpétuel et définitif de l'usage sacré de l'édifice. Vous avez la caractéristique essentielle qui nous a motivé dans notre désir de voir notre église consacrée. De plus, la consécration d'une église ajoute l'attribution permanente d'un protecteur désigné sous le nom de «titulaire», en l'occurrence chez nous c'est saint Paul Apôtre. Ainsi, une fois l'église consacrée sous le vocable d'un titulaire, il n'est plus permis d'en changer

le nom sans une autorisation du Saint-Siège.

La dignité de l'autel consiste en ce qu'il est la table du Seigneur. Il est important qu'on sache que pour faire la consécration d'une église il faut toujours qu'on puisse consacrer un autel au cours de la célébration. Cet autel sera consacré à Dieu seul. C'est ce qui explique la coutume de l'Église de consacrer des autels à Dieu en l'honneur des saints. Saint Augustin disait avec raison: nous n'érigeons d'autel pour aucun martyr, mais uniquement pour le Dieu des martyrs.

S'il est vrai qu'on peut célébrer partout la Cène du Christ et s'asseoir à la table du Seigneur, toutefois il est conforme au mystère eucharistique que les fidèles érigent un autel stable afin de célébrer la Cène du Seigneur, comme on le faisait déjà aux premiers siècles de l'Église. De par sa nature même, l'autel chrétien est la table spéciale sur laquelle se perpétue le sacrifice (le don absolu) de la croix jusqu'au retour du Christ. Il est la table sainte autour de laquelle les enfants de l'Église se rassemblent pour rendre grâce à Dieu et se nourrir de la vie même du ressuscité. En somme il est «le centre de l'action de grâces qui se réalise pleinement dans l'Eucharistie», et, en quelque sorte, le pivot autour duquel s'organisent les autres rites de l'Église.

En étant sanctifiée par la consécration de l'autel et de l'édifice lui-même, puis enrichie comme d'un trésor spirituel par la présence des reliques des saints enchâssées sous l'autel, l'église est revêtue d'un caractère sacré qui commande le respect. Une fois consacrée, notre église sera un lieu saint permanent et stable de la demeure de Dieu parmi nous, et destiné uniquement à rassembler son peuple. Un lieu où se célèbre le mystère liturgique, et où s'établissent les relations officielles qui nous relient tous à Dieu le Père.

Lors de la consécration de notre église le 8 juin prochain, notre évêque consacrera aussi nos deux autels. Tout d'abord le maître-autel fixe en marbre (qui fut donné aux origines par M. et Mme Edmour Daoust). Les reliques qui

seront scellées dans cet autel seront celles de deux martyrs des débuts du christianisme: saint Victorien et saint Amand. Puis l'autel de service, qui sera considéré comme «mobile», sera ennobli: on l'aura renforcé pour supporter une plaque de marbre comme table nouvelle; on y déposera sur la façade, de façon visible, une relique de sainte Marguerite Bourgeoise, notre première sainte canadienne.

Il y a Église et église

Un fait saute aux yeux quand on parcourt le nouveau rituel de la consécration d'une église: les prières et les gestes s'appliquent non seulement aux murs de l'édifice matériel mais aussi, par analogie, à cet édifice spirituel qu'on appelle Église ou Peuple de Dieu.

Il y a Église (en grec Eklésia) ou assemblée et église édifice. Les deux mots qui nous occupent ne se distinguent grammaticalement que par une majuscule (Église) et une minuscule (église). De fait, nous avons là un seul mot pour nous indiquer deux réalités différentes. Et même si elles sont en rapports étroits, il faut réaliser que l'assemblée des fidèles est largement prioritaire sur le lieu qui lui sert de rassemblement. Par conséquent si l'Église peut exister sans église, il ne peut y avoir d'église sans Église. Cette idée se trouve exprimée en conformité avec la lettre du Nouveau Testament: «Les fidèles sont les pierres vivantes de cet édifice spirituel qu'on appelle Église». (saint Augustin, sermon 37,3).

Pourquoi un seul mot pour désigner deux réalités différentes, quoique en relation l'une avec l'autre? Il serait un peu simpliste de répondre à cette question en disant qu'on a voulu désigner le contenant par son contenu... Dès l'antiquité, on a appelé «église» l'édifice où la communauté chrétienne se réunissait pour écouter la Parole de Dieu, pour prier pour recevoir les sacrements et célébrer l'Eucharistie. Ainsi, en associant étroitement le lieu et l'assemblée, il devenait tout à fait normal que ce lieu où se rassemble l'Église s'appelle l'église.

Essentiellement, il faut retenir que c'est l'Église-Peuple de Dieu qui a précédé et conditionné l'édifice. Tout ce qu'on dit de l'édifice matériel en le consacrant touche en premier lieu les fidèles formant cette Église.

Le Christ est mort pour son Église et ceux qui en font partie ont le devoir et l'honneur d'entretenir et de respecter l'édifice matériel qui leur permet de se rassembler pour louer Dieu. Mais quand on affirme qu'il n'y a rien de trop beau pour la maison de Dieu, il faudrait d'abord penser à l'édifice spirituel, sans pour autant négliger ou sous-estimer l'édifice matériel. Cet édifice visible constitue un signe particulier de l'Église spirituelle cheminant sur la terre.

L'Église c'est d'abord la communauté des fidèles

Pour participer pleinement à la célébration qui viendra bientôt concrétiser la consécration de notre église, il nous semble nécessaire de regarder de plus près le message que cela nous adresse.

Nous nous permettons d'insister sur le fait que l'Église c'est l'ensemble des baptisés sous la conduite des pasteurs (évêques, prêtres). Il s'agit donc d'une réalité visible, parce que humaine, mais qui laisse entrevoir une réalité invisible, parce que divine, celle de l'incorporation au Christ, celle de la nouvelle présence de Dieu au milieu des hommes. Voilà pourquoi c'est une réalité vivante qui se doit d'être ouverte, dynamique et en croissance.

Il faut bien voir que c'est par sa mort et sa résurrection que le Christ est devenu le Temple véritable et parfait de la nouvelle alliance. Un Temple de Dieu, une Église, dont le Christ est la pierre angulaire et dont les chrétiens sont les «pierres vivantes», pierres choisies et polies par Dieu lui-même pour être enchâssées dans l'édifice sacré.

Nous pouvons donc conclure que l'église paroissiale n'est pas uniquement une bâtisse qu'on admire dans une localité, si belle et si artistique soit-elle. L'édifice matériel n'est là que parce qu'il y

a une communauté de fidèles. Une Église qui vit, prie, agit et se rassemble en ses murs. Tous les rites de la consécration du temple matériel n'ont de raison d'être qu'en autant qu'ils atteignent le temple spirituel, c'est-à-dire tous les baptisés qui forment le corps du Christ. Cette vérité fondamentale devient prioritaire à toute autre intention qu'on pourrait avoir en se préparant à la consécration de notre église.

En terminant cette série de textes sur la consécration de notre église, qui, nous l'espérons, vous ont éclairé davantage sur sa portée liturgique et communautaire, nous vous convions à participer activement à cette célébration que nous vivrons dans quelques jours. Nous la souhaitons solennelle bien sûr, mais également festive, afin qu'elle demeure dans nos coeurs comme un fait marquant de notre jeune communauté paroissiale.

Conservons en tête cette convocation qui nous est adressée: «Nous sommes des pierres vivantes invitées à nous rassembler et à nous assembler pour former le corps vivant du Christ». «Quand deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au lieu d'eux» (Mt. 18,20).

La cérémonie grandiose de la consécration de notre église

Tout était fin prêt le 8 juin 1985 pour la cérémonie exceptionnelle de la consécration de l'église. La veille au soir il y eut une pratique générale de tous les intervenants avec le cérémoniaire de l'évêque, le frère Claude Richer, s.c. La chorale s'était réunie depuis un mois pour mettre au point son programme de chants où figuraient quelques nouvelles pièces. Les croix-sculptures avaient été installées à peine cinq jours auparavant. Le sacristain s'était employé à frotter tout l'intérieur de l'église et ça brillait. Quant à l'extérieur, la belle température des derniers jours avait fait éclore les fleurs plantées l'automne précédent. De plus, c'était le temps des pivoines, si belles et si odorantes; plusieurs paroissiens en avaient offertes pour la décoration et il y en eut beaucoup, mêlées en arrangement avec des iris et des branches de spirées arbustes.

On avait prévu, et la météo le permit, que l'Harmonie de Beauharnois joue de la musique de fête une demie heure avant la cérémonie; les musiciens étaient installés sur deux remorques gracieusement prêtés pour l'occasion par Urgel Charette Transport Ltée. Partant du presbytère, on fit entrer en grande procession tous les intervenants: quarante-cinq paroissiens et paroissiennes en plus des dix prêtres concélébrants avec l'évêque. La procession s'ouvrit par la croix sculptée de Médard Bourgault, portée en ce jour par Mathieu Dorais. Suivaient des jeunes de l'école, de l'ACLE et du guidisme: Stéphane Primeau, Nadia Chouinard, Mylène Simard, Marco et Nathalie Grandmont, Nathalie Primeau, Caroline Perras, Stéphane Desaulniers, Chantal Primeau, Yanik Chouinard: leur rôle avait été de remettre le livret de participation et un cierge en faisant l'accueil. Venaient ensuite des représentants des mouvements paroissiaux qui devaient présenter les offrandes: Thérèse et Douglas Mackey les registres paroissiaux; Marie et Pierre Dionne les plans; Thérèse et Albert Dubuc des fleurs; Suzanne et Yvon Sauvé les cierges d'autel;

Steve Hébert s'occupait des acétates où apparaissaient tous les mots des chants au cours de la cérémonie; André Leduc opérait une caméra vidéo tandis que deux participants ci-devant nommés prenaient des photos couleurs et des diapositives.

Mmes Sylvia Lévesque et Réjeanne Gendron du Comité de liturgie se partagèrent l'animation. Quand 16 h 30 sonna, Mme Lévesque fit l'introduction qui suit:

«Bonjour,

Pour introduire la célébration qui nous rassemble aujourd'hui nous n'avons pu trouver mieux que de vous lire des extraits d'un sermon de Saint-Augustin, évêque d'Hippone en Afrique du Nord, autour de l'an 400, à l'occasion d'une consécration d'église.

«La solennité qui nous réunit est la dédicace d'une maison de prière. La maison de nos prières, nous y sommes; la maison de Dieu, c'est nous-mêmes. Si la maison de Dieu c'est nous-mêmes, nous sommes construits en ce monde pour être consacrés à la fin du monde. L'édifice, ou plutôt sa construction, se fait dans la peine; la dédicace se fait dans la joie.

Ce qui se passait, quand s'élevait cet édifice, c'est ce qui se passe maintenant quand se réunissent ceux qui croient au Christ. Lorsque l'on croit, c'est comme lorsque l'on coupe du bois dans la forêt et que l'on taille des pierres dans la montagne; lorsque les croyants sont catéchisés, baptisés, formés, c'est comme s'ils étaient sciés, ajustés, rabotés par le travail des charpentiers et des bâtisseurs.

Cependant, on ne fait la maison de Dieu que lorsque la charité vient tout assembler. Si ce bois et cette pierre n'étaient pas réunis selon un certain plan, s'ils ne s'entrelaçaient pas de façon pacifique, s'ils ne s'aimaient pas, en quelque sorte, par cet assemblage, personne ne pourrait entrer ici. Enfin, quand tu vois dans un édifice les pierres et le bois bien assemblés, tu entres sans crainte, tu ne redoutes pas qu'il s'écroule.

Ce que nous voyons réalisé ici physiquement avec les murs doit se réaliser spirituellement avec les âmes; ce que nous regardons ici accompli avec des pierres et du bois, doit s'accomplir dans vos corps, avec la grâce de Dieu.



La procession d'entrée de la cérémonie de consécration de l'église.

Fernande et Richard Côté du pain et du raisin; Marie-Paule et Hubert LaRose les ciboires; Lise et Jacques Chouinard le missel et le calice; Margot et Philippe Lemay les nappes d'autel et les burettes; Lise et Lucien Guérin, Yvonne et Roger Giroux, Claudette et Normand Nolet, Johanne et Denis Lemieux avec Jules David devaient faire «la quête»; Diane et Aubert Martin étaient chargés des reliques: Mario Brault collaborait avec le cérémoniaire de l'évêque; Gaétane et Roger Gagnon de même que Lucille et Roger Roy étaient servants. Le jeune



Rendons grâce avant tout au Seigneur notre Dieu: les dons les meilleurs, les présents merveilleux viennent de lui. Célébrons sa bonté de tout l'élan de notre cœur. Pour que soit construite cette maison de prière, il a éclairé les âmes de ses fidèles, il a éveillé leur ardeur, il leur a procuré de l'aide; à ceux qui n'étaient pas encore décidés, il a inspiré la décision; il a secondé les efforts de bonne volonté pour les faire aboutir. Et ainsi Dieu, qui produit chez les siens la volonté et l'achèvement parce qu'il veut notre bien, c'est lui qui a commencé tout cela, et c'est lui qui l'a achevé.»

Pendant que la chorale interprétait le chant d'entrée et que les cloches sonnaient, la procession telle que décrite ci-haut s'avança vers l'église et y pénétra lentement. Les derniers à y pénétrer furent les membres du clergé dans l'ordre qui suit: l'abbé Henri Lavigne, curé de Sainte-Barbe, qui fut notre seul vicaire permanent en 1965-1966; l'abbé Yvon Marchand, cadre au Cégep de Valleyfield, originaire de Beauharnois et ami de plusieurs dont le curé Besner; l'abbé Denis Lemieux, de la Société des missions étrangères, missionnaire au Pérou et ordonné prêtre ici en 1965; l'abbé Gilles Laplante, vicaire dominical et résident du presbytère depuis quatorze ans; le chanoine Georges-Henri Cartier, curé de la paroisse-mère; l'abbé Ubald Leduc, deuxième curé ici; le chanoine Germain Vachon, notre troisième curé; le chanoine Georges Quenneville, notre curé fondateur; l'abbé Laurent-Guy Brazeau, vicaire épiscopal pour la région Châteauguay-Beauharnois; l'abbé Hector Besner, curé d'office; et enfin Mgr Robert Lebel, évêque du diocèse de Valleyfield.



Le chant d'entrée mérite de passer à la postérité; nous en reproduisons ici les mots si riches de sens.

«Voici la demeure de Dieu parmi les hommes! Ils seront son peuple, et Dieu avec eux sera leur Dieu.»

1. *Peuple convoqué par la parole des prophètes,
Peuple assemblé autour du Christ, le Seigneur,
Peuple qui écoute son Dieu, Église du Seigneur.*
2. *Temple Saint bâti par les apôtres, les prophètes,
Temple fondé sur le Christ, pierre angulaire
Sainte demeure de Dieu, Église du Seigneur*
3. *Peuple qui est né dans les eaux du baptême,
Peuple marqué par le sceau du Saint-Esprit
Peuple qui porte le Christ, Église du Seigneur*
4. *Peuple greffé sur le Christ, vigne sainte
Vigne qui porte des fruits de vie nouvelle
Vigne plantée par le Père, Église du Seigneur»*
(Lucien Deiss, fiche K39a)

Le curé Hector Besner dit un mot d'accueil, présenta les prêtres concélébrants et céda la parole à l'évêque. Ce dernier résuma le sens de la cérémonie qu'il allait présider et on entra de plein pied en icelle par le premier rite prescrit:



a Les prêtres concélébrants. De gauche à droite: l'abbé Henri Lavigne, l'abbé Gilles Laplante, le chanoine Germain Vachon et le chanoine Georges Quenneville (au fond le cérémoniaire, le frère Claude Richer).

b De gauche à droite: l'abbé Ubald Leduc, le chanoine Georges-Henri Cartier, l'abbé Denis Lemieux et l'abbé Yvon Marchand.

Les trois principaux concélébrants de la messe de consécration: Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, l'abbé Laurent-Guy Brazeau, vicaire épiscopal régional à droite, et le curé Hector Besner à gauche.

celui de l'aspersion des fidèles et des autels avec de l'eau bénite par ces mots de l'évêque.

«Mes frères,

Avant de consacrer solennellement cette église, prions humblement le Seigneur notre Dieu de daigner bénir cette eau qui servira à l'aspersion en signe de pénitence et en mémoire de notre baptême (tous prient en silence puis l'évêque continue).

Dieu, par qui toute créature naît à la lumière de ta vie, tu témoignes aux humains un si grand amour que non seulement tu les nourris paternellement mais tu les purifies avec indulgence de leurs péchés et tu les ramènes sans cesse au Christ, leur chef.

Tu veux aussi que ceux qui reçoivent cette eau sainte deviennent ses membres et les héritiers de la vie éternelle. Sanctifie maintenant cette eau par ta bénédiction afin que répandue sur nous, elle nous rappelle que nous avons été baptisés et que nous sommes devenus les temples de ton Esprit. Accorde-nous ainsi qu'à tous nos frères, qui, dans cette église, célébreront les Saints Mystères, de parvenir au bonheur éternel. Par le Christ notre Seigneur. Amen.»

La bénédiction de l'eau terminée, deux ministres, l'abbé Leduc et le chanoine Vachon, firent le tour de l'église en aspergeant le peuple. Puis l'évêque aspergea les autels à consacrer. Pendant ce temps, la chorale chantait «Dieu de tendresse» (L. Deiss L-77). L'aspersion achevée, l'évêque dit: «Dieu, Père des miséricordes, que la grâce du Saint-Esprit nous purifie, nous qui sommes le temple de sa présence. Amen.»

L'aspersion d'eau bénite des autels et de l'assistance.



Ensuite ce fut le Gloire à Dieu de Vidal et la prière d'ouverture. «Dieu Tout-Puissant et éternel répands ta grâce sur ce lieu et accorde ton secours à tous ceux qui t'invoquent afin que ta parole et tes sacrements réconfortent le cœur de tes fidèles. Nous te le demandons par le Christ notre Seigneur. Amen.»

La liturgie de la parole comporta les deux textes suivants: lecture de la première lettre de saint Pierre Apôtre (2, 4-9) et l'Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (19, 1-10) coupés par un chant de méditation: «Ma maison, Jésus c'est toi» (Alpec 1 Église). Mgr Lebel commenta ces textes dans son homélie.

Puis la chorale chanta le «Je crois en Dieu» L-79.

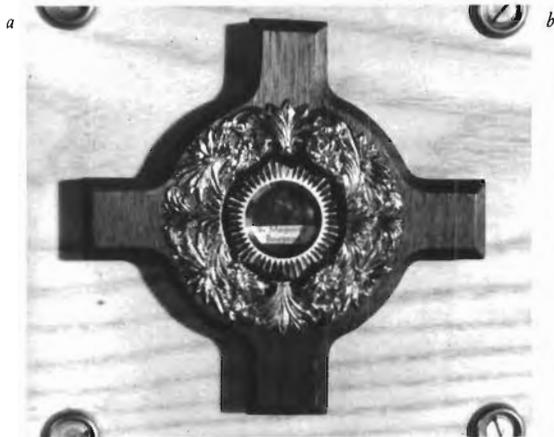
On omit la prière universelle qui, pour la circonstance, fut remplacée par les litanies des saints qui ouvrirent la partie la plus signifiante de cette célébration:

La liturgie des onctions

Après les litanies, l'évêque dit la prière suivante: «Par l'intercession de la Vierge Marie et de tous les Saints, accueille, Seigneur, nos prières pour que cette église que nous te consacrons soit un lieu de grâce et de salut! Que les fidèles s'y réunissent afin de t'admirer en esprit et en vérité et de vivre davantage dans la charité! Par le Christ notre Seigneur. Amen.»

Après la prière qui terminait les litanies, l'évêque reçut la mitre et se rendit à l'autel principal. M. Aubert Martin et son épouse lui apportèrent les reliques qui furent déposées dans le sépulcre de l'autel principal. Puis M. Mathieu Dorais vint sceller le couvercle avec du ciment. L'évêque descendit ensuite à l'autel de service et le même couple l'aïda à y fixer le reliquaire de Marguerite Bourgeois. Pendant ce rite, on jouait une pièce d'orgue.

Les reliques scellées dans l'autel fixe et principal sont celles de saint Amand, évêque de Noyon en France, un des martyrs de Cannes mort en 304 et fêté le 5 février; et celles de saint Victorien, martyrisé en Afrique du Nord sous la même persécution de l'Empereur



Dioclétien (il est fêté le 11 février).

Quant à Marguerite Bourgeois, elle appartient à notre histoire nationale. Née à Troyes, en France, en 1620, elle arrive en Nouvelle France, plus précisément à Ville Marie (Montréal), sur l'invitation du Sieur de Maisonneuve, en 1653. Elle fonda en 1676 la Congrégation de Notre-Dame, communauté religieuse de femmes vouées à l'éducation et la promotion des filles et des familles. Elle mourut à Ville Marie le 12 janvier 1700. Elle fut canonisée par le pape Jean-Paul II à Rome le 31 octobre 1982.

Le curé Besner, accompagné de Pierre Mercier, alla se procurer la relique de Marguerite Bourgeois à la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame au début mai 1985. À la suite de la vente du vénérable bâtiment au Collège Dawson il y avait grand branle-bas, car on s'appropriait à tout déménager, y compris le tombeau de la sainte fondatrice.

On nous a affirmé que la relique à nous être confiée avait été prélevée d'une côte de la sainte. Nous avons les textes qui authentifient ces trois reliques de nos autels.

Le reliquaire de Marguerite Bourgeois fut acheté à la Procure du Clergé BFB à Montréal; il a été modifié et monté par M. Gérard Patenaude.

Alors l'animatrice, Mme Réjeanne Gendron, lut la monition suivante: «Voici le moment important de la consécration de notre église. À la suite d'une grande prière, notre évêque fera des onctions avec le saint chrême sur les autels,



celui de marbre et celui de service, puis sur les quatre croix fixées sur les colonnes du chœur. Ces quatre croix sont sculptées dans du tilleul et chacune d'elles comporte l'emblème traditionnel de chacun des quatre évangélistes (selon Apocalypse 4, 7 et saint Irénée de Lyon). L'aigle pour saint Jean, à cause de l'élevation de sa pensée et du caractère pénétrant du regard qu'il porte sur le Christ. Le lion pour Marc, parce que son Évangile commence au désert. Le visage humain pour Matthieu, parce que son Évangile s'ouvre par la généalogie de Jésus. Le taureau pour Luc, parce que son Évangile s'ouvre au temple de Jérusalem, lieu des sacrifices.»

L'évêque dit alors à haute voix la prière solennelle de la dédicace: «O Dieu, toi qui diriges et sanctifies ton Église, il convient que nous célébrions ton nom dans la joie et la louange parce que, aujourd'hui, les fidèles de la paroisse Saint-Paul Apôtre de Beauharnois désirent et veulent te consacrer pour toujours et par un rite solennel cette maison de prière où ils te vénèrent pieusement, où ils s'instruisent de ta parole et où ils se nourrissent de tes sacrements. O Sainte Église, vigne choisie du Seigneur, dont les branches envahissent le monde entier et qui, grâce au bois de la croix, fait monter ses fruits jusqu'au royaume des cieux! O Bienheureuse Église, demeure de Dieu parmi les hommes, Temple Saint bâti de pierres vivantes, établi sur le fondement des Apôtres avec le Christ Jésus comme pierre angulaire! Nous te supplions donc, Seigneur, daigne inonder de ta céleste bénédiction cette église et cet autel afin que ce lieu demeure à jamais sanctifié et que cette table soit toujours préparée pour le sacrifice du Christ. Que dans cette église tes fidèles, entourant la table de l'autel, célèbrent le mémorial de la Pâque et soient reconfortés par la parole et le corps du Christ! Que dans cette église, les pauvres trouvent la compassion, que les opprimés obtiennent la vraie liberté, et que tous les hommes revêtent la dignité

a Le reliquaire de Marguerite Bourgeois fixe à l'autel de service lors de la consécration.

b M. Aubert Martin et son épouse Diane assistent l'évêque à cette étape.

c Sainte Marguerite Bourgeois, tableau de la fin du XIXe siècle, résultat de retouches successives du portrait original peint par Pierre Le Ber le 12 janvier 1700.

de tes Fils jusqu'à ce qu'ils parviennent joyeux à la Jérusalem Céleste. Par Jésus...etc.»

La prière de la dédicace terminée, l'évêque se rendit à l'autel de service accompagné des autres ministres; l'un d'eux lui apporta le saint chrême.

Debout devant l'autel, l'évêque dit à haute voix cette prière: «*Que le Seigneur sanctifie cet autel et cette église que nous allons marquer de l'onction sainte afin qu'ils soient le signe visible du mystère du Christ et de l'Église.*»

L'évêque fit alors des onctions au centre et aux quatre coins de l'autel; il remonta à l'autel principal et fit de même. Puis il procéda à l'onction des murs de l'église en marquant avec le saint chrême les quatre croix qu'on a sculptées et fixées à cette fin. Pendant les onctions de l'autel et des murs, on chantait: «*Jour du Seigneur*» (A-4).

Après le rite de l'onction, un ministre déposa sur l'autel de service deux encensoirs dans lesquels on avait préalablement allumé quelques charbons

pour y brûler des grains d'encens. L'évêque se rendit alors à cet autel et mit de l'encens sur le brasier en disant: «*Que notre prière, Seigneur, monte vers toi comme l'encens qui brûle sur cet autel. De même que cette maison est remplie de son parfum que ton Église répande la bonne odeur du Christ.*»

L'évêque prit un encensoir et encensa l'autel en faisant le tour complet. Puis il rendit l'encensoir et retourna à son siège d'où il encensa l'autel principal et se fit encenser. Deux ministres, le chanoine Quenneville et l'abbé Lavigne, prirent alors chacun un encensoir. Ils empruntèrent tous les deux une allée latérale et revinrent par l'autre, l'un encensant le peuple et l'autre encensant les murs de l'église. Pendant ce temps, on chantait: «*Terre entière*» (I 33).

L'encensement terminé, on couvrit les autels de leurs nappes, et on y plaça les chandeliers avec des cierges non allumés. Quand tout fut prêt, on vint présenter à l'évêque un cierge allumé au cierge pascal. Prenant ce cierge il dit à haute voix: «*Que la lumière du Christ brille dans l'Église afin que*

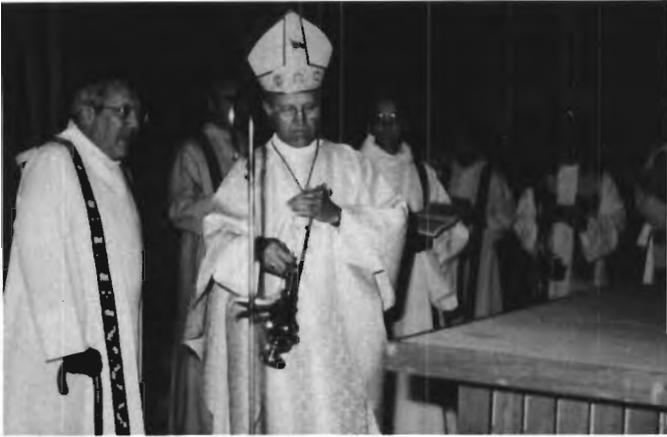
Les onctions des autels et des murs de l'église.



tous les humains de la terre arrivent à la connaissance de la vérité.

Alors dix jeunes vinrent allumer leur cierge à celui de l'évêque et allèrent communiquer la flamme à toute l'assistance.

Pendant ce temps, on alluma aussi les quatre lampions des croix consacrées et les chandelles des autels alors qu'on chantait: «*Lumière et paix dans nos coeurs*» (Alpec, 6 Pardon), en invitant



l'assistance à lever bien haut les cierges lorsqu'on parvenait au refrain.

L'illumination étant complétée on procéda à la bénédiction des cloches. L'animateur lut la monition suivante: «Dans la tradition chrétienne, depuis fort longtemps, on a associé le mot «Église» et le mot «cloche». Ces deux mots, en effet, ont la même racine et un peu la même signification. L'Église est l'assemblée de ceux qui sont appelés par le Seigneur; les cloches de nos églises de pierres appellent les fidèles à s'y rendre pour louer le Seigneur. Le clocher de Saint-Paul est maintenant complet depuis le 17 mai grâce à la générosité de M. et Mme J.-F. Gustave Gendron de cette paroisse; nous les en remercions. Notre évêque va maintenant bénir ces deux nouvelles cloches.»

L'évêque dit alors la prière suivante: «Il y a lieu tout d'abord de te bénir et de te louer, toi Seigneur, le créateur de tout bien. Tu nous as confié ta création et tu as mis au coeur des humains le goût du beau, du bon et du bien. Sois loué et béni Seigneur, pour ces cloches, alliage bien équilibré de cuivre et d'étain, qui s'uniront dans l'harmonie avec celle qui est déjà là-haut depuis 25 ans, pour te célébrer et appeler tes fidèles de la communauté

chrétienne Saint-Paul Apôtre de Beauharnois à s'unir aux joies et aux peines de beaux frères et soeurs. Que ta bénédiction descende aussi sur ceux qui offrent à ton Église ce cadeau magnifique et que leur descendance s'inspire de leur piété et de leur générosité. Que ta bénédiction descende enfin sur tous ceux qui répondront aux invitations de ces cloches pour te louer Père, par ton Fils dans l'Esprit.»

La chorale répéta le refrain de Lumière et paix et la foule répéta le même geste. Puis on invita tout le monde à éteindre son cierge et à s'asseoir.

On entra dans la liturgie eucharistique. L'animateur commença par expliquer le déroulement de l'offertoire. «Nous allons maintenant présenter nos offrandes au Seigneur, en tout premier lieu, viennent les plans qui ont servi à l'édification du temple que nous consacrons aujourd'hui. Puis ce sera le sceau qui a marqué et marquera encore les actes administratifs de notre paroisse. Nous offrons maintenant les registres qui contiennent tous les actes de naissance, de mariage, de décès de notre paroisse depuis 25 années.

L'encensement des autels et de l'assistance.

L'illumination de l'église et de l'assistance.



L'offertoire de la messe de la consécration.

Maintenant, pour poursuivre notre célébration, il nous faut apporter le calice et les ciboires qui contiendront le corps et le sang du Christ; puis l'eau, le vin et les hosties. Afin de rendre plus visibles ces derniers signes de la présence de Jésus, on présentera aussi un pain de ménage et du raisin frais. Pour terminer, nous apporterons le missel.»

La messe se poursuit comme à l'ordinaire.

Voici la prière sur les offrandes que l'évêque lut: «*Que les dons de ton Église en fête te soient agréables, Seigneur afin que ton peuple assemblé dans cette demeure sainte, obtienne par ces mystères le salut éternel par le Christ notre Seigneur.*»

Après cette prière, les concélébrants s'approchèrent et prirent place autour de l'autel principal de chaque côté de l'évêque.

La préface de la messe de la consécration est la suivante: «*Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire, de t'offrir notre action de grâces toujours et en tout lieu à Toi, Père Tout-Puissant par le Christ notre Seigneur; car*

dans cette demeure visible que tu nous as permis de construire, tu ne cesses de nous accorder tes bienfaits et tu réalises merveilleusement le mystère de ton union avec nous. C'est ici, que tu fais croître l'Église dans l'unité du corps du Christ, jusqu'au jour où elle atteindra sa plénitude dans la paix de la Jérusalem Céleste. C'est pourquoi avec tous les anges et tous les Saints qui habitent déjà le temple de ta gloire, nous te louons, nous te bénissons et nous te glorifions en chantant: Saint, Saint, Saint!»

Le Sanctus fut chanté par la chorale et la prière eucharistique qui suivit fut celle des rassemblements (option D).

À la fin de la messe, un des maîtres de cérémonie de la veillée et membre du Comité du 25e vint, après la communion, inviter les gens au cocktail servi en plein air.

Après avoir béni l'assistance, l'évêque, accompagné du clergé, se rendit à l'arrière de l'église pour le dévoilement des deux plaques commémoratives.

Aux airs de la chorale, qui fut formidable d'un bout à l'autre de la

célébration, les gens commencèrent tout de suite à fraterniser. La chorale a été dirigée par Danielle David et Richard Cardinal touchait l'orgue.

Grand merci à tous les intervenants de cette grandiose cérémonie!

Les Retrouvailles

Voilà un bien joli mot qui ne se trouve pas dans nos dictionnaires traditionnels mais que les gens comprennent et utilisent. C'est un mot inspiré du verbe «se retrouver».

C'est de ce titre: «Retrouvailles» que le Comité des Fêtes du 25e a désigné le rassemblement fraternel de tous les participants à la clôture des fêtes.

Dans un premier temps, à la sortie de l'église à la fin de la cérémonie de la dédicace, un vin d'honneur fut offert. La température était idéalement belle. En plein air, sur la partie asphaltée du talus de la façade de l'église au son de la musique festive de l'Harmonie de Beauharnois que dirigeait M. Réjean Loiselle, tout le monde trinqua à la santé de la communauté paroissiale.

Dans un deuxième temps, ceux qui s'étaient procurés des billets à cette fin descendirent au sous-sol pour le banquet. Le traiteur choisi était le «Buffet Paul et Guy». Comme plat principal, il servait un excellent rôti de boeuf; il était possible de se procurer du vin pour «arroser» le tout à volonté.



Les trois cent cinquante convives purent «goûter» non seulement le repas, mais l'ambiance exceptionnellement fraternelle de la soirée.

Le dévoilement des plaques de bronze commémoratives par Mgr Lebel.

Pour égayer le repas, rien d'autre n'avait été prévu que de nombreuses interventions brèves mais significatives, faites de «toast» et de remise de souvenirs. Tout cela agrémenté de musique d'orgue.

M. André Lemieux, du Comité des Fêtes présenta la table d'honneur puis l'animateur du reste de la soirée, M. Roger Gagnon. Ce dernier avait comme tâche de présenter au moment opportun chacun des autres intervenants de la soirée. Voici l'énumération des toasts portés et la qualité de ceux qui avaient été désignés pour les offrir.

Mme Georgette Dorais, secrétaire du Conseil paroissial de pastorale, invita l'assistance à lever son verre en hommage à tous les pasteurs que la paroisse a connu depuis sa fondation.

Aux Retrouvailles! MM. Roger Miron et Jules David s'animent en présence du curé Quenneville et de Mme Andrée Bolduc David.

Vin d'honneur à l'extérieur de l'église avec la contribution de l'Harmonie de Beauharnois.

M. Roger Gagnon, membre du personnel de l'École Saint-Paul durant 21 ans dont 17 à titre de directeur, porta un toast à tous les éducateurs ayant oeuvré chez nous.

M. Hubert LaRose, marguillier, offrit un toast en reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué à l'administration financière de notre paroisse.

L'abbé Hector Besner, curé en fonction, offrit un toast à la santé de Mgr Robert Lebel, l'évêque de Valleyfield président à la pastorale d'ensemble de l'Église chez nous à titre de successeur des Apôtres.

L'abbé Laurent-Guy Brazeau, vicaire épiscopal régional, porta un toast à la communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre de Beauharnois.

Il y eut, vers la fin du repas, un toast improvisé en l'honneur d'un paroissien exceptionnel, remarquable et remarqué: Normand Lamoureux. Normand avait écoulé la balance de nos 1 000 macarons souvenir en les offrant aux gens de porte en porte dans la paroisse d'abord, puis à la population de Beauharnois ensuite. Ce Normand, un handicapé, est universellement connu et aimé dans Beauharnois; il est de plus personnellement très attaché à sa paroisse



La table d'honneur au banquet des Retrouvailles.





et intéressé par les activités qui s'y déroulent.

Des cadeaux souvenir furent ensuite présentés par les marguilliers à des gens qui prenaient place à la table d'honneur. En premier lieu, on remit une photo-couleur et encadrée, reproduisant la grande plaque de bronze fixée au mur de l'église en hommage aux fondateurs. M. Roger Giroux remit de main à main celle de M. J.-F. Gustave Gendron; Yvon Sauvé fit de même à l'égard de son père M. Aimé Sauvé et M. Lucien Guérin pour le curé Quenneville; M. Yves Mondou remit le souvenir à Mme Flore Daoust, en hommage pour son époux, feu Edmour Daoust; Mme Jeannine Mallette et M. Hubert LaRose agirent de même à l'égard de Mmes Sylvia Lévesque et Lucienne Gendron pour leurs époux, les défunts Léopold Gendron et Antoine Lévesque.

Au nom des paroissiens, en reconnaissance pour son attachement à notre paroisse et ses fréquentes «apparitions» chez nous, le curé remit à Mgr Lebel un cadeau au nom de tous les paroissiens. Il s'agissait d'une précieuse étole d'apparat aux effigies brodées, or et laine, des symboles des quatre évangélistes. En réplique aux commentaires du curé, l'évêque, en remerciant, confessa qu'il avait déjà eu envie de se faire un tel cadeau sans y avoir jamais consenti la dépense.

Mgr Lebel, ayant le mot de la fin, posa aussi le geste le plus marquant de ce repas. Il expliqua d'abord le sens de «l'Ordre du mérite diocésain»; puis il lut le diplôme de l'ordre décerné à M. J.-Félix

Gustave Gendron, éminent bienfaiteur de la paroisse jubilaire! Mgr Lebel épinglea ensuite la médaille d'or au revers du veston de M. Gendron. Mme Thérèse Dubuc présenta une gerbe de roses à Mme Germaine Gendron, la fidèle compagne et complice de celui qui était honoré.

On clôtura le repas de la prière des «grâces», et les gens continuèrent à palabrer sur place. Plusieurs, le cœur mis en fête par les nombreux toasts, se regroupèrent autour de l'orgue et de l'organiste qui tout au long de la veillée nous avait servi de la musique d'atmosphère et de participation. L'orgue avait été prêté par M. et Mme Marcel Brault; le musicien n'était nul autre que celui de l'église, M. Richard Cardinal. Pendant une heure environ se déroula un concert improvisé par une chorale non moins improvisée. Le résultat au plan musical laissait peut-être à désirer, mais la chaleur humaine qui rayonnait de ce groupe était extraordinaire. C'était le «clou» de nos Retrouvailles.

Ci-après, nous publions la liste de tous ceux qui s'étaient procurés des billets pour l'événement. Les membres du comité étaient contents d'y rencontrer des gens qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps.

Normand Lamoureux lors d'une tombola en 1964. L'adulte est M. Maurice Laberge. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Normand s'intéresse aux activités du milieu.

À l'issue du banquet des Retrouvailles le 8 juin, M. et Mme J.-F. Gustave Gendron viennent d'être honorés par l'évêque du diocèse et le curé de la paroisse.



L'organiste de la soirée des Retrouvailles était le même qu'à la messe, M. Richard Cardinal.



Présences aux Retrouvailles

Table d'honneur

Mgr Robert Lebel
L'abbé Laurent-Guy Brazeau
Chanoine Georges Quenneville
L'abbé Ubald Leduc
Chanoine Germain Vachon
L'abbé Hector Besner
Chanoine Georges-Henri Cartier
L'abbé Henri Lavigne
Sr Cécile Laurin, s.n.j.m.
M. J.-F. Gustave Gendron
Mme Germaine Gendron
Mme Flore Daoust
Mme Lucienne Gendron
Mme Sylvia Lévesque
M. Aimé Sauvé
Mme Aimé Sauvé

Invités

Amyot, Jean-Paul, c.s.v.
Arsenault, Augustin et Mme
Arseneau, Florimond
Arseneau, Lise
Arseneau, Paul et Mme
Arseneau, Roger

Audy, André
Audy, Marcel et Mme
Audy, Marie Claire
Auger, Mme
Barrette, Paul
Bédard, Sr Colombe
Béliveau, Marie-Josée
Bergevin, Jeannine
Bergevin, Roma
Bernard, Marcel
Bernard, Yvette
Bertrand, Edmond et Mme
Bissonnette, Jean-Paul
Boisvert, Alfred
Bouchard, Margot
Brassard, Mae
Brassard, Yves
Brault, Adélar
Brault, Jeannine
Brault, Marcel
Brault, Marielle
Brault, Mario
Brault, Monique
Brazeau, Georgette
Brazeau, Gérard
Brind'Amour, Roger et Mme
Brisebois, Jeanne
Byette, Fernande
Cardinal, Jean-Paul et Mme
Cardinal, Richard
Cartier, Marielle
Chayer, Roger
Chayer, Solange
Chouinard, André
Chouinard, Gaston et Mme
Chouinard, Jacques
Chouinard, Lise
Chouinard, Rachel
Claveau, Gaétan
Claveau, Sylvie
Corriveau, Thérèse
Corriveau, Mme Valère

Quelques-uns des joyeux convives des Retrouvailles.



Coté, Fernande
Coté, Léopold
Coté, Lucie
Coté, Richard
Courteau, Jean-Louis et son amie
Courteau, Nathalie
Courteau, Norma
Cyr, Germaine
Cyr, Rose
Daigneault, Jacques et Mme
Daigneault, Jean
Daigneault, Jean-Pierre
Daigneault, Marthe
Daigneault, Pierre
Dallaire, Louis
Dallaire, Madeleine
Daniel, Gilberte
Daoust, Jacques et Mme
Daoust, Léopold
Daoust, Reina
Daoust, Richard
David, Andrée
David, Jules
Desgroseilliers, Jean et Mme
Demers, Roger et Mme
Denis, Jeanne-Mance
Désaulniers, Gilles et Mme
Dionne, Marie
Dionne, Pierre
Dorais, Georgette
Dorais, Mathieu
Doucet, Denis
Doucet, Jeannine
Dubuc, Albert
Dubuc, Huguette
Dubuc, Jeannine
Dubuc, Thérésa
Filiatrault, Sylvie
Frappier, Léopold et Mme
Frappier, Lilianne
Frappier, Marcel
Frappier, Marie Laure
Frappier, Médard
Gadoury, Andrée Mercier
Gagnon, Gaétanne
Gagnon, Gilbert
Gagnon, Monique
Gagnon, Roger
Gasse, Alfred et Mme
Gendron, Agathe
Gendron, Alcide et Mme
Gendron, Aline
Gendron, Diane
Gendron, Estelle
Gendron, Germaine
Gendron, Jacques et Mme

Gendron, Jean
Gendron, Jeannine
Gendron, Jean-Pierre
Gendron, Léo
Gendron, Lilianne
Gendron, Lucien
Gendron, Maurice
Gendron, Sr Monique
Gendron, Olive
Gendron, Philippe
Gendron, Réjeanne
Gendron, René
Gendron, Rolland
Giroux, Roger
Giroux, Yvonne
Goyette, Gaby
Guérin, Lise
Guérin, Lucien
Harvey, Doriane
Hébert, Jean-Paul et Mme
Hébert, Marie Laure
Huot, André
Huot, Denis
Huot, Doris
Huot, Françoise
Huot, Michel
Laberge, Cécile
Laberge, Francis
Laberge, Georges
Laberge, Georgette
Laberge, Laurent
Laberge, Léo
Laberge, Marie Ange
Laberge, Normande
Laberge, Pierre
Laberge, Rollande
Lacoste, Marie Paule
Lacoste, Maurice
Lafleur, Raymonde
Lamoureux, Maurice et Mme
Lamoureux, Normand
Landriault, Fernand et Mme
Landry, Sr Béatrice
Laplante, Abbé Gilles
LaRose, Hubert
LaRose, Marie Paule
Leboeuf, Jean-Guy
L'Écuyer, Réal et Mme
Leduc, Aimé
Leduc, André
Leduc, Florent et Mme
Leduc, Laurent
Leduc, Marie Ange
Leduc, Orphir
Leduc, Pierrette
Leduc, Yvette

Lefebvre, Jean-Claude	Morand, Rita
Lefebvre, Lise	Morand, Yvon
Legault, Henriette	Murphy, Mme Frank
Legrès, Mme Léo	Murphy, Robert et Mme
Lemay, Philippe et Mme	Myre, Exilda
Lemieux, André	Myre, Jean-Paul
Lemieux, Denis	Nolet, Normand et Mme
Lemieux, Abbé Denis, p.m.é.	Païement, Paul-Émile et Mme
Lemieux, Denise	Paquette, Antonio
Lemieux, Johanne	Paquette, Marie Rose
Lévesque, Gaston	Parent, Lise
Lévesque, Marielle	Parent, Maurice
Lévesque, Paul André	Patenaude, Laurette
Lévesque, Renée	Pelletier, Léo et Mme
Loiselle, Marie	Perras, Louise
Loiselle, Réjean	Perras, Yvon
Longtin, Micheline	Plamondon, Adrien et Mme
Mackey, Douglas	Plourde, Rolland et Mme
Mackey, Paul	Poirier, René et Mme
Mackey, Thérèse	Poissant, Florian
Malette, Henri	Poissant, Suzanne
Malette, Jeannine	Pouliot, André
Marchand, Carmen	Pouliot, Céline
Marchand, Cécile	Pouliot, Henriette
Marchand, Gérard	Pouliot, Jeannine
Marchand, Louis Joseph	Pouliot, Jean-Paul
Marchand, Abbé Yvon	Pouliot, Lucie
Marleau, Rita	Pouliot, Marcel
Marquis, Francine	Pouliot, Marie Jeanne
Marquis, M.	Pouliot, Roger
Martel, Jeannette	Primeau, Jean-Denis
Martel, Luc	Primeau, Mariette
Martel, Lyne	Pronovost, Léo et Mme
Martin, Angéline	Proulx, Léopold et Mme
Martin, Aubert	Richer, Robert
Martin, Diane	Richer, Yvette
Matteau, Jules et Mme	Roy, André
Meloche, Madeleine	Roy, Marcel
Meloche, Raymond	Roy, Sr Mignonne
Ménard, Claire	Roy, Paulette
Ménard, Danielle David	Roy, Roger et Mme
Ménard, Jean-Marc	Roy, Thérèse
Ménard, Abbé Jean-René	Sauvé, Paul
Ménard, Michel	Sauvé, Suzanne
Ménard, Odette LaRose	Sauvé, Yvon
Mercier, Pierre	Sincennes, Aldège
Métivier, Mme	Sincennes, Gilberte
Miron, Hélène	Sylvestre, Nicole
Miron, Roger	Thibault, Denis
Mondou, Denise	Thibault, Pauline
Mondou, Yves	Thibert, Edmour
Montpetit, Florian et Mme	Thibert, Jeanne D'Arc
Montpetit, Jules	Thibert, Marcel
Montpetit, Marcel et Mme	Tremblay, Bertrand
Morand, Éléonor	Tremblay, Rachel
Morand, Madeleine	Turcot, Réal et Mme

Vranderick, Pierre et Mme
Veilleux, Gratien
Veilleux, Jeannine
Veilleux, Jean Vianney
Viau, Georges et Mme
Yelle, Cécile
Yelle, Ferrier
Yelle, Gilberte
Yelle, Yvon



Appendice

Le livre que vous tenez entre les mains est précieux à plusieurs titres. C'est non seulement son contenu qui a de la valeur, mais son enveloppe elle-même.

Matériellement la naissance de cet album souvenir représente un vaste chantier. S'il fallait qu'on le vende à son prix réel, il faudrait demander au moins 40 \$ l'unité. Pour le rendre cependant accessible au plus grand nombre, les marguilliers de Saint-Paul ont décidé de n'exiger que 25 \$ l'unité. L'écart entre le prix de revient et le prix de vente devait être comblé par une souscription et une prévente.

Pour mener à bien cette double opération, on mit sur pied un «comité de promotion» de l'album souvenir «Mémoires de la communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre de Beauharnois». Nous remercions grandement les membres de ce comité qui ont réussi l'incertaine aventure. Nous vous les présentons tels qu'ils apparaissent sur la photo qui suit:

Assis, de gauche à droite, Mme Reina Daoust, l'auteur Hector Besner et Mme Jeannine Mallette; dans le même ordre, debout, MM. Robert Vallière, Hubert La Rose et André Pouliot.

Suivent quelques pages où on prendra connaissance de l'identité de la plupart des «bienfaiteurs» de notre album souvenir; quelques-uns ont cependant exigé l'anonymat. Merci à toutes et tous.

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont endossé le projet de publication du présent album souvenir en souscrivant un généreux montant d'argent. Nous les en remercions grandement.

**Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
Maison provinciale d'Outremont**

M. Hector Besner
Communauté chrétienne Saint-Paul Apôtre

Cher monsieur,

Sœur Hermance Baril, supérieure générale de la Congrégation m'a communiqué l'information relative à votre projet de publication.

Avec elle, puisque je suis la responsable des religieuses de ce secteur Beauharnois-Valleyfield, je souscris avec enthousiasme aux suites de cet intéressant projet.

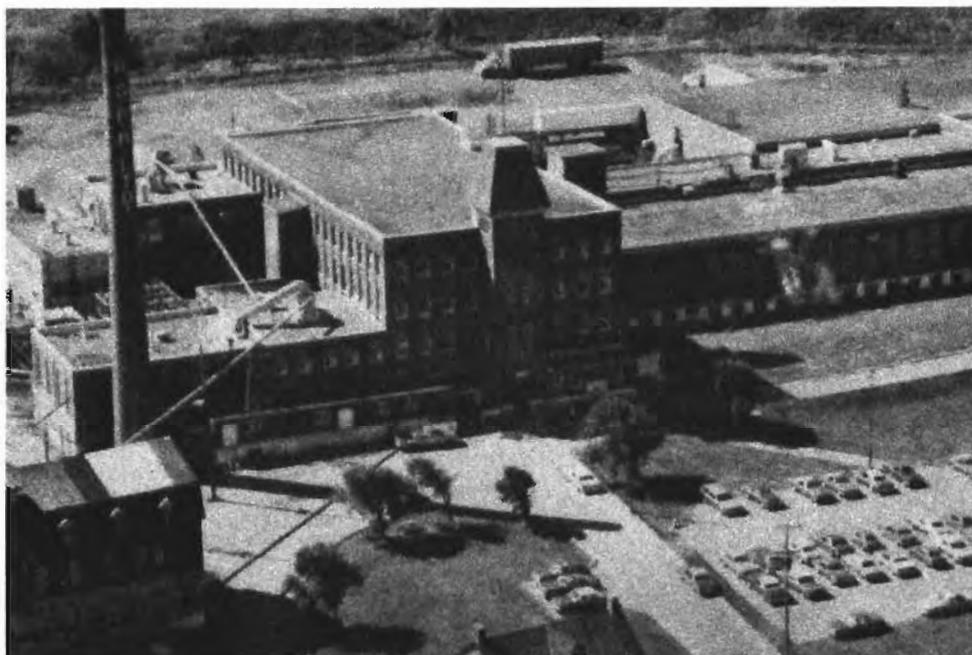
Vous avez bien intuitionné en supposant que nous serions, comme par le passé, heureuses d'y collaborer. Nous vous remercions pour ce souci de la petite histoire : c'est souvent à travers la lecture des événements vécus au jour le jour que se découvre ou se redécouvre le sentiment de fierté pour avoir participé à l'éducation des jeunes de chez nous.

Bien reconnaissante,

Jacqueline Beudet, s.n.j.m.,
Supérieure provinciale d'Outremont

4 juillet 1986

Reconnaissance à Domtar (papiers fins)



Usine de Beauharnois

M. Jean-Pierre Dicaire, directeur

DOMTAR
®

La contribution de Domtar s'est concrétisée par
la fourniture de tout le papier nécessaire à l'impression
du présent ouvrage.

Les conseillers de la ville de Beauharnois ont exprimé leur satisfaction de voir naître ce projet d'histoire d'un quartier de leur cité : ils ont voté une subvention en favorisant la réalisation.



Maurice Hews
Directeur Général



Claude Haineault
Maire



Jean-Luc Berthiaume
Greffier



Denis Thibeault
Conseiller



André Pouliot
Conseiller



André Richard
Conseiller



Charles Neron
Conseiller



Pierre Vrandeic
Conseiller



Georges Laferrière
Conseiller



Rolland Thibeault
Conseiller



Normand Lefebvre
Conseiller



BEAUHARNOIS
1982-1986



Mme Éva Riendeau Viau a voulu perpétuer la mémoire de son mari par le truchement d'un don pour ce livre. M. Georges Viau est né à Beauharnois le 27 novembre 1914; il s'est marié à Sainte-Clothilde en 1942; de ce mariage sont nées leurs filles Lise, Jocelyne et Rosane; M. Viau fut échevin de Beauharnois de 1965 à 1967; il est décédé le 10 mai 1986.

La Caisse Populaire de Beauharnois est au nombre des bienfaiteurs de notre album souvenir.

M. André Lemieux
Président

M. Denis Huot
Vice-Président

M. Hubert La Rose
Secrétaire

M. André Chouinard
Administrateur

M. Mathieu Dorais
Administrateur

M. Luc Drouin
Administrateur

M. Julien Lefebvre
Administrateur

M. Luc Montpetit
Administrateur

M. Gérald Sauvé
Administrateur

M. Jules David
Commission de Crédit

M. André Pouliot
Commission de Crédit

M. Denis Sheehy
Commission de Crédit

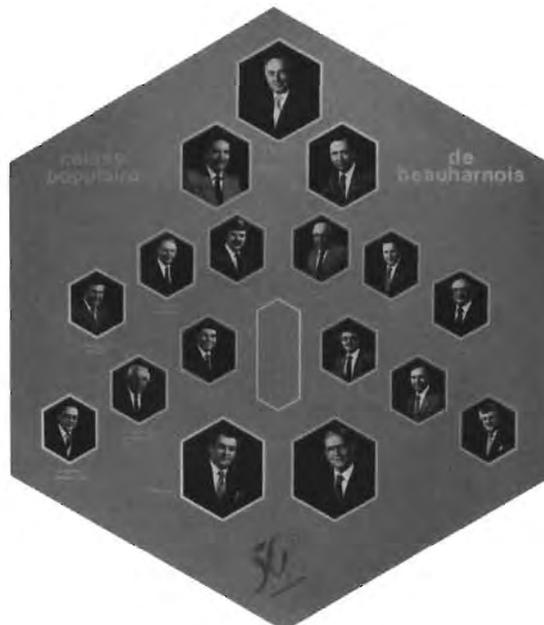
M. André Ménard
Conseil de Surveillance

M. Gérald Thibeault
Conseil de Surveillance

M. Yvan Trudel
Conseil de Surveillance

M. Rolland Brazeau
Directeur

M. J. Edmund St-Denis
Président Honoraire



Liste des Bienfaiteurs

AINSLEY, Lawrence et Rachel, 961, chemin de la Beauce, Beauharnois
ALCAN LTÉE (Société d'électrolyse et de chimie), chemin du Canal, Beauharnois
ARSENEAU, Roger et Martha, 846, boulevard Gérard Cadieux, Beauharnois
AUDY, Marcel et Rose Blanche, 53, rue Morell, Beauharnois
BANQUE NATIONALE DU CANADA (succursale de Beauharnois), 87, rue Ellice, Beauharnois
BARRETTE, Paul (MERCERIE BARRETTE), 73, rue Saint-Laurent, Beauharnois
BARRETTE, Robert et Fernande, 560, rue Jeanne d'Arc, Beauharnois
BEAUCHAMP, Guy et Jeannette (GUY SPÉCIALITÉS), 141, boulevard Trudeau, Beauharnois
BERGERON, Dr Maurice, 57, rue Ellice, Beauharnois
BERGEVIN, André et Gisèle, 54, rue Saint-André, Beauharnois
BOISVERT, Dr Alfred, 525, rue Salaberry, Beauharnois
BOUCHARD, Mme Marguerite, 566, rue Salaberry, Beauharnois
BOUCHARD, Paul (BOUCHARD ÉLECTRIQUE INC.), 119, rue Saint-André, Beauharnois
BOULET, Gaston (MARCHÉ BOU-PRI INC.), 321, chemin Saint-Louis, Beauharnois
BOURGIE & FRÈRE INC., 127, rue Ellice, Beauharnois
BOYER, LIBRAIRIES (Michel et Lucie Grefford), 10, rue Nicholson, Valleyfield
BRAULT, Marcel (ALBERT BRAULT & FILS INC.), 1409, chemin Saint-Louis, Beauharnois
BRAZEAU, LES AUTOMOBILES, 557, chemin Saint-Louis, Beauharnois
BRAZEAU, Jean-Guy (QUINCAILLERIE A. POULIOT LTÉE), 3, rue Orignal, Beauharnois
BUFFET BERNARD ENR., 350, chemin Saint-Louis, Saint-Étienne
CATHOLIC WOMEN LEAGUE (section Beauharnois)
CAYOUILLE, Gaétan et Huguette, 492, boulevard Edgar Hébert, Beauharnois
CHAYER, Roger et Solange, 540, rue Jeanne d'Arc, Beauharnois
CHEVALIERS DE COLOMB (Conseil 2907) de Beauharnois
CHAMBERLAND, Richard et Esther, 266, rue Roy, Beauharnois
CHARLEBOIS, Daniel (CENTRE SERVICE), 155, route 132, Melocheville
CLUB RICHELIEU-BEAUHARNOIS
CORRIVEAU, Mme Madeleine, 569, rue Saint-Clément, Beauharnois
COUILLARD, Gilles et Mariette (COUILLARD G. AUTOMOBILE INC.), chemin Larocque, Valleyfield
COUSINEAU, Lise, 26, rue Ellice, Beauharnois
DAGENAIS, Jean-Guy (HENRI DAGENAIS & FILS), 505, chemin Saint-Louis, Beauharnois
DAGENAIS, Jeannine (ART ET VERDURE, FLEURISTE), 93, rue Saint-Laurent, Beauharnois
DANEAU, Gérald (FOURRURES ENR.), 56, chemin de la Beauce, Beauharnois
DAOUST, Léopold et Reina, 577, chemin de la Beauce, Beauharnois

DAOUST, **Maurice et Réjeanne**, 669, chemin de la Beauce, Beauharnois
 DAOUST, **Réal (LES ATELIERS D'USINAGE INC.)**, 270, chemin de la Beauce, Beauharnois
 DAVID, **Jules et Andrée**, 481, rue Gendron, Beauharnois
 DELAGE, **Mme Mireille (LE CONVIVE)**, 303, boulevard Maple Grove, Maple Grove
 DORAIS, **Mathieu et Georgette**, 524, rue Saint-Clément, Beauharnois
 DROUIN, **Me Luc**, 115, rue Couillard, Beauharnois
 DUBUC, **Albert et Thérèse**, 757, chemin de la Beauce, Beauharnois
 FEENY, **Aloysius et Gabrielle**, 734, rue Robillard, Beauharnois
 FICHAULT, **Philippe (PONTIAC BUICK INC.)**, 234, rue Principale, Châteauguay
 FRAPPIER, **Marcel et Marie Laure**, 521, rue Jeanne d'Arc, Beauharnois
 GAGNON, **Roger et Gaétane**, 519, rue Saint-Paul, Beauharnois
 GENDRON, **Dr Jean-Paul et Réjeanne**, 830, boulevard Gérard Cadieux, Beauharnois
 GENDRON, **Léo**, 122, rue Saint-Charles, Valleyfield
 GENDRON, **Philippe et Aline**, 424, chemin de la Beauce, Beauharnois
 GIROUX, **Roger et Yvonne**, 549, rue Salaberry, Beauharnois
 GROUPE-CONSEIL DES SAULES LTÉE (**Paul Sauvé et Yves Lessard**), C.P. 4, Beauharnois
 GUÉRIN, **Lucien et Lise (GARAGE GUÉRIN & FILS ENR.)**, 546, rue Salaberry, Beauharnois
 HÉBERT, **Mme Annette Villeneuve**, 511, rue Jeanne d'Arc, Beauharnois
 HÉBERT, **Jean-Paul et Nicole**, 501, rue Saint-Paul, Beauharnois
 HUDON, **Jean-Guy et Colombe**, 142, boulevard Trudeau, Beauharnois
 HUOT, **André et Doris**, 22, boulevard Trudeau, Beauharnois
 HUOT, **Denis et Françoise**, 57, rue Ellice, Beauharnois
 LABERGE, **Mlle Céline**, 188, chemin de la Beauce, Beauharnois
 LABERGE, **Dr Christiane**, 196, rue Sainte-Catherine, Beauharnois
 LABERGE, **J.-Paul et Georgette**, 188, chemin de la Beauce, Beauharnois
 LABERGE, **Laurent et Georgette**, 161, rue Richard, Beauharnois
 LABERGE, **Georges et Normande**, 921, chemin de la Beauce, Beauharnois
 LABERGE, **Serge (PHOTOGRAPHE)**, 1-32, rue Ellice, Beauharnois
 LAPLANTE, **Abbé Gilles**, 566, rue Salaberry, Beauharnois
 LA ROSE, **Hubert et Marie Paule**, 200, rue Sainte-Catherine, Beauharnois
 LEDUC, **Léo et Lucienne**, 544, rue Jeanne d'Arc, Beauharnois
 LEDUC, **Urbain et Marguerite**, 487, chemin de la Beauce, Beauharnois
 LEFEBVRE, **Julien**, 1261 chemin Saint-Louis, Beauharnois
 LA LÉGION ROYALE CANADIENNE (**section Beauharnois**)
 LÉVESQUE, **Mme Sylvia**, 550, rue Saint-Clément, Beauharnois
 LYNCH, **Yvon (PNEUS IX INC.)**, 745, boulevard Gérard Cadieux, Beauharnois
 MACKAY, **Douglas et Thérèse**, 140, boulevard Trudeau, Beauharnois
 MALLETTE, **G.-Henri et Jeannine**, 557, rue Jeanne d'Arc, Beauharnois
 MARCHAND, **Gérard et Carmen**, 842, boulevard Gérard Cadieux, Beauharnois
 MARCHAND, **Robert (OPTOMÉTRISTE)**, 103, rue Ellice, Beauharnois
 MARCHAND, **Abbé Yvon**, 422, rue Jeanne Mance, Valleyfield
 MARLEAU, **Jean-Paul et Rita**, 128, rue Riendeau, Beauharnois

MARTEL, Mme Jeannette, 445, chemin de la Beauce, Beauharnois
MÉNARD, Jacques (PLOMBERIE INC.), 388, chemin Saint-Louis, Saint-Étienne
MÉNARD, Michel (PHARMACIEN), 202, chemin Saint-Louis et 82, rue Ellice, Beauharnois
MEURY, Abbé Gilles, 285, rue Danis, Valleyfield
MONDOU, Yves et Denise, 505, boulevard Edgar Hébert, Beauharnois
MYRE, Mme Exilda, 566, rue Salaberry, Beauharnois
MYRE, Jean-Paul et Thérèse, 27, avenue Champagne, Candiac
NADON, Luc, 14-68, rue Ellice, Beauharnois
NÉRON, Charles (BOITES ET PALETTES NÉRON), 537, chemin de la Beauce, Beauharnois
PAIEMENT, M. & Mme Paul-Émile, 165, chemin de la Beauce, Beauharnois
PARENT, Maurice (EXCAVATION), 144, rue Dupuis, Beauharnois
PARIS, Jacques (GARAGE), 497, chemin Saint-Louis, Beauharnois
PLOURDE, Aurèle et Micheline, 903, chemin de la Beauce, Beauharnois
POISSANT, Gérald, 741, chemin de la Beauce, Beauharnois
POISSANT, Mme Pierrette, 741, chemin de la Beauce, Beauharnois
POULIOT, André et Marie Jeanne, 207, chemin de la Beauce, Beauharnois
PRÉGENT, Jean-Guy et Monique, 102, rue Couillard, Beauharnois
PROULX, Clément (RESTAURANT AU BORD DU QUAI), 2, rue Richardson, Beauharnois
PROULX, Jean-Claude (PLOMBERIE ABS), 278, boulevard Maple Grove, Maple Grove
PROULX, Michel (LAVE AUTO), 151, rue Ellice, Beauharnois
QUEVILLON, Michel (LIGNES ET COULEURS), 116, rue Ellice, Beauharnois
RAJOTTE, Pierre (GARAGE), 24, rue Ellice, Beauharnois
ROY, André et Paulette, 545, rue Jeanne d'Arc, Beauharnois
ROY, Roger et Lucille, 118, rue Boyer, Beauharnois
SAINDON, Jacques (RESTAURANT CHEZ LÉO), 48, rue Saint-Laurent, Beauharnois
SAUVÉ, Gérald (BIJOUTERIE), 78, rue Saint-Laurent, Beauharnois
SAUVÉ, Yvon et Suzanne, 527, rue Saint-Clément, Beauharnois
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE (section Saint-Paul)
TESSIER, Jean-Louis (GESTION J.-L. TESSIER INC.), 115, rue Saint-Laurent, Beauharnois
THIBAUT, Denis et Pauline, 489, rue Gendron, Beauharnois
THIBAUT, Jean-Guy (MARCHÉ BEAUHARNOIS INC.), 66, rue Ellice, Beauharnois
THIBAUT, Marcel (MAISON DU CAFÉ), 54, rue Ellice, Beauharnois
THIBAUT, Paul-Émile (PORTES ET CHASSIS), 223, chemin de la Beauce, Beauharnois
VACHON, Chanoine Germain, 31, rue de la Fabrique, Valleyfield
VALLIÈRES, L.-Robert et Monique, 560, rue Saint-Clément, Beauharnois
VEILLEUX, Gratien et Cécile, 75, rue Boyer, Beauharnois
VEILLEUX (LÉONARD LTÉE), 245, chemin de la Beauce, Beauharnois
VENNE, Roger et Gilberte, 2, boulevard Trudeau, Beauharnois
YELLE, Ferrier et Gilberte, 55, boulevard Trudeau, Beauharnois
VRANDERICK, Pierre et Hélène, 858, boulevard Gérard Cadieux, Beauharnois